TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9532 | 20 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 14-LUNDI 15 SEPTEMBRE 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, ..75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

...mpromis entre M. René Haby et les instituteurs

AUCUN ENFANT NE SERA REFUSÉ DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

...RE NOS INFORMATIONS PAGE 16

...LLETIN DU JOUR

TORTURE « CIVILISATION »

...ouze officiers de la police ...aire du régime des colonels ...viennent d'être condamnés ...hènes à des peines de prison. ...n'avaient tué personne, mais ...ulement » torturé, ce qui leur ...du d'échapper à la peine de ..., infligée peu de temps aupa... ...nt — et aussitôt commuée en ...ntion à vie — aux principaux ...onsables du régime déchu, ... évidemment, couvraient ... agissements. Mais qu'en ...ent leurs victimes, dont cer...es — l'une d'entre elles a été ...entée à l'audience — sont ...nues de véritables loques ...aines ? En Grèce, du moins, ...tortionnaires ont-ils été punis ...e que le régime a changé. ... torture est aussi vieille que ...manité, mais le vingtième ...le lui a donné à la fois une ... grande dimension, des tech...es nouvelles (décharges élec...nes) et une plus grande dose ...pocrisie. Peu de régimes dans ...toire ont dépassé dans l'ou...ce meurtrière le nazisme alle...nd, ni dans la déportation de ...se le stalinisme soviétique. La ...nique a permis des raffine...nts jusque-là inconnus : on ne ... même plus très bien où com...ce la torture quand des ...hodes « psychologiques », des ...ditions particulières d'isole...nt, en viennent à briser la ...onté des détenus tout aussi ...ement que la privation de ...meil ou les coups.

...es pays « civilisés » n'échap...nt pas à la critique, d'autant ...s que l'arsenal juridique est ... souvent insuffisant pour éli...ter ces pratiques. En France ...me, la torture n'a pas d'exis...ce « autonome » dans la ...islation : elle ne peut être, par ...cipe, que le fait de « malfai...s » qui en usent « pour ...écution de leurs crimes » ou ...l'occasion de séquestrations. ...s ces cas, seules des acro...es juridiques permettent de ...imer, avec un succès qui est ... d'être garanti, les exactions. ...es tortionnaires de la guerre ...gérie sont restés impunis, ...nd ils n'ont pas eu de pro...ion.

...ONU vient de réunir à ...ève un congrès « pour la pré...ion du crime et le traitement ... délinquants ». Les quatre...t-dix-neuf Etats qui y parti...ient se sont mis d'accord sur ... définition de la torture, ...te par lequel une douleur ou ... souffrances aiguës, physiques ... mentales, sont délibérément ...gées à une personne par un ...t de la force publique ou à ... instigation, aux fins notam...t d'obtenir d'elle ou de tiers ... renseignements ou des aveux, ...e la punir d'un acte qu'elle ...ommis ou est soupçonnée ...oir commis, ou de l'intimider, ... d'intimider d'autres per...es ».

...n peut espérer que les Etats ...pireront de cette définition ... compléter leur législation ... qu'ont prévu les délégués ...is à Genève pour mettre fin ...tte pratique ? Rien d'autre ... d'inviter les « autorités ...pétentes » — c'est-à-dire les ...onnaires ou leurs protecteurs ... procéder sans retard à une ...uête impartiale » (sic) toutes ...ois qu'un acte de torture est ...commis...

...s condamnations sont d'au... plus platoniques qu'elles ... souvent unilatérales. Il est ...e de s'entendre pour dénon... les tortures pratiquées au ...i, non seulement parce que ...s-ci sont particulièrement ...bles, mais aussi parce qu'elles ... le fait d'un régime isolé sur ...plan international. Mais il ... pas question d'évoquer les ...ures en Ouganda ou en ...née-Equatoriale dans des ...intes dominées par le tiers-...de. Sans parler, plus près de ... par la « civilisation », de ...agne ou du Brésil.

...ns les pays développés eux-...es, au moment où le public ...nvité à frissonner, d'« Orange ...anique » à « Histoire d'O », ...pectacle de véritables tortures ...gées à une femme, comment ...e au sursaut des « belles ...ciences » ? Comment, à cette ...sion, ne pas craindre que ... le couvert d'un érotisme ...sé jusqu'au sadisme, l'opi... ne s'habitue à la torture ...même ne s'y complaise ?

Les prolongements de l'accord sur le Sinaï

Washington cherche à persuader Israël d'évacuer un secteur du Golan

Le Proche-Orient continue d'être l'objet d'une intense activité diplomatique après la signature de l'accord intérimaire entre l'Egypte et Israël. M. Kissinger, qui se serait engagé secrètement auprès de l'Egypte à faciliter la signature d'un accord intérimaire entre Jérusalem et Damas, s'efforce d'obtenir le retour à la Syrie du « saillant » de Rafid, sur le plateau du Golan. Les Américains commenceraient prochainement l'étude des besoins militaires d'Israël. Le président Sadate se rendrait ensuite à la fin d'octobre, croit savoir Al Ahram, en visite officielle à Washington.

Des révélations sur les engagements secrets qui auraient été contractés par les Etats-Unis lors de la conclusion de l'accord intérimaire israélo-égyptien du 1er septembre permettent d'obtenir une vue d'ensemble de ce qu'ils ont promis aux Egyptiens et aux Israéliens.

Le *New York Times* écrit que Washington s'est engagé auprès de l'Egypte à faire un « *sérieux effort* » pour inciter Israël et la Syrie à ouvrir des négociations en vue d'un accord intérimaire portant sur les hauteurs du Golan. Citant une source digne de foi, le quotidien indique que cet engagement figure dans un mémorandum inédit exposant les assurances des Etats-Unis à l'Egypte. Ce document a été soumis jeudi aux membres de la commission des relations internationales de la Chambre des représentants par le sous-secrétaire d'Etat, M. Sisco, et il aurait déjà été montré au cours des derniers jours à des personnalités importantes du Congrès en même temps que des textes précisant les engagements américains à l'égard d'Israël. Le mémorandum concernant l'Egypte comporterait également la promesse des Etats-Unis d'organiser des consultations avec Le Caire au cas où Israël violerait l'accord sur le Sinaï. Selon le journal, la même promesse aurait été faite à Israël pour le cas où l'Egypte violerait l'accord du 1er septembre. D'autre part, les Etats-Unis fourniraient une assistance technique pour la construction et le fonctionnement de la station d'observation égyptienne qui sera installée à l'est des cols stratégiques du Sinaï.

A ce propos, on croit savoir à Paris que le gouvernement américain pousserait Jérusalem à opérer un nouveau retrait limité de ses forces sur le Golan. M. Kissinger tenterait en particulier d'obtenir le retour du « saillant » de Rafid à la Syrie. Ce « saillant », situé au sud de Kuneitra et en face de la ville de Butmiye, fait actuellement partie du secteur contrôlé par les forces des Nations unies. La Syrie recevrait en même temps une aide financière des Etats-Unis et Israël pourrait de son côté obtenir une assistance américaine supplémentaire.

D'autre part, l'Agence France-Presse, citant des milieux diplomatiques israéliens bien informés de Jérusalem, annonce que les Etats-Unis auraient accepté, dans le mémorandum passé avec Israël, d'étudier les besoins à long terme de sa défense, et d'établir un plan d'urgence permettant d'organiser un pont aérien en cas de nouvelles hostilités. Washington accepterait « *de considérer d'un œil favorable les demandes militaires israéliennes* ». Les milieux politiques israéliens rappellent que le ministre de la défense, M. Peres, se rendra à Washington du 17 au 19 septembre. L'étude conjointe des besoins d'Israël devrait commencer dans les trois semaines qui suivront la conclusion de l'accord intérimaire et un plan d'urgence serait établi dans deux mois environ.

A Washington, d'autre part, M. Kissinger a répété vendredi devant la commission des forces armées de la Chambre des représentants que l'envoi de techniciens américains dans le Sinaï ne pouvait être comparé à celui de « conseillers militaires » au Vietnam. Il a affirmé que les Américains servant dans le Sinaï « *ne poursuivront aucun objectif américain ; ils aideront les parties en présence à maintenir la paix* ».

● A GENÈVE, les négociations israélo-égyptiennes sur le dégagement dans le Sinaï butent sur de nombreux problèmes, et notamment l'utilisation de routes conduisant aux puits de pétrole d'Abou-Rodeiss, l'administration des trois mille Bédouins circulant dans la zone-tampon dévolue aux Nations unies, l'emplacement exact et les effectifs du personnel des centres d'observation israélien et égyptien.

(Lire la suite page 3.)

Avec quatre complices

LES DEUX AUTEURS DE LA PRISE D'OTAGES DE L'AVENUE DE BRETEUIL SONT ARRÊTÉS A PARIS

(Lire page 20.)

LES INITIATIVES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

● CORSE : M. Giscard d'Estaing souhaite « des solutions complètes »

Le Comité antirépression maintient la « marche sur Ajaccio »

Rendue publique le vendredi 12 septembre, dans l'après-midi, la lettre dans laquelle le président de la République demande à M. Jacques Chirac d'apporter des « solutions complètes » au problème corse suscite des réactions assez favorables dans l'île, bien que le Comité antirépression ait maintenu son mot d'ordre de marche sur Ajaccio, dimanche 14 septembre. M. François Giacobbi, sénateur (radical de gauche) et président du conseil régional, voit dans la démarche de l'Elysée des mesures de nature à « amener un certain apaisement dans les cœurs ».

Dans sa lettre, M. Valéry Giscard d'Estaing demande au gouvernement de prendre des mesures pour améliorer les transports, assainir la situation viticole, favoriser l'expansion économique et garantir « la sécurité » des élections. Le président ajoute : « Je vous demande de tenir compte de la sensibilité particulière de l'âme corse. Sans doute, dans ce temps matérialiste une telle évocation peut paraître secondaire. Je suis persuadé au contraire que bien des difficultés et bien des incompréhensions proviennent des blessures que notre temps inflige à cette âme fière et éprise de justice. »

L'oreille tendue...

De notre correspondant

Ajaccio. — « *Plus qu'un apaisement, c'est un espoir. Rejeter la prise de position de la plus haute autorité de la République serait une erreur monumentale.* » Cette déclaration de MM. François Giacobbi, sénateur, président du conseil régional, et Jean Zuccarelli, député et maire de Bastia, radicaux de gauche, résume le sentiment qui prévaut, en Corse, depuis que la lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Jacques Chirac a été rendue publique. Ce sentiment, pourtant, n'est pas partagé par le comité antirépression. Celui-ci maintient le mot d'ordre de « marche sur Ajaccio », dimanche 14 septembre, à 15 heures, tout en laissant à chacune des dix-huit organisations qui le composent le soin de dire ce qu'il convient d'en penser.

Rappelant « *les événements qui ont entraîné la mort injuste de trois personnes* », le président de la République souligne qu'il faut « *maintenant apporter des solutions complètes à des problèmes dont se préoccupent à juste titre nos compatriotes corses* ». La juxtaposition des adjectifs « injuste » et « juste » est à elle seule interprétée comme la prise de conscience aiguë, par l'Elysée, de l'ampleur du malaise, et des conséquences qui en ont découlé, ou pourraient en découler.

PAUL SILVANI.

(Lire la suite page 6.)

● PLAN DE SOUTIEN : Les préfets de région sont invités à faire vite

Après l'adoption définitive du plan de relance par le Parlement, vendredi 12 septembre après-midi, M. Giscard d'Estaing a présidé dans la soirée, un conseil des ministres exceptionnel. Un calendrier très précis des dates d'application de chacune des mesures annoncées a été arrêté. Un nouveau conseil extraordinaire se réunira le 15 novembre pour faire le point sur la mise en œuvre du plan.

M. Chirac puis M. Giscard d'Estaing ont reçu, samedi 13 septembre, les préfets de région pour leur demander d'agir avec diligence.

Les habituelles lenteurs de l'administration risquent d'être bousculées par les décisions prises vendredi soir 12 septembre au cours du conseil des ministres exceptionnel convoqué par M. Giscard d'Estaing à l'Elysée.

Aucune décision importante n'a été révélée à l'issue du conseil de vendredi soir. Mais un calendrier très précis des dates d'application de chacune des mesures annoncées par le président de la République puis précisées par M. Fourcade la semaine dernière, a été rendu public. Par exemple, la prime de 250 F par enfant sera versée aux familles entre le 28 septembre et le 17 octobre, celle de 700 francs aux personnes âgées avant le 15 octobre ; les maires de chaque commune connaîtront avant le 15 octobre les ressources mises à leur disposition sur le milliard de francs attribué au nouveau Fonds d'équipement des collectivités locales.

Les pouvoirs publics pressent le mouvement pour deux raisons. D'abord parce qu'il s'écoule généralement six mois entre le moment où l'activité reprend et celui où le chômage commence à se résorber, les entreprises pouvant dans un premier temps produire plus sans personnel supplémentaire en jouant sur les capacités inemployées. L'idée est non seulement de provoquer le redémarrage de l'expansion le plus tôt possible, mais également d'essayer de raccourcir ce délai de six mois.

D'autre part, si l'expansion repart bien l'an prochain dans les pays industrialisés, les entreprises françaises devront pouvoir en profiter. Or nos capacités de production pourraient être assez vite saturées, les investissements ayant stagné ces derniers temps. Il est donc maintenant nécessaire d'accélérer les dépenses d'équipements, estiment les pouvoirs publics.

Ce sont ces préoccupations et ces impératifs que M. Chirac devait expliquer, samedi matin 13 septembre, aux préfets de région qui devaient être ensuite reçus par le président de la République. Le gouvernement fera le bilan de l'application du plan de relance au cours d'un nouveau conseil des ministres spécialement réuni dans ce but le 15 novembre.

(Lire nos informations p. 4 et 5.)

CETTE CHÈRE VIEILLE ANGLETERRE...

par PIERRE DE BOISDEFFRE

Après des décennies d'engouement, souvent injustifié, il est devenu de bon ton de dénigrer l'Angleterre : « Pays de *has been* » (qui « a été ») vous dit-on, comme si l'on avait tout expliqué.

Nos rapports avec ce pays suivent un sinusoïde : tantôt une haine excessive, tantôt un amour immodéré. Albion resta longtemps l'ennemi héréditaire, et les Français faisaient leur le mot d'un de nos ministres de la marine à son ambassadeur : « *Sachez, monsieur, que la France se fout de l'Angleterre* » (1830). Mais qu'un même ennemi nous menace, alors l'Entente cordiale tourne à la sujétion amoureuse, comme pendant ces années 30 où nos présidents du conseil couraient chercher leur investiture à Londres. Mais depuis que la Grande-Bretagne est devenue une démocratie couronnée, tandis que notre pays retrouvait un monarque, nous reprenons un ton de supériorité : le « pompous French » se gargarise du mot de décadence. Le décadent, bien entendu, c'est le voisin ! Qu'en est-il au juste ?

Avant de répondre à cette question, je commencerai par un aveu. J'ai vécu trois ans en Grande-Bretagne et m'y suis senti d'abord aussi étranger qu'un Chinois. Mais j'ai vite compris que les Anglais ne me demandaient pas de les imiter (j'en aurais été bien incapable !) ni même d'adopter leurs mœurs : ils ne me demandaient que de respecter les leurs. Un pays où il est permis d'être *différent*, c'est-à-dire de rester soi-même, c'est précieux... et cela devient rare ! La vie en Amérique est sans doute plus « dynamisante », mais le fait est qu'il est de plus en plus difficile d'y séjourner sans en épouser la langue, les mœurs, tout ce qui fait l'*American way of life*. Impossible d'y demeurer, d'y travailler, sans solliciter la nationalité américaine. C'est parce que la Grande-Bretagne est sûre de son authenticité — d'une authenticité fondée sur l'insularité — qu'elle peut se permettre de respecter les autres, de les accueillir sans prétendre les transformer. Pays de tradition, elle est aussi la patrie des originaux, l'un des très rares pays où ceux-ci peuvent vivre à leur guise.

Mais venons-en à la « décadence » anglaise. Et d'abord, que veut dire ce mot ? Il peut s'interpréter de trois manières : politique, économique et morale.

Politiquement — c'est une évidence ! — la prééminence britannique a disparu. Elle aura duré un siècle : de la bataille de Waterloo à la Grande Guerre.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

LE ROUGE ET LE BLANC

Vanter les mérites de la IVe République et des régimes communistes quand on s'appelle Michel Debré, il fallait le faire. C'est fait : sous l'œil attendri et quelque peu médusé des téléspectateurs, le gardien attitré de l'orthodoxie gaulliste parlait de la générosité envers les familles des gouvernements d'il y a vingt ans et de ceux des pays de l'Est d'aujourd'hui.

Faut-il vraiment s'en étonner ? J'ai toujours soupçonné chaque gaulliste du cru de cacher un rouge qui vote blanc, doublé d'un blanc qui voit rouge, ce qui fait d'ailleurs son charme secret. C'est aussi, sans doute, le drame congénital et pathétiquement « malrauzien » du mouvement, son caractère insaisissable et foncièrement marginal. Une « marginalité » au pouvoir depuis quelque dix-sept ans, ce qui ajoute au charme...

PABLO DE LA HIGUERA.

UNE SAISON

La danse est partout

Ce sont les Américains qui donnent sa couleur à la rentrée chorégraphique.

Le Pilobolus, installé à l'Espace Cardin, précède de quelques semaines Paul Taylor invité au Théâtre de la Ville. Taylor a renoncé désormais à paraître sur scène. On ne le verra plus projeter dans l'espace son grand corps massif, et se faire plus léger qu'une plume. On retrouvera son humour dans un nouveau ballet : « Runs : écriture occulte pour jeter un sort ». A Créteil, toute une génération « pop » s'exprimera à travers les œuvres du New-Yorkais Louis Falco ; tandis qu'aux Champs-Elysées Eric Hawking, ancien partenaire de Martha Graham, viendra soumettre ses dernières méditations sur la modern dance.

Voici quinze ans, Gene Kelly créait spécialement pour l'Opéra de Paris « Pas de Dieux », sur la musique de Gershwin. Introduire la danse de jazz au palais Garnier était, à l'époque, un événement. Après quelques mois de travail, les danseurs bien entraînés s'en tiraient plus qu'honorablement. Le public accueillit favorablement cette farce mythologique qui consacrait les dons de Claude Bessy pour les mouvements modernes. Aujourd'hui, Gene Kelly revient. « Pas de Dieux » sera représenté le 3 octobre, et Claude Bessy y fera ses adieux à la scène.

Rolf Liebermann, impressionné par l'ampleur de l'hommage fait à Ravel cet été à New-York, s'était juré d'en montrer les meilleurs moments à Paris. Balanchine et son ami Jérôme Robbins doivent venir superviser les répétitions de ce spectacle, une manière pour le palais Garnier de finir l'année en beauté.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 15.)

EUROPE

Grande-Bretagne

CETTE CHÈRE VIEILLE ANGLETERRE...

(Suite de la première page.)

D'Edouard VII qui, directement ou par dominions interposés, régnait sur le quart des terres émergées, sur le tiers de la population du monde, tenait tous les détroits, possédait la première flotte de la Terre, contrôlait le jute de l'Inde, le pétrole de l'Orient, les ports de la Chine, le delta du Nil... à la petite reine qui maintient péniblement son autorité à Belfast, il n'y a qu'un lointain rapport. La Grande-Bretagne est redevenue un petit pays — 230 000 kilomètres carrés — après avoir été une super-puissance.

Mais, si « décadence » il y a, est-ce sa faute ? N'est-ce pas celle de l'Occident tout entier ? Comme la France de 1918, épuisée par sa victoire, l'Angleterre de 1945 ne s'est pas relevée — pas encore — de sa glorieuse résistance à l'impérialisme hitlérien.

Le système politique britannique a-t-il été atteint par cette défaite ? Non, n'est-ce pas ? La monarchie n'a jamais été plus respectée — grâce aux efforts d'une souveraine dont la dignité, la dévotion à sa tâche, commandent le respect. Le système parlementaire fonctionne sans à-coups. Le Parlement reste l'expression incontestée de la volonté populaire et le garant des libertés publiques. Ce qui est vrai, c'est que d'autres forces sont apparues — comme les trade-unions — dont le poids s'impose à la démocratie parlementaire. Mais n'est-ce pas aussi le cas ailleurs puisque le monde du travail s'estime insuffisamment représenté par la classe politique ?

L'analyse économique sera plus sévère, mais elle apportera les mêmes nuances. La puissance anglaise reposait sur un paradoxe : comment un peuple sans agriculture (dont l'agriculture, en tout cas, était devenue marginale) et dont les ressources naturelles (le fer et le charbon) tendaient à s'épuiser (le pétrole de la mer du Nord n'était encore qu'une promesse) a-t-il pu régner si longtemps sur l'économie mondiale ? Il l'a fait grâce au libre-échange.

Le libre-échange, éternelle nostalgie des Britanniques qui rêvent de transformer notre Marché commun en une zone imprécise qui leur permettrait de continuer à vendre leurs produits dans le monde entier, tout en achetant au plus bas prix matières premières et produits alimentaires.

Les Français se croient le peuple le plus intelligent de la Terre. L'Anglais est trop fin — il a aussi trop d'humour — pour afficher pareille prétention ! Mais il ne doute pas de sa supériorité et, en fait, se montre souvent plus intelligent que nous. Intelligent au point de faire la guerre par peuples interposés, et en dehors de son territoire. De faire travailler les autres à sa place : des nations entières, naguère, au beau temps de la Compagnie des Indes et du *Colonial Office* ; et des multitudes de « coloured people » viennent toujours chercher du travail dans les filatures de Liverpool et de Manchester, dans les aciéries de Leeds et de Glasgow.

Le dévergondage

Aujourd'hui encore, le « panier de la ménagère » reste — malgré le Marché commun — mieux garni à Londres qu'à Paris et il coûte beaucoup moins cher : le beurre de Nouvelle-Zélande, le mouton d'Australie, l'orange d'Israël, l'avocat des Antilles, le thé de Ceylan..., et combien d'autres produits y sont accessibles aux bourses modestes.

Ce qui est vrai, c'est qu'un système fiscal exagérément égalitaire a pour effet, non seulement d'éponger les *grandes fortunes* (l'énorme fortune privée britannique, amassée depuis trois siècles, est en train de disparaître ; châteaux et objets d'art vont au National Trust), mais aussi de limiter le travail productif. A quoi bon faire des heures supplémentaires si le fisc vous en prend 42 % ? A quoi bon travailler dans les laboratoires, les universités, les studios de la mère patrie si l'*income tax* prélève la quasi-totalité de ce que vous gagnez au-delà de 500 livres par mois ? D'où le *brain-drain*, l'évasion fiscale (encore inconnue voici vingt ans), la fuite dans des paradis préservés (les Antilles, les îles anglo-normandes, Gibraltar...).

Moralement, enfin, Londres, c'est évident, mais l'Angleterre aussi, ont plus changé en quinze ans qu'ils ne l'avaient fait en un siècle. L'enveloppe victorienne a craqué. Chacun connaît, depuis la gloire internationale des Beatles, le « swinging London ». Mais on ne se déshabille pas seulement à Soho, on se déshabille au théâtre et sur les pelouses des parcs, on y fait l'amour sans que nul ne proteste (on protesterait si vous protestiez) et la jeunesse de tous les pays s'y donne rendez-vous.

Ce dévergondage mérite une explication. Londres, cessant d'être la capitale du monde, a pu devenir celle des arts et des plaisirs. « *Qu'est-ce que la France ? Un coq sur un fumier*, disait plaisamment Cocteau. *Otez le fumier, le coq meurt.* » Il n'y avait pas de « fumier » dans le Londres de 1910, pas même dans celui de 1930. Mais on s'y ennuyait ferme, et pas seulement le dimanche. Aujourd'hui, le fumier est là, avec la licence — une licence presque aussi générale, aussi absolue, que l'était le puritanisme antérieur. Les journaux spécialisés donnent le numéro de téléphone des call-girls. On trouve de la marijuana à deux pas de Piccadilly-*Circus*. On « s'amuse » à Londres parce que toutes les folies, maintenant, y ont cours, comme elles avaient cours dans le Montparnasse des *golden twenties*. *Le sort* de l'univers ne se décide plus au 10, Downing Street, mais Londres est devenue *la capitale des arts*, celle où l'on achète le dernier Gauguin, le dernier Cézanne, le dernier Alechinsky — et cela, grâce à la sottise du fisc français. Londres est-elle *la capitale des élégances ?* Je n'irai pas jusque-là, bien que Carnaby Street et King's Road aient lancé une mode, à vrai dire à la portée de la première venue. Les Anglais n'ont plus les moyens d'être vraiment élégants, voilà la triste vérité ! Les manches des smokings s'usent ; on mange encore dans une argenterie superbe, mais les nappes sont en papier, et il y a plus de sandwiches que de caviar. Les ducs louent leurs Rembrandt et leurs salles à manger pour continuer d'aller l'hiver à Cannes ou à New-York.

L'apparence, depuis l'arrivée des travaillistes, est celle d'une révolution. Mais s'agit-il bien d'une révolution ? En profondeur, le pays a-t-il tellement changé ? Les jeunes mariées ont cessé d'être vierges, c'est vrai. Mais n'en est-il pas de même ailleurs ? Elles ne pensent plus à l'Angleterre au moment décisif mais il leur arrive encore de faire des enfants. Le goût pour les beaux uniformes, le respect de la magistrature, des traditions, des défilés, de l'Eglise établie (alors que l'Anglais a si peu de sens métaphysique) et des apparitions en public de la Royal Family... rien de tout cela n'a bougé.

Le fisc tuera peut-être, demain, les plus célèbres Public-Schools du monde (ce qui, vraiment, serait dommage), mais on y voit toujours défiler des jeunes gens en uniforme et des jeunes filles, sagement vêtues de bleu. Au centre des villes, sur les places les plus fréquentées, on voit encore des squares bordés de grilles, dont les propriétaires ont seuls la clé et viennent y promener leur chien ou leur fiancée sans que nul y trouve à redire.

Le dimanche, il y a toujours du monde dans les églises (bien que les Anglais soient le peuple le moins religieux, le moins métaphysique de la Terre). Même dans des milieux modestes, on se marie en jaquette et haut-de-forme, la mariée en blanc, comme chez nous. La musique reste une religion. Je n'oublie pas les ballets de Covent Garden, le Festival Hall plein à ras bord pour écouter Boulez ou Messiaen, et l'adorable Glyndebourne, son train rempli de vieilles dames, de messieurs en smoking, l'œillet à la boutonnière, portant, dans un panier d'osier, les inévitables sandwiches.

La permissive society a réveillé un vieux fond d'anarchie latent, mais elle a aussi renoué avec le Gay London du dix-huitième siècle — celui du docteur Johnson et de Mr Pepys. Cependant, toutes sortes d'associations — clubs, trusts, propriétaires et vieilles dames — s'ingénient à légiférer au lieu et place de l'Etat défaillant. La liberté est débridée, mais elle prend fin où commence celle d'autrui. Vous pouvez vous baigner dans la fontaine de Trafalgar Square — non dans celle de Mr So and So. Vous pouvez visiter un appartement inconnu — mais à la condition de ne forcer aucune porte. (Ne prenez rien dans le réfrigérateur ! Surtout, ne touchez pas au chien !)

Je n'arrive pas à croire à la décadence anglaise. Je n'arrive pas à croire à la décadence d'un pays qui a si peu changé — en profondeur du moins — depuis la Grande Charte. *Un pays où l'on ne vous demande jamais vos papiers — où seul le* juge a le pouvoir de les requérir, dans des cas précis. Où la police — dépourvue d'armes — est l'une des plus sûr du monde. Où l'on ignore encore le chauffage central immoral et malsain : donc limité à une ou deux pièces (le reste de l'appartement est livré aux courants d'air) ; où les taxis ne ferment jamais leurs fenêtres ; où les chiens et les chats étrangers (donc suspects) font *six mois* de quarantaine. Je n'arrive pas à croire à la décadence d'un pays qui produit encore d'aussi belles chaussures, d'aussi belles voitures, d'excellents moteurs d'avion, qui exporte encore plus de la moitié de sa production industrielle, qui place encore dans ses banques la plupart des capitaux étrangers, qui installe encore tant de succursales, de commerce et d'usines hors de ses frontières.

Le Berrichon, mâtiné de Normand, que je suis, enfant d'un pays de bois et de vignes, ne se sent, pourtant, rien de commun avec un Anglais. Le pays dont je me sens proche, c'est l'Allemagne, que tous les miens ont combattue ou occupée : j'y retrouve des souvenirs de famille à Berlin et à Heidelberg, à Munich ou à Coblence. Mais l'humble Allemand reste un voisin redoutable ; je suis bien plus à l'aise avec l'orgueilleux Anglais : l'entente, cette fois, ne naît pas de la *proximité* mais de la *distance*.

J'ai éprouvé à Londres, — ville bien plus compliquée, plus exotique que Venise ou Moscou, — ce bonheur profond dont Valery Larbaud a si bien parlé. Perdu dans ses *Crescents* et ses *Terraces*, ses quartiers qui sont autant de provinces, ses places humides, fermées comme des retiros, j'ai goûté la lente et paisible douceur des temps anciens. Une chose aurait pu me rendre l'Anglais insupportable, ce complexe de supériorité que rien ne justifie, mais qui fait que l'éboueur (est-il encore britannique ?) de Soho ou le matelassier de Tottenham ne soit supérieur au baron prussien, à l'officier soviétique, au banquier de Chicago, comme au prince indien. Dieu merci, la divine Providence a décidé que rien n'appelait l'Anglais — contrairement à ce qu'il avait pu croire au dix-neuvième siècle — à régner sur l'univers. Il devient donc aisé de s'entendre avec lui. Il ne lui a manqué, jusqu'ici, qu'une bonne occupation étrangère pour faire la preuve de ses ressources et de son endurance. Mais si cette fâcheuse éventualité devait se réaliser, j'imagine qu'il tiendrait le coup.

L'Anglais a encore une supériorité sur nous : il sait attendre.

C'est ainsi qu'il a eu raison des Normands.

PIERRE DE BOISDEFFRE.

La conférence interparlementaire s'est achevée dans une atmosphère de malaise

De notre correspondant

Londres. — Les huit cent vingt-quatre délégués, représentant soixante pays membres de la conférence interparlementaire, se sont séparés vendredi 12 septembre à Londres, après une session d'une semaine, dans une atmosphère de malaise.

Les débats passionnés sur le Proche-Orient ont en effet ébranlé les bases d'une institution habituée, depuis sa fondation, en 1889, par le député français Frédéric Passy et le député anglais William Randal Cremer, à contribuer au rapprochement des points de vue de parlementaires venus de tous les horizons.

Les délégations des pays du tiers-monde se sont jointes, dans leur majorité, à celles des pays de l'Europe de l'Est pour faire triompher le point de vue du camp arabe. L'admission d'observateurs palestiniens aux travaux de la conférence avait été un premier échec pour les parlementaires israéliens et les délégations des pays occidentaux. Jusqu'à présent, seules les organisations internationales avaient la possibilité d'envoyer des observateurs. Quatre membres du Conseil national palestinien avaient été néanmoins invités à ce titre à Londres par la majorité du conseil interparlementaire lors de sa dernière réunion à Colombo en avril 1975. Désormais, les « entités » politiques bénéficiant du statut d'observateurs à l'ONU pourront être invitées à la conférence. Mais la candidature d'Amnesty International a été refusée.

Le porte-parole palestinien, M. Khaled Hassan, a eu l'occasion d'affirmer que son mouvement était prêt à atteindre ses buts par l'intermédiaire des institutions politiques, mais qu'il utiliserait la violence s'il était réduit au « *désespoir* ». La commission, à laquelle ont siégé pendant plusieurs heures, côte à côte, Syriens et Israéliens n'étant pas parvenue à élaborer un texte de compromis, la conférence s'est prononcée en faveur de la résolution déposée par le groupe arabe. L'accord intérimaire égypto-israélien n'y est évoqué que pour la forme. En revanche, la position d'Israël est vigoureusement attaquée.

Ces controverses ont laissé quelque peu dans l'ombre les rapports sur des sujets moins délicats qui ont fait l'objet d'un large consensus, en particulier la situation des parlementaires au Chili, le développement et la coopération économique internationale, les droits de la femme, la non-prolifération des armes nucléaires et la décolonisation.

(Intérim.)

Espagne

APRÈS LA CONDAMNATION A MORT DE TROIS MEMBRES DU FRAP

Les avocats vont faire appel devant le tribunal suprême de justice militaire

De notre correspondant

Madrid. — Trois peines de mort et deux condamnations à vingt-cinq et à trente ans de prison : tel est le lourd verdict prononcé vendredi 12 septembre par le conseil de guerre contre cinq militants du Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (FRAP). Le procureur militaire avait requis cinq condamnations à mort. Il était reproché aux inculpés d'être les auteurs d'un attentat qui, le 14 juillet dernier, à Madrid, avait causé la mort d'un policier, M. Lucio Rodriguez.

Les condamnés à mort sont MM. Manuel Antonio Blanco Chivite, journaliste trente ans, secrétaire du comité de Castille du FRAP ; Vladimir Fernandez Tobar, agriculteur, vingt-trois ans, jugé responsable du commando du FRAP qui organisa l'attentat, et José-Humberto Baena Alonso, étudiant, vingt-trois ans, tenu pour l'auteur de l'attentat. Les peines de prison ont été infligées à M. Pablo Mayoral Rueda, vingt-quatre ans, ouvrier métallurgiste spécialisé et étudiant en histoire, responsable du comité d'agitation et de propagande du FRAP à Madrid, et Fernando Sierra Marcos, dix-neuf ans, étudiant en philosophie, qui fut, selon l'accusation, le conducteur de la voiture utilisée par le commando.

Au cours de la dernière audience, vendredi, les accusés ont déclaré qu'ils étaient militants du parti communiste d'Espagne (marxiste-léniniste), ils ont répété qu'ils n'avaient rien à voir avec la mort du policier et que leurs aveux avaient été obtenus sous l'effet de la torture. L'un d'eux, M. Baena, a dit : « *Je peux encore montrer les traces de la torture sur mon corps. J'espère que ma condamnation à mort et celle de mes compagnons seront les dernières qu'un tribunal militaire ait à prononcer dans de telles conditions.* » Un autre, M. Fernandez Tobar, commençait à évoquer la torture. Soudain, il dit : « *Je ne parlerai plus parce que quelqu'un derrière moi me dit de me taire.* » Derrière chaque accusé se trouvaient deux policiers armés de mitraillettes.

Bien que le président du conseil de guerre ait encouragé l'accusé à poursuivre sa déclaration, celui-ci a gardé le silence. Enfin, M. Sierra a dit : « *Je suis innocent. Qu'on ne nous prenne pas pour des imbéciles. Ceci n'a pas été un jugement mais une farce.* »

Les avocats ont demandé président du conseil de guerre s'adresser aux autorités com tentes pour que les accusés so traités de façon plus huma qu'on leur enlève les menottes qu'on lève le secret dans leque sont détenus.

Les avocats ont annoncé qu allaient faire appel devant le bunal suprême de justice m taire.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS

Le verdict de Madrid suscite de nombreuses protestations

Les condamnations prononcées par le conseil de guerre de Madrid à l'encontre de cinq militants du FRAP ont déjà suscité de nombreuses protestations. Ainsi à Paris, une centaine de personnalités (écrivains, universitaires, artistes, syndicalistes, avocats, juristes, magistrats, ainsi que des hommes politiques espagnols en exil) ont signé un « *appel aux antifascistes de France* », dans lequel elles manifestent leur « *ferme condamnation de la terreur et des crimes du gouvernement de Franco contre les peuples d'Espagne* » et leur « *soutien inconditionnel à la lutte que mènent les masses espagnoles chaque jour avec plus de force pour leur liberté* ». Ce texte incite à dénoncer « *l'état d'exception, l'occupation militaire des villes et des campagnes, la torture systématique et les monstrueuses condamnations, l'assassinat d'antifascistes dans les commissariats et les rues, les monstrueuses farces que sont les procès des tribunaux militaires en Espagne* ».

Notre correspondant à Genève nous indique que des prêtres et des pasteurs ont participé, dans cette ville, à une occupation de la cathédrale Saint-Pierre aussitôt que le verdict a été connu. M. Christian Grobet, observateur au procès de Madrid, de la Fédération internationale des droit l'homme, a affirmé, à son re à Genève, qu'il ne lui avait jar été donné d'assister à une « *sinistre farce* ».

Le secrétaire général de Confédération internationale syndicats libres, M. Otto Ker a protesté contre la procé antidémocratique suivie par tribunal de Madrid et dem pour les cinq hommes la gar d'un procès équitable et la mutation des peines au nom respect des droits humains plus fondamentaux.

Enfin, M. Giuseppe Reale, puté démocrate-chrétien ita rapporteur de la commissio Conseil de l'Europe, qui étud situation des pays européens membres, a sévèrement cond le durcissement du régime gnol et les récentes conda tions à mort lors des procè Madrid et de Burgos.

● *A l'initiative du P.S.U. la Ligue communiste révolu naire*, dix-sept militants occupé, vendredi 12 septe pendant près d'une heure, la de l'observatoire de la basi de Fourvière, à Lyon. Ils déployé une banderole rouge clamant : « *Non à la répre en Espagne* » et scandé des gans hostiles au général Fr-

Grèce

Trois tortionnaires sont condamnés à de lourdes peines de prison

Le tribunal militaire permanent d'Athènes a condamné, vendredi 12 septembre, à vingt-trois ans de prison l'ancien colonel Hatzizisis, et à vingt ans, l'ancien colonel Theophiloyiannakos, chef de la section des interrogatoires de la police militaire sous la dictature militaire, ainsi que l'ancien commandant Anastassios Spanos, « bras droit » et porte-parole de l'ancien général Dimitrios Ioannidès.

Des peines de prison ont d'autre part été prononcées à l'encontre de seize officiers et soldats de la police militaire.

De notre correspondant

Athènes. — Après dix heures de délibérations, le tribunal militaire permanent d'Athènes a prononcé son verdict dans le premier de la série de procès engagés contre les tortionnaires. Trente officiers et soldats étaient accusés d'avoir torturé des détenus. Le tribunal a infligé des peines allant de six mois à vingt-trois ans de prison. Il a prononcé l'acquittement de quinze accusés. La condamnation du soldat Petrou à six ans de prison a surpris, car le procureur, M. Zouvelos, avait déclaré que ce procès aurait pu difficilement avoir lieu sans la « *coopération* » de cet ancien soldat de la police militaire.

Les révélations faites par les témoins et les victimes, les détails publiés par les journaux, qui consacrèrent des pages entières au procès, ont été accablants pour les accusés. Les Grecs apprirent avec indignation que des officiers avaient été spécialement formés pour mener les interrogatoires « *les plus poussés* », selon des méthodes qui se veulent « *scientifiques* ».

Le procès fut marqué par de nombreux et très vifs incidents. Inversant les rôles, plusieurs accusés se firent accusateurs et s'en prirent au président du tribunal, au procureur, aux témoins et surtout à leurs victimes. On assista à des séances orageuses et même à un pugilat entre un député qui fut victime des tortionnaires et un spectateur, ami de l'un des accusés. A deux reprises, les journalistes, mis en cause par les avocats, se retirèrent en signe de protestation. La défense ne cessa en effet de prétendre que les journaux entretenaient systématiquement un « *climat d'hostilité* » à l'égard des accusés. Un avocat leva un lièvre de taille, en affirmant que le comportement, sous la dictature, de deux grands propriétaires journaux athéniens, n'était pas au-dessus de tout soupçon.

Si ce procès ne s'est pas déroulé avec toute la sérénité souhaitable, les responsables en sont plusieurs accusés qui, par leur attitude, leurs cris et gesticulations, créèrent une ambiance particulièrement passionnée.

Dans son réquisitoire, le procureur a relevé que les principaux responsables moraux des tortures ne se trouvaient pas au banc des accusés. Il annonça qu'un nouveau procès serait engagé afin de punir les responsables des traitements infligés au commandant Moustaklis et qui firent de ce dernier une épave humaine. Il est possible qu'au cours du prochain procès de quinze policiers et de celui de seize gendarmes tortionnaires, les responsabilités soient recherchées à un plus haut niveau. Le général Ioannidis, déjà condamné à la détention à perpétuité dans le procès de Korydallos (*le Monde* du 25 août) et qui fut le chef redouté de la police militaire, pourrait bien être invité à rendre des comptes.

MARC MARCEAU.

Portugal

Proche du général Gonç

LE GÉNÉRAL CORVACH A PERDU SON COMMANDE

Lisbonne (*A.F.P., Reuter*). Le général Eurico Corvacho relevé, samedi 13 septemb ses fonctions de chef de la r militaire septentrionale du P gal, apprend-on de source taire. Il a été remplacé p général Pires Veloso, qui commissaire militaire des île Sao-Tomé et Principe ju leur accession à l'indépend en juillet dernier.

Le général Corvacho étai dernier partisan de l'ancien mier ministre Vasco Gonçalv détenir un poste de comma ment important dans l'armé terre. Depuis l'assemblée de cos, il y a une semaine, le gé Corvacho ne faisait plus p du Conseil de la révolution on s'attendait donc à son r placement. S'il était contesté une majorité des officiers Nord, il jouissait, en revan d'une grande popularité au des militaires révolutionnaire des organisations populaires base de Porto.

Norvège

Les élections municipales sont un test pour le gouvernement travailliste

De notre correspondant

Oslo. — Quelque deux millions sept cent mille Norvégiens élisent les dimanche 14 et lundi 15 septembre treize mille cinq cents conseillers municipaux et mille quatorze conseillers régionaux. Deux ans avant les élections législatives, les partis politiques attachent une importance certaine à ces consultations locales.

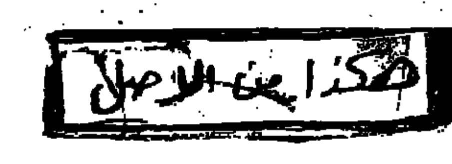
Pour M. Trygve Bratteli et son gouvernement minoritaire travailliste, il s'agit d'un test. Quant à l'opposition non socialiste, qui voudrait bien reprendre, en 1977, le pouvoir qu'elle exerça de 1965 à 1972, elle reproche aux travaillistes de vouloir modifier la structure démocratique du pays en rassemblant trop de pouvoirs dans les mains de l'Etat.

Il est vrai que le gouvernement actuel mène une politique de socialisation ou de nationalisation plus poussée que jamais. Ainsi, dans l'industrie du pétrole, la compagnie d'Etat, la Statoil, oblige les sociétés norvégiennes et étrangères à jouer un rôle de plus en plus marginal. L'Etat a d'ailleurs l'intention d'acheter les actions d'une société norvégie de distribution de pétrole et d' sence pour permettre à la Sta de devenir une compagnie pét lière complète, dont l'activité de la recherche et des forag la vente de l'essence au détail.

Le gouvernement a anno aussi, depuis un certain te déjà, qu'il avait l'intention « *déprivatiser* » les banque entend faire élire les con d'administration, selon des mo lités à trouver, par les institu publiques, afin que les aff des banques soient menées l'intérêt du pays plutôt que celui de leurs actionnaires. le gouvernement a décidé racheter plusieurs sociétés ind trielles actuellement en diffic

Certes, l'issue de la consulta municipale ne saurait avoir répercussions immédiates sur gouvernement. Mais le résult pourrait modifier l'équilibre q s'est instauré entre les différent fractions du parti travaillist depuis le congrès d'avril 197

FRANK BJERKHOLT.



AFRIQUE

Tchad

L'AFFAIRE CLAUSTRE

« Compte tenu des récents entretiens avec N'Djaména » Paris demande aux rebelles tchadiens de fixer modalités du versement des 10 millions de francs de la rançon

e ministère de la coopération nnoncé, vendredi soir, que le vernement français était prêt ayer une rançon de 10 millions francs pour obtenir la libé- on simultanée de Mme Claus- l'ethnologue française retenue otage depuis près de dix-sept s par les rebelles Toubous du sti.

ans une déclaration à l'A.F.P., ministère de la coopération que que M. René Journiac, seiller technique à l'Elysée, a du compte vendredi après- i à M. Giscard d'Estaing « *de mission qu'il venait d'effectuer 'Djaména auprès du chef de at et des plus hautes instances adiennes* ». M. Abelin, minis- de la coopération, assistait à tretien.

Le président de la République, ute cette déclaration, *a pris e des efforts poursuivis et oncés par le gouvernement adien dans le cadre de la tique de réconciliation natio- pour obtenir la libération prisonniers détenus par les elles.*

Compte tenu de l'action duite par le gouvernement adien et du résultat des ents entretiens avec les auto- s de ce pays, il est décidé que r répondre à la communi- ion transmise au gouverne- at au nom des ravisseurs de e Françoise Claustre, une me de 10 millions de francs nçais, correspondant aux enga- gements antérieurs, est mise à la disposition des rebelles en échange de la libération simultanée de Mme Claustre. »

En quittant l'Elysée, à l'issue du conseil des ministres de la soirée, M. Pierre Abelin s'est refusé à tout commentaire, se bornant à renvoyer au texte publié par ses services.

A N'Djaména, un appel a été adressé vendredi soir au « *chef de l'organisation dénommée Conseil de commandement des forces armées du nord du Tchad* » par le canal de Radio-France internationale, seule radio française captée au Tchad. Les autorités françaises se sont déclarées, selon l'agence France Presse, « *disposées à verser soit en un lieu à convenir, soit sur un compte en banque, une somme de 10 millions de francs français (500 millions de francs C.F.A.) en échange de la libération de Mme Claustre* ». Elles demandent à M. Hissene Habre de leur faire connaître sa réponse par radio ou par message acheminé à l'ambassade de France à N'Djaména.

Solennellement annoncée, la décision du président de la République de verser une rançon de 10 millions de francs semble surtout destinée à apaiser une opinion publique émue depuis la diffusion sur IT 1 d'une interview de Mme Claustre. Elle ne constitue pourtant pas un fait nouveau. Le gouvernement français a déjà proposé au chef rebelle le versement d'une telle somme. Aucun accord n'avait pu être enregistré sur cette base. Par contre, le 16 juillet dernier, M. Stéphane Hessel, chargé de mission au ministère de la coopération, avait annoncé au micro de France-Inter que M. Hissene Habre avait accepté de libérer Mme Claustre le 1er août contre le versement d'une rançon de 4 millions en francs et d'équipements « *non militaires* » d'une valeur de 6 millions. Toutes les dispositions avaient alors été prises pour acheminer ce matériel, a déclaré M. Abelin mercredi soir à la télévision. Au cours de la dernière semaine d'août, les autorités tchadiennes se plaignaient des « *ingérences* » de M. Hessel dans leurs affaires intérieures et demandaient à Paris de reprendre elles-mêmes les négociations. Le matériel promis ne lui ayant pas été livré, M. Hissene Habre ne relâchait pas Mme Claustre le 1er août. Il annonçait quelques jours plus tard qu'elle serait exécutée le 23 septembre si entre-temps la somme et le matériel demandés ne lui étaient pas remis.

Il est donc clair qu'en proposant le versement de 10 millions en francs, le gouvernement français ne répond pas aux demandes de M. Hissene Habre et qu'il est même en retrait sur ce qu'il avait accepté, par l'intermédiaire de M. Hessel deux mois plus tôt. Le chef des rebelles se contentera-t-il de l'offre qui lui est ainsi faite ? Il estimait avoir déjà fait une concession considérable en ne réclamant plus d'armes.

Le seul point sur lequel la situation ait semble-t-il évoluée, c'est l'attitude du gouvernement tchadien. Celui-ci ne s'oppose plus à une tractation directe entre Paris et les rebelles. Mais il semble qu'il ait réussi à faire admettre son point de vue concernant les livraisons de matériel même non militaire.

Le communiqué officiel ainsi diffusé laisse dans l'ombre une autre question. A aucun moment le sort de M. Claustre, le mari de l'ethnologue, lui-même prisonnier des Toubous depuis la fin du mois d'août, n'est évoqué. Il est vrai que les rebelles n'ont pas menacé de l'exécuter. Ne pas lier cependant son sort à celui de son épouse, comporte un risque, celui de voir les rebelles recommencer leur chantage sur sa personne après la libération de Mme Claustre.

Le communiqué officiel du ministère de la coopération met fin en tout cas à la négociation. Le crédit du chef de l'Etat lui-même est maintenant engagé. C'est une garantie pour M. Hissene Habre que les promesses faites seront respectées. Mais il sait aussi qu'il lui sera désormais très difficile d'obtenir plus. Le bon sens et l'efficacité politique — sans parler de l'humanité — lui commandent sans nul doute d'accepter la proposition qui lui est faite. — D. J.

CORRESPONDANCE

L'implantation du FROLINAT

la suite de la publication ns le Monde *du 12 septembre ne carte du Tchad donnant des lications sur l'implantation des uvements de guérilla dans ce ys, M. Jacques Guidée, d'Or- ns, nous écrit :*

'implantation du Front de ération nationale du Tchad ROLINAT) apparaît minime, profit de celles des groupes sidents de Hissene Habre et du néral » Barghlani, exagéré- nt gonflées.

e puis affirmer, d'après des oignages recueillis en août 5 à Tripoli, de la part de mem- s responsables du FROLINAT rentraient de l'intérieur, que : et le nord-est du pays sont trôlés par le FROLINAT. utre part, un voyage effectué août 1974 dans l'Ennedi, où nous ns invités par le FROLINAT, permis de me rendre compte la réalité du contrôle de cette on.

nfin, le pasteur Horala, pri- nier du FROLINAT, a été enlevé au Ouaddaï ; c'est donc que cette région est bien contrôlée par le FROLINAT, et non par la fantomatique « 1re armée du général Barghlani ».

[Il est extrêmement malaisé, dans des régions désertiques et difficiles d'accès, d'établir de façon rigoureuse les limites des zones contrôlées par les mouvements de guérilla. Les témoignages varient et les dirigeants rebelles ont intérêt soit à rester dans le vague à ce sujet, soit à revendiquer des territoires qu'ils ne contrôlent pas réellement. Selon les informations recueillies par MM. Baussy et Garros, cinéastes qui ont réalisé en février et mars 1975 un film sur les maquis du FROLINAT dans la région de l'Ennedi (« le Monde » du 7 juin), les forces de M. Abba Siddick se sont assurées pratiquement de toute la moitié orientale du pays. Les dissidents Toubous de M. Hissene Habre n'occuperaient que la zone traditionnellement contrôlée par leur groupe ethnique, c'est-à-dire le Tibesti, la plus grande partie du Borkou et une partie du Kanem.]

DIPLOMATIE

SESSION DE L'ONU SUR LE DÉVELOPPEMENT

pays du tiers-monde et les États développés espèrent parvenir à un compromis

De notre envoyé spécial

tions unies (New-York). — Il est u près certain désormais que la ème assemblée extraordinaire Nations unies sur le développe- et la coopération économique nationale s'achèvera lundi 15, -à-dire à la veille de l'ou- re de la 30e session annuelle iaire de l'Assemblée. Elle tiendra pur-là une dernière session plé- pour approuver ou rejeter le t de recommandation finale que rcera de mettre au point ce di la commission spéciale pré- par M. Pronk, ministre de la ération des Pays-Bas, sur la base accords auxquels espèrent par- les groupes de travail. Pourtant, misme résolu affiché par les Oc- taux en fin de semaine he avec l'attitude plus réservée pays du tiers-monde. Certes, ord semble à peu près fait sur juestions relatives aux transferts echnologie, à l'agriculture et à entation ainsi que sur la restruc- on des secteurs économiques et ux de l'ONU. Mais un raidisse- très net de la position des pays ole de développement était per- ble vendredi sur d'autres ques- , notamment sur le commerce national et le transfert de res- es pour le financement du dé- pement. Quelques pays du tiers- e estiment les proposition des développés insuffisantes.

fait, si les diplomates du tiers- e ont décidé d'abandonner le n idéologique et politico-moral equel ils s'opposaient de plus lus violemment aux pays déve- loppés pour s'aventurer sur le terrain concret des réalités économiques, c'est parce qu'ils ont été encouragés par l'attitude enfin plus compréhensive des pays riches.

Aussi bien, l'accrochage porte essentiellement sur une approche globale du problème des matières premières, sur l'indexation de leurs prix, la stabilité du système de calcul monétaire et toutes autres mesures de nature à procurer aux pays du tiers-monde les revenus stables qui leur permettront de se développer ou tout simplement de survivre.

Les pays en voie de développement veulent bien s'engager dans cette voie, mais à la condition que les pays industrialisés se montrent disposés à réunir ces instances et à leur offrir des compensations pour les pertes qu'ils pourraient subir. Ils exigent des garanties réelles de stabilité pour le revenu de leurs exportations du type de celles adoptées à Lomé cette année, au bénéfice de quarante-quatre pays d'Afrique et des Caraïbes. Par exemple, l'offre de M. Kissinger de constituer un « conseil de sécurité » pour l'aide au développement a déçu les pays du tiers-monde dès qu'ils ont appris que ce fonds serait alimenté par la vente du sixième de l'or détenu par le Fonds monétaire international. Ils avaient pensé que les ressources de ce fonds se renouvelleraient et s'ajouteraient au produit de la vente de l'or du F.M.I.

JEAN SCHWŒBEL.

Angola

LES CHEFS DE L'UNITA ET DU M.P.L.A. RENCONTRENT A LUSAKA PLUSIEURS DIRIGEANTS AFRICAINS

C'est essentiellement sur la situation en Angola et non, comme prévu, sur la Rhodésie que porteront les conversations de dirigeants africains qui se réunissent ce samedi 13 septembre à Lusaka. Le docteur Agostinho Neto, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), est en effet arrivé vendredi dans la capitale zambienne pour participer aux discussions. Il devait être rejoint samedi par M. Jonas Savimbi, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Les deux hommes ont accepté de se concerter avec les présidents Kaunda (Zambie), Samora Machel (Mozambique) et Nyerere (Tanzanie) et Sir Seretse Khama, du Botswana.

La participation à la rencontre de M. Mobutu, qui avait été primitivement annoncée à Lusaka, n'est pas certaine. Le chef de l'Etat zaïrois accueille samedi à Kinshasa le premier ministre de Belgique, M. Tindemans. M. Holden Roberto, dirigeant du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), soutenu par le Zaïre, serait également absent. En revanche, on annonçait vendredi à Lusaka la participation à la rencontre de M. Henri Lopez, premier ministre de la République du Congo.

La réunion de Lusaka intervient à un moment où le M.P.L.A., qui a repris l'offensive sur tous les fronts, contrôle la majeure partie du territoire. — (A.F.P., Reuter.)

PROCHE-ORIENT

Liban

DANS L'ATTENTE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

La tension persiste dans le nord du pays

La tension persiste dans le nord du Liban et en particulier à Tripoli, dans l'attente de la grève générale à laquelle les forces et les partis de gauche ont appelé pour le lundi 15 septembre afin de protester contre l'intervention de l'armée. Conformément à la décision du gouvernement, celle-ci prend progressivement position entre les villes de Tripoli et de Zghorta afin de séparer les combattants. Dans un communiqué publié vendredi 12 septembre, les évêques et les supérieurs des ordres religieux libanais de rite maronite ont approuvé l'intervention de l'armée et se sont prononcés « contre tout partage du Liban ».

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Tripoli est une ville fantôme. Traumatisés par la petite guerre qu'ils viennent de livrer à leurs voisins zghortiotes chrétiens, les Tripolitains musulmans ne se décident toujours pas à reprendre une vie normale. Il faut aller au marché et dans les quartiers populaires pour trouver quelque animation.

Tripoli est plongée dans un silence morne que troublent par intermittence des rafales de coups de feu et des explosions. Tous les regards se tournent alors instinctivement vers l'est : c'est de là que vient le péril, des plateaux qui surplombent la ville et où sont retranchés les miliciens de Zghorta.

Chassés du centre commercial, refoulés vers le quartier périphérique de Koubbeh, les Zghortiotes se vengent à leur façon. Ils ont fait sauter les deux canalisations d'eau potable qui alimentent la ville ainsi que des générateurs de courant électrique et une ligne à haute tension qui fait fonctionner la raffinerie de pétrole de l'ancienne Irak Petroleum Company. Il en résulte une pénurie d'essence qui paralyse les moyens de transport dans tout le pays et coupe pratiquement Tripoli de la capitale. Avec l'arrêt des poids lourds, la seconde ville du Liban manque de certains produits et articles de grande consommation. C'est la réplique des Zghortiotes pour les pertes qu'ils ont subies du fait du plasticage, de l'incendie et du pillage de leurs magasins.

Cette guerre de clans et de partis, qui se déroule sur un arrière-plan de rivalité ancestrale, révèle aux antagonistes combien ils ont besoin les uns des autres et combien leurs intérêts sont complémentaires. « *Il n'y a rien d'irréparable en politique*, nous déclare le docteur Abdel Magid El Rafii, député de Tripoli et leader de la section pro-irakienne du Baas libanais. *Il suffit que les autorités veuillent sincèrement arrêter le massacre, que les francs-tireurs zghortiotes, perchés sur les hauteurs de la ville, se retirent ou qu'ils cessent leurs tirs dont l'unique objet est d'entretenir ce climat de terreur. La violence ne peut que porter préjudice aux intérêts de la gauche et profiter aux forces féodales qui s'en servent pour exciter les passions confessionnelles et continuent ainsi à monopoliser le pouvoir.* »

Une autre personnalité de la ville, le jeune et bouillant Farouk Mokkadem, fondateur du « Mouvement du 24 octobre » (1), se considère aussi comme un « *nationaliste libanais à part entière* » mais pour lui le Liban « *doit être une patrie et non un casino ou un lieu de loisirs* ». « *J'ai eu raison de mettre en garde mes compatriotes contre leur embourgeoisement et leur insouciance* », nous dit-il au siège de son parti, entouré des hommes de sa milice « *qui sont arrivés jusqu'aux portes de Zghorta* ». Mais cette bataille, selon lui, va bien au-delà de la rivalité traditionnelle qui oppose Tripoli et sa banlieue chrétienne. « *C'est essentiellement une insurrection armée contre les vieux princes de la classe des privilégiés au Liban. Qu'elle ait pris une tournure confessionnelle, cela est possible mais le fond du problème n'en est pas moins politique, économique et social : nous ne nous battons pas contre Zghorta mais contre les « Tontons-Macoutes » du pouvoir. Notre combat déborde enfin les limites territoriales du Liban puisque nous sommes en lutte ouverte contre la politique tracée par le dear Henry à l'intention de M. Sadate.* »

M. Mukkadem a, lui aussi, une solution à proposer pour résoudre la crise, « *ou au moins pour en atténuer les méfaits* ». Il faut que « *M. Frangié, le chef de l'Etat, quitte le pouvoir, et tout de suite* ». *Cette démission, qui peut encore sauver le pays, devrait être suivie par l'élaboration d'un nouveau pacte national, politique et social, une nouvelle Constitution qui régirait les relations entre Libanais et doterait le Liban d'une structure administrative décentralisée* ». M. Mokkadem, qui reconnaît avoir eu une soixantaine de tués dans les combats depuis dimanche dernier, s'estime en mesure d'affirmer que les partis de droite ne sont pas représentatifs du pays réel. « *Les Kataeb* (Phalanges), *c'est Achrafieh*, dit-il, *un quartier de Beyrouth, et c'est aussi une partie du Liban du Nord. Mais il y a le reste, Baalbek, le Hermel, la Bekaa. Toutes ces régions sont aussi le Liban et représentent l'écrasante majorité de sa population.* »

ÉDOUARD SAAB.

(1) Le Mouvement de gauche libérale et laïque, dont les membres se recrutent dans le nord du pays, a été fondé en 1969, lors des grands affrontements entre les Palestiniens et l'armée libanaise.

A Venise

Les Neuf qualifient d'« encourageant » l'accord sur le dégagement dans le Sinaï

De notre envoyé spécial

Venise. — Un communiqué publié vendredi matin 12 septembre à Beyrouth par l'organisation palestinienne Saïka menaçait le gouvernement néerlandais de représailles s'il ne libérait pas « *immédiatement* » quatre terroristes arrêtés aux Pays-Bas. Ce texte a ruiné les efforts de plusieurs délégations, dont la délégation française, pour amener la Communauté européenne, à la veille de l'assemblée des Nations unies, à plus de compréhension pour la cause palestinienne (1).

Jeudi, les neuf ministres des affaires étrangères réunis à Venise avaient décidé de publier une nouvelle déclaration rappelant leur résolution sur le Proche-Orient du 6 novembre 1973 (vivement critiquée à l'époque par les Israéliens) et précisant ce qu'ils entendaient par « *les droits légitimes* » du peuple palestinien. Les experts étaient au travail quand la dépêche de l'A.F.P. fut transmise aux ministres. Ceux-ci n'en parlèrent pas en séance, mais, au déjeuner, M. Sauvagnargues dit à son collègue néerlandais, M. Van der Stoel, qu'il comprenait très bien qu'il ne puisse paraître céder à une menace et que, par conséquent, le projet de déclaration des Neuf n'avait plus d'objet.

La Saïka est une organisation palestinienne d'obédience syrienne. Certains observateurs se demandent si le communiqué de Beyrouth n'était pas tout simplement destiné à torpiller les efforts pour faire progresser une solution politique au Proche-Orient, si avantageuse qu'elle puisse être pour les Palestiniens.

Les Neuf se sont donc contentés d'adopter un texte qualifiant le dernier accord sur le désengagement dans le Sinaï d'« encourageant » en ajoutant qu'ils le considéraient « *comme une contribution importante en faveur de la détente et d'un règlement pacifique, juste et durable dans la région, qui doit être atteint par des négociations ultérieures* ». Ils ont aussi exprimé « *leur conviction que l'élan des négociations doit être maintenu afin que de nouveaux progrès substantiels puissent être réalisés dans la voie d'un règlement global de paix dans le cadre de la conférence de Genève* ». Dans un langage moins alambiqué, cela signifie que, aux yeux des Neuf, la politique des « *petits pas* », quels que soient ses résultats, ne peut à elle seule conduire la paix. Toujours à propos du Proche-Orient, les ministres ont exprimé leur satisfaction des « *progrès* » accomplis dans le dialogue euro-arabe et souligné son « *importance politique* ».

Les Neuf ont fait le classique tour d'horizon des problèmes d'actualité. Ils sont manifestement satisfaits de l'évolution de la situation au Portugal et ils espèrent que les efforts pour une plus grande démocratisation se préciseront, ce qui leur permettra d'aider le nouveau régime de Lisbonne. Ils attendent cependant, pour se prononcer, que le nouveau gouvernement portugais soit en place et qu'il ait défini sa politique. Ils interviendront à nouveau auprès d'Athènes et d'Ankara (surtout, semble-t-il, auprès d'Ankara) pour qu'« *une solution équitable* » soit trouvée à Chypre. Mais ils pensent que rien d'efficace ne peut être fait avant les élections sénatoriales d'octobre en Turquie. Les Neuf se tiendront informés des négociations bilatérales que les uns et les autres comptent ouvrir avec l'U.R.S.S. et les pays de l'Est, en application de l'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) afin d'en tirer le meilleur parti, particulièrement en ce qui concerne la liberté de circulation des personnes et des idées. Enfin, sur proposition de M. Van der Stoel, il a été convenu que chacun des Neuf interviendrait à Madrid de la manière qui lui paraît la plus appropriée en faveur des Basques.

MAURICE DELARUE.

(1) Dans un communiqué publié vendredi à Beyrouth, la Saïka a mis en demeure le gouvernement néerlandais de libérer les quatre hommes porteurs de passeports syriens arrêtés à Amsterdam (*le Monde* du 12 septembre). La Saïka précisait que les quatre hommes étaient chargés d'« *une mission politique légitime visant à faire pression sur le gouvernement des Pays-Bas afin qu'il mette fin aux facilités qu'il accorde à l'émigration juive* » (en Israël). Vendredi soir, le premier ministre néerlandais, M. Den Uyl, a déclaré au cours d'une conférence de presse que l'ambassade des Pays-Bas à Moscou ne joue qu'un rôle d'intermédiaire lors de la remise des visas de sortie aux juifs désirant quitter l'U.R.S.S., et que ces personnes ne passent pas par les Pays-Bas.

Les prolongements de l'accord israélo-égyptien

(Suite de la première page.)

● AU CAIRE, l'officieux *Al Ahram* a publié vendredi une interview de M. Jacques Chirac. Le premier ministre déclare : « *La France a été le premier pays de la région à se tenir aux côtés du droit dans le conflit du Proche-Orient, et c'est par la suite que les autres pays européens ont suivi notre attitude.* » M. Chirac rappelle la nécessité de prendre en considération les droits des Palestiniens et précise que les Israéliens devaient modifier leur point de vue à ce sujet : « *Cela n'est pas difficile; puisqu'il existe un peuple, il doit avoir une patrie.* » M. Chirac a ajouté toutefois que, lors de sa récente rencontre avec M. Igal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, « *nos idées à ce propos étaient très loin les unes des autres* ».

Selon le même quotidien, le président Sadate se rendrait en visite officielle aux Etats-Unis dans la dernière semaine d'octobre.

De son côté, M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, dans une interview publiée par le quotidien koweïtien *Al Kabas*, affirme que l'Egypte ne mettra fin à l'état de guerre que dans le cadre d'un règlement global incluant la Syrie. Dans ce cas, la fin de l'état de guerre signifierait « *l'établissement d'une paix entre les parties, la reconnaissance réciproque de leurs frontières internationales et la reconnaissance officielle de ces parties entre elles* ». M. Fahmi ajoute que les responsables palestiniens avaient été mis au courant de tous les détails de l'accord intérimaire israélo-égyptien.

Iran

UN COUP D'ARRÊT A L'INFLATION

De notre correspondant

Téhéran. — Selon le gouverneur adjoint de la Banque centrale d'Iran, le gouvernement de Téhéran a pu arrêter totalement l'inflation, qui avait dépassé 20 % entre juillet 1974 et juillet 1975. L'indice général du coût de la vie a même baissé de 2,2 % en août par rapport à juillet tandis que l'indice des prix de gros diminuait de 2,8 % en un mois. L'inflation, qui devait se situer autour de 22 % pour l'année persane en cours (mars 1975 - mars 1976), s'établirait dans ces conditions à moins de 5 %.

Ce résultat est dû à un certain nombre de mesures économiques (subvention de plus de 5 milliards de francs aux produits alimentaires et aux transports, taxes et droits à l'importation) ainsi qu'à une lutte draconienne contre les profiteurs. Trois des plus grands « barons » de l'industrie iranienne — MM. Elghanian (industrie plastique), Kashani (chaîne de supermarchés) et Vahab-Zadeh (automobiles), — et plus d'une centaine d'intermédiaires se trouvent aujourd'hui sous les verrous.

L'arrêt de l'inflation épargne au gouvernement de M. Hoveida une importante partie du mécontentement populaire. Le déversement brutal des revenus pétroliers, accentué par l'inflation importée, avait créé une situation explosive, dont on voyait difficilement l'issue. — D. A.

AMÉRIQUES

Chili

Un rapprochement s'est esquissé entre tous les adversaires du général Pinochet

En apparence, presque rien n'a changé dans le panorama politique chilien de ces douze derniers mois. L'omniprésence et la toute-puissance des militaires demeurent le fait essentiel. Plusieurs éléments importants sont pourtant à signaler. Le plus notable est l'évolution de la démocratie chrétienne. Il y a un an, ce parti adoptait une double attitude d'abstention : à l'égard de la junte, en raison des graves violations des droits de l'homme et de la politique totalitaire en matière d'enseignement, et vis-à-vis de l'ex-Unité populaire — dont les erreurs avaient fait, selon la D.C., le lit des putschistes du 11 septembre. Quelques personnalités prônaient une attitude d'opposition nette à l'égard du régime du général Pinochet. Leurs propos rencontraient peu d'écho.

Depuis, les démocrates-chrétiens ont, en majorité, basculé dans l'opposition. Ce sont désormais les partisans d'un soutien au régime militaire qui semblent isolés. Le tournant a été pris après qu'une enquête eut été menée auprès de nombreux cadres et militants démocrates-chrétiens (*le Monde* du 19 avril). La quasi-unanimité des personnes interrogées avaient souhaité que le P.D.C. adopte une attitute hostile à la junte.

En ce qui concerne les alliances à nouer, en revanche, les démocrates-chrétiens étaient divisés. Certains d'entre eux ne souhaitaient se lier qu'avec ceux des partis de l'ancienne Unité populaire dont l'idéologie n'est pas marxiste (c'est-à-dire le parti radical et la gauche chrétienne, à l'exclusion des communistes, des socialistes, du MAPU et du MAPU-OC (1). Le débat sur ce point reste ouvert.

Le retour de M. Frei

M. Eduardo Frei, ancien président de la République (1964-1970) et la personnalité la plus influente du parti, est lui-même sorti à plusieurs reprises de l'attitude d'abstention — faite de dignité blessée, de morosité boudeuse et de désintérêt amer — qu'il avait adoptée dès qu'il était clairement apparu que les militaires n'avaient pas organisé le coup d'Etat du 11 septembre 1973 pour lui confier le pouvoir. M. Frei a successivement critiqué la politique économique de la junte (dans la revue démocrate-chrétienne *Ercilla*) et son intolérance politique (dans le journal colombien *Tiempo*). Il a également demandé ces dernières semaines à la Cour suprême du Chili de mener une enquête sur la « disparition » suspecte de cent dix-neuf militants de gauche (*le Monde* du 11 août). Il a enfin ostensiblement boudé la célébration du deuxième anniversaire du 11 septembre 1973, où, pourtant, le chef de l'Etat a annoncé la création d'un Conseil d'Etat dont il serait membre de droit en tant qu'ancien président de la République.

En juillet dernier, des représentants de l'aile gauche du P.D.C. et des personnalités de l'ex-Unité populaire se sont rencontrés à Caracas. Les démocrates-chrétiens — en particulier MM. Leighton et Fuentealba — étaient venus « *à titre personnel* ». Mais ils ont déclaré qu'ils allaient « *informer leur parti* ». Seule l'aile droite du P.D.C. a manifesté son hostilité à cette rencontre, à l'issue de laquelle la politique de la junte a été condamnée. M. Eduardo Frei n'a pas désapprouvé la réunion.

A gauche, les communistes — qui n'avaient pas été invités pour ne pas fournir d'arme aux démocrates-chrétiens les plus conservateurs — ont encouragé la rencontre de Caracas. C'est donc bien un rapprochement qui s'est opéré entre le P.D.C. et l'ex-Unité populaire. Il permet d'assurer que des courants politiques qui représentaient naguère 80 % des Chiliens ont désormais clairement manifesté leur hostilité aux généraux de Santiago.

L'évolution de l'Eglise catholique a été parallèle. Les évêques avaient, en avril dernier, renoncé à élever une nouvelle mise en garde contre les violations répétées des droits de l'homme perpétrées au Chili. La hiérarchie avait reçu l'assurance que des améliorations seraient apportées dans ce domaine. De fait, un décret-loi publié le 8 mai dernier faisait obligation aux autorités d'informer dans les quarante-huit heures les familles des détenus et de remettre en liberté ou d'inculper dans les cinq jours toutes les personnes arrêtées. Ce texte étant resté lettre morte, l'Eglise a de nouveau durci son attitude.

Lors d'une messe célébrée le 5 août dernier à Santiago, Mgr Enrique Alvear, nouveau vicaire épiscopal de la capitale, a demandé que le cas des cent dix-neuf militants de gauche « disparus » soit éclairci. Un document publié le 9 septembre dernier par les évêques invite le gouvernement à mettre en œuvre une politique économique plus équitable et condamne toutes les formes de torture. Le Comité de coopération pour la paix, organisation œcuménique dans laquelle la hiérarchie catholique est très active, a, depuis une année, organisé des cantines populaires qui permettent à des milliers d'enfants de ne pas mourir de faim (2).

A gauche, où le putsch du 11 septembre avait apporté son lot de désunions, on enregistre aussi de très sérieux progrès vers l'unité. Une réunion des dirigeants, hors du Chili, de cinq des organisations de l'ex-Unité populaire, ainsi que du secrétaire général du MAPU-O.C., sorti du pays pour la circonstance, a eu lieu récemment à Berlin-Est. Elle a abouti à la signature, le 27 juillet dernier, d'une « *proposition de programme au peuple chilien* », dont la plupart des éléments pourraient être ratifiés par la démocratie chrétienne.

Deux faits ont aidé les six organisations à surmonter leurs divisions et à jeter les bases d'un nouvel accord, qui marque la renaissance de l'Unité populaire. Tout d'abord, le parti socialiste, qui était l'axe de la coalition, mais aussi le lieu géométrique de toutes ses contradictions, est parvenu, depuis son congrès de La Havane, au printemps dernier, à refaire son unité. L'intéteur d'une puissante personnalite, l'ancien ministre des affaires gration dans son comité direcétrangères libéré par la junte, M. Clodomiro Almeyda, a fortement contribué à la réussite de l'entreprise. En second lieu, les graves revers subis par le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) après la mort, le 5 octobre dernier, de son secrétaire général, Miguel Enriquez, ont ôté toute crédibilité à l'hypothèse de constitution d'un « *pôle alternatif d'extrême gauche* », qui avait pu séduire l'aile gauche du P.S., le MAPU et quelques éléments de la Gauche chrétienne. L'alliance entre socialistes et communistes est ainsi redevenue l'axe obligé de l'Unité populaire.

Il existe, d'autre part, un Front de solidarité qui regroupe, hors du Chili, outre l'Unité populaire, le MIR, des démocrates-chrétiens de gauche, des militaires constitutionnalistes, des membres de l'Eglise catholique, etc. Cet organisme, dont le siège est à Rome, s'efforce de jeter les bases d'un programme commun à tous les antifascistes chiliens.

La gauche, quant à elle, a renoncé à la plupart de ses exclusives antérieures. En particulier, elle est désormais prête à discuter avec quelque personnalité de la démocratie chrétienne que ce soit — y compris donc avec M. Eduardo Frei dont les communistes ne voulaient entendre parler à aucun prix il y a un an, l'accusant d'être moralement responsable du coup militaire.

Sur le plan syndical, la dernière année a été marquée par une recrudescence de la combativité ouvrière. La dégradation du niveau de vie — le pouvoir d'achat a baissé de plus de 50 % depuis le 11 septembre 1973 — et l'aggravation de la situation de l'emploi — 17 % au moins de la population active est en chômage — ne peuvent, il est vrai, que stimuler les revendications. Des grèves couronnées de succès ont eu lieu, notamment dans le textile, la banque et chez les employés et ouvriers des ports. En décembre dernier, la Confédération unique des travailleurs (CUT), reconstituée dans la clandestinité, a publié une « *plate-forme de lutte* », comportant des revendications salariales, sociales et démocratiques. Ce texte a également été signé par des syndicalistes démocrates chrétiens.

Plusieurs syndicats ont récemment remis aux autorités, à défaut de pétitions, interdites, des « *études socio-économiques sur la situation des travailleurs* » de leurs secteurs. La répression a été particulièrement sévère dans ces milieux. D'importants dirigeants ont été arrêtés, en particulier MM. Francisco Gomez, Umberto Vergara, Luis Villena (démocrate chrétien), Hector Cuevas et Exequiel Ponce — qui était également le secrétaire général clandestin du parti socialiste.

Un bloc qui s'effrite

Une autre évolution extrêmement significative doit enfin être signalée. La junte n'offre plus, comme il y a quelques mois, l'apparence d'un bloc monolithique. Le 22 août dernier, le général d'aviation Leigh — l'un des quatre commandants en chef de la conjuration du 11 septembre 1973, qui participe à ce titre à l'élaboration de toutes les décisions importantes — a déclaré que l'actuelle politique économique cause d' « *intenses souffrances aux classes les plus déshéritées du pays* ». Il s'est de surcroît refusé à faire rendre à leurs propriétaires des terrains où des squatters avaient édifié des bidonvilles. « *Il se peut que le président ait une opinion différente. Mais ne me demandez pas de signer un texte expulsant ces gens de leurs maisons.* » Quelques jours auparavant, le général Pinochet avait vanté le caractère « *essentiellement humain* » de l'action de son gouvernement.

Le chef de l'aviation estime désormais que des efforts devraient être faits en faveur des classes les plus défavorisées — ce à quoi s'oppose le libéralisme exacerbé des conseillers du général Pinochet. Le général Leigh souhaite également une politique plus favorable aux petits et moyens entrepreneurs et commerçants — alors que la plupart des mesures économiques prises depuis le coup d'Etat l'ont été au bénéfice des grandes entreprises appuyées par des capitaux étrangers. Il a enfin, dans une interview récente au *Times*, assuré que l'heure d'une certaine libéralisation a sonné au Chili. Le chef de l'aviation a sans aucun doute conscience de l'extraordinaire faiblesse de la base civile du régime. Il souhaiterait visiblement la renforcer en prenant des mesures sociales en faveur des classes modestes et en accordant des satisfactions à la petite bourgeoisie nationale.

Les éléments d'un conflit majeur existent ainsi au sein de la junte chilienne. Est-ce à dire qu'une relève se prépare à Santiago ? Les préoccupations du général Leigh en faveur des classes sociales les plus défavorisées et des couches moyennes de la population ne sont pas incompatibles avec l'idéologie fasciste dont il a, jusqu'à présent, été le plus distingué représentant au sein de la junte. La conversion du général Leigh à la thèse de la nécessaire libéralisation du régime est, d'autre part, bien trop récente pour que l'on ne songe pas à une manœuvre, de sa part, contre le général Pinochet. Ainsi, même si des changements devaient se produire à la tête de l'Etat, l'heure du retour de la démocratie au Chili n'en aurait pas pour autant sonné.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Mouvement d'action populaire unifié et Mouvement d'action populaire unifié ouvriers et paysans.

(2) Les Amitiés franco-chiliennes. B.P. 136-75263, Paris Cedex 06. C.C.P. 34-705-77 G. La Source.

Surinam

L'OPPOSITION EMPÊCHE LE PARLEMENT DE SE RÉUNIR

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Moins de trois mois avant l'accession à l'indépendance du Surinam (Guyane néerlandaise), prévue pour le 25 novembre, le gouvernement de M. Henk Arron a perdu la majorité au Parlement de Paramaribo. Trois membres de la coalition gouvernementale l'ont quittée avec éclat et M. Arron ne peut plus maintenant compter que sur dix-neuf des trente-neuf voix du Parlement. L'opposition, principalement hindoue, et appuyée par deux des trois transfuges, boycotte toutes les séances du Parlement, qui ne peut plus se réunir, faute de quorum. Le troisième des parlementaires qui ont quitté la coalition, M. Lee Fong, est toujours en vacances à l'étranger.

L'opposition constate qu'il n'y a pas encore de projet de Constitution pour le Surinam indépendant. Les hindous, dont le leader est M. Lachmon, craignent de ne pas avoir assez de garanties et ne veulent pas arriver à l'indépendance sans connaître le genre de lois organiques qui régiront le pays. M. Arron et son gouvernement, composé en majorité de créoles noirs, récusent toutes les objections de l'opposition et assurent que ce sont des motifs politiques à court terme qui inspirent M. Lachmon. Bien que le gouverneur, M. Ferrier, ait dit et répété que « *le Surinam sera indépendant le 25 novembre* », on se demande comment le gouvernement peut débloquer la situation à Paramaribo sans recourir à de nouvelles élections.

M. Den Uyl, le premier ministre néerlandais, garde le silence sur les problèmes de Paramaribo, après maints essais de réconciliation entre les deux leaders politiques. Bien qu'un coup d'Etat à la sud-américaine ne soit pas à craindre, le conflit entre hindous et créoles et l'incapacité de M. Arron à surmonter ces difficultés font craindre pour l'avenir du futur Etat.

Beaucoup de Surinamiens continuent d'ailleurs à exprimer leur manque d'enthousiasme pour l'indépendance en prenant un aller simple pour la métropole néerlandaise : ils comptent s'y installer définitivement.

MARTIN VAN TRAA.

ASIE

Vietnam du Sud

SAIGON S'OPPOSE TOUJOURS AU RAPATRIEMENT DU CORPS DE MICHEL LAURENT

Photographe de l'agence Gamma, Michel Laurent a été tué le 28 avril au nord de Saigon. Son corps n'a cependant pas encore été rapatrié en France.

Plusieurs démarches ont été faites par les autorités françaises auprès du G.R.P. M. Sauvagnargues a, par trois fois, abordé la question avec des représentants sud-vietnamiens qui ont « *pris note* ». Le Quai d'Orsay a remis une note en juin à ces mêmes diplomates. A Saigon, l'affaire a été discutée entre les représentants français et les dirigeants locaux. Dans un premier temps, ceux-ci ont répondu que le corps de Michel Laurent devait rester à la morgue de l'hôpital Graal ; ils ont ensuite déclaré que le transport, soit en direction de Vientiane (dans un avion vietnamien), soit en direction de Paris (à bord d'un appareil d'Air France évacuant des Français) était impossible. Le 28 août enfin, les autorités de Saigon ont exigé l'inhumation. Air France avait offert d'affréter un avion spécial et Paris aurait de toute façon assuré les frais de transport.

POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRE

Le gouvernement entend exécuter le p dans les plus brefs délais

A l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu vendredi soir 12 septembre à l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué suivant :

« Le conseil a procédé à l'examen des conditions d'application du programme de développement économique adopté le 4 septembre dernier par le conseil des ministres et dont les dispositions de caractère législatif, qui viennent d'être votées par



(Dessin de .

le Parlement, ainsi que divers décrets d'application, seront publiés au « Journal officiel » des 13 et 14 septembre.

» Pour exécuter ce plan dans les plus brefs délais et lui donner le maximum d'efficacité, le conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

» Les personnes âgées recevront la prime de 700 F avant le 15 octobre ;

» Les familles recevront la prime de 250 F par enfant entre le 28 septembre et le 17 octobre ;

» L'administration, qui dispose désormais des crédits nécessaires, accélérera le règlement des factures avant la fin de l'année ;

» Les communes, les groupements de communes et les villes nouvelles percevront avant le 15 octobre les ressources du nouveau Fonds d'équipement des collectivités locales (1 milliard de francs) et pourront bénéficier de prêts d'un montant équivalent de la Caisse des dépôts et consignations ;

» Des négociations sont en cours ou sur le point de s'ouvrir avec diverses professions et entreprises industrielles afin de mettre au point, dans le cadre de l'enveloppe supplésant les engagements réciproques de l'administration et des in pour la réalisation d'investi productifs ou d'opérations de curation.

» La plupart de ces proje engagés avant la fin de l'

» Le programme de 500 de francs, destiné à la ré des bâtiments administrat défini le 15 octobre et sa ré sera aussitôt engagée.

» Il a été demandé aux trations de faire preuve, p mentaire de 3 milliards d du F.D.E.S., les conventior plication du programme, d grande diligence. A cet certain nombre d'assoupl des procédures administr financières ont été décid plafonds prévus pour l'a de la procédure simplifiée vaux sur mémoire et des a factures sont majorés ; les visa des contrôleurs fina des comptables du Trésor duits ; les procédures de tion seront allégées.

» Ainsi, les crédits publics à financer le programme d'équipement seront, pour l jeure partie, engagés avan de l'année.

» Pour permettre un contr cace de la réalisation du pro de développement économi dispositif comptable permett suivre les opérations a été place.

» Un nouveau conseil de tres se tiendra (autour du vembre) afin de vérifier l exécution des mesures pré programme de soutien. Ce sera préparé par un examen ministère par ministère, du et des conditions d'utilisat crédits ouverts. »

M. CHIRAC AUX PRÉFETS DE RÉGIO

« Nous avons décidé une mobilisat de l'administration »

M. Jacques Chirac a donné aux vingt-deux préfets de région réunis à l'hôtel Matignon des instructions très précises afin que soient engagés le plus rapidement possible les crédits de l'Etat prévus dans le plan de soutien.

En cas de difficultés pratiques, les préfets de région et de département pourront téléphoner directement aux ministres et au premier ministre lui-même pour débloquer des situations. « *Notre ambition*, a déclaré M. Chirac, *et notre effort permanent vont consister à simplifier toutes les procédures administratives et financières afin que les principaux chantiers de travaux publics et les investissements industriels, ainsi que les versements sociaux aux familles et aux personnes âgées soient effectifs dans les semaines à venir et aux plus tard avant la fin de l'année.*

« *Nous avons décidé une mobilisation de l'administratio trale et de l'administration de l'ensemble du pays pour en œuvre rapidement et e dans les meilleurs délais l sures arrêtées. Nous avo en place un dispositif de c de cette exécution, qui ser suivi chaque semaine. Un mensuel des réalisations difficultés sera fait et n rendrons compte publiquem*

» *A propos de l'emplo attendons des mesures d par le gouvernement un effet : tout d'abord l'arrê dégradation de l'emploi, e nous apercevrons que cel très rapidement atteint ; une amélioration de la si de l'emploi et la reprise d bauche. Il y a, il ne faut faire d'illusions, beaucoup treprises qui ont des ca excédentaires par rapport tivité économique. La rep traduira donc d'abord pa meilleure utilisation des actuels et la disparition d mage avant de provoquer prise de l'embauche. L' demeure, sur le plan soc préoccupation essentielle d vernement, comme les risq l'inflation demeurent sa pr pation essentielle sur le pla nomique.* »

En réponse à une qu M. Jacques Chirac a dé « *Il n'y aura pas d'augmenta d'impôts nouveaux pour co ser les dépenses des m arrêtées par le gouvernem n'y aura pas de récupératio cale de celles-ci. Le budget d a été préparé pour être en libre. Nous ne le remettrons en cause. Si des éléments rieurs ou intérieurs, boulev la situation, intervenaient, envisagerions de nouvelles sures. Mais nous n'avons pa tention de faire des impôts veaux. Il va de soi que, c cela se passe pour tous les bu certains ajustements, notam en matière de droits ind seront réalisés, mais il n'y pas d'augmentation des i directs dans le budget 1976* »

D'autre part, dans une view accordée à Antenne 2, M rac a indiqué que le gouv ment entrevoyait depuis un et demi des indices montran la situation économique p connaître un début d'amélior

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● M. ABDOUL MANNAN, parlementaire et ancien responsable de l'ancienne Ligue Awami, a été condamné à dix ans de travaux forcés vendredi 12 septembre pour détournement de fonds. Il est le premier parlementaire à être condamné pour corruption par le nouveau régime. — *(A.P.)*

Équateur

● UN IMPORTANT DIRIGEANT POPULISTE EQUATORIEN A ETE ARRETE le 12 septembre à Quito, « *pour offense au régime militaire* ». Il s'agit de M. Asaad Bucaran, ancien candidat à la présidence de la République. Il avait sévèrement critiqué le gouvernement militaire. — *(A.F.P.)*

États-Unis

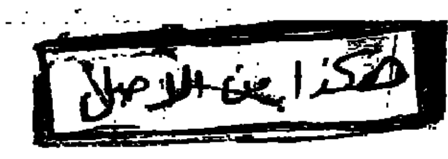
● LES ETATS-UNIS insisteront pour que tout traité qui mettrait fin aux essais nucléaires, y compris les essais souterrains, prévoit une inspection sur place de toute explosion, a déclaré vendredi un porte-parole de la délégation des Etats-Unis aux Nations unies, répondant à la proposition présentée le 11 septembre par M. Gromyko (*le Monde* du 13 septembre). Le porte-parole américain a fait valoir aussi que le projet soviétique d'exclure du traité les explosions nucléaires souterraines à buts pacifiques ne tient pas compte du fait qu'il est difficile de juger quand ces explosions peuvent servir à des objectifs militaires. — *(A.F.P.)*

● UN HOMME ARME D'UN REVOLVER a été repéré par un policier à proximité de l'auditorium de Saint-Louis (Missouri), le 13 septembre, quelques instants avant que le président Gerald Ford y prenne la parole. L'homme a été pris en chasse, mais les recherches ont été vaines. Cet incident intervient une semaine après l'attentat manqué de Sacramento contre le président des Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● UN ATTENTAT A LA BOMBE a légèrement endommagé l'oléoduc de la compagnie British Petroleum qui relie, sur plus de 200 kilomètres, le gisement pétrolier de Forties, en mer du Nord, à la raffinerie de Grangemouth, en Ecosse.

Une organisation nationaliste écossaise, The Tartan Army, a revendiqué l'attentat. — *(A.P., A.F.P.)*



POLITIQUE

LA FIN DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

…s crédits ouverts par la loi ne pourront pas être modifiés par décret

…e mardi 9 septembre, la session extraor… Parlement s'est achevée vendredi par … (à main levée à l'Assemblée, par …contre 89 au Sénat) du projet de loi de …ectificative pour 1975, traduction finan… …plan de soutien de l'économie.

…ment peu modifié quant à ses implica…ncières, le texte gouvernemental n'en …a été quelque peu élagué par un Parle… …entendait peut être démontrer au pre…stre qu'il est toujours présomptueux … ainsi que M. Chirac l'a fait lundi …ne « le programme de développement …e serait approuvé tel quel par le …».

…, le projet du gouvernement ne l'était …redi après-midi, amputé de son arti…fiant le décret de répartition de la re…adiotélévision. Le Parlement a estimé que cette question complexe n'avait pas de rapport direct avec le plan de soutien et en a donc renvoyé la discussion à la session d'automne.

Mais le Parlement a surtout supprimé une partie de l'article 13, qui autorisait le gouvernement à modifier par décret, jusqu'au 31 décembre 1975, la répartition, entre les ministères, des crédits d'équipement ouverts par la présente loi, après consultation préalable des commissions des finances du Parlement.

M. Fourcade avait expliqué mercredi, à l'Assemblée nationale, que le gouvernement entendait ainsi réunir *tous les atouts* pour que le plan fût mis en œuvre rapidement. La commission des finances et son rapporteur général s'étaient laissé séduire par cet argument et avaient fait taire leurs scrupules juridiques, estimant que le contrôle parlementaire n'était pas compromis par « *cette dérogation très limitée à la fois dans le temps et par son objet* ».

Opinion que l'opposition, voyant déjà se profiler à l'horizon « *le spectre des décrets-lois et des délégations de pouvoirs* », refuse de partager en dénonçant vivement, dès mercredi, « *cette atteinte aux prérogatives essentielles du Parlement* ». « Si l'Assemblée ne nous suit pas, avait alors précisé M. Savary (P.S.), nous envisagerons de saisir le Conseil constitutionnel. » A la majorité de 294 voix contre 188, l'Assemblée devait cependant maintenir la disposition contestée.

Le Sénat, lui, *devait au contraire « faire prévaloir le droit constitutionnel sur l'efficacité »* et supprimer l'article. Vendredi, la commission mixte paritaire, puis l'Assemblée, se ralliaient à cette position. M. Fourcade s'inclinait. Il est vrai, et le ministre l'a rappelé, que le chef de l'État avait convoqué le soir même un conseil des ministres exceptionnel pour mettre au point le calendrier d'exécution des dispositions adoptées. Encore fallait-il qu'elles le fussent, ce qu'aurait empêché la saisine du Conseil constitutionnel par une *opposition* bien décidée à mettre sa menace à exécution.

Le gouvernement préféra donc faire machine arrière. M. Fourcade découvrant tardivement que, le Parlement étant en session ordinaire et budgétaire jusqu'au 20 décembre, il pourrait parfaitement lui demander toutes les modifications nécessaires.

Ce faisant, il plaçait sa majorité dans une position peu confortable, celle de se déjuger par rapport à son précédent vote. M. Ducoloné (P.C.) se plut à le relever. Quant à M. Boulloche (P.S.), il regretta qu'en la circonstance le Sénat ait donné une leçon à l'Assemblée. La défense de l'institution parlementaire, voilà en effet un sujet privilégié sur lequel une « majorité d'idées » devrait pouvoir se dégager dans les deux Assemblées.

PATRICK FRANCÈS.

…12 septembre, à l'Assemblée nationale … le projet de loi de …ectificative pour 1975 …te proposé par la com…ixte paritaire (députés …rs) qui s'était réunie …atinée au Palais-Bour…

…ON (U.D.R.), rappor… commission, informe … des modifications …u projet par le Sénat …e les décisions de la …te dernière a notam…lé de proposer la sup…e l'article 15 (que le … rétabli), estimant que …ion du décret répartis…evance radio-télévision … l'occasion de recevoir une information complète sur les conditions dans lesquelles s'effectue cette répartition.

M. JEAN-PIERRE FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, annonce que le gouvernement accepte le *texte* de la C.M.P. Il précise cependant que le dépôt, avant le 1er décembre *1975*, du projet de loi fixant les *conditions* de répartition et d'affectation des ressources du fonds d'équipement des collectivités locales, n'implique pas une dotation supplémentaire pour ce fonds au titre de l'année 1976.

Dans la discussion générale, M. BOULLOCHE (P.S., Doubs), souligne l'importance de la suppression du premier paragraphe de l'article 13, qui autorisait le gouvernement à modifier par décret, jusqu'au 31 décembre 1975, la répartition entre les ministères, des crédits ouverts par cette loi. Il évoque à cette occasion « *la dégradation constante et grave des droits du Parlement* » et estime que les députés doivent en prendre conscience. Il se félicite donc de la leçon que le Sénat vient de donner à l'Assemblée.

M. BECAM (app. U.D.R., Finistère) s'inquiète des conséquences éventuelles de la lenteur de l'administration et s'interroge sur l'application des règles communautaires en matière de vin et de viande. M. GINOUX (réf., Hauts-de-Seine) annonce que son groupe votera le projet et se félicite du dépôt d'un projet de loi sur la modification de l'assiette des cotisations à la Sécurité sociale avant le 1er janvier 1976.

M. FOURCADE rappelle son souci de mettre rapidement en œuvre le plan de soutien de l'économie et précise que, dans l'hypothèse où des crédits ne seraient pas utilisés par certaines administrations, le gouvernement utilisera la procédure budgétaire normale pour opérer une répartition différente de ces crédits.

M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine) s'inquiète de la façon dont le fonds d'équipement des collectivités locales sera réalimenté en 1976. Il affirme que les crédits prévus seront insuffisants, et que les collectivités locales seront, par conséquent, obligées d'augmenter une nouvelle fois les impôts locaux. Il demande également au gouvernement de réactualiser les subventions destinées aux constructions scolaires.

M. DUCOLONÉ (P.C., Hauts-de-Seine) annonce que son groupe votera contre le projet en discussion, puis il souligne « *le revirement de la majorité, dont certains membres semblent, aujourd'hui, se réjouir de la suppression d'une disposition* (le premier paragraphe de l'article 13), *dont ils avaient pourtant approuvé le principe en première lecture* ». Et il conclut : « *Cela prouve que vous êtes prêts à accepter tout ce que le gouvernement vous demande. Il est dommage qu'il faille un combat de l'opposition pour que les droits du Parlement soient respectés.* »

Ces propos suscitent mouvements et exclamations sur les bancs de la majorité. M. FOURCADE, pour sa part, relève que « *le système parlementaire français fonctionne suivant la règle démocratique* ».

Mis aux voix, l'ensemble du projet, dans le texte de la commission mixte paritaire, est finalement adopté à main levée, l'opposition votant contre.

La séance est alors suspendue, pour permettre aux sénateurs d'examiner le texte mis au point par la C.M.P.

Au Sénat

M. Fourcade : un esprit de large concertation

La séance s'est ouverte à 16 h. 10, au Sénat, par l'intervention de M. COUDE DU FORESTO (Un. cent., Deux-Sèvres), *rapporteur* de la commission mixte paritaire, qui invite ses collègues à adopter conformes les dispositions mises au point avec les députés.

M. JEAN-PIERRE FOURCADE, qui se félicite de « *l'esprit de large concertation* » dans lequel s'est déroulée cette session, indique que le gouvernement s'efforcera de respecter le délai imparti par le texte de la C.M.P., prévoyant le dépôt avant le 1er décembre du projet de loi fixant les conditions de répartition et d'affectation du fonds d'équipement des collectivités locales, pour autant, ajoute-t-il, que l'examen de la réforme foncière aura été achevé en temps voulu.

M. FOSSET (Un. cent., Hauts-de-Seine) regrette que les départements *ne* bénéficient pas dès maintenant des dotations de ce fonds d'équipement et s'inquiète des réserves émises par M. Fourcade, parce que, estime-t-il, la non-réalisation de la réforme foncière ne doit pas retarder le dépôt du projet de loi organisant ce fonds d'équipement.

M. CAROUS (U.D.R., Nord) souligne que la création de ce fonds répond au désir de voir compenser le paiement de la T.V.A. par les communes. Il souhaite que le gouvernement confirme que le plan de compensation sera réalisé dans les cinq ans à venir et que le système de répartition sera déterminé indépendamment de la réforme foncière.

M. FOURCADE déclare alors qu'il a toujours respecté les engagements pris et relève que, compte tenu des nationalisations d'établissements scolaires, l'État a, en quinze mois, transféré 15 milliards de francs de recettes aux collectivités locales : « *Il faut remonter très loin pour retrouver un effort comparable.* »

Les différents articles du projet *sont* appelés avant que *M.* DESCOURS-DESACRES (ind., Calvados), dans son explication de vote, ne remarque que « *le Sénat découvre, parallèlement au soutien de l'économie, un plan de soutien aux collectivités locales* », qui, lui, ne sera pas conjoncturel.

Les sénateurs adoptent le texte par 178 voix contre 86 sur 278 votants, et 264 suffrages exprimés.

Le décret de clôture de la session extraordinaire est lu à 16 h. 50 au Sénat, puis quelques minutes plus tard à l'Assemblée nationale.

LE P.C.F. ET « L'OBSTRUCTION SYSTÉMATIQUE »

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale « *s'élève vivement contre les informations tendancieuses d'une partie de la presse écrite, parlée et télévisée, tendant à présenter son importante contribution au débat sur le collectif budgétaire comme une manœuvre d'obstruction systématique* ». Le groupe estime « *qu'en se faisant l'écho des préoccupations et des revendications des différentes catégories sociales, les députés communistes ont rempli leur mandat d'élus de la nation, conformément aux dispositions de la Constitution et du règlement de l'Assemblée, qui est et doit demeurer par excellence le lieu d'expression et du dialogue de la représentation nationale avec le gouvernement* ».

…UE L'ON DIT …QUE L'ON ÉCRIT

… mercredi, au Palais-… le discours de …ois Mitterrand, nous … l'entendre citer, ne …me fois, le programme …e gouvernement de la …omme il y avait doute, …ons fait état de cette …ation (*le Monde* du …bre) qu'après avoir …surances auprès de la …source qui fût, pen… : l'orateur lui-même.

…*drieu* ayant accusé le … M. Mitterrand d'avoir … de M. Fourcade « *en* …*ans son intervention* …*érer au programme* … *nous avions reproché* …r en chef de *l'Huma*… « *mal écouté* » le pre…aire du P.S. Nous lui …osé une phrase du …*iciel* dans laquelle …nd parlait de son … élaboré « *dans la* … *objectifs du pro*…*mun de la gauche* ». …sûrs de notre affaire.

…s tort, et M. Andrieu …our lui lorsqu'il écrit …*anité* du 13 sep…

… *pas entendu cette* …*e. Pour la raison* …*lle ne figurait pas* …*cours.*

…*tion de cette floral*…*use es. simple.*

…*sage courant qu'un* …*désire, puisse rec*…*nal officiel un oubli* …*r de son interven*…*une de l'Assemblée.*

…*nent quelqu'un d'au*…*avait été frappé par* … *référence au pro*…*mun. D'où la recti*… *confirme le bien*… *critique, au demeu*…*urée.* »

… entendu la bande …cours de M. Mitter…… pouvons que don…otre confrère de sa … puisque nous avons …n erreur. — R. B.

… *Bonnet*, député de … radical de gauche, … une question orale …dressée au premier … « *le monde agricole* … *oublié du plan de* … *l'économie* ». Il …uvernement de pré… rentrée « *un plan* …*destiné au monde* …

…*u politique de* …*ociale et libérale* …rdiens) a publié, …eptembre, une dé… laquelle il estime …*aques personnelles* …*tuellement par, les* … *parti communiste* …*ichel Poniatowski* …*esprit de lâcheté et* … *rarement atteint* …*litique française* ». … du G.S.I. ajou… …*mmunistes français* …*ur langage préféré,* … *la guerre froide.* …*t indécent au mo*…*larité doit se déve*… *tous les Français* …*re pays des diffi*… *ques et accélérer* …*dispensables* ».

L'U.D.R. ET ANTENNE 2 (Suite)

M. Robert-André Vivien, député (U.D.R.) du Val-de-Marne, a évoqué une nouvelle fois, vendredi 12 septembre, à l'Assemblée nationale, les conditions dans lesquelles le journal d'Antenne 2 avait rendu compte du débat de mercredi après-midi (*le Monde* du 12 septembre).

M. Vivien, qui est également membre du conseil d'administration d'Antenne 2, a déclaré : « *Il apparaît qu'il n'y a pas eu a priori de parti pris politique. Le journaliste chargé de l'équilibre de ce journal a considéré que le fait important était la différence entre la façon dont M. Marchais et M. Mitterrand avaient respectivement apprécié ou critiqué les mesures proposées. Il a estimé que la majorité s'était exprimée la veille par la bouche du gouvernement et sans doute que, par exemple, M. de Poulpiquet s'était fait le porte-parole de la majorité en expliquant qu'il ne voterait pas le plan* (sourires) *et que M. Debré avait apporté un soutien au gouvernement. Vous voyez qu'il s'agit d'une appréciation purement journalistique ! Si la presse écrite n'avait donné, à l'exception de* l'Humanité *comme d'habitude, un compte rendu exact de la séance, nous aurions pu penser que, nous, parlementaires, avions mal apprécié la* portée de notre débat. »

Après avoir exprimé les regrets de M. Jullian, président de la société Antenne 2, M. Vivien a souhaité que « *cet incident rappelle aux unités d'information, que ce soit TF 1 ou Antenne 2, que l'information des téléspectateurs doit être impartiale et diversifiée* ».

LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER RÉUNISSENT LEURS INSTANCES A PARIS

Quelque trois cents délégués représentant plus d'un million de ressortissants français vivant à l'étranger participent, à Paris, les 14 et 15 septembre, à l'assemblée générale de l'Union des Français de l'étranger, qui accueillera M. Jacques Chirac, au cours d'un déjeuner, lundi 15 septembre.

L'assemblée, qui sera présidée par M. Louis Joxe, ancien ministre, député U.D.R. du Rhône, doit notamment examiner les problèmes de la scolarisation des enfants, de la Sécurité sociale, du service militaire national, de la fiscalité et de l'information à destination de l'étranger, ainsi que le droit de vote.

D'autre part, la vingt-neuvième session du Conseil supérieur des Français à l'étranger — organisme distinct au plan juridique de l'Union des Français de l'étranger — se tiendra également à Paris du 16 au 20 septembre, sous la présidence de droit de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères. Trois questions principales sont inscrites à son ordre du jour : la place des Français de l'étranger dans l'expansion économique de la France, l'étude de la protection juridique et sociale des Français à l'étranger, et l'enseignement des jeunes.

● *Le secrétariat d'État aux départements et territoires d'outre-mer* a annoncé que les gendarmes et fonctionnaires français stationnés dans l'île d'Anjouan, aux Comores, avaient quitté l'île le lundi 8 septembre. L'avion qui a assuré leur transport vers Moroni a pris également à son bord « *ceux des ressortissants français qui en ont exprimé le souhait* ».

La mise en valeur de la Guyane

FUIR A CAYENNE

Après l'annonce par M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux territoires et départements d'outre-mer, d'un plan global de mise en valeur de la Guyane (« le Monde » du 5 août 1975), comportant notamment une tentative de peuplement par des Français métropolitains, de nombreuses personnes ont fait connaître au ministère leur volonté d'émigrer. Au 27 de la rue Oudinot, le bureau 255, chargé de centraliser les demandes, a reçu, à ce jour, cinq mille visites et plus de quinze mille lettres, tant de personnes désirant créer des entreprises que de salariés.

Ces candidatures seront ensuite sélectionnées en fonction des priorités fixées par le ministère : on retiendra surtout les investisseurs et les spécialistes qualifiés.

Qui sont-ils ces postulants ? Il suffit de se rendre au ministère pour constater que, de tous âges, de toutes conditions, ils ne représentent pas un groupe social particulier. Mais une constatation s'impose rapidement : si, pour certains, le départ en Guyane correspond à des projets précis, pour beaucoup il est, avant tout, une fuite devant les problèmes qui les assaillent en métropole.

« *Jean-Claude Prigent, ex-garagiste à Plouarzel, Finistère.* » Le ton est décidé, la poignée de main franche.

Rougeaud et carré d'épaules, ce Breton de trente-six ans, qui promène une bedaine légère de bon vivant, est aujourd'hui l'un des milliers de postulants à l'émigration en Guyane. L'un de ceux dont la candidature a une chance sérieuse d'être retenue par le secrétariat d'État aux départements et territoires d'outre-mer. Il est prêt, en effet, à apporter 700 000 francs pour la mise en route d'une exploitation forestière. Depuis une semaine, il a vendu tout ce qu'il possédait en Bretagne : garage, maison, bateau de pêche, tout. Goût de l'aventure et des voyages, désir d'évasion, esprit pionnier ? Placide, Jean-Claude Prigent écarte, d'un haussement d'épaules, les fausses justifications : « *J'y vais pour faire de l'argent.* » Ce n'est pas que son garage ne rapportait plus, mais les bénéfices n'étaient plus suffisants à son goût. « *S'il faut que le patron travaille pour gagner la paie de ses ouvriers, il y a quelque chose qui ne va plus, non ?* » interroge-t-il en agitant des mains épaisses, aux doigts courts, les ongles encore tachés de cambouis.

En Guyane, il se donne dix ans pour quintupler son capital. Il n'est pourtant pas homme à se laisser prendre au mirage de l'argent facile. Il sait que ce sera dur. Mais, tout simplement, il sait aussi ce qu'il vaut. Parce qu'il a de l'expérience. « *A vingt ans, j'ai quitté le garage de mon père pour partir en Côte-d'Ivoire. Je suis arrivé à 10 heures du matin, avec 5 francs en poche. A midi, j'étais mécanicien dans une exploitation forestière. Deux ans plus tard, j'étais chef de chantier, seul dans la brousse avec trois cents Noirs. On était payé au mois et on exportait 1 500 mètres cubes de bois. J'ai demandé à être payé à la tâche : quelque temps après, on exportait 4 000 mètres cubes.* » C'est dit sans forfanterie, avec la tranquille assurance de celui qui a suivi, point par point, le chemin qu'il s'était tracé. La Guyane — mais si ce n'est pas la Guyane, ce sera le Gabon — en sera la dernière étape. « *Parce que, à quarante-cinq ans, j'arrête de travailler. J'achète un voilier et je pars autour du monde.* » Sa femme et ses enfants n'ont pas dit un mot, visiblement sûrs de lui, qui affirme, péremptoire : « *Quand on veut, on peut.* »

Est-ce à l'intention de son voisin, un quinquagénaire chauve, petit et trapu, le regard perdu dans son verre de bière ? Ils se sont rencontrés en déposant leur candidature. Depuis, le petit homme s'accroche et ne quitte plus M. Prigent d'une semelle. Il ne sort de son mutisme que pour répéter, sentencieux : « *J'ai jugé monsieur. Il est de la race de ceux qui réussissent et je travaillerais volontiers pour lui.* »

L'ex-garagiste, avec une froide lucidité, a laissé tomber : « *J'en ai trop vu dans son cas en Côte-d'Ivoire. Celui-là, s'il arrive un jour en Guyane, s'y enlisera. Et il y mourra.* » L'intéressé n'a pas réagi. Le nez dans un autre demi, il imagine, sans doute, des lendemains qui chantent.

Il n'est pas le seul. Car, au bureau 255 du 27 de la rue Oudinot, une pièce nue que deux affiches aux couleurs passées tentent en vain d'égayer, défilent en foule ceux qui, loin d'avoir des projets précis, savent seulement ce dont ils ne veulent plus. Frustrés, angoissés ou amers, ils tentent d'échapper à leur « *mal de vivre* » en émigrant. Beaucoup de jeunes parmi eux. Comme Alain et Patrick, deux frères de vingt-trois et vingt-deux ans, pour qui « *il n'est pas possible que, là-bas, ça aille plus mal qu'ici* ». Ils en ont « *marre* ». De quoi ? De tout, de rien : des gens crispés, « *avides de fric* », de la difficulté à trouver un emploi qui leur plaise, des centrales nucléaires, du béton, de l'air qu'ils respirent. « *Les gens ne sont pas assez honnêtes,* constate Patrick *pour reconnaître qu'ils sont malheureux. Ça ne se fait pas. Si on ne peut pas changer le système, alors, il n'y a plus qu'une solution : partir. Pour moi, Cayenne, la Guyane, c'est la fuite.* » Qu'y fera-t-il ? Il ne sait pas. Il apprendra à travailler le bois, à faire de la culture... De toute façon, il connaît un collègue qui a travaillé à Cayenne. Il paraît que là-bas toutes les entreprises manquent de personnel. « *Évidemment, ajoute-t-il, puisque les Guyanais n'ont pas besoin de travailler. Ils ont tout sous la main et se satisfont de peu.* »

Un jeune couple est venu s'inscrire main dans la main. Aux expressions près, c'est le même langage : « *Ici, on étouffe, on crève. Là-bas, ce sera différent : la nature, un pays pauvre, loin de la France. On recommence à zéro.* »

Tous, pourtant, n'ont aucune chance de partir. Alain est opérateur sur ordinateur ; Patrick vend des vêtements sur les marchés ; la femme est secrétaire et son mari « *fait des petits boulots* ». Alors que le ministère recherche, avant tout, des investisseurs ou des spécialistes qualifiés pour la forêt, l'agriculture, les travaux publics.

Un peu lasse, la jeune attachée qui recueille les candidatures explique : « *On le leur signale, mais ils s'inscrivent tout de même. Ils n'écoutent que ce qu'ils veulent bien entendre. Pour s'accrocher à leur rêve.* »

Entre-temps, le bureau 255 s'est empli d'une nouvelle fournée d'arrivants. Elle se détourne et commence, pour la cinquième ou sixième fois de la journée : « *La Guyane est un département d'outre-mer situé au nord-est de l'Amérique du Sud. Le climat...* »

BERTRAND AUDUSSE.

LA SITUATION EN CORSE

LA LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LES MANIFESTATIONS D'AJACCIO

« Je vous demande de tenir compte de la sensibilité particulière de l'âme corse », *écrit M. Giscard d'Estaing à M. Chirac*

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé à M. Jacques Chirac, vendredi 12 septembre, une lettre contenant plusieurs instructions sur les solutions à apporter à la Corse. Le président de la République écrit :

« Le gouvernement a adopté un certain nombre de mesures, et a procédé à certaines nominations, pour assurer la sécurité et le retour à des conditions de vie normale dans les départements de la Corse, après les événements qui y ont entraîné la mort injuste de trois personnes, dont le deuil n'est pas éteint. Il convient maintenant d'apporter des solutions complètes à des problèmes dont se préoccupent, à juste titre, nos compatriotes corses, et dont le gouvernement avait entrepris de les résoudre, sans que les mesures d'aplication aient été toutes mises en place.

» Il faut d'abord assurer entièrement, dans les transports maritimes avec la Corse, le principe de la continuité territoriale, qu'il s'agisse des tarifs, de l'accessibilité et de la continuité des services. Je vous demande d'examiner la possibilité de faire participer la S.N.C.F. à l'organisation de ce service public, qu'elle assume à la satisfaction des usagers sur le territoire continental.

» Il faut ensuite procéder à une enquête sur la situation viticole de la Corse, dans ses aspects fonciers, de production et de commercialisation, afin qu'une large partie des agriculteurs corses puisse participer à cette production, et que les circuits de commercialisation soient placés à l'abri de gestions spéculatives. Cette enquête, confiée à un haut fonctionnaire, connaissant les problèmes agricoles de l'île, et menée en liaison avec le préfet de la région de la Corse, devrait aboutir à ses conclusions et à ses propositions avant le 31 décembre 1975.

» Il convient également que les ressources du Fonds d'expansion économique de la Corse, pour lesquelles une ancienne tradition avait prévu un statut spécial, puissent être effectivement gérées par les instances régionales elles-mêmes.

» La concertation nécessaire doit être conduite avec les élus. La région de Corse est désormais constituée de deux départements, dotés de conseils généraux élus, d'un Conseil régional et d'un Comité économique et social. Ces instances, si elles sont pleinement utilisées, fournissent le cadre légal et les moyens d'une association démocratique de la population aux décisions qui la concernent.

La sincérité des scrutins

» Le gouvernement a mis en chantier un projet de loi, applicable à l'ensemble du territoire français, et portant modification du code électoral. Je vous demande de veiller à ce que figurent dans ce projet des dispositions de nature à garantir plus complètement la sincérité des scrutins.

» Enfin, dans le choix et dans la présentation de ces mesures, je vous demande de tenir compte de la sensibilité particulière de l'âme corse. Sans doute, dans ce temps ardemment matérialiste, une telle évocation peut paraître secondaire. Je suis persuadé, au contraire, que bien des difficultés et bien des incompréhensions proviennent des blessures que notre temps inflige à cette âme fière et éprise de justice, qu'il s'agisse d'un tourisme qui parfois la heurte, de spéculations économiques qui utilisent les moyens de son sol, ou d'une centralisation administrative qui n'a pas toujours suffisamment tenu compte du fait de l'insularité.

» En sens inverse, la solidarité nationale doit s'exercer activement en faveur de la Corse. Cette solidarité est évidemment nécessaire à son développement et à son progrès comme elle l'est aux chances d'avenir des jeunes Corses, mais elle doit respecter ses préférences et son mode de vie. Il y a longtemps que l'âme corse s'est mêlée à l'âme française, pour le meilleur et pour le pire. C'est le moment de savoir vivre ensemble, dans l'unité et dans le respect de la personnalité de chacun. »

LA S.N.C.F. SUR LA MER ?

M. Giscard d'Estaing, dans sa lettre à M. Chirac, suggère de faire participer la S.N.C.F. à l'organisation du *service public des transports* entre le continent et l'île de Beauté. Cette participation pourrait prendre la forme d'une meilleure coordination des horaires entre les trains et les bateaux, et surtout d'une unification tarifaire : un voyageur pourrait ainsi acheter un billet pour la Corse dans n'importe quelle gare « continentale ». Elle pourrait se *concrétiser également*, à *plus long* terme, par la gestion directe de bateaux par la S.N.C.F., à l'image des liaisons qu'exploite la compagnie nationale entre la France et la Grande-Bretagne.

L'idée n'est pas nouvelle. Le conseil général et la chambre de commerce d'Ajaccio avaient déjà réclamé (« le Monde » du 18 décembre 1973) la mise en service de deux navires transbordeurs, dont l'exploitation serait confiée à la S.N.C.F. L'utilisation de wagons, d'une rive à l'autre, permettrait ainsi d'appliquer une tarification kilométrique (et non une taxation à la tonne, souvent arbitraire), afin d'assurer de la sorte une véritable « continuité territoriale ». Le projet nécessiterait toutefois de mettre fin au monopole actuel (pour les passagers seulement) de la Compagnie générale Transméditerranéenne, filiale de la Compagnie générale matirime, dont les responsables corses ont souvent dénoncé les défaillances techniques et la mauvaise utilisation des subventions de l'État.

UN SERVICE RÉGIONAL DE L'ÉQUIPEMENT

Le *Journal officiel* du 13 septembre publie un arrêté portant création, à compter du 1er octobre, d'un service régional de l'équipement pour la région Corse.

Cette décision illustre la volonté du gouvernement de faire de la Corse une région à part entière, dotée de ses structures administratives propres.

● *Un autonomiste meurt dans le maquis.* — Le Comité anti-répression de la Corse a annoncé, vendredi 12 septembre, qu'un militant autonomiste, Jean-Bernard Acquaviva, trente ans, réfugié « au maquis », était décédé récemment. Selon le Comité anti-répression, M. Acquaviva, qui s'était réfugié dans la région du Fiumorbo à la suite des événements d'Aléria, est décédé de mort naturelle. M. Acquaviva était malade et, du fait de son soins nécessités par son état. Ses obsèques auront lieu ce samedi à Ghisonaccia.

● *Attentat au foyer des anciens de la Légion étrangère à Paris.* — Un attentat à l'explosif a provoqué vendredi 12 septembre quelques dégâts au foyer des anciens de la Légion étrangère, 12, rue Mouzaïa à Paris (19e). Des vitres de l'église Saint-François-d'Assises, située 5, rue Mouzaïa, et d'un certain nombre d'appartements voisins du foyer ont été brisées. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par un Front de solidarité Corse, Occitanie, Bretagne.

Avant le rassemblement de dimanche à Ajaccio

« EN CAS DE DÉSORDRES LES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE SERONT APPLIQUÉES AVEC RIGUEUR » déclare M. Riolacci

(De notre envoyé spécial.)

Ajaccio. — M. Jean-Etienne Riolacci, préfet de la région Corse, a, au cours d'une conférence de presse réunie le vendredi 12 septembre, à Ajaccio, « *mis en garde tous les citoyens de l'île contre le danger de rassemblements incontrôlés, propres à déboucher sur des affrontements dans la rue* ». « *En l'état actuel des esprits, il y a là une prise de risque délibérée, la provocation n'étant pas exclue* », a ajouté M. Riolacci.

Le comité anti-répression de la Corse, qui regroupe les mouvements socio-professionnels, plusieurs partis politiques et les organisations autonomistes de l'île, a appelé à une « *marche sur Ajaccio* » pour le dimanche 14 septembre. « *L'ultimatum qu'il a lancé pour demander la liberté des patriotes emprisonnés, le retrait des forces d'occupation, y compris la légion étrangère, et l'abandon de toutes les poursuites, a expiré, sans que le pouvoir ne donne une réponse sur aucune des exigences formulées* », a déclaré le comité.

Les cortèges se formeront dans les villages et convergeront sur Ajaccio, dimanche à 15 heures. Le préfet de la Corse a précisé que la « marche », le dimanche, n'était pas interdite, mais que, « *si les manifestations annoncées devaient dégénérer en désordres, les lois de la République seraient appliquées avec rigueur* ». M. Riolacci a également annoncé que « *le désengagement du dispositif des forces de l'ordre* » se poursuivait, et que, « *à la fin de la semaine, les deux tiers des renforts amenés dans l'île auront rejoint le continent* ». Le préfet de région a également affirmé qu'il n'y avait pas de « *répression globale et massive en Corse* », le nombre de personnes « *éventuellement appelées à être entendues par la police judiciaire* » dans le cadre des actions en cours étant de l'ordre de la vingtaine. « *Il est toujours un temps où le romantisme doit déboucher sur la sérénité* », a conclu M. Riolacci.

D. D.

UN PRÉFET BILINGUE

Dans une interview diffusée par Radio-Corse, le vendredi 12 septembre, M. Jean Riolacci, s'exprimant successivement en langue corse et en français, a déclaré : « *Parmi tous ceux qui contestent aujourd'hui, il y a des personnes représentatives d'une volonté de défendre les intérêts de la Corse, mais également des fous.* »

« *Il faut*, a-t-il dit, *que la Corse se rende compte que la folie n'est pas de mise dans une situation aussi importante. La situation actuelle a eu des conséquences assez grandes dans l'industrie du tourisme. Actuellement, les Corses font peur et se font peur à eux-mêmes. Tout cela ne doit pas porter atteinte au droit national.* »

L'oreille tendue...

(Suite de la première page.)

La réalisation de la continuité territoriale est la revendication la plus ancienne. En 1964, le conseil général demandait déjà la mise en place du service public maritime et l'alignement total des tarifs — y compris la dégressivité qui est fonction de la longueur du trajet maritime aussi bien que terrestre — sur ceux de la S.N.C.F. Cette prise de position avait été maintes fois réaffirmée par la suite, mais les commissions interministérielles d'études ou d'enquêtes n'avaient pu *aboutir à des conclusions satisfaisantes*, en l'absence d'une doctrine de l'État dans ce domaine.

Les Corses demandaient seulement qu'il n'en coûtât pas plus cher pour voyager et transporter des biens entre la Corse et n'importe quel point du continent qu'il n'en coûte entre deux points de l'Hexagone. Le 10 juillet dernier, le conseil régional, unanime, avait inscrit cette revendication dans la charte de développement, allant même jusqu'à refuser la répartition de l'aide sélective (12 millions en 1964, au moins le double en 1976) aux transports, accordée par le gouvernement.

C'était la première fois qu'une assemblée d'élus refusait des crédits. Mais le fait, apparemment, était passé inaperçu à Paris. Aujourd'hui, M. Giscard d'Estaing prescrit au gouvernement d'examiner « *la possibilité de faire participer la S.N.C.F. à l'organisation du service public* ». Cet aspect du problème peut — et doit, dit-on dans l'île — apporter une véritable révolution dans l'organisation du service.

La situation viticole, tant dans ses aspects fonciers que de production et de commercialisation, fera l'objet d'une enquête confiée à un haut *fonctionnaire, dont les* propositions devront être connues avant la fin de l'année. Là encore, comment ne pas constater et déplorer que l'on ait laissé pourrir cette situation, au point qu'une *affaire* d'escroquerie ait pu devenir un problème politique ? Et comment de pas voir dans cette partie de la lettre du *président* une *critique de l'action gouvernementale*, sinon une justification de la revendication insulaire, qui, hélas ! devait avoir un aboutissement tragique ?

Un fonds d'expansion économique de la Corse sera « *effectivement géré par les instances régionales* ». Autre revendication ancienne, qui n'avait jamais été prise au sérieux au ministère des finances ; sous le prétexte d'orthodoxie budgétaire, on avait fait de ce compte spécial du Trésor un instrument supplémentaire du centralisme, à une époque où l'on ne parle que de décentralisation et de déconcentration.

Ce fonds, alimenté par le produit de taxes indirectes perçues en Corse (tabac et vignette-auto) a été créé par la loi de finances pour 1968, dont le projet initial prévoyait qu'il serait géré par le conseil régional. La réaction défavorable des trois députés U.D.R. corses d'alors avait conduit le gouvernement à en faire une sorte de contre-budget *de cette assemblée*, considérée comme atteinte d'une tare originelle : la gauche y était majoritaire.

A l'Assemblée nationale, les interventions et amendements de M. Jean Zuccarelli s'étaient constamment heurtés, par la suite, à l'opposition du gouvernement. Et l'avis du comité économique et social régional, le 22 février 1975, qui avait demandé unanime-

LE PLAN DE JUILLET

27 millions de francs pour dix mesures d'urgence

C'est le 11 juillet que le gouvernement a entériné une série de mesures destinées à améliorer l'équipement de la Corse. Ce programme comprend dix opérations prioritaires d'équipements et deux mesures particulières concernant la création d'universités à Corte et la mise en application du principe de la continuité territoriale entre le continent et l'île.

Les mesures d'urgence en faveur de l'île peuvent se classer en quatre rubriques :

● L'UNIVERSITE DE CORTE. — Sa localisation résulte d'un choix des assemblées régionales. On attend que le secrétariat d'État aux universités précise, dans les prochaines semaines, le programme pédagogique et l'échéancier de réalisation. Outre les crédits *d'études*, une somme de 2 millions de francs a été dégagée en juillet pour accélérer les travaux d'amélioration de la route N 200 reliant Corte à la mer au niveau d'Aleria.

● L'AMENAGEMENT RURAL. — Deux objectifs sont poursuivis. Il s'agit de mettre un terme à la « désertification » progressive du centre montagneux de l'île. Cela passe notamment par la création d'exploitations agricoles viables, c'est-à-dire d'une surface minimum de 12 hectares avec 40 hectares de pacages.

Pour les infrastructures, c'est sur l'équipement hydraulique, dans le Sud-Est notamment, que l'accent est mis dans le programme prioritaire du gouvernement. Enfin, l'aéroport de Bastia sera modernisé.

● EQUIPEMENTS URBAINS. — La réalisation du boulevard du front de mer à Ajaccio présente un caractère d'extrême urgence, ainsi que le déplacement de la gare de Bastia qui bloque notamment l'évacuation du trafic portuaire.

● PRIMES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL. — Le gouvernement a décidé d'augmenter de 5 points le taux de la prime accordée pour la localisation des activités nouvelles dans la région. Ainsi, la prime pourra atteindre le taux maximum de 30 % dans certains cas. Ce taux *majoré demeure applicable jusqu'au* 31 décembre 1975.

Au total, les interventions spéciales et prioritaires de l'État, qui ont été approuvées en juillet et qui proviennent pour la quasi-totalité du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT), portent sur 27 millions de francs. Ces sommes ont pu être notifiées aux ordonnateurs de dépenses publiques au cours de l'été et leur « injection » dans le circuit économique insulaire aura pu être, sinon immédiate, du moins très rapides puisqu'elles étaient déjà inscrites au budget de 1975.

Des crédits inutilisés

Malgré la spécificité, l'altérité, de la Corse, aucune mesure autre que celles qui pourraient atténuer les effets de l'isolement géographique et de l'insularité, ne peut être prise sans que soit déclenchée une évolution du système institué par la loi du 5 juillet 1972. Or ce système paraît bloqué alors que les conseils régionaux et les comités économiques et sociaux régionaux achèvent leur seconde année de mandat.

Lors des débats parlementaires qui ont précédé le vote de cette loi, MM. Chaban-Delmas et Frey avaient insisté sur le caractère souple et évolutif des nouvelles institutions. De fait, certaines dispositions du texte ouvrent la voie à une régionalisation plus sérieuse. Elles avaient, du reste, rallié à cette réforme bon nombre de régionalistes jusqu'alors réticents. Mais le décret d'application de la plus importante de ces dispositions — les articles 4-III et 19, qui prévoient des transferts d'attributions et de ressources — n'a pas encore vu le jour.

Ainsi, la timide régionalisation élaborée il y a trois ans est mise en échec. Certes, toute institution nouvelle, même quand sa création satisfait une nécessité évidente, rencontre des difficultés organiques. Cela tient au fait que les hommes qui sont appelés à lui donner vie sont peu entraînés au changement et que les appareils administratifs, composés de castes qui ont leurs domaines réservés et leurs privilèges, résistent à la moindre décentralisation de leurs pouvoirs.

Comment expliquer autrement la curieuse situation des institutions régionales empêchées de jouer pleinement le rôle, pourtant limité, que la loi leur assigne ?

L'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances stipule que certaines recettes d'État peuvent être directement affectées à certaines dépenses et ne sont pas imputées au compte unique du budget général. Ces affectations spéciales prennent la forme de budgets annexes, de comptes spéciaux du Trésor ou de procédures comptables particulières. Il s'agit des comptes d'affectation spéciale (exemple : fonds spécial d'investissement routier), des comptes de commerce (exemple : gestion de titres de sociétés d'économie mixte), des comptes de prêts et consolidation (exemple : fonds de développement économique et social), des comptes d'avance du Trésor, etc.

L'un des quatorze comptes d'affectation spéciale est intitulé « Fonds d'expansion économique de la Corse ». Il a été ouvert par la loi de finances pour 1968 pour « permettre le financement de travaux de mise en valeur de la Corse dans le cadre du plan de développement économique et social ». *Ce compte est alimenté par le produit des taxes perçues, en application des dispositions de l'article 999 bis du code général des impôts, sur les véhicules à moteur immatriculés en Corse (vignette) et, à concurrence des trois quarts, du produit du droit de consommation, institué par l'article 20 V de la loi de finances pour 1968, sur les cigarettes, cigares, cigarillos et tabacs destinés à être consommés en Corse.*

Les recettes inscrites à ce compte étaient de 15 147 776 francs, en 1972, et 16 800 000 francs, en 1974 (dont 13 millions fournis par la taxe sur les tabacs). Les recettes prévues pour 1975 s'élèvent à 20 millions de francs. Les autorisations de programmes pour cette année sont du même montant, tandis que les crédits de paiements atteignent 17 millions.

Dans son rapport sur les comptes spéciaux, présenté au nom de la commission des finances du Sénat, lors de la discussion du projet de loi de finances pour 1975, M. François Schleiter remarquait que « le solde créditeur de ce compte (le fonds corse), continue à croître et a atteint 33,4 millions de francs au 31 décembre 1973, contre 26,8 millions l'année précédente ». Par une disposition exceptionnelle en matière de comptabilité publique (article 24 de la loi organique), le solde de chaque compte spécial est en effet reporté d'année en année. Ces recettes sont ainsi portées en trésorerie, Rue de Rivoli, le solde restant en comptabilité et donnant un droit de tirage sur le Trésor.

Ainsi donc, la Corse ne consomme pas tous les crédits qui lui sont attribués !

MICHEL NAULT.

LES RÉACTIONS

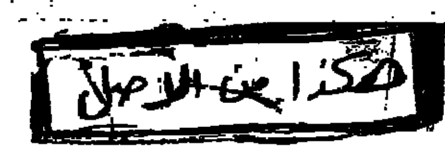
M. JOBERT : ce qui est important, c'est d'avoir des citoyens responsables.

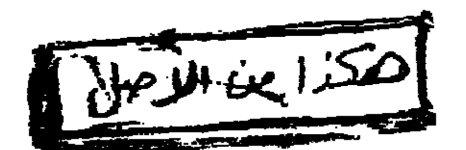
Interrogé, vendredi 12 septembre, au micro de France Inter sur le pouvoir régional, M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, fondateur du Mouvement des démocrates, a estimé : « *C'est une forme de participation. Elle peut peut-être aussi devenir un écran s'il n'y a que cela. La participation que je souhaite est une participation qui est plus à l'échelle de communautés de voisinage. Il faut que le tissu national soit un tissu aux mailles très serrées avec des collectivités qui aient leur initiative et leur capacité de s'organiser et de faire ainsi la richesse d'une nation. Quant à la régionalisation, il ne faut pas croire que c'est un monstre qui menace l'unité nationale. Ce qui est important c'est d'avoir des citoyens responsables partout et non pas des gens qui sont à la remorque de ceux pour lesquels ils ont voté.* »

L'ancien ministre a précisé : « *Je me sentirais à l'aise dans une société où l'individu serait libre, responsable et aurait la possibilités de faire preuve vis-à-vis d'autrui à la fois de générosité et d'imagination. Je ne sais pas si cela décrit une société socialiste — le mot ne m'effraye pas. — Je crois que nous pouvons tous à cet égard être socialistes et Dieu sait ce qui se bâtit à partir des adjectifs ! Mais ce que je décris c'est la responsabilité de l'individu dans sa société et, en tout cas, pas sa passivité !* »

M. GIACOBBI : que cette lettre soit suivie par des faits.

M. François Giacobbi, sénateur (rad. de gauche) de la Corse, président du conseil régional, a déclaré, vendredi 12 septembre, au micro de France-Inter : « *Ces mesures paraissent de nature à aider à résoudre le problème et à amener un certain apaisement dans les cœurs et dans les esprits. Maintenant, encore faut-il que cette lettre soit suivie par des faits. Cette lettre est un engagement. A partir du moment où le président de la République prend lui-même officiellement un certain nombre de mesures et qu'il demande à son premier ministre de prendre un certain nombre d'engagements, les mots qu'il dit sont ses mesures. Désormais, il faudra s'y tenir.* »





AJACCIO

endu

Le Monde aujourd'hui

RAGE

dernier voyage de Boualem

angue de brume traine sur flots mauves de la baie de ala, et fait miroiter ses pro- Vers le haut, elle est trans- ur une chaine de monta- pics érodés. Le paysage a chose d'immuable et de on l'aperçoit à travers les du café où, tôt le matin, es descendus des monta- nent s'attabler pour goûter, pénombre, la fraîcheur d'une plaisir presque illicite de région. En été, les tables étaient au-dehors, sous les couvrant la moitié de l'es- ui s'ouvre sur la mer. Sous ombé, une brise légère se la balustrade et les feuil- nnent un souffle de frai- spéré. A voir cette petite ille de monde, et servant au panorama qui s'étire ur, avec sa corniche sau- dans un repli, les tankers ent leur pétrole, on décou- ître ce qui est aujourd'hui are : un équilibre patient aysage et les hommes qui nt.

oualem a-t-il remarqué cela, t passé par Béjaïa un jour pour son dernier voyage, gagner son village natal, là- ère les montagnes créne- avait perdu la raison, et ne s que des images troubles. uru comme dans un songe piste poudreuse qui l'a qu'à son village d'Aït-Ounir, ualem a retrouvé son père, ain du village, à la longue iche. Il ne l'avait pas vu 967, quand il était parti, à ans, vers Paris. Dans la ille, il avait étudié à l'Al- ançaise, boulevard Raspail, père envoyait régulièrement ats. En 1968, il recevait son t de français parlé ». Puis availlé dans un hôpital pari- nouvelles arrivaient régu- dans son village... Mais en-suite, peu à peu, l'histoire s'estompe, dans un silence menaçant, et désormais, on ne peut plus la reconstituer que par bribes.

En avril 1972, tout se déchire. Le père apprend par des voisins qu'on a vu son fils errer dans les rues d'Alger. Il s'y rend aussitôt, parcourt en tous sens les rues de la ville. Il fait publier dans le journal El Moudjahid un avis de recherche. Sans résultat.

Il faut attendre ce jour du 10 mai 1972, où Boualem réapparaît brusquement dans son village, comme une ombre de lui-même, jeune homme épuisé dont la raison semble avoir sombré. Il porte comme un fardeau l'énigme de sa vie. On apprend, par fragments, qu'il a été hospitalisé en mars à Paris, dans un hôpital psychiatrique. Un autre papier qu'il porte sur lui indique qu'il s'est inscrit au chômage le 3 février, qu'il a été radié le 25 février; et qu'il est devenu « chômeur non secouru ». Ainsi s'annonce le naufrage, et la grande dérive, entre Paris et Aït-Ounir.

C'est là que tout vacille

Aït-Ounir : des maisons resserrées sur elles-mêmes, entourées de figuiers et d'oliviers. Seul le blanc immaculé de petites salines circulaires se détache sur le fond poussiéreux de la terre. Les villageois attendent avec espoir, pour bientôt, le goudronnage des 22 kilomètres de la piste, et un pont sur l'oued.

Pour Boualem, c'est là, dans le petit village où tout devrait s'arranger que tout vacille, au contraire. Dès le lendemain de son arrivée, son père part avec lui au village voisin de Feraoun pour faire une demande d'hospitalisation. Dans la mairie, ils font la queue. Le fils s'absente pour aller aux toilettes. Là, il aperçoit un fil de fer rouillé. Tout se passe très vite. Il le tend, se l'enroule autour du cou, et d'une dernière torsion brutale, il se pend.

Boualem disparaît ainsi, à vingt-neuf ans, et sa mort est une nouvelle malédiction mystérieuse. Aujourd'hui, trois ans plus tard, son père cherche encore, avec l'entêtement de la bonne foi. Mais du jeune homme foudroyé, il ne reste que des photos racornies, et quelques papiers d'une sécheresse désolante, pieusement conservés chez l'écrivain du village, dans une épaisse enveloppe, à côté d'une multitude d'autres dossiers. Le père a fait écrire plusieurs lettres en France, à la Sécurité sociale, pour tenter de savoir. Il a reçu cette année une réponse en trois lignes, indiquant que la Sécurité sociale n'est pas qualifiée dans cette affaire, Boualem ayant quitté la France; et pour une contre-expertise, il faut passer par la Caisse algérienne.

Saura-t-on jamais ce qui est arrivé au jeune homme ? Tragédie de l'incommunicable ? Drame solitaire du déracinement dans la grande ville, qui se prolonge par le retour honteux au pays, quand on se sent amoindri, étranger à soi-même ? Ou bien autre chose encore...

L'écrivain du village, qui traite journellement des cas difficiles, et connaît par cœur les labyrinthes de la Sécurité sociale, est désabusé : « Combien sont-ils, comme Boualem ? Ignorant leurs droits, incapables de se défendre dans le monde, leur vie est une chute. Certains sont amenés, sous surveillance médicale, jusqu'au bateau. Les familles ne sont même pas prévenues... »

La nuit est tombée sur le village montagnard. Dans la pièce aux murs nus où trônent des grandes jarres de la hauteur d'un homme, les villageois hospitaliers allument des lampes-tempête. A travers la cour, on aperçoit le ciel chargé d'étoiles, comme on ne le voit plus à Paris; et, dans le village assoupi, on entend seulement, dans le lointain, les hurlements d'une bande de chiens.

PIERRE AUDIBERT.

IDENTITÉ

ON NE CHOISIT PAS SON NOM, MAIS...

L'HOMME traîne parfois son nom comme un boulet. Hilarion Betacome, Gilles-Emile Polidessous, Paul-Jean Connard, Ariane Barrocu, Elisabeth Saucisse, nombre de handicapés patronymiques ont vécu, dès leur enfance, un véritable supplice. Imaginez un instant Albert-Jacques Hou-Hou tentant d'appeler Police-Secours ou René-Emile Bonarien s'inscrivant à l'Agence nationale de l'emploi.

Le nom donne, d'emblée, des airs de prince, de chenapan ou de malfrat. Autrefois, chacun méritait son image de marque. On s'appelait Quarré si l'on était bien bâti, ou Cocu si sa femme avait été infidèle. Aujourd'hui, l'attribution se fait à l'aveuglette.

Les plus mauvais coups ne sont pas toutefois irrémédiables. Les handicapés patronymiques ont une planche de salut : le changement de nom. L'année dernière, plus de quatre cents d'entre eux ont ainsi modifié leur identité, après avoir versé, sauf exonération, 1 000 francs de droits de sceaux et patienté environ trois ans. Le ministère de la justice, après avis du Conseil d'Etat, avait accepté 90 % des demandes. Parmi les motifs reconnus comme valables : la possession d'un patronyme ridicule, difficile à prononcer ou chargé d'évocations historiques désagréables.

On ne troque pas son nom contre n'importe quel autre. « *Nous conseillons à chaque demandeur de proposer une gamme de trois nouveaux noms. La requête a ainsi plus de chances d'être acceptée,* explique-t-on au ministère de la justice. *En général, le nouveau nom ne doit pas être un nom étranger, ni reprendre celui d'un homme illustre ni entraîner une complication d'orthographe.* »

Souvent, le déplacement de quelques lettres suffit pour opérer de spectaculaires mutations, dont le *Dictionnaire des changements de noms* de l'archiviste Jérôme Fournit la liste complète. M. Torchebœuf devient ainsi M. Rochebœuf. M. Cocu s'embourgeoise en Cossu, et, par un touchant anagramme, M. Merda se réhabilite en Méard. Parfois, toutes les traces du nom original sont radicalement gommées. M. Ahmed Ben Lahssen Ben Addallah rompt avec ses attaches pour arborer le doux *nom de* Chaussende, M. Cimetière se déride en s'appelant Montjoie, et M. Taillefesse change de position en adoptant *le nom prometteur de* Taillepâne.

Le meilleur des noms n'est pas facile à trouver. Les publicitaires, ces virtuoses de la sémantique, s'acharnent à comprendre pourquoi tel nom tinte mieux qu'un autre. Après que groupes de créativité, linguistes et ordinateurs aient brassé des mots pour faire jaillir de nouveaux noms, des tests permettent de juger des résultats.

Baptême d'un bonbon

Ainsi, pour rebaptiser, en 1970, le bonbon « Tranche-fruit », des ménagères et des enfants furent invités à donner leurs impressions : Zestino leur fit penser au citron, Pizzicato aux fruits et Picapic aux détergents. Seul Pépini évoquait l'image d'un bonbon doux et naturel. Il fut adopté et les ventes progressèrent vivement. « *Le nom de marque a exactement la même fonction qu'un nom patronymique,* explique Georges Peninou, auteur du livre *Intelligence de la publicité* (Laffont). *Il devrait permettre à la fois d'individualiser et de valoriser.* »

Ce sont les autres qui ont toujours façonné nos noms propres. Au Moyen Age, un grand chahut verbal remuait les terroirs, le nom se dessinait comme une caricature à la plume, chacun était croqué en un mot cinglant qui mettait en saillie son aspect physique, ses tares ou ses turpitudes. Dans son livre *les Noms de personnes* (Que sais-je ?), Paul Lebel dresse l'inventaire de ces trouvailles patronymiques. Fai-néant, Boi-vin, La Clopine, Guigne-*morceau*, Pute-fol, L'escervelé... tout cela sent bon les railleries paysannes, les ragots de matrones et les rumeurs de village. Malheureusement, l'ordonnance de Villers-Cotterêts foudroyait en 1539 cet artisanat de la patronymie. *Le nom* devenait immuable, il se transmettait fidèlement de père en fils, les curés devaient l'inscrire en belles lettres gothiques sur le registre des naissances.

La femme mariée perd son identité. « *Certes,* relève l'auteur d'une brillante thèse sur l'attribution du nom par filiation, récemment soutenue devant l'université de Paris-II, *la femme mariée peut conserver son nom de jeune fille, pour exercer une profession par exemple. Mais ce n'est au fond que broutille : elle est dépouillée de son nom parce qu'elle ne peut le transmettre à ses enfants. Elle est la fin de sa race.* » Jusqu'à la Révolution, les époux choisissaient librement de donner à leurs enfants le nom du père ou celui de la mère. Ce système libéral fonctionne aujourd'hui dans les pays de l'Est. Napoléon, impérial phallocrate, a préféré trancher au profit du mari. Son argumentation fut aussi limpide que cynique : « *A qui appartient le fruit,* interrogeait-il, *au jardinier ou à la terre ?* »

Le catalogue des patronymes s'amenuise au fur et à mesure que les lignées disparaissent. Il reste cependant encore fort volumineux. La Belgique compte huit cent mille noms différents pour près de dix millions d'habitants. En France, selon une enquête de l'INSEE réalisée sur plus de quatre cent mille enfants nés en 1950, les dix noms les plus fréquents sont portés seulement par 2 % de la population. Les Martin sont les plus nombreux, les Dupont n'apparaissent qu'au dix-neuvième rang, loin derrière les Dubois, Durand, Simon, Lefèvre et autres Roger.

Une astuce simple pour s'anoblir : on peut demander que soit adjoint à son nom celui d'un ancêtre illustre, à condition que ce nom ait un grand prestige historique, qu'il ne soit plus porté, et que personne ne fasse opposition. Beaucoup se lancent ainsi dans une furieuse chasse à l'ancêtre. « *Des gens viennent souvent me voir en prétendant être les descendants des frères et sœurs de Jeanne d'Arc,* raconte Maurice Coutot, généalogiste parisien. *C'est une vieille histoire. Charles X avait dû promulguer un édit afin de préciser quelles familles avaient le droit d'ajouter « d'Arc » à leur nom.* »

Cette ruée sur les grands noms du passé pourrait bien n'être qu'un sursaut de désespoir. Les noms, qu'ils soient communs ou à « courant d'air », font tous aujourd'hui figure de monstruosités préhistoriques. Ils encombrent les fichiers de population et sont insuffisamment diversifiés, les homonymies en sont la preuve. Le code numérique, au contraire offre toutes les commodités : il est toujours différent pour deux personnes distinctes et il tient peu de place. Le fameux numéro d'identification de l'INSEE ne compte pas plus de treize chiffres. Alors, le nom est-il condamné à disparaître au profit du code ?

« *Sûrement pas,* rassure M. Jacques Desable, inspecteur général de l'INSEE, *le fondement de l'identification, c'est l'état civil, pas l'INSEE. Notre numéro permet simplement de gérer notre répertoire de façon plus rapide et moins coûteuse. Lorsque nous avons commencé à l'attribuer il y a une trentaine d'années, personne n'a protesté. Les gens se sont mis à avoir peur du code quand le mythe de l'ordinateur omnipotent a émergé à la fin des années 60. Or l'identification par ordinateur n'est pas liée à l'emploi du code. Elle pourrait s'effectuer à partir des noms et prénoms. Elle prendrait simplement beaucoup plus de temps.* »

L'élimination du nom par le code n'est pas toutefois qu'une nouvelle phobie millénariste. Aux Etats-Unis, en pleine guerre du Vietnam, on enrôlait des « marines » avec pour seule identification leur numéro de sécurité sociale. Rien que des soldats inconnus. Le matricule pour tous, c'est l'angoisse de l'anonymat pour chacun : il est déjà difficile de se faire un nom, il sera beaucoup plus coriace de se faire un code.

JEAN-LOUIS HUE.

Au fil de la semaine

LES SUICIDES

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

NDUIT presque par hasard à réfléchir sur le suicide pour son enseignement — agrégé d'histoire, il professe à l'école pratique des hautes études, — M. Jean Baechler s'est pris au étendu son champ de recherche, procédé à d'immenses lectures, et, après cinq ans de travaux absorbants, soutenu sur « les ... » une thèse de doctorat ès lettres sous la direction de mond Aron. C'est le fruit de ces recherches et tout l'essen- sa thèse qu'il publie aujourd'hui dans un gros livre.

...'est-ce que le suicide ? L'auteur passe en revue les définitenues par ses devanciers, de Durkheim à Halbwachs, et ne le satisfait pleinement. Il propose la sienne : « Le suicide tout comportement qui cherche et trouve la solution d'un ...e existentiel dans le fait d'attenter à la vie du sujet. » ...dire que, pour lui, le suicide est un comportement plutôt ...cte, qu'il est une constante universelle et qu'il ne constitue ...nt un mystère, mais simplement un moyen parmi d'autres ...udre un problème.

***

...ns essayer d'en dresser la liste complète — elle serait beau... op longue — on peut tenter d'énoncer quelques-unes des ...ques et généralement admises sur le suicide. Celles-ci par ... :

— Tous ceux qui se suicident sont des malades qui se ...ns un moment ou dans une situation d'inconscience. D'ail... ême les animaux, les jeunes enfants ou les vieillards privés ... facultés se suicident. Cependant il faut distinguer entre ...ides « normaux » et les suicides « pathologiques ». En ... suicide est très souvent héréditaire.

— Le suicide est le propre des civilisés. Les primitifs ne se ...s ou s'ils le font c'est parce que le suicide est, chez eux, ...e de rite ou d'institution.

— On se suicide de plus en plus. Il y a davantage de ... aujourd'hui, en France et même en Occident, qu'avant la ... Les suicides de jeunes sont de plus en plus nombreux. Les ... se suicident plus que les hommes, mais ceux-ci font davantage de tentatives.

— Parmi les facteurs qui sont les causes principales d'aug...on des taux de suicides, on peut retenir : l'urbanisation et ...ialisation croissantes, l'élévation du niveau de vie, le confort ...ogrès, l'allongement de l'espérance de vie, la baisse de la ...é infantile qui maintient en vie les « fragiles », une période ... trop prolongée, les bouleversements politiques, etc.

— Quand on parle de se tuer, on ne le fait pas. Une ten...e suicide qui échoue, ce n'est pas sérieux, elle ne veut rien ... ne devrait pas parler de suicide. La presse et même un ...mme celui-là, en prétendant la démythifier, l'encouragent ...usement.

...nq séries d'affirmations catégoriques, tranchantes. Voilà, ..., n'est-ce pas, ce que dit la voix publique, ce que croit ... et que nous avons résumé ici (nous, et non l'auteur) à ...anière.

..., à en croire M. Jean Baechler, toutes ces formules, sans ...n et sans réserve, ne contiennent pas un mot de vérité. ...sont fausses, complètement fausses. Essayons d'y voir plus ... reprenant ces cinq séries de propositions, à la lumière ...de rigoureuse et scientifique de M. Baechler.

***

— La maladie peut contribuer à expliquer certains suicides ...e retenue comme leur cause et moins encore comme la ... tous les suicides. Le suicide est un acte conscient parce ...nstitue toujours la solution, fût-ce la pire, d'un problème ...el après ou sans que toutes les autres solutions aient ...tées.

... animaux ne se suicident pas, et la touchante histoire du ...i se laisse mourir de faim sur la tombe de son maître se ...haque fois qu'on peut le vérifier, controuvée et imaginaire. ...es enfants, jusqu'à sept ans (âge de raison) ne se suicident pas, et entre cet âge et la puberté le suicide est très rare, quasi exceptionnel. On ne connaît pas de suicides de malades ou de vieillards privés de toutes leurs facultés.

Tout cela confirme bien qu'il s'agit toujours d'un acte conscient et que la distinction entre suicides dits « normaux » et suicides pathologiques ne tient pas, puisque le sujet n'obéit pas à une force, qu'il n'est pas victime d'une affection, mais qu'il recherche une issue, la solution d'un problème.

Dès lors, pour clore cette première série de réfutations, l'hérédité ne peut être invoquée, car on n'hérite pas d'une solution, mais tout au plus d'une disposition à envisager une solution de cette nature, ou bien d'une maladie dont les rapports avec le suicide sont connus, le reste appartenant au domaine du réflexe conditionné ou de l'imitation. Que les conduites suicidaires soient congénitales, c'est-à-dire inscrites dans le cadre génétique, c'est une autre affaire, et c'est une hypothèse vraisemblablement fondée encore qu'impossible à démontrer scientifiquement.

2. — Les primitifs pratiquent les mêmes formes de suicides qui sont le fait des civilisés. Il n'y a, entre nous, aucune différence à cet égard, de même qu'il est faux que les primitifs aient une tendance irrésistible à institutionnaliser le suicide, faux que les sociétés modernes soient réfractaires à l'institution (par exemple, la grève de la faim, suicide-chantage institutionnalisé ou S.O.S.-Amitiés, barrage institutionnalisé au suicide-appel).

3. — On ne se suicide nullement « de plus en plus », mais au contraire de moins en moins dans la plupart des pays occidentaux, et notamment en France, depuis la dernière guerre. Contrairement à une conviction tenace, les taux globaux actuels de suicide sont inférieurs à ce qu'ils étaient entre les deux guerres, période où ils étaient déjà inférieurs à ce qu'ils étaient avant 1914. Et, d'une décennie à l'autre, ils continuent à diminuer.

Parmi les jeunes (quinze à trente-quatre ans), le suicide vient immédiatement après les accidents comme cause de mort. Si les tentatives sont en effet de plus en plus fréquentes, et certainement plus nombreuses que jadis, elles sont plus rarement mortelles.

Les femmes se tuent beaucoup moins que les hommes (en France, 25,5 hommes pour 8,9 femmes), mais c'est parmi elles que les tentatives de suicide sont les plus nombreuses (à Paris, sur trois cent vingt-huit tentatives, 26,8 % d'hommes et 73,2 % de femmes).

4. — L'urbanisation n'est pas en cause : la courbe des suicides stagne ou décroît alors que les villes connaissent une phase de croissance accélérée. On se tue beaucoup plus à la campagne que dans les cités tentaculaires. Même constatation si on examine la courbe de l'industrialisation qui devrait, si c'était là une cause, se traduire par des hécatombes.

Qu'une vie meilleure, plus confortable et mieux assurée puisse encourager à se détruire, c'est une vision d'intellectuel qui est, là encore, contredite par la statistique.

Quant aux responsabilités attribuées à la mortalité infantile, à l'influence d'une paix prolongée (qui détourne l'agressivité que la guerre « épongerait »), aux bouleversements politiques, ce sont de pures hypothèses d'école qui ne pourront être vérifiées, la première, que dans plusieurs siècles; les deux autres, en affinant les statistiques bien au-delà des possibilités actuelles.

5. — Contrairement à une opinion répandue, quand on parle de se tuer, on le fait ou on le tente, du moins le plus souvent. La distinction entre suicides et tentatives de suicide, qui est évidemment au centre d'une telle étude, n'a rien à voir avec une distinction entre sérieux et non sérieux. « Même la tentative perpétrée avec l'intention explicite d'échapper à la mort est sérieuse parce qu'elle a un sens précis et assignable. »

Enfin la conviction, répandue par les moralistes, que les récits publiés dans la presse, les livres consacrés à ce thème, encouragent la propension au suicide ne résiste pas à l'examen. C'est là un faux problème, estime l'auteur, preuves à l'appui; de tels récits et études ne peuvent avoir qu'une action marginale sur une population elle-même marginale, de même que l'imitation « vraie » ne touche qu'une infime minorité de suicidants en puissance et que l'idée qu'il puisse y avoir des « épidémies » de suicides constitue une légende.

...s Suicides, par Jean Baechler. Calmann-Lévy, 608 pages, 69 F.

REACT

RADIO-TELEVISION

Deux mois d'expérience

La nouvelle couleur de France-Musique



(Dessin de Bonnaffé.)

L'ETE de France-Musique est passé. Un été pas comme les autres ; pour le public fidèle et régulier de cette radio spécialisée, spéciale, il s'est passé quelque chose.

Ces vacances ont été surtout le temps des essais, des expériences. L'équipe dirigée par Louis Dandrel, rédacteur en chef des émissions musicales de Radio-France depuis le 1er juillet, a tenté de faire une autre radio — en multipliant notamment les retransmissions musicales en « direct ». Cette période de transition a aussi été l'occasion d'un apprentissage. De nouveaux producteurs ont été engagés. On a entendu leurs premières émissions pendant le mois d'août. Maintenant, c'est la rentrée. Etablir une sorte de bilan serait peut-être facile. Peut-on préjuger du résultat de l'entreprise, encore au stade expérimental ? Des auditeurs mécontents n'ont pas attendu si longtemps...

La réforme de France-Musique ne pouvait cependant s'opérer en quelques semaines. Aux complications administratives, aux problèmes humains causés par le renouvellement d'une équipe (vingt-deux producteurs voient cesser leur contrat), se sont ajoutées les difficultés d'ordre matériel inévitables en cette période de congés.

« Nous sommes des mélomanes »

Presque toujours en direct, les émissions nouvelles ont été conçues et réalisées dans des délais assez brefs. Ces émissions, dont les titres ont parfois agacé, ou fait sourire, ont constitué la matière de programmes souples, sinon informels, inhabituels en tout cas. Dans un premier temps, les réactions ont été très violentes. On ne remplace pas impunément — même pendant un mois d'été — la sérieuse et traditionnelle « *Tribune des critiques de disques* » par un « *Concert pour mon chat* ». Les effets de contraste, de superposition, de mixage des musiques et des voix, rompaient avec le ton docte — ou passionné — des commentaires habituels. A cette heure de grande écoute, le dimanche après-midi, l'effet de « surprise » — souhaité ou non — était garanti. L'auditeur s'est frotté les yeux, ou les oreilles ! « *Qu'est devenu mon France-Musique ? On me l'a changé* », demande un fidèle des anciens programmes.

« *Donnez-nous de la vraie musique* », est la réclamation qui revient le plus souvent dans un abondant courrier : « *Nous sommes mélomanes, la chanson, la musique pop' ne nous concernent pas. Nous les laissons à nos enfants.* » La modification des horaires a été critiquée : « *Il devient impossible d'écouter longtemps France-Musique.* »

Il est vrai que l'auditeur de France-Musique est exigeant. Il a ses habitudes. Ses références sont assez précises et délimitées, elles lui donnent une sorte de sentiment de propriété sur une musique qui lui convient, puisqu'il la connaît bien. Il était capable de la nommer, de la soupeser, de l'évaluer, de la comparer. Elle était son domaine. Réconfortante, rassurante, cette musique enfermée dans l'adjectif de « classique » semblait, de plus, faire l'unanimité du public. Pourquoi alors chercher à faire autre chose, pourquoi vouloir déplaire ou déranger ?

Peut-être, répondront les nouveaux responsables, parce que trois siècles de musique occidentale ne peuvent plus tenir lieu de seule référence : « *Vous m'avez fait découvrir la musique indienne* », écrit une dame âgée, auditrice assidue. elle avait failli « *tourner le bouton encore une fois* », puis avait décidé d'écouter. Des séries d'émission, le matin, à midi, en fin d'après-midi, ou très tard le soir, ont ainsi présenté des musiques de films (on les disait faciles), des chansons traditionnelles françaises (on les appelait folkloriques), du jazz ou de la pop musique (qui ne sont pas forcément des « variétés ») et des musiques ethniques de toutes provenances. Par exemple, est-ce vraiment imiter les radios périphériques que de faire écouter Colette Magny ou certaines formations de jazz ?

La place plus importante donnée *dans les programmes à la musique* contemporaine fait aussi l'objet de critiques. L'expression d'une époque, celle d'aujourd'hui, n'émeut guère, elle inquiète, on la trouve laide. Et souvent, le manque d'habitude ne permet pas de comprendre ce langage. Même des œuvres du début de ce siècle sont assimilées au « moderne ». Tout est « musique concrète » pour certains, même Bela Bartok, même Darius Milhaud. Ne faudrait-il pas rendre plus familière la forme d'expression qui est celle des compositeurs actuels, et dont la musique, faute d'être écoutée, ne peut être vivante.

Ni Liszt, ni Beethoven

Ainsi, l'émission « Les Invendus » a permis d'entendre des œuvres peu connues, parce que rarement diffusées. L'auditeur a été déconcerté. Bien sûr, on lui a demandé de jouer à deviner ; il a téléphoné au studio de France-Musique, mais il a rarement trouvé le nom de l'auteur de l'œuvre entendue. On l'a consolé : « *Non, monsieur, ce n'est pas Bach, ni Liszt, ni Beethoven, non ce n'est pas Schumann, mais cela pourrait y ressembler. Et, ce qui est intéressant, c'est justement de voir quelles ressemblances vous découvrez.* » On le remerciait d'avoir bien voulu jouer. Allait-il retéléphoner le lendemain ?

Cette émission a peut-être permis de prendre le pouls du public, de constater que l'auditeur est aussi, bien souvent, un autodidacte de la musique, curieux, certes, et soucieux d'apprendre, mais qui n'a pas encore le recul, la distance nécessaires, pour analyser des œuvres, établir des rapprochements, ou étudier des contrastes. Des sondages effectués il y a quelques années avaient montré que le public de France-Musique n'était pas composé seulement de musicologues avertis, mais aussi de mélomanes qui ont peu à peu appris à aimer ce que cette radio leur faisait surtout entendre. Et quand, après un opéra inconnu de Massenet, vient un morceau pour voix et percussions, ils sont, d'une certaine façon, choqués, ils ne cherchent plus à savoir ce qui est intéressant dans cette juxtaposition.

C'est de cette juxtaposition que jouent « les Anonymes et Sentimentales » de la nuit. Elles composent un programme très éclectique des musiques et des chansons qui leur plaisent. Elles sont là, et parlent, bavardent doucement, — leurs voix, leurs rires et leurs sourires devant faire le lien — « *la voix aussi est musique*, affirme Louis Dandrel, *et il est très bien que Marc Legras présente la chanson occitane avec le fort accent du Midi qui est le sien. Il faut faire une radio vivante* ». On a eu cependant parfois le sentiment d'une grande improvisation dans la présentation de certaines émissions. Il ne suffit pas de prononcer quelques phrases hésitantes pour faire « naturel ». Encore une fois, il est trop tôt pour juger. Il y a eu, d'ailleurs, des progrès au cours de cette brève période.

Un pick-up à portée nationale

Faire une radio plus vivante dans sa forme et dans son contenu, semble être la volonté des six « coordinateurs d'antenne » de France-Musique. « *Il faut aiguiser la curiosité*, expliquent-ils, *et, pour cela, éviter de faire de la radio un instrument de confort qui, à la longue, détourne la musique de son sens, de sa signification originelle. Tel quatuor de Mozart, telle symphonie de Beethoven, n'avaient tout de même pas été créés pour être des musiques d'accompagnement. Ne méritent-ils pas plus d'attention et de disponibilité qu'un fond sonore ? C'est leur retirer bien de leur gravité que de leur prêter une oreille distraite tout en déjeunant, en conduisant sa voiture, ou encore en travaillant. C'est agréable, bien sûr. Mais on peut s'interroger sur la nature du plaisir procuré par une consommation courante de « grande musique ». La radio ne doit pas seulement offrir sa discothèque, aussi riche et complète que soit celle-ci. Elle peut, en multipliant les enregistrements en direct de concerts publics, en diffusant des œuvres non écrites, donner à l'auditeur le sentiment d'une musique plus « présente », l'inciter à la création et à la pratique musicale.* »

Tout dépend finalement de la signification que l'on donne à l'expression « service public » dans le domaine de la culture. La « surprise », est un élément culturel aussi positif que la « reconnaissance ». L'auditoire de France-Musique était habitué à l'écoute d'un pick-up à portée nationale ; c'était devenu pour lui un besoin. Mais une radio d'Etat doit-elle seulement satisfaire un public d'habitués ? Ne peut-elle être aussi un instrument de communication ? Les responsables de France-Musique se défendent d'exclure la musique classique, mais ils veulent l'intégrer dans des programmes plus divers. Il y a des voisinages inattendus — des dissonances, diront les adversaires — qui aident à retrouver la puissance de choc de la musique. Ils cherchent ainsi à atteindre un nouveau public, à éveiller d'autres besoins.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Sur TF 1

Un portrait du président Boumediène

« HOUARI BOUMEDIENE », premier film produit conjointement par « le Monde » et Seuil audiovisuel, sera présenté le 18 septembre sur les antennes de TF 1. Il a déjà été diffusé à l'étranger, notamment en Belgique, au Canada et en Scandinavie.

Francis Jeanson avait obtenu personnellement l'accord du président Boumediène pour une interview télévisée. Il a pu, pendant plusieurs jours, suivre l'activité du chef de l'Etat algérien et avoir avec lui de longs entretiens devant la caméra de François Ribadeau. De ces rencontres amicales est sorti un document d'un très vif intérêt sur un homme qui passe à juste titre pour secret, sur les ressorts de sa politique intérieure et son analyse de la situation mondiale.

Il y a moins d'un an, « le Monde » a décidé de tenter une expérience, en association avec la jeune firme Seuil audiovisuel, filiale des Editions du Seuil : utiliser les connaissances acquises dans le domaine de la presse écrite pour réaliser des dossiers et présenter des documents capables d'éclairer les téléspectateurs sur les faits et les hommes d'aujourd'hui. Outre « Houari Boumediène », trois films sont terminés ou le seront fin septembre. Des rédacteurs du « Monde » — Marcel Niedergang, Jacques Nobécourt, Bernard Féron — ont participé, à des degrés divers, à leur réalisation, de même que Philippe Herreman à celle du film sur le président algérien.

Pourquoi un quotidien, qui a pris dans ses colonnes — exception faite du dessin, — de telles distances avec l'image, s'intéresse-t-il à l'audiovisuel ? Le paradoxe n'est qu'apparent. « Le Monde » ne répudie pas son attachement souvent proclamé à l'écrit, véhicule privilégié de la culture et support irremplaçable de l'étude et de la réflexion. Il estime simplement que les missions de l'écrit et de l'audiovisuel dans le domaine de l'information ne sont nullement contradictoires : elles se complètent et se renforcent.

★ Jeudi 18 septembre, TF 1, 21 h. 35.

« SALOMON ET LA REINE DE SABA »

Les Écritures selon Maurice Cl

SALOMON *et la reine de Saba* de Maurice Clavel, réalisé par Pierre Koralnik, avec Ludmila Tchérina, est une émission qui appellera les comparaisons, les controverses.

L'entreprise est d'abord chargée de passé pour le téléphile. Koralnik et Tchérina avaient déjà associé leurs noms à une œuvre baroque, ambitieuse — certains diront prétentieuse — une *Salomé* adaptée d'Oscar Wilde avec des outrances de jeu, de goût et de couleurs dont on ne trouve l'équivalent que dans certains tableaux pompiers, le *Rolla*, de Gervex par exemple, ou à l'inverse dans les chefs-d'œuvre des peintres préraphaélites anglais.

Peu après la grande crise de mai-juin 68 à la télévision, l'événement (c'en était un), l'événement était opportun : l'œuvre avait quelque chose de sulfureux, susceptible de dédouaner les maîtres des ondes d'alors — car cette *Salomé* semblait provocante dans une télévision très familiariste et très prude — et elle allait au-devant de l'air du temps où le désenchantement se faisait dérision, goût du ricanement, amour du « kitsch ».

Un « remake »

Ceux qui ont vu la *Salomé* de Wilde, Koralnik et Tchérina ne l'ont sans doute pas oubliée : par ses excès mêmes, par son luxe, ses camaïeux d'étoffes et de bijoux, par le jeu hyperthéâtral de ses interprètes au milieu de fumées indiquant le soufre infernal, par l'absence, peut-être voulue, d'art chorégraphique dans la danse des sept voiles réduite à une fascinante mécanique du corps, cette émission a fait date.

Impossible donc de n'être pas dans un premier temps incité à comparer. L'entreprise a tous les aspects du *remake* : même réalisateur — et ici l'univers de Koralnik est si personnel qu'il faut bien parler de co-auteur — même interprète et même source thématique, le plus grand légendier de notre civilisation, le texte enfoui en nous par lecture, par culture ou par religion (peut-être les trois à la fois), la Bible.

Un seul paramètre a varié, mais il est d'importance : il y a peu de relation entre le monde de Wilde et le dialogue avec Dieu de Maurice Clavel, le scénariste, qui a écrit les répliques de cette *Reine de Saba* avec les accents du vécu transcendé.

Dans des paysages bibliques dus, comme pour *les Secrets de la mer Rouge*, à une co-production franco-iranienne, on apprend que les Sages ont décidé que David, avant sa mort, devait connaître une dernière fois l'amour. Mais l'ultime maîtresse du roi musicien est aussi celle de Salomon, son fils, son successeur. Averti par un rêve de sa compagne — attention aux rêves ! — celui-ci la tue et décide de rompre l'alliance avec Dieu ; il nargue le ciel, l'appareil religieux don son pouvoir d'Etat, entr harem, chasse des prop le dénoncent. Là, Salor déric de Pasquale) expri volonté blasphématoire franchir du divin la v vellenne des choses. C de colère de l'Ancien va envoyer à Salomon de façon très catholiq les apparences.

La reine de Saba, Tch de noir maquillée, ce q l'effet de nudité, a beau gère, impure et vénére elle est là pour rame force de l'amour le chemin fixé par les E

Visions proust

Une fois admis le sy gorique de Maurice C fois admis que la déme des cris, des impréc sacrilèges est à la m société dont les rou au désert, ce désert c vient rarement, qu'on groupe au pas du char fait d'étranges rencor a d'étranges visions ; c réimprégné des int religieuses, de la peur connu, devant la mor que ce regard-là, a poétique, est, à sa m liste, historique, et c une réalité ethnolog relle qui appartient à moine.

La manière de Ko pas indifférente à de l'entreprise : l'ap chanalytique qu'il te personnages mythiqu progressent dans la v songe à l'autre, d'u l'autre, efface, justifie le divin soit figuré pa de lumière dans le to ples, un peu comme à rosaces de nos cathéd: ques. Il y a des visi tiennes dans l'imagi société où le catholic il n'y a pas si longt gion d'Etat. (Lorsque cains traitent le même *lomon* et *la Reine de* deux puissances impé se rencontrent, et or blèmes d'ordre racial. société ses fantasmag

Le maniement subt chronisme pratiqué Koralnik dans cette hi que le décor situe hor — Barbarella aussi p ser par là — autorise teur qui a la foi, c qui ne l'a pas, à « li à tous les « niveaux » roger même sur la pr sont ancrées aujour l'histoire collective judéo-chrétien des im celle du jugement de

MARTI

★ Dimanche 21 septe 20 h. 30.

QUESTIONS SUR LE RÉALISME

La critique occulte de la vie quotidienne

Après Bernard Bouthier, Claude Otzenberger, Jean-Emile Jeannesson, Bernard Rothstein, Jean-Christophe Averty, Pierre Cavassilas, Daniel Karlin, Gérard Chouchan et Maurice Frydland, le réalisateur Nat Lilenstein répond à notre questionnaire sur le réalisme (« le Monde » daté 13-14 juillet). Il s'était fait stendhalien — adoptant la manière nonchalamment décousue des récits de voyage de Stendhal — pour réaliser l' « Italie du bonheur », diffusée à l'occasion du festival de documentaires d'Antenne 2 : esthétisme un peu forcé des « beautés éternelles » ; flashes « à cru » sur les réalités d'aujourd'hui. Le voici presque académique, dans le numéro de « l'Histoire des gens » consacré aux « Français et l'argent » ; il s'y montre attentif à ne pas broder outre mesure autour d'un sujet grave ; il se veut à l'écoute des spécialistes — ici, un sociologue, sans doute un universitaire, un analyste inspiré du phénomène « argent » y compris dans ses implications morales et inconscientes.

L'argent, nous dit ce connaisseur, c'est un outil parmi d'autres que l'homme a inventé pour son bien-être. Un outil dans lequel Zola lui-même vit, en son temps, un espoir de dignité pour la société industrielle. Un outil qu machine, a fini par broyer ses utilisateurs. Car inoccupé, inactif, improductif, sont issues les ba la faillite de la première grande banque — l'Unio devait naître la première grande crise antisémit modernes. La suite ? « Votre argent m'intéresse

Passionnant, magnifique sujet ; mais pour Pi (le producteur de l'émission), existe-t-il vraiment sujets ? — A. R.

★ Mardi 16, TF 1, 21 heures.

par NAT LILENSTEIN

LORSQU'EN 1972, M. de Bresson, alors directeur général de l'O.R.T.F., écrivit une lettre circulaire, demeurée célèbre, qui interdisait le mélange des genres (pas de politique dans les documentaires, la politique c'est l'information, etc.), j'eus un moment de réel étonnement. Cet étonnement venait de ce qu'il me paraissait impossible dans un genre (le documentaire) qui doit au moins rendre compte du réel, d'ignorer la politique, de l'évacuer purement et simplement. La séparation des genres, voulue par M. de Bresson (information, dramatiques, documentaires, variétés, etc.), me semblait, et me semble encore, une tentative d'ordre presque magique d'arrêter le mouvement des choses, de fixer une fois pour toutes le « ce qui va de soi » : un abus idéologique, réactionnaire à tous les sens du mot.

A la mission assignée par la loi à l'O.R.T.F. : « Informer, éduquer, distraire », M. de Bresson donnait en somme l'interprétation suivante :

Informer mais sans éduquer ;

Eduquer mais sans distraire ;

Distraire mais sans informer.

(On peut continuer les combinaisons possibles.)

On peut penser que, de plus en plus, les programmes de l'ex-O.R.T.F. puis de la télévision issue de la réforme de 1974 ont donné satisfaction aux vœux de M. de Bresson.

Et pourtant je pense qu'une émission comme Au théâtre ce soir, par exemple, est davantage un documentaire et même un document (et à ce titre passionnant) sur les comportements, l'idéologie, l'inconscient collectif d'une certaine classe sociale, qu'une émission dramatique.

Certains documentaires me renseignent davantage sur leur auteur que sur le thème, ou le sujet, ou la réalité représentés.

Nous savons bien aussi que même le document brut sans intervention, sans manifestation aucune pose instantanément mille questions, peut se « lire » à des « hauteurs », à des intensités différentes. Nous savons que l'information peut être un spectacle et le spectacle une information.

Nous savons que ce qu'on a coutume d'appeler, à juste titre, l'idéologie dominante, c'est-à-dire celle de la classe dominante, excelle à produire des représentations, des « mythologies ». Cette idéologie est totalisante, totalitaire. Les mythes qu'elle produit recouvrent tout le champ de la vie privée et sociale. Barthes a montré, voilà déjà une vingtaine d'années, comment fonctionnent quelques-unes de ces représentations, de ces mythes : du bifteck-frites à l'astrologie, de Pierre Poujade au strip-tease, du tour de France à la photo Harcourt, etc. Le champ d'application de cette méthode, dont les instruments sont le marxisme, la psychanalyse, la linguistique, est pratiquement illimité comme celui de l'idéologie dont elle démonte les signes.

Si le mot réalisme a un sens, une fonction première, cette fonction est critique. Il ne peut donc s'agir d'une « simple reproduction du réel » qui aboutit à donner pour « naturel » ce qui ne l'est pas.

Si j'ai parlé de Barthes c'est qu'il a appliqué sa méthode à des domaines relevant de la vie quotidienne. Et que la vie quotidienne, la critique de la vie quotidienne, est bien ce qu'il y a de plus occulte à la télévision. Un certain type de reportages, de magazines, d'émissions mi-fiction mi-documentaire ont assumé penc années cette fonction critique : plus en plus rares, présentés a cettes, ou au contraire sertis dan mais de plus en plus comme de à une règle qui élimine en ver des sondages, en vertu d'un pré du public ».

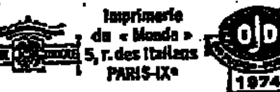
Je ne sais pas très bien c réalisme, peu de notions ambiguës. Le réalisme socialiste ple, a échoué dans un idéal lement opposé à ses ambitions peut se demander pourquoi, à s'est produite la faille, la contra

Certaines fictions, rares, l'impression de réalité du « p le vrai » : certaines parties de « ouverte », par exemple. Comme y est-il parvenu ? Il ne le sait p lui-même, paraît-il.

A une autre extrémité, le réc Téchiné « Souvenirs d'en France lisme aucun (sinon celui des co accessoires), par le recours au l'imaginaire, au rêve, donne le ta vrai, le plus profond, le plus po France des cinquante dernières

La voie réaliste est difficile.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

RADIOSCOPIE. — Du lundi …dredi, France-Inter, 17 h. …gues Chancel interroge, en … : le docteur A. A. Tomatis, …liste des troubles de l'au… et du langage (lundi), …hilippe Delber, agriculteur …i), M. Giovanni Trovato, …riel (mercredi), M. Jacques …tier, créateur d'automates …), le docteur W. Junod, …ent du syndicat des méde… le groupe (vendredi).

TOUT PEUT ARRIVER. — …adi au vendredi, Europe 1, …30. …-Michel Desjeunes reçoit : … Cooper (lundi), les Pink … (mardi), Michel Sardou …redi), Patrice Dominguez, … de tennis (jeudi).

● FILM : LE COUPABLE. — *Mercredi 17 septembre, FR 3, 20 h. 30.*

Le rétro de la semaine. Un mélodrame tiré d'un roman de François Coppée et magistralement pris au sérieux par Raymond Bernard (*les Croix de bois, les Misérables*). Le jeu de Pierre Blanchar est bien d'époque, mais à l'époque il faisait pleurer. Blanchar est pourtant moins le héros de l'histoire que le jeune Gilbert Gil, excellent dans un rôle de garçon abandonné, voué à la maison de correction, à la délinquance et à la cours d'assises. On verra aussi Madeleine Ozeray, Marguerite Moreno et Gabriel Signoret.

● DRAMATIQUE : ANNE-MARIE OU QUELQUE CHOSE D'AUTRE. — *Jeudi 18 septembre, A 2, 20 h. 30.*

La vie commune est devenue impossible pour René et Anne-Marie. Lui est contremaître sur un chantier et reproche à sa femme de trouver un épanouissement dans ses activités syndicales ; de s'occuper d'autre chose que de sa maison et de ses enfants. Les scènes de violence, de profonde jalousie, sont celles d'un mari à qui l'idée même de libération de la femme est totalement étrangère. « *Elle n'avait pas le droit* », dira-t-il, après l'avoir tuée. Pas le droit d'être libre, de « *sentir vivre sa propre vie* ».

Magazines régionaux de FR 3

…CE. — Lundi 15, 20 h. : Est-… Mercredi 17, 20 h. : Vocation. …di 19, 18 h. 25 : Albert …zer… dix ans déjà ; 20 h. : …lisses d'un musée. Samedi 20, …5 : Eckwersheim.

…TAINE. — Lundi 15, 20 h. : …25. Mercredi 17, 20 h. : Sou… Gaston. Vendredi 19, 20 h. : la terre et l'eau.

…GOGNE, FRANCHE-COMTE. …di 15, 20 h. : Score 5. Mer…7, 20 h. : Notre pain quoti… …endredi 19, 20 h. : Les ma… de Gilles.

…AGNE, PAYS DE LOIRE. — …15, 20 h. : Sports dans l'Ouest. …di 17, 20 h. : La rentrée. Ven…9, 20 h. : Le groupe Nevenoe, School Orchestr.

…RAINE CHAMPAGNE. — …15, 20 h. : Est-sports. Mer…7, 20 h. : Maraîcher, un métier qui va disparaître. Vendredi 19, 20 h. : Les coulisses d'un musée.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 15, 20 h. : Sports 25. Mercredi … Vendredi 19, 20 h. : Le sel, la terre … 17, 20 h. : Les plaisirs et les jours. … et l'eau.

NORD-PICARDIE. — Lundi 15, 20 h. : Un peu plus que le permis. Mercredi 17, 20 h. et vendredi 19, 20 h. : Des maternelles, pour quoi faire ?

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 15, 20 h. : Sports 25. Mercredi 17, 20 h. : Ceux des Conches. Vendredi 19, 20 h. : Le sel, la terre et l'eau.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 15, 20 h. : Clap 3 (spécial Deauville). Mercredi 17, 20 h. : L'objet, cet inconnu. Vendredi 19, 20 h. : Formule 3.

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 15, 20 h. : Sports Méditerranée. Mercredi 17, 20 h. : Au nom de la forêt. Vendredi 19, 20 h. : La maîtrise parle et chante.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 15, 20 h. : Score 5. Mercredi 17, 20 h. : Présence « le Potier d'Elain ». Vendredi 19, 20 h. : Les marottes de Gilles.

Émissions en langues vernaculaires

ALSACE. — Vendredi et samedi à 18 h. 25 (FR 3).

BRETAGNE. — Samedi 20 à 18 h. 30, rediffusion le lundi 22 à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

CORSE. — Vendredi à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

PAYS BASQUE. — Samedi 20 à 12 h. 10 (TF 1 et A 2).

Samedi 13 septembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Alexis Weissenberg), de M. et G. Carpentier ; 21 h. 50 (●), Série : Peyton Place, avec M. Farrow et R. O'Neil.

La chronique d'une petite ville de Nouvelle-Angleterre, d'après l'un des best-sellers de la littérature américaine.

22 h. 40, Variétés : A bout portant (Jacques Martin).

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : Pas de frontière pour l'inspecteur (« le Bouc émissaire »), d'après le roman de N. Freeling ; adapt. R. Muller et R. Scipion ; réal. M. Cravenne ; avec F. Finlay, F. Prévost, O. Versois.

Dans l'atmosphère d'une petite ville de Hollande, l'enquête d'un inspecteur de police qui recherche un auteur de lettres anonymes.

22 h., Variétés : Dix de der, de Ph. Bouvard et M. Dumay.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

TF 1 : éditions complètes à 13 heures, 20 heures (le dimanche à 19 h. 45) et en fin de soirée (vers 23 heures).

A 2 : flash à 14 h. 30 ; éditions complètes à 18 h. 30, à 20 heures et en fin de soirée (vers 23 heures).

FR 3 : flashes à 18 h. 58 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 heures).

Actualités régionales à 19 h. 20.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (●) (R.), Un classique de la télévision : « les Perses », tragédie d'Eschyle ; texte français et réal. J. Prat ; musique originale de J. Prodromides ; avec F. Chaumette, M. Meriko, M. Garrel.

Le désastre subi par l'armée perse contre l'armée grecque à Salamine… Un témoignage de l'époque où la dramatique télévisuelle ne connaissait aucune limite à ses ambitions.

FRANCE-CULTURE

14 h. 35 (●), Bayreuth 75 : « Siegfried », opéra en trois actes de R. Wagner, mise en scène de Wolfgang Wagner, par l'Orchestre du Festival. Direction Horst Stein, avec J. Cox, M. Zednik, D. McIntyre ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Sambetion », de M. Man, avec J.-P. Moulinot, S. Fion, P. Pernet, réal. G. Delaunay ; 22 h., « La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin », un divertissement de J. Chouquet, animé par B. Jérôme (Curiosités musicales ; Jazz Averty ; In et off ; « la Petite Cachotte » ; les récits fantastiques ; la Mémoire des rêves ; Libre parcours variétés ; Textes d'humour) ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), Jazz s'il vous plaît, par A. Clergeat ; 19 h. 53, Clarté dans la nuit, par J. Mamy ;

20 h. 5 (S.), Soirée lyrique, par J. de Solliers : « la Légende de Sainte Elisabeth » (Liszt), par les chœurs et l'orchestre philharmonique slovaques, direction J. Ferencsik, avec Eva Andor, Erzsebeth Konlossy, Kolos Kovats, « Sonate en si mineur » (Liszt), par France Clidat ; 23 h., Vieilles cires, par C. Lehmann ; 24 h. (S.), Anonymes et sentimentales, par S. Darmalliacq et J. Markovitz.

Dimanche 14 septembre

…NE I : TF 1

…h. 30 (C.), Emissions religieuses et philo…ues (messe à 10 h. 30) ; 12 h. (C.), La …ce du spectateur ; 12 h. 30 (C.), Jeu : Ci… et fourmis ; 13 h. 17 (C), Cérémonie du …ir ; 13 h. 47 (C.), Variétés : C'est pas sé…

…h. 30 (C.), Les rendez-vous du dimanche, …L. Drucker et R. Grumbach ; 17 h. 35 (C.), … : Vienne 1900 (« le Don de la vie ») ; …45 (C.), Les animaux du monde (les fossiles …s), par F. de la Grange ; 19 h. 17 (R.), … : Les faucheurs de marguerites.

…h. 35, Film : les Veinards, de Ph. de Broca, …ault et J. Pinoteau (1962) ; avec F. Périer, …nche, M. Marc, D. Cowl, P. Mondy, J. Mail… L. de Funès.

Cinq sketches contant les aventures comiques de cinq personnes qui ont eu la chance de gagner à des concours ou à la Loterie nationale.

…h. 10 (●), Questionnaire : Roger-Gérard …tzenberg, professeur de sociologie politi… « La violence en politique ».

…NE II (couleur) : A 2

12 h. à 18 h. 30, Dimanche illustré, de P. …ia.

…, Vive le dessin animé ; 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 14 h. 50, Film (R.) : « Marie-Antoinette », de J. Delannoy (1955). Avec M. Morgan, R. Todd, J. Morel, A. Clariond, G. Tréjan.

La vie publique et privée de Marie-Antoinette, dauphine, puis reine de France (1774-1793). Le rôle que joua le comte suédois Axel de Fersen entre elle et Louis XVI.

17 h. 10, Documentaire : « le Monde vivant » ; 17 h. 35, Vive le dessin animé ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 18, Jeu : Système 2, de G. Lux (reprise après le journal) ;

21 h. 30 (●) (R.), Feuilleton : La porteuse de pain. Réal. M. Camus. Avec M. Sarcey, Ph. Léotard, G. Anys, d'après X. de Montépin.

Un grand feuilleton populiste présenté naguère sur la troisième chaîne de l'O.R.T.F.

22 h. 20, Catch à quatre.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Feuilleton : Lagardère.

20 h. (●) Feuilleton : Les secrets de la mer Rouge, d'après H. de Monfreid. Réal. C. Guillemot et P. Lary (deuxième épisode : l'embuscade).

20 h. 30 (●) Film : « N… a pris les dés », d'A. Robbe-Grillet.

Le héros-narrateur joue aux dés l'ordre de succession des événements d'une histoire qui se déroule aussi hors du film. Aventure énorme qu'il faut reconstituer comme un puzzle. Mais le puzzle est difficile. Il a plusieurs dimensions.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses (10 h., Messe) ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud (D. Milhaud, H. Sauguet, Prokofiev) ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de J. Chouquet, animé par B. Jérôme ; 12 h. 35, Inédits du disque, par J.-M. Grenier ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente « les Fourberies de Scapin » et « la Jalousie du barbouillé », de Molière ; 16 h. 5, Concert Verdi, avec Anna Riera, soprano (« la Forza del destino », « Don Carlo », « Luisa Miller », « Nabucco », « Otello »), par l'Orchestre lyrique et les chœurs de Radio-France, dir. R. Rossel ; 17 h. 30, Rencontre avec M. Clavel, par P. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de J. Chouquet, animé par B. Jérôme (« Les grands boulevards de la connaissance contemporaine », par E. Noël, « L'humour du monde », de M. Laclos) ; 19 h. 10, Histoires de brigands, par L.-C. Siriacq ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. 40 (●), Echanges avec la B.B.C., XXe Festival d'Aldeburgh : « The fairy queen », opéra de chambre de Purcell, avec J. Vyvyan, M. Wells, A. Hodgson et l'Orchestre de chambre anglais, direction Benjamin Britten ; 22 h. 20, Disques ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Concert-promenade, par A. Sibert ; 9 h. (S.), Musical graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h. (S.), Domenica 16 post trinitatis ; 12 h. (S.), La chanson, par J. Erwan ; 12 h. 35 (S.), Sortilèges du flamenco, par R.-J. Vidal ; 13 h. (S), Arc-en-terre, par M. Soumagnac ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Quatuor, opus 54, no 2 » (Haydn) ; 16 h. 15 (S.), Opérette, par S. Février : « les Mousquetaires au couvent » (L. Varney) ; 17 h. 15 (S.), Roman et gothique, par P. Germain : Autour de Notre-Dame : « Conduits et virelais » (Perotin, Machaut), par le Collegium Aureum et l'ensemble polyphonique Ch. Ravier ; « Ballades » (Machaut), par la Capella Lipsiensis ; « Troisième ballade » (Chopin), par S. Richter ; « Rigoletto » extraits (Verdi), par l'Orchestre de la Scala, avec Maria Callas ; 18 h. 30 (S.), Jazz vivant, par A. Francis ; 19 h. 50 (S.), La route des jongleurs, par J.-P. Lentin : musique médiévale ;

20 h. 30 (S.), Concert dans l'église Saint-Germain-des-Prés par l'Orchestre philharmonique de la Radio-Télévision hollandaise et les Chœurs de Lausanne, dir. J. Fournet : « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy), avec E. Manchet, soprano ; 22 h. (S.), Après Debussy, par D. Collins ; 22 h. 30 (S.), Nouvelles auditions, par A. Périer : « Trente et un instantanés » (P. Arma), par l'Orchestre philharm. de Radio-France, direction A. Girard ; « Grave, sherzo et final » (J.-P. Holstein), par l'Orchestre de chambre de Radio-France, dir. A. Girard ; « Fulgur » (S. Nigg), par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Ch. Bruck ; 24 h. (S.), Plans sur plans, par D. Le Vaillant.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision, les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (C) les programmes de TF 1 passant en couleurs sur FR 3.

Lundi 15 septembre

…NE I : TF 1

…h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 30 (C.), … Les aventures du baron de Trenck ; … (C.), Informations pratiques : A la bonne … d'A. Beauchamp, E. Dheliat et J.-P. Guérin ; …0, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute …s femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Zingari. … 35, Film (●) (R.) : « Chérie, je me sens …r », de H. Hawks (1952) ; avec G. Grant, …ers, Ch. Coburn, M. Monroe.

Une guenon, s'amusant dans un laboratoire, prépare, à l'insu d'un chimiste cherchant la formule d'un sérum de jouvence, un mélange qui, effectivement, fait rajeunir tous ceux qui en boivent.

…5, Rions avec Louis de Funès, par …mi.

…NE II (couleur) : A 2

…30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : … ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 : …enêtre sur… ; Marcel Jullian face aux cri… …utour du thème : « Comment bâtir un pro… … de télévision ? » ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 44, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (●), Jeu : La tête et les jambes, de Pierre Bellemare.

Le retour d'un grand classique.

21 h. 50, Documentaire : L'homme est seul au monde (dans la série « Horizons ») ; réalisation J.-L. Fournier.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash (des enfants de neuvième veulent refaire le monde) ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Front libertaire.

20 h. 30, Prestige du cinéma : « la Seconde Vérité », de Christian-Jaque (1965) ; avec R. Hossein, M. Mercier, J.-C. Roland, M. Ribowska.

Un avocat dijonnais, dont la liaison avec une étudiante cause le scandale, est accusé du meurtre d'un ami de la jeune fille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Georges Perros ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : (R.), Les mythes de l'amour, par J. Peignot ; (R.), Masques et tambours ou les rites africains, par Y. Gazeilles ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : Gabrielle d'Estrées ; Davout le terrible ; A la recherche de Chateaubriand ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec M. Michel Poniatowski ; 11 h. 2, Evénement-musique, par J. Witold ; 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugam, avec Jean-Marie Domenach ; 12 h. 37, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert : Patrice Sciortino ; 14 h., Poésie ; De 14 h. 5 à 17 h., Les après-midi de France-Culture, par F. Pinte (à 14 h. 15, Magazine ; 15 h. 2, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 30, Reportage ; 16 h., Dossier) ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « le Recours de la méthode », d'Alejo Carpentier ; 17 h. 45, Musique plurielle, par G. Charbonnier ; 18 h. 30 (R.), « Ayesha » (feuilleton), adaptation par F. Campo et L. Stewart de l'œuvre de Rider Haggard « She », avec H. Garcin, P. Constant, P. Pernet ; réalisation C.-R. Manuel ; 19 h., Présence des arts, par F. Le Targat : « Les problèmes de l'architecture à l'heure actuelle » ; 19 h. 5, Poésie ;

20 h., Problèmes d'hier et d'aujourd'hui, par S. Delve : « La création du monde et autres bisness », d'A. Miller ; adaptation J. Mercure, O. d'Horrer ; 21 h. (S.), Orchestre de chambre de Radio-France, direction D. Chabrun : « Ombres » (Boucourechliev) ; « D'Orient Horizon » (Takemitsu) ; « Ans Aller Welt Stammende » (Z. Kause) ; « Arco 11 » (création de Ivo Malec) ; « Aquarelle pour vingt-quatre cordes » (Denisoff) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisées, de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50 Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), France-Musique magazine, par P. Caloni ; 9 h. (S.), Musique contemporaine, par A. Gorog ; 10 h. (S.), Concert, par M. Soumagnac ; 12 h. (S.), La chanson, par J. Erwyan ; 12 h. 37 (S.), Pittoresque et légère ;

13 h. (S.), Micro-facteur ; 14 h. (S.), Les « Faust » selon Goethe, par J. Bourgeois (Liszt, Wagner, Boito, Busoni, Gounod, Berlioz) ; 17 h. (S.), Quelques grands interprètes, par E. Chevalley : Karl Boehm dirige la « Symphonie no 21 en la majeur, K. 134 » (Mozart), avec l'Orchestre philharmonique de Berlin ; « Symphonie no 8 en fa majeur, opus 93 » (Beethoven), avec l'Orchestre philharmonique de Vienne ; « Symphonie no 3 en ré majeur » (Schubert), avec l'Orchestre philharmonique de Berlin ; « Kaiser-Walzer, opus 437 » (Johann Strauss), avec l'Orchestre philharmonique de Vienne ; 18 h. 30 (S.), Syncopes : « Visages du jazz », par L. Malson ;

20 h. 5, Les grandes voix humaines : Frida Leider ; 20 h. 30 (S.), Concert ; en direct de Londres : l'Ensemble Matrix, dir. A. Hacker, avec J. Manning, soprano ; « Wonldless Blis » (Anon), Mélodies « Es Gingen Zwei Gespielen gut », « Das Alte Jahr vergangen ist » (arr. Bach, Schoenberg, Birtwistle) ; « People of the dawn » (S. Bainbridge) ; « Adagio en fa majeur, K. 411 » (Mozart) ; « la Plage » (Birtwistle) ; « Children's Rhythmes » (Janacek) ; 22 h. 30 (S.), La symphonie en France, par D. Mégevand ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almuro.

Mardi 16 septembre

…NE I : TF 1

…30 (C.), Midi première ; 18 h. 5 (C.), In…ons pratiques : A la bonne heure ; 18 h. 40, … petits ; 18 h. 50, Pour les jeunes ; 19 h. 40, …nute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : …gari ;

…35 (●) Jeu : Quoi, de qui ?, de P. Sab… …éal. A. Isker.

Trois candidats ; trois ouvrages mystérieux, résumés sous forme dramatique par des acteurs professionnels : le retour à l'écran de Pierre Sabbagh, secondé par Yves Berger et Jean-Jacques Brochier.

…15 (★), Documentaire : Histoire des gens, …umayet (« Les Français et l'argent », réal. …stein).

…45, Emission littéraire : Pleine page, de …ot et A. Bourin.

…NE II (couleur) : A 2

…45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujour…adame ; 15 h. 30, Série : Cannon (« Opé… …Albâtre) ; 16 h. 30, Les après-midi d'An… par A. Jammot ; 18 h. 40, Pour les jeu… … Palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : …ffres et des lettres ; 19 h. 45 : Jeu : Y'a un …A. Jammot ;

…30, Les dossiers de l'écran. Film : « Com… l'Oncle Sam ? », de D. Remy (1975) ;

Montage de documents d'archives faisant revivre les principaux événements de l'histoire des Etats-Unis, depuis la crise économique de 1929 jusqu'à la guerre du Vietnam et la chute de Saigon.

Au cours du débat d'après projection, MM. Michel Jobert, ancien ministre, le sénateur McGovern, les journalistes Pierre Salinger et Mohamed Heykal, tenteront de répondre au titre du film.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Le club d'Ulysse ; 19 h. 40, Tribune libre : Le réarmement moral.

20 h., Les animaux chez eux : Bermudes.

20 h. 30 (●) (R.), Westerns, films policiers, aventures : « les Aventures du capitaine Wyatt », de R. Walsh (1951). Avec G. Cooper, M. Adort, R. Webb, R. Teal.

En 1840, le capitaine Wyatt, qui vivait en solitaire dans la jungle de Floride, accepte de diriger une expédition punitive contre les Séminoles. Le commando est traqué.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : (R.), Les mythes de l'amour (la sorcière) ; 8 h. 32, Masques et tambours ou les rites africains ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Etranger mon ami, par D. Arban ; 11 h. 2, Libre parcours récital, par F. Malettra ; 12 h. 5, Parti pris, avec Christian Goux, économiste ; 12 h. 37, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours

14 h., Poésie ininterrompue ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : Magazine d'été ; 15 h. 2, Musique, par B. Massin ; 15 h. 30, Reportage ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « le Phare », d'H. Queffélec ; 17 h. 45, Musique, par E. Noël : Sur la terre et dans le ciel (sous la mer l'aube de l'homme, avec E. Bonifay) ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Dialogues de R. Pillaudin : Sciences humaines, sciences de l'homme, avec F. Dumont et H. Desroches ; 21 h. 15, Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle ; Ensemble instrumental, direct. M. Tabachnik : « Mikka », violon A. Lysy ; « Astrée » (Xenakis) ; « Trois impressions » (Tabachnik), avec M.-C. Jamet et F. Pierre, harpes ; « Rosace I » (Takahashi), avec A. Lysy ; « Anaktoria » (Xenakis) ; 22 h. 30 (R.), Entretien avec Marcel Duchamp (1), par G. Charbonnier ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), France-Musique magazine, par P. Caloni ; 9 h. (S.), Musique contemporaine, par A. Gorog ; 10 h. (S.), Concert, par M. Soumagnac ; 12 h. (S.), La chanson, par J. Erwann ; 12 h. 37 (S.), Pittoresque et légère ; 13 h. (S.), Micro-facteur ;

14 (S.), L'opéra, par E. Rosenfeld ; 17 h. (S.), Quelques grands interprètes : Clara Haskil joue Mozart (« Sonate pour piano en fa majeur », « Concerto pour piano et orchestre no 13 en ut majeur », « Variations en ut majeur sur « Ah, vous dirai-je maman ») ; lieder de Schubert, H. Wolf, R. Strauss, par D. Fischer-Dieskau ; 18 h. (S.), Syncopes ; 19 h. 50 (S.), Sélection-concert ;

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements, par A. Francis ; 20 h. 30 (S.), Orchestre de la Norddeutscherundfunk, direct. M. Atzmon, avec B. Finnilä, contralto, H. Brilioth, ténor, K. Thinemann, basson ; « Carnaval romain » (Berlioz) ; « Concerto pour basson » (Weber) ; « le Chant de la terre » (Mahler) ; 22 h. 10 (S.), Concours international de guitare ; 22 h. 30 (S.), Les symphonistes français, par D. Mégevand ; 24 h. (S.), Apollo contre Dyonisos, par P. Lattes.

Les télévisions francophones

Mardi 16 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Police des plaines ; 21 h., *Hec Ramsey*, film de H. Morgan.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Flipper le dauphin ; 21 h., *la Lampe magique d'Aladin*, film de V. Vitkovitch.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, L'Enéide ; 21 h. 10, *le Masque de Fu Manchu*, film de C. Bradin.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Les évasions célèbres ; 21 h. 15, En direct avec… ; 22 h. 15, Jazz.

Mercredi 17 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h. *l'Homme de désir*, film de D. Delouche.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *Trois cavaliers pour Fort-Yuma*, film de C.J. Paget.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Vive la France*, film de M. Audiard.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Picnic*, film de J. Logan.

Jeudi 18 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Ranch L. ; 21 h., *Quelles drôles de nuits*, film de Metz et Marchetti.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les nouvelles aventures de Vidocq ; 21 h., *Adorables créatures*, film de Christian-Jaque.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Nous ne vieillirons pas ensemble*, film de M. Pialat.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Les peupliers de la prétentaine.

Vendredi 19 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Un tueur s'est échappé*, film de A.C. Snowden.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *Mission spéciale « Lady Chaplin »*, film d'A. di Martino.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, les Godins Parnajon ; 21 h. 30, Qui de droit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *la Manière forte*, de J. Deval ; 22 h. 25, Léo Ferré.

Samedi 20 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Les grandes batailles du passé ; 21 h., *la Mousson*, film de J. Negulesco.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ranch L. ; 21 h., *Donnez-moi ma chance*, film de L. Moguy.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le monde sauvage ; 20 h. 45, *Cow-Boy*, film de D. Daves.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 30, Escale à Fontaines ; 21 h. 30, Caf'Conc'.

Dimanche 21 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sur la piste du crime ; 21 h., *Solo*, film de J.-P. Mocky.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *les Clairières rouges*, film d'E. Liotman.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Histoires insolites ; 21 h. 15, Images et imagiers.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *le Roi de cœur*, film de Ph. de Broca.

Lundi 22 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Arsène Lupin ; 21 h., *la Chasse au gang*, film d'A. de Toth.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La révolte des Haïdouks ; 21 h., *Comme s'il en pleuvait*, film de J.L. Monter.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, La famille Boussardel.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Archives ; 21 h. 35, La voix au chapitre ; 22 h. 5, Sous la loupe.

RADIO-TELEVISION

Mercredi 17 septembre

CHAINE I : TF1

12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard ; 18 h. 5 (C.), Informations pratiques : A la bonne heure ; 18 h. 40, Pour les petits ; 18 h. 50, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les Zingari.

20 h. 35 (●) (R.), Dramatique : « les Eaux mêlées », d'après R. Ikor ; réal. J. Kerchbron ; avec G. Ségal, C. Brasseur, L. Mikael.

L'intégration en France d'une famille juive réchappée des pogromes de la Russie tzariste.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Kung Fu ; 16 h. 30, Magazine : Un sur cinq.

Un Français sur cinq a entre dix et vingt ans. A son intention : des reportages, des jeux, des variétés, etc.

18 h. 40, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : Mannix (« Un bouton pour le général ») ; 21 h. 30, Sports sur l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Trois contre X... ; 19 h. 40, Tribune libre : Le groupe réformateur ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (★), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « le Coupable », de R. Bernard (1936) ; avec P. Blanchar, G. Signoret, S. Maïs, G. Gil, M. Ozeray (N.).

Père d'un enfant né d'un amour de jeunesse, et qu'il ne connaît pas, un magistrat retrouve, vingt ans après, son fils sur les bancs de la cour d'assises.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : (R.), Les mythes de l'amour (Fourier et l'amour romantique) ; 8 h. 32, Masques et tambours ou les rites africains ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales, par C. Maupomé : Jeunes compositeurs français, avec A. Lameland ; 12 h. 5, Parti pris, avec Louis Dubertret, médecin ; 12 h. 37, Panorama ; 13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : Magazine d'été ; 15 h. 2, Musique et sciences humaines, par J.-M. Damian ; 15 h. 30, Reportage ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « La poussière dort dans les étangs », de J. Clancier ; 17 h. 45, Musique plurielle ; 18 h. 30 (R.), « Ayesha » (feuilleton) ; 19 h., La science en marche, par F. Le Lionnais : Promenade au jardin des sciences ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Eugénie et Maurice de Guérin, deux poètes mystiques, par M. Manoll, avec M. Mayer, J. Faubert, V. Mesica, R. Martin, réalisation G. Godebert ; 21 h. 30, de chambre : « Chant premier », « Sonate pour saxo piano » (M. Mihalovici), avec G. Lacour et J. « Quatuor à cordes en ré mineur » (A. von Zemlinski) (R.), Entretien avec M. Duchamp ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), France-Musique magazine ; 9 h. (S.), contemporaine ; 10 h. (S.), Concert ; 12 h. (S.), La par M. Legras ; 12 h. 37 (S.), Pittoresque et 13 h. (S.), Micro-facteur ;

14 h. (S.), Musique, par E. Rosenfeld ; 17 h. Jeunes Français sont musiciens : Enquête compar l'enseignement du piano dans les conservatoires 18 h. 30 (S.), Syncopes ; 19 h. 50 (S.), Sélectio

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements ; 20 h. 30 (S.), de l'Auditorium 104 : Orchestre philharmonique de Rad direct Y. Prin : « Bergkristall » (Bussotti) ; « pour violoncelle » (Zimmermann) ; « Fusions » avec J. Viederker ; 22 h. 30 (S.), Les symphoniste (Magnard, Poulenc, Widor) ; 24 h. (S.) (●), Concert chat, par J. Couturier.

Jeudi 18 septembre

CHAINE I : TF1

12 h. 30 (C.), Midi première ; 18 h. 5 (C.), Informations pratiques : A la bonne heure ; 18 h. 40, Pour les petits ; 18 h. 50, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les Zingari.

20 h. 35 (R.), Série : Salvator et les Mohicans de Paris, d'après A. Dumas ; mise en scène B. Borderie ; avec R. Etcheverry ; 21 h. 25 (★), Les dossiers d'TF 1 : Houari Boumediène (coproduction « le Monde »-Seuil audiovisuel).

22 h. 25, Allons au cinéma, d'A. Halimi.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Cannon (« le Prisonnier ») ; 16 h. 30, Les après-midi d'Antenne 2 ; 18 h. 40, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (★), Dramatique : « Anne-Marie ou quelque chose d'autre » ; réal. M. Failevic ; scénario M. Failevic et A. Mignard ; avec H. Duc, J.-P. Bagot.

L'échec d'un couple, évoqué au moment de la « conciliation », qui précède le divorce. Ou comment l'usure quotidienne peut mener au crime passionnel.

22 h., Magazine de variétés : Vous avez dit bizarre..., de M. Lancelot.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Histoire des enfants ; 19 h. 40, Tribune libre : La commission française « Justice de paix » ; 20 h., Jeu : Altitude. 10 000.

20 h. 30, Un film, un auteur : « le Vice et la Vertu », de R. Vadim (1962) ; avec A. Girardot, R. Hossein, C. Deneuve, O. E. Hasse, Ph. Lemaire (N.).

Pendant l'été 44, alors que sa sœur Juliette devient la maîtresse et la complice d'un colonel S.S., la douce et pure Justine est déportée dans un château tyrolien pour servir, avec d'autres filles, les plaisirs d'une société érotique de nazis.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance (R.), Les mythes de l'amour (les liens de l'amour et de l'érotisme) ; 8 h. 32, Masques et tambours ou les rites africains ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec Georges Bordenove ; 11 h. 2, Musique extra-européenne, par J. Brunet ; 11 h. 30, Le groupe de recherche musicale de l'Institut national audiovisuel ; 12 h. 5, Parti pris, avec André Fontaine, notre rédacteur en chef (à propos de « Soljenitsyne, « le Monde » et les intellectuels occidentaux ») ; 12 h. 37, Panorama ; 13 h. 30, Récital d'orgue à la cathédrale d'Uzès, par L. Rogg (Suisse) : La tradition de l'orgue en Europe jusqu'à Frank Martin (II) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Magazine d'été ; 15 h., Musique, par G. Léon ; 15 h. 30, Dossier : La Biennale de Paris ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Malemort », d'Edouard Glissant ; 17 h. 45, Musique plurielle ; 18 h. 30 (R.), « Ayesha » (feuilleton) ; 19 h., Sciences humaines, sciences de l'homme, par C. Garrigues (R.), La femme (débat avec le M.L.F.) ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « le Temps des de W. Kirchner, adapt. L. Richard, avec L. R. Favey, N. Nerval, B. Lange, J. Brassat, réal. 21 h. 13, Disques ; 21 h. 40 (R.), « Hector, Art Dupont », de M. Cassan, réal. C. Roland-Manuel (R.), Entretien avec Marcel Duchamp ; 23 h., D 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), France-Musique magazine ; 9 h. (S. contemporaine ; 10 h. (S.), Concert, par M. Soumag (S.), La chanson ; 12 h. 37 (S.), Pittoresque 13 h. (S.), Micro facteur ;

14 h. (S.), Musique, par E. Rosenfeld ; 17 h. (S. grands interprètes, Wolfgang Schneiderhan, v « Concerto pour violon et orchestre nº 5 en la ma zart), « Double concerto en la mineur pour violon celle » (Brahms), avec J. Starker, « Concerto violon et orchestre » (Stravinski) ; 18 h. 30 (S.), 19 h. 50 (S.), Sélection concert ;

20 h. 5 (S.) Les bons mouvements ; 20 Orchestre national, dir. H. Scherchen : « Cinquième en do dièse mineur » (Mahler) ; 22 h. 30 (S.), Les s français (Bizet, Honegger, Charpentier) ; 24 h. (S.) plans, par Eric Dietlin.

Vendredi 19 septembre

CHAINE I : TF1

12 h. (C.) (R.), Emission religieuse : Source de vie, du rabbin J. Eisenberg ;

L'analyse symbolique de la fête des cabanes, les pâques juives.

12 h. 30 (C.), Midi première ; 18 h. 5 (C.), Informations pratiques : A la bonne heure ; 18 h. 10, Pour les petits ; 18 h. 50, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les Zingari ;

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « Il était une gare », de J. Deval, mise en scène de J. Mauclair. Avec R. Faure, J. Marin, J. Mauclair.

Seize habitués du rail échouent, par les hasards du « transit forcé », sur le quai d'une petite gare.

22 h. 25, Variétés : Le Club de dix heures, de J. Chabannes.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Cannon (« la Cible mouvante ») ; 16 h. 30, Les après-midi d'Antenne 2 ; 18 h. 40, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30, Série : Benjowski (5ᵉ épisode) ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, (les révolutionnaires) ; 22 h. 35, Ciné-club : « le Dahlia bleu », de G. Marshall (1946). Avec A. Ladd, V. Lake, W. Bendix, H. de Silva.

En 1945, à Los Angeles, un ancien pilote, qui vient d'être démobilisé, est soupçonné d'avoir tué sa femme infidèle. Il cherche à découvrir le véritable meurtrier.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Docteur Doolittle ; 19 h. 40, Tribune libre : le syndicat Force ouvrière.

20 h. 30 (●), Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (le romanesque et la réalité) ;

21 h. 20, Toutes les villes sont mortelles : Tanger, ville ouverte, ville masquée. Réal. E. Sarsini.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'obsession des commencements, par C. Mettra et R. Dadoun ; 8 h. 32, Masques et tambours ou les rites africains ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Michel Poniatowski (II) ; 11 h. 2, Lecture d'un disque, par R. Stricker ; 12 h. 5, Parti pris, avec l'écrivain Philippe Sollers ; 12 h. 37, Panorama ; 13 h. 30, Instruments rares, par B. Bonaldi : Les pianos et les clavecins, hier, aujourd'hui ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : Magazine d'été : 15 h. 2, La musique une et divisible ; 15 h. 30, Reportage ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Parfois la nuit », de Pierre-Robert Leclercq ; 17 h. 45 Musique plurielle (fin) ; 18 h 30 (R.), « Ayesha » (feuilleton), 19 h. (R.), Les chemins de l'océan, par G. Lapouge : Du Léviathan à Moby Dick ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (S.), « Xerxes », de Haendel, avec E. Brunner, J. Chamonin, C. Wirz, P.-Ch. Runge naud, J. Bona orchestre de chambre de Radi chœurs Jean-Baptiste Lully ; direct. B. Amaducci (R.), Entretien avec Marcel Duchamp ; 23 h.,

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), France-Musique magazine ; 9 h. (S contemporaine ; 10 h. (S.), Concert, par M. 12 h. (S.), La chanson ; 12 h. 37 (S.), Pittore légère ; 13 h. (S.), Micro-facteur ;

14 h. (S.), Musique, par E. Rosenfeld ; Quelques grands interprètes, Sviatoslav Richter préludes et fugues extraits du « Clavier bien te mier livre » (Bach) ; « Concerto en sol majeur et orchestre nº 5 » (Prokofiev) ; « Etudes sy opus 5 » (Schumann) ; « Estampes » (Debussy) (S.), Syncopes ; 19 h. 50 (S.), Sélection-concert ;

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements ; 20 h. 3 chestre national, direct. L. Bernstein Hommage « Alborada del Gracioso » ; « Schéhérazade » ; en sol » ; « Tzigane » ; « la Valse » ; 22 h. 30 symphonistes français (Lalo, d'Indy) ; 24 h. (S.) (pour mon chat.

Samedi 20 septembre

CHAINE I : TF1

12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 45 (C.), Les musiciens du soir ; 14 h. 35 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 40, Magazine : Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, La vie des animaux.

20 h. 35, Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier (Annie Cordy) ; 21 h. 45, Série : Peyton Place ; avec M. Farrow et R. O'Neill ; 22 h. 25, Variétés : Les comiques associés.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional de FR 3 ; 14 h. 10, Les après-midi d'Antenne 2 : Dans un fauteuil, de Ph. Caloni et J. Sallebert (à 14 h. 10, Série : Les rues de San-Francisco) ; 18 h. 10, Magazine du spectacle ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Télé-film : « la Mémoire longue » (dans la série Les cinq dernières minutes) ; scénario J. Chatenet ; réal. C. Loursais ; avec J. Debary, M. Eyraud, J. Topart.

Règlements de comptes entre brocanteurs. Mais les objets d'autrefois « ont la mémoire longue ».

22 h. 5, Variétés : Dix de der, de Ph. Bouvard et M. Dumay.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Dans le sillage des vaisseaux vikings ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h. (●), Ciné 3 (Richard Fleicher, Pascal Thomas, Jacques Rozier).

20 h. 30 (●), Cinéma 16 : « Une vieille maîtresse », d'après Barbey d'Aurevilly ; adaptation D. Lemaresquier ; réal. J. Trebouta ; avec J. Sorel, P. Bertin, G. Casadesus, M. Fontaine.

Un jeune aristocrate désespère d'échapper aux savantes séductions d'une courtisane espagnole, sa « vieille maîtresse », son démon. Mais un ange apparaît.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze ; 8 h. 32, Les cadres responsables de notre temps : La formation (Sciences Po est-elle adaptée aux exigences de l'économie moderne ?) ; 8 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 2 (●), La musique prend la parole, par D. Jameux : A propos du « Crépuscule des dieux », de Wagner, avec C. Lust ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (●) (S.), Bayreuth 1975 : « le Crépuscule des dieux » (Wagner), dir. H. Stein, avec J. Cox, F. Mazura, K. Ridderbusch, G. Neidlinger, G. Jones, E. Randova, A. Reynolds ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (S.), « Napasta » (« le Malheur »), de L. Caragiale, traduit du roumain par V. Lipatti et S. Roland, avec E. Bierry, J.-M. Fertey, P. Tabard, réal. G. Godet La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poé

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Gazette, par L. Séranne ; 9 h. (S. sur les grands jeux (Mozart), L. Marchand, Rame bault, Lebègue) ; 10 h. 30 (S.), Etudes : Haydn (Trois quatuors « Toast », « Symphonie nº 90 en ut 12 h. (S.), La chanson ; 12 h. 37 (S.), Des no guitare ; 13 h. (S.), L'oreille du prince... Conce fermier général La Pouplinière, à Passy : « F clavecin » (Rameau), « Trio en la opus 1 nº 2 » (avec J.-P. Rampal, « Symphonie en sol mineu (Gossec) ;

14 h. (S.), Aux quatre vents, stéréo ; 14 h. 30 thèque 75 ; 17 h. (S.), Nouveaux talents, premie 18 h. (S.), Interlude ; 18 h. 30 (S.), Syncopes vous plaît ; 19 h. 50 (S.), Clarté dans la nuit ;

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg : « la F ombre » (R. Strauss). Orchestre philharm. de Vienn K. Boehm, avec J. King, L. Rysanek, R. Hesse, U. Schroder-Feinen, Z. Kelemen ; 23 h. (S.), Vieilles

Dimanche 21 septembre

CHAINE I : TF1

9 h. 30 (C.), Emissions religieuses et philosophiques (messe à 10 h. 30) ; 12 h. (C.), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (C.), Sports : Spéciale « Bol d'or » (en direct du Mans), tiercé ; 13 h. 20 (●) (C.), Le petit rapporteur ;

14 h. 5 (C.), Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche ; 17 h. 35 (C.), Série : Vienne 1900 (la Sonate de printemps) ; 18 h. 45, Les animaux du monde, de F. de la Grange ; 19 h. 20 (R.), Série : Les faucheurs de Marguerites ;

20 h. 35, Film : « la Main à couper » (1974), d'E. Perier, avec L. Massari, M. Bouquet, M. Serrault.

Une folle bourgeoise, qui trompe son mari, trouve son amant assassiné. On lui vole sa voiture et elle est menacée par un maître chanteur.

22 h. 35, Pour le cinéma.

CHAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. 30 à 18 h. 30, Dimanche illustré, de P. Tchernia.

12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, l'Album de Jean Le Poulain ; 14 h., Monsieur Cinéma ; 14 h. 45, Spéciale « Bol d'or » (en direct du Mans) ; 14 h. 55, Série : Le magicien (« Illusion du dragon perdu ») ; 15 h. 45, le Bol d'or (arrivée) ; 16 h. 10, Série : Vivre libre (terre sauvage) ; 16 h. 55, Tiercé ; 17 h., Présentation de « Pièces à conviction » ; 17 h. 5, Le monde vivant ; 17 h. 30, (●) Jeu : Pièces à conviction ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux et J. Duforest (reprise à 20 h. 30) ;

20 h. 30, Système 2 (suite) ; 21 h. 40, (●) (R.), Feuilleton : la Porteuse de pain, d'après X. de Montepin. Réal. M. Camus.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Série : Lagardère, d'après P. Féval, adapt. M. Jullian, avec J. Piat ; 20 h. (●), Feuilleton : Les secrets de la mer Rouge, d'après H. de Monfreid, réal. C. Guillemot et P. Lary (« le Piège »).

20 h. 30 (★) Dramatique : la Reine de Saba, de M. Clavel, réal. P. Koralnik, avec L. Tcherina, F. de Pasquale.

Transposition de la légende biblique symbolisant l'impuissance de l'idolâtrie païenne, face au Dieu d'Israël.

FRANCE-CULTURE

7 h., Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, par J. Bourdarias ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 12 h. 5, Allegro, de J. Chouquet ; 12 h. 35, Orchestre de chambre de Radio-France, direct. A. Girard : « Concertino nº 6 en si bémol majeur » (Pergolèse) ; « Concerto nº 1 en ré » (J. Aubert) ; « Fantaisie pour cor » (A. Casanova), soliste J. Adnet ; « Passacaille » (F. Martin) ; « Sixième symphonie pour cordes » (G.-F. Malipiero) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, « la Bigote », de J. Renard, par les comédiens-français ; 16 h. 5, Festival estival de Paris à Saint-Germain-des-Prés. Orchestre philharmonique de Radio-France, direct. M. Andreae : « Chant du destin » (Brahms) ; « Messe en mi bémol » (Schubert) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Maurice Clavel, par P. Galbeau, avec M. Bleskine, A. Gluksmann, M. Field ; 18 h. 30, Ma non J. Chouquet ; 19 h. 10, Histoires de brigands ;

20 h., Poésie : 20 h. 40, « Improvisation », c clozeaux, réal. J. Rollin-Weisz (R.), « Le monde quitté », de Dnieprov, réal. J. W. Garrett ; 23 and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Concert-promenade, par A. Sibert ; Musical Graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h. (S.), XVIII Post Trinitatis ; 12 h. (S.), La chanson, par 12 h. 35 (S.), Sortilèges du flamenco ; 13 h. (S.), par M. Soumagnac ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques d 16 h. 15 (S.), Opérette ; 17 h. 15 (S.), Romans et Minnesänger et Meistersinger (rites et secrets) : de Minnesänger et Meistersinger du XIIIᵉ siècle semble G. Souletie ; « les Maîtres chanteurs », et extraits (Wagner) ; « le Carnaval » (Schum D. Ranki ; 18 h. 30 (S.), Syncopes : Jazz vivant (S.), La route des jongleurs, par J.-P. Lentin ;

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg : Mozart, par du Mozarteum. Direction Th. Guschlbauer. Avec B cor. « Marche en ut » ; « Cassation en sol » ; « C cor en ré » ; « Divertimento K. 131 » ; « Marche 22 h. 30 (S.), Nouvelles auditions ; 23 h. 30 (S.), Inter (S.), Plans sur plans, par D. Le Vaillant : Contrar concert impossible.

Lundi 22 septembre

CHAINE I : TF1

12 h. 10 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 30 (C.) (R.), Série : Les aventures du baron de Trenck ; 18 h. 20 (C.), Informations pratiques : A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes : 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les Zingari.

20 h. 35 (R.), Film : « Un drôle de paroissien », de J.-P. Mocky (1963) ; avec Bourvil, J. Poiret, F. Blanche, J. Tissier, S. Certain.

Un fils de famille, qui considère le travail comme une déchéance, pille les troncs d'église pour rétablir la situation financière de son clan.

21 h. 55, Documentaire : Ville nouvelle nº 4.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : Cannon (« le Magicien ») ; 16 h. 30, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h., Fenêtre sur... le professeur R.-G. Schwartzenberg (les jeunes et la société) ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Actualités régionales de FR 3 ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (●), Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 35, Documentaire : Brancusi, de R. Sterian ; réal. J. Pradinas.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash (une journée avec les enfants de Levie en Corse) ; 19 h. 40, Tribune libre : « Les Français contre la bombe ».

20 h. 30 (R.), Prestige du cinéma : « le Retour de Don Camillo » (1952) ; avec Fernandel, G. Cervi, L. Gloria, Ed. Delmont, A. Rignault (N.).

Deuxième film de la série. Déplacé par son évêque, Don Camillo est rappelé dans son village, à la demande de son vieil adversaire, le maire communiste Peppone, qui a besoin de lui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : (R.), Reflets de l'âge d'or, par G. Lapouge (1), avec F. Châtelet ; 8 h. 32, Masques et tambours ou les rites africains ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h ..., Evénement-musique, magazine de J. Witold et M. Fleuret ; 12 h. 5, Parti pris, avec José Bidegain, dirigeant patronal ; 12 h. 37, Panorama ; 13 h. 30, Trente ans de musique française, par S. Albert (1945-1975) : Aubert, Lameland ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Magazine ; 17 h. 5, Un livre, des voix : ceman », de Didier Decoin ; 17 h. 45, Emission par G. Auffray (1) ; 18 h. 30 (R.) « Ayesha » (19 h. Présence des arts ;

20 h., Mélodrames : « la Vengeance de la morte », de réal. B. Horowicz ; 21 h. (S.), l'Orchestre national des Champs-Elysées, concert public, direct. C. Ch Isaac Stern, violoniste : « Symphonie nº 34 en ut (Mozart) ; « Concerto en sol mineur pour violon (Bruch) ; « Siegfried Idyll » (Wagner) ; « l'Oiseau (Stravinski) ; 22 h. 30 (R.), Entretien avec M. 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), France-musique magazine, par Pi 9 h. (S.), Musique contemporaine, par E. de Tissot ; Obliques : « Concerto pour piano et orchestre nº 1 « Cantate BWV 23 » (Bach), « Concertstück pour c et orchestre » (Schumann), « Quatre pièces pour cl piano » (A. Berg), « le Freischütz » (Weber), extrait pour violoncelle seul » (Kodaly) ; 12 h. (S.), La 12 h. 37 (S.), Pittoresques et légères ; 13 h. (S facteur ;

14 h. (S.), Opéra, par J. Bourgeois ; 17 h. (S.) grands interprètes, Eugen Jochum : « Symphonie ré majeur » (Haydn), « Symphonie nº 1 en ut (Bruckner), « Parsifal », prélude (Wagner) ; 18 h Syncopes : Visages du jazz ; 19 h. 50 (S.), Sélectio

20 h. 5 (S.), Les grandes voies humaines ; 20 Festival de Salzbourg, London Symphony Orchestra. A. Previn, soliste C. Arrau, piano : « Cockaigne, opus 40 » (Elgar) ; « Concerto pour piano nº 3 en do (Beethoven) ; « Cinquième Symphonie » (Prokofiev) (S.), Demi-teintes : A. Stivell, Damia, D. Fische X. Darasse ; 24 h. (S.), Faisceaux, par A. Almuro.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Inter femmes ; 11 h., 5 sur 5 ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le temps de vivre ; 14 h. 30, France-Inter suit l'enquête ; 17 h. (★), Radioscopie ; 18 h. 5, Banzaï ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : 6 h. 40, Les matinées d'Ivan Levaï ; 8 h. 40, Mélodie parades ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30 (●), Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h., Danièle Gilbert ; 16 h. 30, S'il vous plaît ; 17 h 30 (★), Les invités de J.-M. Desjeunes, P. Lescure, A. Sinclair ; 19 h. 45, Match 33 ; 22 h. 40, Goliath.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Julie ; 16 h., Cherchez la disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, La coupe des chanteurs ; 21 h. 5, Flash-back.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympa ; 24 h., Les nocturnes.

Du samedi 20...

FRANCE-INTER : 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5 à 18 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous.

...et du dimanche 21

FRANCE-INTER : 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h. : L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 22 h. 10, Jam parade.

Reflets du monde entier

THE GUARDIAN

'orno or not porno ?

L'honorable B.B.C. a-t-elle montré aux téléspectateurs bri- nniques une orgie véritable au cours du programme d'éducation ititulé *« l'Université ouverte »* ?

« Il n'est pas question que la B.B.C. ou l'Université ouverte ussent commerce de matériel pornographique », a répondu un orte-parole au *GUARDIAN*. Selon le quotidien de Londres, *l'émission montrait, au travail, des figurants spécialisés dans s films pornographiques, tout comme elle avait précédemment iontré des boulangers, des employés de pompes funèbres et des uvriers de la sidérurgie... La B.B.C. s'était simplement efforcée, ans cette dernière émission, comme dans les précédentes, de ecréer l'ambiance professionnelle.*

» Il reste à savoir, écrit le *GUARDIAN*, *pourquoi la B.B.C. est cru obligée d'engager des habitués des films pornogra- hiques au lieu de recréer ladite ambiance par les moyens abituels de la télévision.*

» La situation s'est compliquée quand les figurants ont ffirmé que l'orgie en question n'était absolument pas simulée.

» Je ne peux ni confirmer ni démentir ce point, a précisé *e porte-parole de la B.B.C. L'important est qu'une discussion rès franche ait eu lieu avec les personnes incriminées — hommes t femmes qui savent la différence entre des actes de ce genre éels ou simulés, même si la B.B.C. ne la connaît guère. »*

Newsweek

Les bruits de la vie...

Les gadgets anti-cambriolages ont fait des progrès surprenants aux Etats-Unis. Selon *NEWSWEEK*, on peut maintenant équiper son appartement ou sa maison avec des systèmes électroniques qui imitent *« une porte qui claque; quelqu'un qui crie ou qui pleure. Pour douze dollars, les New-Yorkais peuvent aussi acheter un disque de bruits familiaux, les échos d'une querelle entre le mari, la femme et les enfants. A San-Francisco, on trouve une bande magnétique qui se met en route automatiquement lorsque quelqu'un cherche à s'introduire dans la maison, et qui imite le chuchotement d'une femme qui éveille son mari en disant qu'il y a un « voleur » en bas ; son mari grommelle, traîne les pieds, ouvre un placard, y prend une carabine, la charge et retourne vers la chambre à coucher (...)*

» Des systèmes aussi perfectionnés constituent une bonne parade contre les bandits, mais ils peuvent aussi causer quelques ennuis à leurs propriétaires. Les fausses alertes qui dépêchent des gardes armés chez un particulier menacé — pour découvrir que c'est le chien de la maison qui a malencontreusement mis en route le système électronique de sécurité — sont sanctionnées par une amende de 20 dollars... »

SOVIETSKAYA KOULTOURA

Un accapareur de choc

La police soviétique poursuit toujours les spéculateurs, mais il semble, aujourd'hui, que la barre se soit singulièrement élevée si on en croit la *SOVIETSKAYA KOULTOURA*.

Selon le périodique publié à Moscou : *« Vladimir Moroz vient d'être condamné à quelques années de prison et ses biens confisqués. »* Moroz, quarante-cinq ans, travaillait officiellement dans une agence de publicité au salaire modique de 25 roubles par mois (150 francs). Ce qui ne l'a pas empêché d'acheter *« pour 92 128 roubles d'œuvres d'art (près de 600 000 francs) qu'il a revendues pour 432 480 roubles. Il ne vendait qu'aux étrangers, des Occidentaux qui, sous le couvert de passeports diplomatiques ou d'une carte de correspondant de presse, désiraient profiter de la montée des prix des antiquités russes sur le marché international...*

» Moroz, dont la femme est une musicienne connue, avait un appartement coopératif à Moscou, un atelier, une datcha qu'il avait payée 40 000 roubles et dans laquelle il avait investi 13 000 roubles de travaux pour y faire construire, notamment, une piscine et un chenil. La datcha contenait une collection d'icônes du dix-septième siècle, un mobilier du dix-huitième siècle, des gravures, des tableaux, des réfrigérateurs, des magnétophones, des appareils de cinéma, cinq cents bouteilles de whisky et de gin, une Mercedes et deux voitures Jigouli. »

SOVIETSRAYA KOULTOURA assure que *« des journalistes occidentaux fournissaient Moroz en ouvrages antisoviétiques et en films pornographiques »*.

ELEFTHEROS KOSMOS

Mesquinerie

Le quotidien d'Athènes *ELEFTHEROS KOSMOS* révèle que la municipalité de Nea Smyrni, une banlieue de la capitale grecque où habitait Georges Papadopoulos, *« avait offert à l'ex-dictateur une concession perpétuelle dans le cimetière communal à l'époque où il était au pouvoir. Elle vient de changer d'avis : elle a mis en demeure la famille de l'ancien chef d'Etat, aujourd'hui condamné à mort, de faire exhumer le plus rapidement possible les corps de ses parents enterrés dans ladite concession »*.

LE SOIR

Un besoin coûteux

« Bruxelles n'est pas Clochemerle, c'est entendu, constate le quotidien belge *LE SOIR*. *Mais la capitale a connu au siècle passé une longue querelle politique à propos des urinoirs publics — et cette querelle semble aujourd'hui rebondir à cause de leur suppression presque totale. (...)*

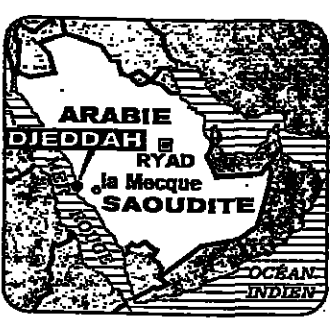
» Il n'y en a plus 102, ni 80, ni 50, ni 30, ni 20, ni 10... Mais 6, exactement SIX, dans la cour de l'hôtel de ville, au boulevard Poincaré, au Nouveau Marché-au-Grain, au boulevard de Dixmude, au quai à la Chaux et à côté de l'église Sainte-Catherine. (...) L'échevin de l'hygiène et de la propreté publiques, M. Mergam, est très conscient de l'acuité de ce problème. S'il ne tenait qu'à lui, on ne tarderait pas à construire en ville une trentaine de chalets de nécessité, d'un type résolument moderne, vaste et fonctionnel.

» Evidemment, nous a dit M. Mergam, il faudra acquitter une légère redevance, mais elle sera bien moins élevée que le prix d'une boisson dans un café. Les plans sont minutieusement dessinés. Le premier de ces lavatories serait construit au Nouveau Marché-au-Grain. Mais le financement ? Trente chalets de ce genre, cela va coûter dans les 30 millions, au moins. Et l'échevin des finances ne sait où trouver l'argent... »

ETRANGER

Lettre de Djeddah

UNE VILLE QUI A HONTE DE SON PASSÉ



DJEDDAH. En arabe, son nom veut dire « l'aïeule ». C'est ici, en effet, selon la tradition, que notre mère à tous, Eve, fut ensevelie. A deux pas du centre de la ville on montre encore l'emplacement de sa sépulture — un champ vaguement herbu entouré d'un mur délabré, — que visitent les pèlerins musulmans.

Porte un mois par an des villes saintes de La Mecque et de Médine ; refuge de ces boutres de la mer Rouge qui paraissent toujours sur le point de tomber en morceaux et dont les capitaines ont toujours l'air de flibustiers ; lieu de résidence assigné à des légations languissantes ; bain turc permanent quant au climat ; débouché d'un arrière-pays ingrat qui n'a jamais produit qu'une seule chose, unique et grande, il est vrai : l'islam, Djeddah n'était, il y a moins d'un quart de siècle, qu'une grosse bourgade de dix-huit mille âmes, sans eau courante, ni électricité, ni verdure, avachie derrière des pans de remparts, crissante de mouches. Un marché d'esclaves africains y florissait en toute légalité. Quelques négociants, dont les Ali Reza, originaires de Perse, s'y faisaient encore bâtir de hautes maisons de pierre ceinturées de ces balcons et de ces vérandas en bois ajouré, agréables à l'œil et sources de ventilation naturelle.

Aujourd'hui, Djeddah flambe neuf, elle a honte de son passé et elle se fait prétentieusement appeler *« la fiancée de la mer Rouge »*, voire *« la perle de l'Arabie »*... Forte d'un demi-million d'habitants venus de tous les horizons islamiques, emporium de l'Asie et de l'Afrique, assise sur les salles souterraines de ses banques, elle se mire avec complaisance, blême de néon, dans ses mille et une vitrines. Indifférente à l'architecture du cru, l'aristocratie marchande a fait abattre les sveltes demeures de style arabique pour les remplacer par de grosses villas « européennes », dont quelques-unes ont quand même l'avantage d'avoir été masquées de frondaisons par des amateurs de jardins. La famille Ali Reza, suivant une filière balzacienne, tout en faisant toujours dans le haut commerce, donne maintenant dans la diplomatie, voire le mécénat ; pour le centenaire de sa maison de commerce, elle a fait don à Djeddah d'une horloge publique, lourd symbole de réussite et de modernité. La municipalité, saisie par l'émulation, a fait planter, sous le nez des bédouins qui n'en pouvaient mais, des sculptures métalliques abstraites comme on en voit sur certaines places de Paris ou de Genève.

DJEDDAH s'est-elle rendue compte qu'il ne suffisait pas d'être moderne pour être belle ? Toujours est-il qu'en dernier ressort ses édiles ont décidé, tant l'anarchie dans ce domaine était grande, de suspendre *sine die* tous les permis de construire et de consacrer 1 milliard 250 millions de francs à l'embellissement de la cité. Déjà on a commencé à construire le long de la mer Rouge une « corniche », qui sera en fait une autoroute douchée de lumière...

Sur les façades en béton des immeuble de rapport, les verrues des climatiseurs sont les moucharabiehs du temps. A l'intérieur croissent de nouvelles générations bercées par le ronron des climatiseurs et qui, plus tard, suffoqueront dès qu'elles s'éloigneront de l'haleine polaire artificielle sous laquelle elle auront poussé. Dans les rues, les conditionneurs des magasins vous crachent sournoisement dans la figure leur souffle torride, tandis que les boutiques sont des chambres froides où les clients récoltent un torticolis en achetant, à des prix défiant, il est vrai, toute concurrence, des montres de Suisse, des soieries d'Italie, des parfums de France ou des perles fines de Bahrein.

Au cœur du quartier des affaires, l'immeuble de la Reine, gratte-ciel vert d'eau trônant sur des commerces de luxe, offre en permanence une attraction gratuite pour les petits nomades en visite : un escalier roulant. Au-delà commence le grand souk, que l'on n'a pas encore réussi à transformer en supermarché ; pour le moment, il reste avant tout un musée ethnographique vivant, où se vérifie le jugement des gens du Nedj et de Ryad, fiers d'être de vrais Arabes, à l'endroit des habitants du Hedjaz et de Djeddah : *« Ce sont des produits du pèlerinage ! »*

Sous la lumière tamisée des venelles couvertes du bazar défilent tous les profils de l'Orient et de l'Afrique : Persanes dont la moindre brise ouvre le tchador (1) en corolle, Egyptiennes aux yeux peints exactement comme il y a trois mille ans à la cour de Pharaon, femmes du Hedjaz aux voiles noirs chaque année plus transparents, Sénégalaises et Nigérianes qui, au contraire, trouvent à leur goût cette faculté nouvelle pour elles de voir sans être vues, fausses ingénues françaises en robes courtes et décolletées, qui se plaignent des regards brûlants des passants. Du côté hommes, outre les Séoudiens dans leurs soutanes blanches haut fermées passent des Pakistanais olivâtres en pyjamas bouffants de coton blanc, des Yéménites en foutahs écossaises autour des reins, des Maronites du Liban mis à l'ultime mode parisienne, etc.

Sur les étals cascadent ou pyramident tous les gadgets électroniques utiles ou inutiles dus au génie de l'Occident. Les pays communistes avec lesquels l'Arabie ultra-croyante n'entretient pas de relations en raison de leur athéisme officiel, se sont débrouillés aussi pour que leur production soient présentées à Djeddah : des sous-vêtements de la Chine rouge appréciés par les mahométans pour leur coupe pudique côtoient des ampoules électriques soviétiques délaissées, elles, en raison de la brièveté de leur vie. Les tailleurs en plein air alignés derrière leurs machines à coudre ressemblent à des dactylographes Voisinent avec eux des gargotes où, entre deux manutentions, les portefaix se régalent d'une cuisse de poulet du Kentucky. Les fruitiers sont internationalistes, proposant pêle-mêle des papayes de Medine, du raisin du Levant, des mangues du Soudan, des pommes du Canada et des bananes de l'Equateur.

LES soirées sont problématiques. Que faire après avoir, sous les pendeloques de verre turquoise de l'hôtel Kandara, avalé une tranche de poisson surgelé arrosée d'une chope de bière danoise sans alcool ? Cinémas et théâtres, jeux de hasard et boîtes de nuit sont prohibés dans le Vatican de l'Islam. La télévision a maintenant le culot de montrer des dames à visage découvert et — comble de l'audace — en cheveux, mais c'est pour leur faire annoncer des causeries religieuses interminables ou des films américains édulcorés... La Commanderie pour la sauvegarde du bien et le pourchas du mal veille non seulement à ce que les commerçants tirent quelques minutes leurs rideaux aux heures des prières, mais aussi à ce que la morale islamique soit défendue partout.

Cependant le voyageur occidental qui a vu à la nuit tombante des beautés voilées se découvrir un peu au fond de leur limousine climatisée pour manger une glace et qui n'a pas oublié les baignoires rose ou parme à quatre places alignées dans les vitrines de Djeddah, fait des rêves de harem ; mais ceux-ci sont moins peuplés de ces houris et de ces *« éphèbes semblables à des perles cachées »*, au reste promis seulement pour l'au-delà par le Coran, que de mères de familles nombreuses transformées en almées ou en odalisques par l'imagination littéraire de l'Europe.

Néanmoins à Ryad on vous a dit avec un air entendu : *« Vous verrez Djeddah est plus attrayante que la capitale ; au moins là-bas les avions étrangers ont le droit d'atterrir avec leurs cargaisons d'alcool et de passagères. »* Et sur place, on apprend que le whisky coûte de 1 500 à 2 500 F les douze litres, et que sauf exception, l'entrée du royaume est interdite aux voyageuses célibataires. *« Restent les hôtesses de l'air »*, avancent certains ; mais il y a quelque temps une compagnie européenne, dont le personnel s'était distingué par une liberté de mœurs qui lui avait valu le surnom de « Fayçalair », s'est vu retirer son droit d'escale...

Pour savoir ce qu'est l'ennui il faut avoir connu ces « parties fines » de Djeddah où, dans un grand déferlement de disques dernier cri et de bonnes bouteilles, une douzaine de jeunes hauts fonctionnaires et de représentants de grandes firmes qui ont laissé leurs keffiehs au vestiaire, passent des heures à dévorer du regard une invitée blonde. Au petit jour, les mêmes, à l'appel du muezzin, se retirent pour dire entre hommes la prière de l'aurore.

Surréaliste Djeddah ! Qui d'une aïeule a au moins un trait : une vie réglée comme du papier à musique.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Voile.

DUBLIN

Une maison-refuge pour femmes battues

« *ON se réveille le matin, on voit sa figure pleine de bleus, et on se sent terriblement humiliée... Les gens ne peuvent pas comprendre s'ils ne l'ont pas vécu.* » Elle s'appelle Patsy, elle a trente-deux ans, mais elle en paraît dix de plus. Pendant quatorze ans, elle a été mariée, et pendant quatorze ans elle a été battue chaque jour par son mari.

Patsy et cinq autres femmes sont assises autour de la cheminée dans l'une des maisons-refuges de Dublin, au 54, Harcourt Street. Dans cette maison de style géorgien, le dépouillement du décor contraste avec l'intensité du dialogue. Ici, pour la première fois, ces femmes parlent sans contraintes. Le cas de Patsy est extrême, mais toutes peuvent comprendre son sentiment d'humiliation. Pour elles aussi, à des degrés divers, les coups et les sévices corporels faisaient partie de la vie conjugale.

Des mariages médiocres

« En Irlande, nous dit l'une des volontaires du *« Women's Aid »* (le groupe qui a ouvert cette maison l'année dernière), *nous tolérons des mariages très médiocres. On ne rompt pas son mariage, même si les choses vont très mal. Beaucoup de femmes considèrent qu'être battue fait partie du mariage, mais elles ne le disent pas, elles continuent de raconter que tout va bien. » « C'est très difficile de s'en sortir*, poursuit Margaret, jeune femme arrivée la semaine précédente. *C'était toujours au milieu de la nuit qu'il me tapait dessus. Je voulais m'enfuir, mais, jusqu'à ce que je connaisse l'existence du refuge, je ne savais pas où aller. Le matin, au réveil, je me demandais : « Est-ce que je vais vraiment en » faire toute une histoire ? » Après m'avoir battue, il me demandait pardon, il pleurait. Parfois, il m'apportait du thé au lit. Il était très malheureux, et je ne sais pas ce qui est le pire : être une femme battue ou être un mari qui bat sa femme... Il jurait qu'il ne recommencerait plus jamais, et puis la tension remontait, et il recommençait. »*

Le mur de la vie privée

Avant d'arriver dans cette maison, toutes ces femmes avaient cherché de l'aide auprès des autorités locales. Mais bon nombre de prêtres, de médecins, d'assistantes sociales, préfèrent ignorer le problème. En Irlande, comme ailleurs, le mur de la vie privée est difficile à franchir. *« Nous ne pouvons pas nous immiscer entre un mari et sa femme »*, s'est entendu répondre Patsy le jour où elle a fait appel à la police.

« Certains médecins voient régulièrement des femmes avec des ecchymoses et des membres fracturés. Mais c'est très rarement qu'ils les signalent à l'assistante sociale du secteur », dit la volontaire du « Women's Aid » *« Ils leur donnent du valium, et si cela ne suffit pas, ils les envoient chez le psychiatre. » « Avec tous leurs traitements*, dit l'une des femmes, *je commençais à croire que j'étais réellement folle. »* En parlant avec les autres, elle a compris que la cause de ses malheurs n'était pas forcément à chercher en elle-même, que tout n'était pas arrivé par sa faute.

L'abus d'alcool, toutes sont d'accord, est le principal responsable de la violence familiale. Mais, comme le fait remarquer Deirdre, vingt-cinq ans, trois enfants, un quatrième prévu pour le mois de novembre, l'alcool n'explique pas tout. *« Mon mari, même sobre, ne supportait aucune contrariété. Il faisait des colères comme un gosse Et, alors, il ne contrôlait plus ses poings. »*

Les enfants qui arrivent au 54 Harcourt Street avec leur mère (certaines sont arrivées avec huit ou dix enfants) sont fortement marqués par le climat de violence qui régnait chez eux. *« Ils sont très agressifs, ils se battent à tout propos*, dit la volontaire du *« Women's Aid »*. *Parfois ils jettent des bouteilles par les fenêtres. Et les mères ne comprennent pas qu'il ne faut pas les battre, qu'il faut briser le cercle de la violence. »*

Une nouvelle institution ?

Cette petite communauté est gérée par deux personnes (dont une assistante sociale) et des volontaires. On y trouve en moyenne une douzaine de femmes, presque toutes d'origine ouvrière. Pendant leur séjour, elles sont soutenues par les responsables de la maison et par des travailleurs sociaux qui viennent régulièrement. Leur passage dans la maison doit les aider à s'adapter à la nouvelle situation et à concevoir des plans pour l'avenir : logement, travail, situation juridique, etc. Mais la réalité est souvent fort éloignée de la théorie.

« *Le vrai problème*, explique Olga Cox, l'une des deux « permanentes », *se trouve chez les femmes elles-mêmes. Pour que le refuge puisse servir à d'autres, il faudrait un roulement assez rapide. Mais beaucoup de ces femmes ne savent pas ce qu'elles veulent et, comme on ne les force pas à prendre des décisions, elles ne les prennent pas.* » Se sentant en sécurité dans la maison, les femmes qui y sont hésitent à en partir. Certaines retournent chez elles. Nombreuses sont celles qui se voient encore en épouses et mères et qui disent : *« De toute façon, une mère qui travaille, ce n'est pas bon pour les enfants. »* Et celles-là, si elles ne rentrent pas chez elles, attendent une aide extérieure qui les fera vivre. D'autres réussissent à devenir autonomes et s'installent avec d'autres femmes dans un appartement.

Les maisons-refuges qui se créent un peu partout en Irlande et en Grande-Bretagne sont toutes confrontées au même problème : doivent-elles, avec l'aide de l'Etat, devenir de nouvelles institutions où des femmes, considérées comme des handicapées sociales, seront prises en charge ? Doivent-elles, au contraire, n'être qu'un lieu de passage où les femmes seront encouragées à trouver une nouvelle identité et les moyens de vivre ?

La réponse n'est pas simple car, à travers les difficultés des femmes battues, apparaît tout l'éventail des problèmes sociaux. Les maisons-refuges ne peuvent apporter qu'un embryon de solution. Elles sont là surtout pour parer aux situations de crise. Mais l'un de leurs grands mérites est de faire émerger la violence conjugale du domaine de la vie privée.

KATIE BREEN
et BERNADETTE CAHILL.

IDEES

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

Poétiques – L'écriture et le signe – Spirituelles

UN tel concours de poètes se presse du côté de *Création*, qu'il a fallu, cette fois, se borner — si l'on ose dire — à la création poétique même, et renoncer presque complètement aux tentatives de l'élucider : à des commentaires par quoi chaque poète s'essaye, pour son compte, à sa « Genèse d'un poème ». Ils ne sont pas moins de vingt-quatre, réunissant ensemble quatre-vingt treize poèmes. Que choisir ? Et pourquoi choisir ? Que le lecteur y aille. Heureusement, le hasard me permet une élection dont personne ne saurait souffrir : la seule poète de cette cohorte. Elisabeth Racine doit-elle quelque chose à son nom ? Cette mélodieuse violence ?

Mais tout de même : l'ouverture. Un poème d'André Suarès, publié par Y.-A. Favre qui l'a retrouvé en dépouillant les inédits conservés à la bibliothèque Doucet ; d'autant plus précieux qu'il est peut-être le dernier, « *écrit à l'âge de quatre-vingts ans* », quelques semaines avant la mort du Condottiere. Encore une de ces belles, émouvantes et nécessaires mises au jour qu'on doit à *Création* (1).

Il y a eu quelque intervalle entre le second numéro de *Clivages* et le troisième, mais nous sommes payés de notre attente. Deux contrepoints du texte et de l'image : les *Icônes* de Pierre Toreilles et d'Olivier Debré, et les *Reliefs d'exil* de Jean-Pascal Léger et Louis Cordesse. D'autres dessins de celui-ci ont pour prétexte des vers de Malcolm Lowry, dont *Création*, justement, offre des traductions par Madeleine et Jean Follain. Et puis, Bernard Noël, J.-M. Bouzat, Alain Lambert, J.-P. Guibbert, enfin, dont les *Images de la mort douce* inaugurent par ailleurs les éditions de *Clivages*. Fondée à leurs dépens par de jeunes normaliens, la revue atteste sa vitalité et confirme sa qualité (2).

Dans son grand format, *l'Immédiate*, dont nous n'avions pas manqué de saluer l'apparition, poursuit sa recherche de confrontation de l'écriture, et de la création visuelle qui l'emporte même dans le dernier cahier. Mais les « calligraphies » de Ghani Alani sont très précisément une écriture (3). Même préoccupation dans *Dire* : dans ses « affiches » typographiées ou clichés, où sont recueillis cette fois des poèmes touaregs (4).

Le Nouveau Commerce, où l'on trouvera un texte important de Blanchot, publie la suite des poèmes de Marthe Boldin qui méritent attention (5). Cependant que *Caractères* (6) a pris l'initiative d'une enquête sur la poésie.

Il ne se passe pas de saison, et c'est bien consolant, que ne naissent des revues de poésie. On se souvient que *Brandes* s'était essayée avec un numéro zéro peut-être un peu ambitieux. Dans le format plus modeste du numéro 1, les poèmes sont très élaborés. Mais de qui ? Pas plus que les dessins, ils ne sont *distinctement* signés. A la fin, les neuf noms de ceux qui ont « fait » ce numéro. Mais il y a toutes sortes de façons de faire (7). Et puis, *Port-des-Singes* (qui se met à l'ombre de René Daumal et du *Mont Analogue* : « *La petite maison provisoire de Port-aux-Singes...* ») Des poèmes de Thomas Traherne, dans le texte, traduits et présentés par Pierre Leyris, « *après une éclipse de deux cents ans* » ; et des contemporains bien vivants : Y. Miserey, Paul Roux, A. Kobylansky, R. Munier. Une petite maison provisoire à qui on souhaite de durer (8).

C'est en tout cas ce que manifeste *Argile*, qui paraît avoir succédé à *l'Ephémère* et lui ressemble ; vaste maison, celle-là, luxueuse, dont les hôtes sont considérables (9). Dans ce quatrième recueil : Michaud, Pasternak ; bien d'autres encore, dont Claude Esteban, qui dirige la revue, et sa *Blessure oblique*. Et Daumal, justement. Un cahier m'aurait-il manqué ? Car c'est par un tiré à part qu'il m'envoie que je connais cette *Egypte* d'Yves Bonnefoy ; qui n'est pas l'Egypte ; qui est peut-être une « *sorte de petite fille* » ; un arrière-pays du songe, entre deux songes. Pays perdu de l'enfance et de la mémoire, qu'on traverse avant d'entrer dans ces « *Quelques poèmes* », qui, d'ailleurs, nous y ramènent — par la *Rue Traversière* — nous ramènent d'abord à cette « *sorte de petite fille* », à l'ombre de la mère, à la ville de l'enfance... « *Nous regardions s'enfler ces grands tournoiements dont certains étaient si épais qu'ils obscurcissaient le soleil* » (d'avoir beaucoup regardé Van Gogh) — « *Il me semblait qu'ici, où j'étais, et là, où j'allais, c'était tout ensemble ce qu'autrefois je ne situais qu'aux confins, dans l'invisible.* » Qui d'autre, depuis Baudelaire, a écrit de ces petits poèmes en prose ?

Le n° 23 de *Change* (10) est une anthologie de poésie — « *le monstre poésie* » — et une anthologie se lit sans commentaire. Mais je voudrais revenir au numéro précédent — *Change* nous retient tant que le temps passe — au beau titre : « *l'Ecriture nomade* ». Une écriture à travers laquelle est lisible la trace errante du seul peuple nomade dont l'unique lieu, dit fort bien Philippe Boyer, est un non-lieu, celui d'un livre : du Livre. « *Les premières Tables surgirent de l'abîme divin ; les secondes de l'abîme rouge de l'homme* » : cela, c'est un fragment, une sorte de psaume, de prophétie, d'Edmond Jabès, à quoi, à qui, répond Bernard Noël. Mais tout et chacun, ici, se répond. Jabès lui-même — « *Faire le livre ne serait peut-être que cela : gagner l'oubli* » — Agnès Rougier, répondant à Kafka et pour Kafka : « *Pourquoi écrire ? Pour (...) oublier qu'on a oublié* » ; et Bernard Noël : « *Ecrire met au monde avant terme le mot mort* ». Avec *l'Immigrant* de Jérôme Rothenberg, dédié à Charlie Chaplin, et dont la version française si intense est de J.-P. Faye, on ne revient pas au poème : on ne l'avait pas quitté.

On ne signale que pour mémoire *Recherches poïétiques*, qui n'est pas une revue mais une suite de recueils collectifs sur la Poïétique, dans le cadre de la collection d'esthétique dirigée par Mikel Dufrenne (11). Tandis que *Recherches* — tout court — est bien une revue. Elle publie dans son dernier numéro les communications du colloque sur les « *deux Saussure* », qui s'est tenu à Columbia sous l'égide d'une revue américaine, *Semiotext*. On y trouvera, en outre, reproduits en fac-similé, deux cahiers autographes inédits de Saussure, consacrés à Virgile, qui ne sont pas sans éclairer l' « autre » Saussure : celui qu'ont notamment révélé les *Anagrammes* « inventés » par Jean Starobinski (12). Sur la sémiotique, on lira dans *Critique* (13), le commentaire d'Ivan Darrault, aux études de J.-C. Coquet : *Sémiotique littéraire* et *Sémiotique textuelle*, et les prolongements qu'il leur apporte.

Une nouvelle revue, *Gramma* (14), se voue à l'élaboration d'une théorie de la relation écriture-lecture. Le premier cahier apportait, au projet et aux études qui l'inauguraient, une illustration d'importance avec trois inédits de Georges Bataille. Le second cahier s'intitule *Fiction*. Ce sont bien des essais de fiction, non des essais sur la fiction. Sauf six questions posées à Hélène Cixous, qui n'y trouve point de motif ou plutôt d'élan pour répondre. Elle n'en répond pas moins. En dehors des questions. Mais c'est tellement plus important. Par exemple : « *Je ne fais aucune séparation entre écrire et vivre.* »

* * *

La spiritualité, les spiritualités, se partagent la curiosité — l'inquiétude, l'espérance — du public d'aujourd'hui, à peu près à égalité avec la magie, l'occultisme, le prophétisme, les « au-delà » de la science. On voit bien les abus et les dangers de la réponse à cet appel. Ils avaient provoqué naguère de vives réactions au succès de la revue *Planète*. Ce n'est pas à dire que *Question* manque de sérieux. La vulgarisation de la spiritualité, pourquoi pas, si elle est de qualité ? Le sommaire de ce cinquième numéro est un éventail largement ouvert : d'une méditation d'Alain Michel, « *La main s'accroche à l'infini* », à la télépathie ; du contemplatif ou d'une upanishad inédite à la médecine sacrée en Egypte ; de Pythagore à la thèse du « *christianisme-poison* » (15).

On ne voudrait pas risquer de froisser les animateurs et collaborateurs de *Futuribles* en les mêlant à ce qu'ils doivent considérer comme des connaissances au mieux incertaines, alors que la futurologie est une vraie science ; enfin, une science humaine, c'est-à-dire faillible. « *Analyse, prévision, prospective* » : telle est l'enseigne. Fusion des *Prospectives* de Gaston Berger et d'*Analyse et Prévision* de Bertrand de Jouvenel, *Futuribles* manifeste sa filiation en étant dirigée par Hugues de Jouvenel. Le futur y est d'ailleurs traité avec une saine prudence et, comme il convient, à court terme. L'article d'A.-M. Carron sur les responsabilités américaines aborde un futur qui est déjà largement présent. Enfin, dans ce premier numéro, en tout cas, les futurologues se montrent des écologues convaincus : ils appliquent leurs prévisions aux menaces contre l'environnement et aux mesures de protection nécessaires (16).

Revenons à nos « au-delà », avec *Chaman*, « *revue de la renaissance cosmique* » : entretien avec Carlo Suarès (pour qui Jésus n'est que le nom d'un état de conscience surgi il y a deux mille ans), et une initiation au « mandala » par Robert Amadou (17). J[…] justement, est le titre de cahiers [...] veaux. Un titre, précisons-le, [...] d'un point d'interrogation. Nulle [...] mise en question de Jésus, mais [...] tions — neuves, autant que pos[...] — sur Jésus. Ainsi, un numéro tr[...] des « *lectures marxistes* » de [...] Dans le dernier — qui s'attac[...] éclairer le fonctionnement psycho-[...] de la référence, multiple et so[...] contradictoire, à Jésus — un sous[...] nous semble assez bien définir le [...] pos même de cette petite revu[...] dente et originale : *Comment se* [...] *de Jésus pour recommencer le* [...] (18).

Qu'on ne prenne pas Jésus pou[...] revue un peu hurluberlue ou d[...] reusement hérétique. Il suffira[...] savoir qu'on retrouve de ses co[...] rateurs dans la très grave et sa[...] *Revue internationale de théologie,* [...]*cilium* (19), dont le dernier n[...] traite un thème où jouent les [...] des orgues : le désir d'immor[...] Enregistrement de ce désir, en[...] sur sa persistance, suivis de l[...] tique, notamment marxiste ; ac[...] tion et même exaltation socialis[...] la finitude, laquelle semble d'a[...] être sécrétée par la société indust[...] « expériences » d'immortalité ou [...] temporalité, bouddhiques ou [...] tiennes ; vérification freudienne. [...] les perspectives proprement thé[...] ques. Reste toujours ce désir. Q[...] prouve rien. Mais contre le désir [...] ne prévaut.

---

(1) 48, boulevard Jourdan, 75690 Cedex 14.
(2) 15, rue de Saint-Senoch, Paris [...]
(3) 18, place du Marché-Saint-H[...] Paris (1er).
(4) Vodaine, 108, rue des Allen[...] Metz.
(5) N° 30-31, Nouveau Quartier-[...] 78, boulevard Saint-Michel.
(6) 7, rue de l'Arbalète, Paris (5[...]
(7) 21, rue des Fleurs, Dijon.
(8) P.-A. Jourdan, 8, rue Mangin, L'Haÿ-les-Roses.
(9) Maeght, 13, rue de Téhéran, [...]ris (8e).
(10) Seghers-Laffont, édit.
(11) Klincksieck, édit.
(12) 49, rue Dalayrac, Fontenay-[...] Bois.
(13) Editions de Minuit.
(14) Bel Horizon, bât. J. La Beauv[...] Aix-en-Provence.
(15) Retz, édit., 114, avenue des Cha[...] Elysées.
(16) 10, rue Cernuschi, Paris (17e)
(17) B.P. 17, 09200 Saint-Girons.
(18) G. Bessière, 3, avenue V[...] Paris (6e).
(19) Beauchesne, édit., 72, rue [...] Saints-Pères.

JUSTICE

Trois avocats dans un box

A la dernière page d'un gros livre que le bâtonnier de Versailles, Me André Damien, consacra il y a quelques années aux Avocats du temps passé (1), on peut lire ce conseil donné à tous ceux qui ont choisi la défense : « Il faut que nous accrochions notre charrue à une étoile sinon le terre-à-terre quotidien nous proscrira bientôt du rôle irremplaçable que nous jouons dans la société. » Cette inquiétude d'un avocat expérimenté n'est pas nouvelle. A chaque génération du barreau elle s'est manifestée, et cependant la profession demeure, conservant cette autorité morale attachée à une fonction dont la justice, quoi qu'en disent certains magistrats technocrates, ne saurait se passer sans devenir suspecte.

En publiant Maître, vous avez la parole (2), deux journalistes, chroniqueurs judiciaires compétents, Georges Dirand et Pierre Joly, font comparaître, dans un ouvrage de deux cent quatre-vingts pages, trois avocats criminalistes contemporains dont la renommée n'est plus à faire : René Floriot, le Parisien, vedette des procès d'assises, écrivain, conférencier, chasseur de fauves, qui lorgne discrètement un fauteuil d'académicien ; Joannès Ambre, le Lyonnais, « qui monte souvent plaider à Paris », se mêle d'une éloquence qui ne siérait pas à son accent du terroir et choisit avec la même rigueur un argument de plaidoirie et son beaujolais ; Raymond Filippi, le Méridional, fidèle à la tradition du bien-parler latin, amateur d'antiques, chaleureux et madré.

Dans une enceinte de justice, les journalistes sont des observateurs silencieux. En leur présence, tout le monde parle : le président, l'accusé (quand on l'interroge), le procureur, les experts, les témoins et bien sûr les avocats. Ces hommes en robe noire — agrémentée parfois de décorations — qui se trouvent du côté de ceux qu'on juge, au pied d'un prétoire dont la surélévation ne serait due, d'après un avocat célèbre, « qu'à une erreur de menuiserie », s'expriment après tout le monde. La loi, même si elle ne fait aucune obligation aux juges de tenir compte des propos des défenseurs, estime que ceux-ci doivent avoir le dernier mot, l'ultime occasion de convaincre magistrats et jurés que la thèse soutenue par l'accusé est la plus plausible. Cela n'implique pas, bien sûr, que le dernier qui parle a raison, sinon les acquittements seraient plus nombreux, mais cette stratégie judiciaire, qui touche au rite, se veut rassurante pour le justiciable et délègue à l'avocat une responsabilité supplémentaire. Elle reconnaît aussi la valeur intrinsèque du verbe...

Les co-auteurs de Maître, vous avez la parole ne sont pas des juges, mais des portraitistes bienveillants. On devine qu'ils ont de la sympathie pour les trois hommes en robe noire qu'ils ont vus, comme nous, si souvent à l'œuvre. Ils apprécient leurs talents divers, leurs manières, leurs tics, on pourrait dire leurs technicités. Pour eux, René Floriot est « le semeur de clarté », Joannès Ambre, « le quêteur d'espérance », Raymond Filippi « le prêteur de voix ». Et comme pour prouver le bien-fondé de ces qualifications flatteuses, nos deux confrères montrent les défenseurs aux prises avec quelques cas difficiles qui sont à une carrière d'avocat ce que sont à une carrière de chirurgien des interventions risquées.

Les coulisses

S'ils étaient satisfaits de l'évocation de quelques plaidoiries bien construites et brillamment prononcées, Georges Dirand et Pierre Joly ne nous apprendraient pas grand-chose de la profession d'avocat. Heureusement ils montrent aussi leurs trois élus dans leur cabinet de travail, dans les coulisse du théâtre judiciaire, expliquer leur façon d'aborder un dossier, de le construire. Ils évoquent les rapports avec les « clients » du premier contact à la prison jusqu'au jour du procès.

Car la plaidoirie n'est que le dernier acte public et spectaculaire (pas toujours) du travail de l'avocat. Si, dans le prétoire, on juge de son habileté, de son intelligence, de son art de la démonstration, de sa fougue, c'est ailleurs que l'on apprécie ses qualités humaines et sa foi dans la cause à défendre.

Et les plus efficaces ne sont pas les plus passionnés. Me René Floriot n'a rien d'un sentimental. Ce n'est pas l'homme à rendre visite à son client en prison, à lui prodiguer des consolations, à jouer les assistantes sociales. Cet avocat qui plaide depuis cinquante ans, célibataire par confort, dont la froideur apparente et l'ironie gouailleuse cachent une générosité dans l'amitié dont beaucoup de gens aimables sont incapables, considère tout procès comme un match qu'il faut gagner. « Il résout un dossier plus qu'il ne le traite, comme un problème d'algèbre à une seule inconnue », disent Dirand et Joly, mais au jour des assises, il est détendu et résolu « penché en avant, prenant appui sur la barre, les deux mains écartées, comme un coureur sous les ordres du starter ».

Joannès Ambre, robuste et placide, appartient à cette race d'avocats qui sont persuadés « que les criminels en réserve de la vérité ne se confessent jamais totalement ». Cependant, il ne s'accommode pas aisément de cette situation, ses clients, il veut les connaître, démonter leurs ressorts psychologiques, les voir hors du dossier pour savoir comment et pourquoi ils sont entrés. Ce n'est pas « l'affaire » qui le passionne et l'intrigue, c'est l'homme qui en est responsable. Pour lui, il n'y a pas que l'innocence, il y a l'explication de la culpabilité. L'individu qui est tombé dans la chausse-trape des circonstances a le droit d'être éclairé sur sa faute. « Joannès Ambre, écrivent les auteurs, est l'avocat au long cours que rien ne rebute dans une navigation périlleuse et souvent solitaire. » Le Lyonnais tranquille peut s'animer à la barre, se battre au finish.

Quant à Raymond Filippi, « orateur superbe », établi à Aix-en-Provence à deux pas du palais qui héberge la statue de Mirabeau, c'est un soliste. Débonnaire, épris de culture classique, c'est un homme qui, tout à la fois, jouit et souffre de sa profession, tant sa sensibilité est vive. L'homme et le dossier ne lui suffisent pas, et quand il le faut, il se fait détective, remonte l'enquête, apprend la chimie s'il est question de poison, la balistique si l'on s'est servi d'une arme, et, se souvenant qu'il fut militant socialiste, démonte les jeux politiques quand la cause relève de ce domaine.

Opinion faite, il le dira dans le prétoire avec chaleur, s'exprimant comme il fait à la ville, dans une langue naturellement riche et nuancée, éloignée de tout pédantisme. Pagnol tragédien se fût exprimé comme Raymond Filippi dans ses meilleurs jours. Comme il le fit cet après-midi de l'an dernier, alors que relevant d'une « petite surprise cardiaque » qui aurait pu lui être fatale, et voyant arriver à Aix quelques chroniqueurs parisiens qu'il aime bien : « Mes bons amis, dit-il en ouvrant les bras, j'ai bien failli vous perdre ! »

Il existe dans les barreaux français bien d'autres défenseurs de talent, doués de personnalités fortes, d'autres types d'avocats aussi ; civilistes discrets, conseillers des grands hommes d'affaires, divorceurs mondains, concepteurs de contrats mirifiques, bâtisseurs de constitution sur mesure pour pays en voie de développement, plaideurs internationaux qui n'essayent pas de sauver la tête d'un homme mais la fortune d'une famille ou l'intégrité d'une entreprise.

Ce sont cependant les criminalistes, ceux plaidant les affaires de sang où l'homme est engagé tout entier, qui demeurent, comme les trois vedettes choisies par Georges Dirand et Pierre Joly, les personnages les plus populaires de la scène judiciaire. Peut-être parce qu'on leur reconnaît le don de faire de temps à autre dévier le couperet. Y croire n'est-ce pas, en tout cas, la meilleure façon pour un avocat « d'accrocher sa charrue à une étoile » ?

MAURICE DENUZIÈRE.

---

(1) Chez Henri Lefebvre ; éditeur d'Art, 38, rue de la Paroisse, Versailles ; 565 p.
(2) Chez Calmann-Lévy ; 284 p., 30 F.

Humeur

CONSEILS AUX CONGRESSIST[...]

QU'ILS aient lieu à Paris, à Moscou, à Londres, à Helsinki, à Zurich, à New-York ou à Dakar, tous les grands congrès internationaux utilisent l'anglais comme langue de travail. La plupart du temps sans traduction simultanée, trop onéreuse. Si un orateur ne parle pas cette langue, la salle se vide aux quatre cinquièmes dans les trois premières minutes de la conférence. La 16e Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale, qui vient de se tenir à Grenoble, n'a pas échappé à cette règle (à l'exception de la séance solennelle d'ouverture), ce qui n'a pas manqué de poser quelques problèmes aux participants qui n'étaient ni Anglais ni Américains. Un éminent spécialiste des sciences de la Terre — qui n'est pas de langue maternelle anglaise, est-il besoin de le dire — a donc rédigé... dans un anglais excellent et plein d'humour, quelques conseils à l'intention de ses collègues qui prendront la parole à l'assemblée générale de 1979.

« 1) Parlez à voix très basse et négligez tout amplificateur électronique. Parlez aussi vite que vous le pouvez et essayez d'avaler les dernières syllabes, en particulier si vous avez la chance d'avoir l'anglais comme langue maternelle. L'auditoire, composé de nombreuses personnes pour lesquelles l'anglais n'est pas la langue d'origine, vous sera très reconnaissant d'une séance a[...] rapide qui ne blessera pas l[...] oreilles pas plus qu'elle ne [...] viendra à leurs cerveaux.

» 2) Si vous vous donne[...] peine de montrer des disposit[...] je vous en prie, préparez-le[...] toute petite échelle avec les s[...] boles et lettres les plus minu[...] les que vous ayez pu trouver[...] de préférence avec une encre [...] clair ou un crayon qui soit p[...] que invisible, surtout pour les [...] sonnes assises au fond de la s[...] L'auditoire fera certainement [...] accueil à une méthode qui [...] donnera une si bonne occasion [...] tester et d'exercer leurs yeux [...] de dormir sans interruption.

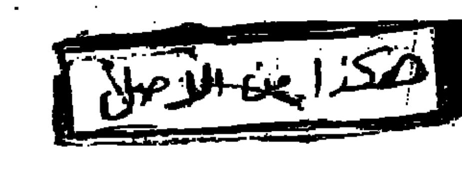
Formules-éclair et noir tableau

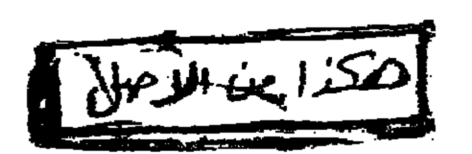
» 3) Quand vous projetez [...] formules mathématiques, fait[...] les passer très rapidement et [...] perdez pas de temps à don[...] des explications. A l'exception [...] quelques brillants experts, la p[...] grande partie de l'auditoire [...] tellement incapable de les assi[...] ler, qu'essayer d'expliquer clai[...] ment des résultats mathématiq[...] serait une pure perte de tem[...]

» 4) Si vous persistez dans ce[...] coutume primaire qui consiste [...] utiliser le tableau noir pour écr[...] des raisonnements mathématiqu[...] n'oubliez pas de parler vers [...] tableau en tournant le dos à l'a[...]ditoire. En outre, choisissez po[...] cet exercice le bâton de craie [...] plus dur qui trace des hiérogl[...]phes très fins de telle façon q[...] ceux-ci ne soient plus lisibles [...] partir du deuxième banc. L'aud[...]toire vous saura sûrement gré q[...] vous n'attachiez manifestemen[...] aucune importance à vos propr[...] recherches. »

Ces recommandations peuven[...] sembler d'une ironie excessive. E[...] fait, toute personne ayant assis[...] à un grand congrès internationa[...] sait qu'il ne s'agit là que d'un[...] description minutieuse — et [...] peine forcée — de la manière d[...] faire de très nombreux confé[...]renciers...

Y. R.





CORRESPONDANCE

« Les enfants de papa d'oc » (SUITE)

SELON le même dispositif que la semaine dernière (« le Monde » daté 7-8 septembre), c'est-à-dire en donnant plus de place aux critiques qu'aux lettres d'approbations, nous publions ci-dessous la deuxième et dernière partie d'extraits des réponses suscitées par la chronique « Au fil de la semaine », intitulée « les Enfants de papa d'Oc » (« le Monde » des 24-25 août).

Du côté des critiques...

Paris, nouvelle Babylone

Qui a fait la campagne des Albigeois, qui a semé en Cévennes le sang des protestants ? Vous savez mieux que moi (je suis catholique et n'ai jamais admis de pareilles représailles). Songez davantage à la disparition à peu près complète d'une civilisation qui revit et revivra. Ce n'est pas de Paris que vient la lumière ; j'ai vécu dix ans dans cette nouvelle Babylone où tous les Français plaçaient bien des espoirs envolés.

Qu'avez-vous fait de ce Paris de la Belle Epoque, que vous n'avez pas connu et parcouru comme *moi dans ma* belle jeunesse ? Ne pensez-vous pas que, au lieu de donner un aperçu farfelu du Midi, vous devriez sans cesse vouer au pilori les misérables saccageurs de la plus belle ville du monde ?...

C. VERNIERES,
Saint-Affrique.

Ras le bol

Ce qui m'ennuie le plus, c'est que, œuvrant pour l'avènement d'une société socialiste, je suis parfaitement d'accord avec Pierre Viansson-Ponté pour dénoncer les tares de certains *groupuscules* occitanistes, en particulier leur nationalisme étroit, leur passéisme invétéré et leur populisme chronique, mais je regrette profondément qu'il le fasse avec autant de mauvaise foi ! (...)

Ce qu'il attaque, ce n'est pas l'occitanisme en soi (cela n'existe pas), mais certaines tendances détestables que nous combattons énergiquement. Nous n'avons pas attendu qu'il tire le signal d'alarme pour faire nous-mêmes le ménage chez nous ! (...)

Autre point : confondre étude du passé et passéisme, c'est se moquer du monde. Chacun sait très bien qu'il faut décoloniser l'histoire de France, et que dans le senti populaire il est certains événements perçus comme de véritables gestes par les masses laborieuses — tels la révolte des vignerons de 1907, ou le phénomène cathare qui, comme le révèle Jacques Guyard (n° 8 de *la Nouvelle Revue socialiste*, in « Marxisme et Histoire »), « reste un intéressant mythe mobilisateur chez les paysans languedociens ». Ne pas voir la potentialité de la culture populaire, c'est être *infirme* ; et je n'en ferai pas la démonstration tant elle est évidente. Mais, comme on dit, qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, et c'est bien ce que tente Pierre Viansson-Ponté avec une mauvaise foi intellectuelle aussi criante.

Le titre donné à sa rubrique à la petite semaine « Les enfants de papa d'oc », démontre, on ne peut mieux, où *la tartarinade, la* pagnolade et l'histoire dite « marseillaise » ont pris naissance, à quel public elles sont *toujours* destinées, et qui en fait toujours les frais. Voilà trois siècles que les plumitifs parisiens et provinciaux en quête de lauriers académiques bavassent sur les habitudes de vie des Occitans. Or il faut bien se mettre dans le crâne *qu'ils commencent à en avoir ras* le bol de voir qu'on rit à leurs dépens, et d'évoluer dans des décors à la *Potemkine* dressés par les forces du capital, et ses larbins locaux, les notables occitans. Mais de tout cela, M. Viansson-Ponté s'abstient de parler, le tête-à-tête avec des poètes de vingt-cinquième ordre et des momies semble avoir sa préférence.

JEAN-JACQUES CASSAR,
Président du Comité antibois d'études occitanes-Provence.

Un nouveau bloc historique

1) Aujourd'hui les nationalités minoritaires de l'Hexagone prennent conscience d'elles-mêmes *et sortent de l'ignorance où* l'Etat français entendait les maintenir pour mieux asseoir leur exploitation au service de la bourgeoisie de tout l'Hexagone. En effet, nous sommes entrés dans une ère de bouleversements révolutionnaires. La crise économique n'est qu'un aspect de l'ébranlement du pouvoir de la bourgeoisie qui atteint la clé de *voûte de son système de domina*tion, l'Etat-nation français. Les fissures sont profondes, elles vont aller en s'élargissant et les replâtrages (décentralisation, aménagement) seront insuffisants pour colmater les brèches ouvertes par le nouveau front dans la lutte des classes que représente le combat des nationalités populaires ;

2) Comme tous les combats, *celui-ci a ses risques : la régres*sion nationaliste. A cet égard le mouvement occitan est particulièrement vigilant. Ainsi la plate-forme adoptée au premier congrès de Lutte occitane à Carmaux (novembre 1974) affirme : « Poser le problème occitan en termes nationalistes serait s'aligner sur l'idéologie qui nous a été inculquée pendant des siècles, celle du nationalisme français. A l'heure des trusts multinationaux, ce ne sont pas les douaniers sur une frontière entre Paris et Clermont-Ferrand qui gêneraient le capital. Nos véritables frontières *sont* autant des frontières de classe que les frontières de la langue et de la culture d'oc... Nous appartenons à une nationalité populaire, nous refusons l'idéologie nationaliste qui dresserait les travailleurs occitans contre les travailleurs français. La Révolution de 1789, les Communes de Paris, de Marseille, de Narbonne sont notre bien commun. » Voilà l'« hypernationalisme » du combat occitan ! A cet égard, il est particulièrement diffamatoire de nous imputer du racisme vis-à-vis des travailleurs immigrés alors que le 23 août, prenant position sur les événements d'Aléria, Lutte occitane, après avoir témoigné sa solidarité avec la lutte pour l'émancipation du peuple corse, ajoutait qu'elle condamnait la prise en otage de *travailleurs immigrés et que l'in*térêt de tous les travailleurs est de lutter ensemble.

Cette vigilance vient de la régression que représenterait le nationalisme. La radicalité de notre lutte vient de la nécessité où nous sommes de déraciner toutes les idées de la bourgeoisie si nous voulons l'éviter ;

3) Finalement ce que nous vou*lons est simple, ce n'est ni l'« en*fer ni un rêve », il s'agit de « cimenter autour de la classe ouvrière en Occitanie, contre la bourgeoisie et dans la solidarité de combat avec tous les travailleurs, un nouveau bloc historique. Ce bloc sera à la fois national et populaire, il donnera naissance à l'Occitanie socialiste ». (Carmaux, novembre 1974.)

ALAIN ALCOUFFE,
Membre du secrétariat transitoire de l'organisation socialiste Lutte occitane, Toulouse.

L'impérialisme du « beau-parler »

L'infirmité (qui empêche de comprendre les mouvements *actuels opposés aux prétentions* réductrices des catholicismes, des universalismes et des centralismes) se révèle dans un détail : Viansson-Ponté recopie avec satisfaction que l'occitan aurait « quinze formes différentes du verbe mouvoir », et de dauber Robert Lafont pour avoir écrit que l'occitan est « une langue précise ». Ainsi pour Viansson, « *la précision suppose la pauvreté qu'il ne voit pas sous l'univocité* » ; il s'inspire — sans le dire — des rêves cartésien et leibnizien d'une langue universelle qui imposerait un seul et unique signifiant pour chaque signifié, et, au fait, pourquoi cette langue universelle ne serait-elle pas celle « de Racine » ? Cette vue simpliste, mécaniste et impérialiste suppose une philosophie d'imposition par « en haut » et de diffusion (dès lors pourquoi ne pas pleurer franchement sur la perte « de nos colonies » ?) du « beau parler » et des « bonnes manières » d'une élite bien élevée, institutrice, éventuellement policière...

YVON BOURDET,
Maître de recherche au C.N.R.S.

Les Français et l'Etat

M. Viansson-Ponté est pour la régionalisation. C'est un choix, une attitude politique. Les militants occitants, eux, comme les militants bretons par exemple, ne se contentent pas d'une simple régionalisation, l'Occitanie et la Bretagne n'étant pas des régions de la France mais sont différentes, autres que la France. A partir de là, les projets de l'Occitanie future et la stratégie des luttes à mener sont aussi nombreux que les mouvements occitans (...).

M. Viansson-Ponté joue la *confusion en citant comme ins*cription xénophobe : « Estat francès, vai crebar ! » S'en prendre à l'Etat français n'est pas s'en prendre aux Français. Nous, anarchistes et internationalistes, combattons pour la destruction de l'Etat. C'est bien la première fois, à notre connaissance, que nous sommes accusés de racisme pour cela ! Nous ne voulons pas d'Etat occitan non plus.

Ce qui est plus grave, c'est que M. Viansson-Ponté met tous les mouvements occitans, de l'extrême droite à l'extrême gauche, dans le même sac, celui du nationalisme fascisant. On n'est pas à gauche (ou à droite) parce que Occitan, mais en Occitanie comme ailleurs il y a une droite et une gauche, et il n'existe pas de front national.

Comité du Sud-Est de la Federacion Anarquista-Comunista d'Occitania
(FACO)

Deux poids, deux mesures

Au fond, qu'est-ce que je vous reproche ? Pas grand-chose — je parle du *Monde*, auquel je vous assimile à juste titre, — sinon *d'user de deux* poids et de deux mesures, selon vos options politiques... Vous approuvez ou vous récusez, selon les mêmes arguments. Or, de deux choses l'une : ou bien vous approuvez et appuyez Césaire (1) et Vergès (2), et alors il faut approuver et appuyer Lafont et Rouquette, ou bien vous blâmez Rouquette et Lafont, et il faut blâmer Vergès et Césaire. *Leurs arguments sont du même* ordre, encore que les uns soient manipulés par le P.C. (et vous vous doutez dans quel but de libération...), et les autres par une conception démentielle de l'histoire doublée de complexes rentrés et de frustrations de « ratés ». Dans les deux cas, comme vous le dites si bien, « *ils ont plutôt bonne mine pour des esclaves, et ils font beaucoup de bruit pour des opprimés* ».

J. DEFOS DU RAU
Professeur de géographie tropicale, Aix-en-Provence.

(1) Président du parti progressiste martiniquais.

(2) Secrétaire général du parti communiste réunionnais.

Après tout il y a bien Monaco ?

Loin de l'exagération d'une minorité gauchiste et de la spoliation d'une majorité (silencieuse) nordique peut s'installer une réalité occitane fondée sur le socialisme, avec une régionalisation véritable, une représentation saine au gouvernement (socialiste) de l'Etat français (après tout, il y a bien Monaco, mais nous n'en deman*dons* pas tant).

Ainsi donc l'Occitanie ne revivra (car elle a déjà vécu, ne vous en déplaise) que dans un contexte socialiste diamétralement opposé au capitalisme délirant des sociétés occidentales. Et cela, tous les Occitans convaincus en sont conscients.

J. FAURY,
Limoges.

Professeurs et instituteurs

(...) Je suis surpris que vous ne manifestiez aucun étonnement sur le fait qu'aujourd'hui les militants occitanistes se recrutent parmi les professeurs et les instituteurs. Comment ? Les fils et petits-fils de ces « hussards noirs de la République » à qui l'on donna pour mission d'imposer le français sur tout le territoire... et au-delà, prennent aujourd'hui des positions plus nuancées, et vous ne vous en étonnez pas ? N'y a-t-il pas là quelque signe révélateur des contradictions profondes de la France d'après la seconde guerre mondiale ?

Je suis étonné également de ce que vous puissiez, d'un côté, ironiser sur l'extrême diversité des parlers occitans, et condamner l'Occitanie tout entière (mais si diverse !) au nom d'un seul slogan d'un groupement occitan parmi d'autres.

Je ne peux m'empêcher de vous répondre que la diversité occitane n'a jamais été niée, et que son unité est implicitement reconnue dès le début de la lettre qu'un président de la République, défunt, écrivait à des correspondants occitans qui l'interrogeaient au moment de sa campagne électorale : « *Auvergnat, donc occitan...* » Il avait sans doute (peut-être parce qu'Occitan) le sentiment de cette appartenance à une région dialectale donnée, et à un ensemble recouvrant — sans nécessité de frontières par ailleurs — toutes les terres de langue occitane.

PIERRE LAGARDE,
Vice-président de l'Institut d'études occitanes, Toulouse.

La décolonisation se rapproche

Ainsi, vous ne prenez toujours pas les « occitanistes » au sérieux. Nous autres, Méridionaux, en avons l'habitude. Prenez garde, toutefois. La décolonisation, cette « lèpre » venue de l'étranger... se rapproche des côtes hexagonales. Partie du Vietnam, passée par l'Inde, ayant dévasté l'Afrique, la voilà qui commence à contaminer la Corse (...).

Ma lettre n'est pas recommandée avec accusé de réception et je n'invoque pas, conformément à *la loi, le droit de réponse.* Veuillez croire, à la cordialité de mes *amistats provençalas d'Occitania.*

RENÉ DAIDIER,
« Demain l'Occitanie », publication d'action occitaniste, Marseille.

...et des approbations

Phantasmes

Vous remettez définitivement à leur place, qui n'est rien, ces agitateurs de pacotille qui se disent « occitans » et qui, qu'ils le veuillent ou non, sont tout simplement français. L'Occitanie n'est que le produit de leurs phantasmes.

... Et croyez bien que, vivant *dans* mon *village* et à *même* d'apprécier l'impact de ces sornettes sur les paysans qui m'entourent, je puis vous assurer qu'elles les laissent bien indifférents.

RENÉ IZAC,
médecin-général (C.R.).

Enfin !

Cet article nous change enfin des mauvaises habitudes de votre journal qui a tendance à privilégier les informations favorables à ces divers groupuscules dits « occitans » au détriment du véritable mouvement culturel et linguistique des pays d'oc.

Mais l'infantilisme des positions politiques et économiques que votre article met en relief n'est pas l'essentiel.

Tel ou tel choix politique ou économique, si marginal soit-il, ne peut être reproché à personne. Par contre ce qui est grave c'est la position linguistique de ces groupuscules « occitans » qui proclament souhaiter détruire *tous les parlers naturels des pays* d'oc, au profit d'un volapük artificiel et centralisé, contraire à toute réalité humaine.

C'est une atteinte intolérable à la dignité des Gascons, des Provençaux, des Limousins, des Languedociens, etc., qu'il faut dénoncer. Le reste n'est que fluctuant et éphémère.

P. GARD,
Marseille.

Quelques ratés

Vous avez eu le courage moral — et physique aussi — de citer quelques perles de ces Messieurs « Oc ».

(...) Je crois que vos idées sont bonnes et qu'elles correspondent à la majorité des Français même si quelques « ratés » comme le disait un de vos confrères voulaient une région politique pour décrocher quelques hautes fonctions à la mesure de leur taille...

JACQUES FAURE,
Digne,
officier de réserve (huit enfants).

● ERRATUM. — Les extraits que nous avons publiés la semaine dernière contenaient deux coquilles qui en ont rendu leur contenu partiellement incompréhensible. Il fallait lire (paragraphe 3, sixième ligne : « ...évidence aussi que la *Etato-nation* d'hier, rigide, orgueilleuse et impérialiste... », et son stagnation, qui n'a aucun sens.

En outre, il fallait lire, lignes 11 et 12 : « ...réduite qu'elle sera sans doute à un rôle de relais entre les structures supranationales et les *structures infranationales* devenues dialectiquement indispensables ».

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	96 F	166 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux *semaines ou plus*), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 251

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II		■						■	
III		■							
IV						■			
V					■				
VI			■	■					
VII	■								
VIII							■	■	■
IX		■							
X	■			■	■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Rend une démarche déplaisante ; Très long ruban. — II. A théoriquement du temps devant lui. — III. Vieille branche. — IV. Dans la Mayenne ; Elément d'une déclinaison. — V. A souvent mis fin à la carrière de plus d'un vizir disgracié ; Est lourd à digérer. — VI. Un peu de rêve à la portée de tout un chacun ; Localité de France. — VII. Bouchent des trous. — VIII. D'un auxiliaire. — IX. Dans le Puy-de-Dôme. — X. Sillonné par des bateliers ; Mot d'enfant. — XI. Rougissent quand on les passe au bleu.

VERTICALEMENT

1. Antiques théâtres de sanglantes immolations ; Terme musical. — 2. Appeler peut-être les hardes ; Maint lit de rivière calma sa soif. — 3. Un peu d'or en des régions déshéritées ; Endroit sombre. — 4. Certains n'arrêtent pas de le siffler ; Devait sentir mauvais ! — 5. Change facilement de forme ; Poil. — 6. Orientation ; Goûtent énormément. — 7. Antiques réjouissances ; Le mot de la fin. — 8. Vouée au sens unique ; Il n'est pas du tout éclairé. — 9. Mènent une vie de chien ; Pas livrés.

Solution du problème n° 1 250

Horizontalement

I. Meule ; Mercure. — II. Crevaison ; Eude. — III. El ; Gelé ; Timbres. — IV. Bave ; Plaid ; Ue. — V. Etirées ; Est. — VI. Nets ; EE ; Rt. — VII. Ios ; Fleurs ; Ur. — VIII. Su ; Reclassé ; ONU. — IX. Ragoût ; Tienne. — X. Epicé ; Turenne. — XI. Abée ; Eden ; Egal. — XII. Es ; Essorage. — XIII. *Mur* ; *Léo* ; Ti ; Es. — XIV. Erate ; Bielle. — XV. Richepanse ; Sise.

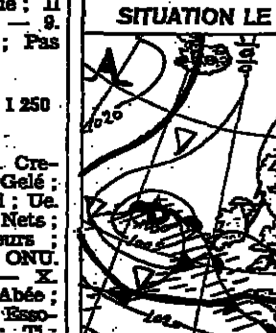
Verticalement

1. Ebéniste (cf. « servante ») ; Amer. — 2. Eclat ; Ou ; Pa ; Uri. — 3. Ur ; Vins (cf. « entonner ») ; Ribérac. — 4. Légère ; Races ; Th. — 5. Eve ; Et ; Egée ; Lee. — 6. Alpes ; Co ; Ré. — 7. Miels ; Flûte ; Oba. — 8. Es ; Latude ; In. — 9. Rôti ; Dés ; Restes. — 10. Cnide ; Ustensile. — 11. Serein. — 12. Rebutés ; Enervés. — 13. Eure ; Onéga. — 14. De ; Brunn (Brno) ; Agées. — 15. Pèse ; Truelles.

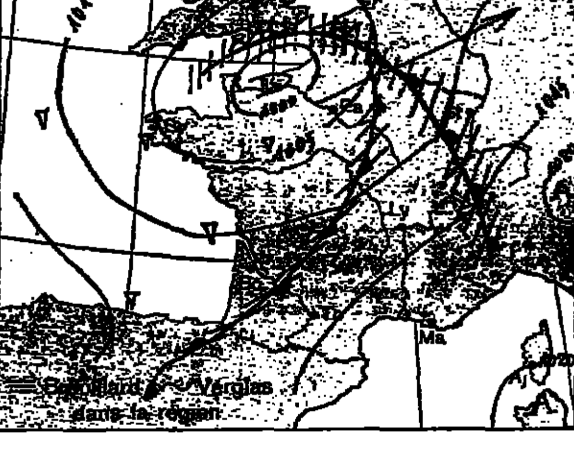
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-9-75 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre *le samedi 13 septembre* à 0 heure et le dimanche 14 septembre à 24 heures.

La nouvelle perturbation qui abordait samedi matin l'ouest de la France et l'Islande continuera à progresser vers le Sud-est et affectera progressivement la majeure partie de notre pays.

Dimanche, cette perturbation épargnera encore les régions méditerranéennes le matin où l'on notera des éclaircies, mais dans la journée les nuages y deviendront plus abondants et une évolution orageuse se développera. Sur le reste de la France, elle donnera un passage pluvieux. Les pluies seront surtout localisées le matin près des côtes de la Manche et dans le Nord ainsi que du Nord-Est et du nord des Alpes aux Pyrénées centrales. Le soir, elles persisteront encore des montagnes du nord-est et des Alpes à *l'est du Bassin aquitain* tandis qu'un temps plus variable, comportant quelques éclaircies, mais aussi des averses, sera observé des côtes de l'Atlantique aux régions du centre.

Les températures des premières heures de la matinée seront plus élevées que celles observées samedi matin, mais les températures maximales seront souvent inférieures aux valeurs normales de cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 19 et 10 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 16 et 10 ; *Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Fer*rand 19 et 10 ; Dijon 16 et 8 ; Grenoble 17 et 5 ; Lille 15 et 8 ; Lyon, 16 et 9 ; Marseille-Marignane, 23 et 14 ; Nancy, 14 et 10 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 15 ; Paris-Le Bourget, 18 et 9 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 18 et 10 ; Tours, 19 et 10 ; Toulouse, 21 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 10 degrés ; Athènes, 28 et 20 ; Bonn, 16 et 9 ; Bruxelles, 17 et 9 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Capenhague, 16 et 11 ; Genève, 17 et 9 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 29 et 10 ; Moscou, 13 et 9 ; Palma de Majorque, 28 et 16 ; Rome, 26 et 22 ; Stockholm, 18 et 11 ; New-York, 26 et 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 septembre 1975 :

DES DECRETS :

● Fixant les attributions du commandant des forces françaises du Cap-Vert ;

● Modifiant le décret n° 74-477 du 16 mai 1974 portant statut particulier du corps militaire du contrôle général des armées.

UN ARRETE :

● Fixant le nombre d'élèves professeurs pouvant être autorisés à préparer l'agrégation durant l'année universitaire 1975-1976.

PRESSE

Nouveaux titres et innovations dans les magazines économiques

Plusieurs hebdomadaires et périodiques économiques, financiers ou d'affaires, procèdent, à l'occasion de la rentrée, à des transformations rédactionnelles ou techniques, témoignant de la concurrence sévère qui s'établit entre eux.

● *Le mensuel « l'Expansion »*, pour son numéro de septembre, paraît avec une grande enquête par sondages sur « Les jeunes et le travail ». La mise en page du magazine, que dirige M. Jean Boissonnat, a été modifiée. Les articles seront désormais mieux centrés sur le « lecteur de base » (cadre du secteur privé, trente-trente-cinq ans).

Le groupe Expansion — qui publie, outre *l'Expansion*, *la Lettre de l'Expansion* (hebdomadaire), *Architecture d'aujourd'hui*, *le Club du livre du management* et *l'Agenda-Guide* (1) — sera officiellement créé à la fin du mois d'octobre. Il succédera à Technic-Union, qui disparaît à la suite du rachat par M. Jean-Louis Servan-Schreiber, au printemps dernier, des 49 % d'actions que possédait McGraw Hill dans cette société.

● *« Le Nouvel Economiste »*, né de la fusion des *Informations* et d'*Entreprise* (*le Monde* daté 8-9-10 juin) publiera son premier numéro le 10 octobre. La maquette du n° 0, qui vient de sortir, ne permet évidemment pas encore de mesurer exactement les effets de la fusion des deux titres, mais la formule rappelle celle du magazine américain *Business Week*.

Signalons, à l'occasion de cette parution, que le groupe Usine, qui s'est associé récemment à parité avec le groupe Hachette pour lancer *le Nouvel Economiste*, voit aujourd'hui deux autres sociétés prendre des participations dans Usine participation, holding du groupe Usine : il s'agit de la S.P.G.F. (Société privée de gestion financière) et de la SOPRIDI (Société privée de développement industriel) qui acquièrent l'une et l'autre 7,5 % des actions.

En conséquence, M. Edouard-Camille Didier perd la majorité absolue qu'il détenait (55 %), le capital étant ainsi réparti : Inter-investissement (filiale d'Havas) 45 %, M. Didier 40 %, S.P.G.F. 7,5 %, SOPRIDI 7,5 %.

M. Didier a décidé de se consacrer plus particulièrement à la présidence d'Usine publications et à celle du directoire du *Nouvel Economiste* ; pour sa part, M. Jacques Klein devient président-directeur général d'Usine participation et reste directeur général du *Nouvel Economiste*.

● *Nouveau bimensuel*, « Z » vient de réaliser une maquette 00 qui n'est pas sans ambition. Se présentant comme le « magazine des affaires », *Z* sera lancé, le 31 octobre, par un groupe d'anciens rédacteurs d'*Entreprise*, dont M. Jean-Paul Pigasse, ancien rédacteur en chef. *« On nous proposait pourtant dans l'hebdomadaire à naître* [le Nouvel économiste] *d'importantes responsabilités. Mais nous ne pouvions accepter, comme on nous le demandait, de licencier la moitié de l'équipe que nous avions constituée »*, écrit M. Pigasse dans la *Lettre d'information numéro 1*, qui accompagne la livraison du numéro 00.

Mais *Z* ne sera qu'une des réalisations du Bureau d'études de la presse d'affaires (BEPA) créé par l'équipe Pigasse, qui prévoit également le lancement d'une agence de presse (dès le 1er octobre) et la constitution d'une banque de données, grâce à un système informatique (au printemps 1976).

● *« La Vie française-l'Opinion »*, que dirige M. Roger Gicquel, paraîtra chaque lundi à partir du 29 septembre, sur un nouveau format (magazine).

Adoptant le système de la photocomposition, l'hebdomadaire sera tiré désormais en procédé offset, sur papier couché, et offrira, chaque semaine, des cahiers en quadrichromie. La cote des valeurs, composée grâce à un programme informatique, sera établie à partir des informations mises en mémoire ordinateur, chaque jour, par la Chambre syndicale des agents de change.

(1) Et bientôt « Lire », lancé le 18 septembre, par M. Jean-Louis Servan-Schreiber.

● *A propos des licenciements au « Figaro ».* — Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.) et le Syndicat national des employés de presse C.G.T. se sont réunis le 11 septembre pour examiner, avec les délégués du *Figaro*, la situation créée dans l'entreprise après l'annonce faite par M. Hersant de procéder à cent quinze licenciements de journalistes et d'employés.

« Les participants constatent, déclare le communiqué intersyndical du Livre parisien, *que cette volonté de M. Hersant s'insère dans les attaques menées actuellement contre les salariés. En assurant de leur solidarité active toutes les catégories de salariés du* Figaro, *les trois organisations les appellent à resserrer leur unité pour s'opposer immédiatement, avec fermeté, à toute tentative de licenciement. Elles invitent l'ensemble de la profession à se préparer à répondre à toutes actions qui seraient décidées en fonction de l'évolution de la situation au* Figaro. »

GRÈVE DU LIVRE C.G.T. A « NICE-MATIN »

(De notre correspondant.)

Nice. — Le journal *Nice-Matin* ne paraîtra pas pendant quarante-huit heures (samedi et dimanche), à la suite d'une grève déclenchée, vendredi soir 12 septembre, par le personnel technique de l'entreprise.

Cet arrêt de travail, qui pourrait être reconduit, fait suite au différend qui oppose le Syndicat du Livre C.G.T. à la direction, qui n'a pas accepté un certain nombre de revendications : couverture pour longue maladie portée à trois ans ; heures mensuelles d'information syndicale ; sixième semaine de congés ; révision du montant des primes ; rémunération de la formation, etc.

● *« Informations d'outre-mer »*, bulletin économique hebdomadaire (14, boulevard Montmartre), que dirigeait jusqu'à sa mort récente M. François Charbonnier, a repris sa parution, sous la responsabilité de Mme Charbonnier, directeur-gérant, la rédaction en chef étant assumée par M. André Blanchet, ancien collaborateur du *Monde* et de l'O.R.T.F.

« Histoire d'O » (Suite)

M. PAUL GUIMARD INTERROMPT SA COLLABORATION A « L'EXPRESS »

L'écrivain Paul Guimard, qui donnait depuis plusieurs années des chroniques régulières à *l'Express*, a décidé d'interrompre sa collaboration à cet hebdomadaire, pour une durée qui n'est pas précisée, mais qui pourrait être longue.

Cette décision fait suite au « report » d'un article où M. Paul Guimard contestait l'importance donnée à la publication d'*Histoire d'O* dans l'hebdomadaire. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un refus définitif, l'auteur a jugé que ce report enlevait à l'article son actualité, donc son sens.

Rappelons que la publication d'*Histoire d'O* avait également « coïncidé » (*le Monde* du 3 septembre) avec la disparition du nom de Mme Françoise Giroud du générique de *l'Express*.

● *Le nom de la claveciniste Huguette Dreyfus* a été retiré du générique du film *la Bête*, de Walerian Borowczyk, sur l'ordre de M. Pacquetet, vice-président du tribunal de Paris, qui statuait à la demande de l'interprète.

CARNET

Naissances

— M. Jean-François Cousin, Mme, née Geneviève Valeyre, François-Xavier, Isabelle, Bruno et Hervé ont la joie de faire part de la naissance de

Marie-Anne

Clermont-Ferrand,
le 30 juillet 1975.

Fiançailles

— M. Dominique Desforges et Mme, née Brigitte Grosclaude,
M. Hubert Vérillaud et Mme, née Colette Naissant,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Chantal et Jean-Michel.

Mariages

— M. et Mme Jean Dumont,
M. et Mme Jean Justafre,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Vincent et Martine,
célébré le samedi 6 septembre 1975 dans l'intimité familiale.
5, rue Gambetta,
92100 Boulogne.
7, rue de Mayenne,
02 Soissons.

— Marie-Hélène Veinstein et Henri Hugonnard-Roche
sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu le 9 septembre 1975, à Paris.
9, rue Spontini,
75116 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Simone CAVAILLES,
consul de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.
De la part de
Mme Etienne Boucoiran, sa sœur,
M. et Mme M. Perrières,
M. et Mme P. Dardet,
M. J. Beyer,
ses cousins,
Des familles Boucoiran, Crös, Foubert, Oudart et Saporta, ses neveux et nièces.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale à Montmorency, à l'ancien cimetière des Champeaux, le lundi 15 septembre 1975, à 17 h.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean Dufief,
M. et Mme Pierre Dufief,
M. et Mme Gérard Dufief,
Mlles Françoise et Geneviève Dufief,
M. et Mme René Dufief,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel DUFIEF,
leur fils, beau-fils, frère, beau-frère et petit-fils, survenu le 3 septembre 1975, à l'âge de vingt-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu à Telgruc-sur-Mer (Finistère) dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme André Lamet et leur fils,
M. et Mme Sami Hasson et leurs filles,
M. et Mme Nathan Lamet et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Simon LAMET,
leur père, grand-père, frère, beau-frère et parent,
survenu à Paris, le 8 septembre 1975, à l'âge de soixante-treize ans.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le vendredi 12 septembre 1975 au cimetière de Lyon-Bron.
210, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

— Mme Jean Lorand,
M. et Mme Robert Roussel,
M. et Mme Jean-Marc Crisinel,
M. Geoffroy de Saint-Germain,
Mme Emile Brun, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Gautier, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Leménager, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jean LORAND,
conseiller commercial de France honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 15 septembre 1975, à 10 heures, en l'église Saint-Austremoine, à Issoire.
9, boulevard de la Manlière,
63500 Issoire.

Remerciements

— Profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Bernard BER,
Mme Bernard Ber, ses enfants et le personnel de Jean Hercey remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin.

— Hugues et Nora Tenenbaum, ses enfants,
Les familles Tenenbaum, Braitman, Bar-Allone, Blank et leurs enfants, remercient tous ceux qui par leur présence et leurs messages leur ont apporté le réconfort de leur affection et de leur amitié au moment du décès accidentel de
M. Marc TENENBAUM-TENENS.

Anniversaires

— Il y a dix ans disparaissait
Jean NEPVEU-DEGAS.
Que tous ceux qui l'ayant connu l'ont aimé s'unissent dans le souvenir de sa rayonnante générosité de cœur et d'esprit.
« Celui qui met en pratique la vérité va vers la lumière. »
Saint Jean, III, 21.
« Un temps viendra où nous saurons la raison de tout. Il n'y aura plus de mystère. Nos souffrances se changeront en joies ! »
Tchekhov.

— Henriette Rul demande à tous ceux qui ont connu et aimé
Georges RUL
une pensée particulière le 14 septembre 1975, premier anniversaire de sa mort.
Lou Gagnard,
Saint-Tropez.

Bienfaisance

— Au moment du deuxième anniversaire du coup d'Etat au Chili, le Secours populaire français lance une souscription qui permettra l'envoi d'un « bateau de la solidarité pour le Noël des enfants chiliens ». Les dons en nature (vivres, vêtements, matériel scolaire) ou en espèces sont reçus dans les permanences départementales et au siège du S.P.F., 9, rue Froissart, 75003 Paris ; C.C.P. 654-37 Paris. (Indiquer : solidarité Chili.)

Visites et conférences

LUNDI 15 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Bercy : « Le village de Bercy » (Mme Bachelier). — 15 h., devant l'église Saint-Thomas-d'Aquin : « Un monastère classique : le Noviciat des jacobines » (Mme Bouquet des Chaux). — 15 h., 28, rue des Tournelles : « L'hôtel Mansart de Sagonne et la place des Vosges » (Mme Garcy). — 15 h., métro Mairie-d'Ivry : « Recherche et réalisation d'aujourd'hui : vivre et travailler à Ivry » (Mme Oswald). — 15 h., entrée avenue de Paris : « Le château de Vincennes » (Mme Philippe). — 15 h., 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Eglises de Paris : Saint-Louis-en-l'Ile et Saint-Nicolas-du-Chardonnet » (Paris et son histoire). — 15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles, la cour des Miracles, la tour de Jean-sans-Peur » (A travers Paris). — 14 h 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SPECTACLES

théâtres

Samedi 13 - Dimanche 14 septembre

Les salles municipales

Le Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30) ; l'Histoire du soldat (sam., 21 h.).
Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : Sur le fil (sam. et dim., 21 h.).
Cartoucherie de Vincennes : Citrouille (sam., 20 h. 30 ; dim. 16 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h. 30).
Cour des Miracles : Groupe de musique rock (sam., 21 h.) ; Jacques Biot (sam., 23 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : Butley (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Lucernaire : Fando et Lis (sam. et dim., 16 h. 30) ; les Chaises (sam. et dim., 20 h. 30) ; Sade (sam., 18 h. 30 et 22 h. 15 ; dim., 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 21 h. 10).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : la Solitude d'un gardien de but (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Théâtre Campagne-Première : 1 m 80, 95 kilos, et ça cause (sam. et dim., 19 h. ; le Presse-Purée des Destaing (sam. et dim., 20 h. 30) ; Argentine Show (22 h.) ; Jazz : Patrick Abrial (23 h.).
Théâtre Présent : Ice Dream (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Ranch : Terreur et Sexe (sam., 20 h. 30).

Festival estival

Jardin d'acclimatation, sam. 15 h. 30 : GERM (P. Mariétan).
Jardins du Palais-Royal (audiovisuel), 20 h. : Molière côté jardin ; 21 h. : Artisanat vivant.
Musée Guimet, dim., 15 h : Films musicaux.
Sorbonne (amphi Richelieu), sam., 18 h. 30 : Forum J.-P. Armengaud, piano (Boulez).
Eglise Saint-Séverin, sam., 20 h. 30 : Kammerchor de Stuttgart, dir. F. Bernius ; J. Boyer, orgue (Bach, Mendelssohn, Brahms) ; dim., 20 h. 30 : R. Puyana, clavecin.
Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : C. Termini, orgue (dim., 17 h. 45).
Festival de Musique de chambre - Eglise des Billettes, dim., 17 h. : Maldonado, guitare (Bach, Rameau, Scarlatti, Ponce, Villa Lobos, Maldonado).

Festival de Sceaux

Eglise de Bourg-la-Reine, dim., 16 h. : Maîtrise Gabriel Fauré, avec Ch. Gouinguené, orgue (Monteverdi, Fauré, Poulenc, Bartok, Kodaly).
Festival de Royaumont, sam., 20 h. 15 : O. Ghiglia, guitare (Bach, Villa Lobos, Ponce, Ohana, Bracali).

Festival Couperin

Eglise de Rozay-en-Brie, sam., 20 h. 45 : Les Guaranis et l'ensemble vocal Alborada (Juan Del Ancina, Manuel Machado, Francisco Marin).

Les concerts

(VOIR FESTIVALS)

Musée de Cluny, sam., 18 h. 30 : la Camerata de Paris (du Moyen-Age à Monteverdi).
Château de Breteuil, dim., 18 h. 30 : R. Milosi et J. Morata (Brahms).

La danse

Théâtre des Champs-Elysées : Ballet national de Colombie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Espace Pierre-Cardin : Pilobolus (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Hamlet, de L. Olivier ; 18 h. 30 : Partner, de B. Bertolucci ; 20 h. 30 : le Bal des vampires, de R. Polanski ; 22 h. 30 : Hommage à Richard Fleisher, en présence de l'auteur ; 0 h. 30 : le Horla, de J.-D. Pollet. — Dim., 15 h. : My Fair Lady, de G. Cukor ; 18 h. 30 : the Trial of Sergeant Rutledge, de J. Ford ; 20 h. 30 : le Visage du plaisir, de J. Quintero ; 22 h. 30 : le Gaucher, d'A. Penn ; 0 h. 30 : Dracula et les femmes, de F. Francis.

Les films nouveaux

LA KERMESSE DES AIGLES, film américain de George Roy Hill, avec Robert Redford. — V.O. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). — V.F. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
LEONOR, film franco-italo-espagnol de Juan Bunuel, avec Michel Piccoli. — Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
LOVE AND DEATH (GUERRE ET AMOUR), film américain de et avec Woody Allen. — V.O. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Arlequin, 6e (548-62-25). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Plaza, 8e (073-74-55).
LE PRISONNIER DE LA DEUXIEME AVENUE, film américain de Melvin Franck, avec Jack Lemmon. — V.O. : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA REINCARNATION DE PETER PROUD, film américain de J. Lee Thompson, avec Michael Sarrazin. — V.O. : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v. ang.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (ven., mar.).
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (An., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (mer., dim.).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15) (en soirée). — V.F. : Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Pagode, 7e (551-12-15) (mat.) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BETE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (sous réserves) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Omnia, 2e (231-39-36).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
CHILE (Chili, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 20 h. et 22 h. 15).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (jeu., dim.)
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-72-08) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (sous réserves) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA FILLE DU GARDE-BARRIERE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOI (Belg.) : Le Seine, 5e (325-92-46) de 14 h. 15 à 18 h. 45.
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Nations, 12e (343-04-67).
FRENCH CONNECTION N° 2 (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) (jusqu'à jeudi).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Mery, 17e (522-59-54).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 4e (783-67-42) (horaires spéciaux).
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 10 et 22 h. 20.
LE JARDIN DES DELICES (Esp.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE JOUR DU FLEAU (THE DAY OF THE LOCUST) (A.) (*), v.o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LENNY (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MORT VIVANT (A.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (2[...] 47-19).
LE PARRAIN N° 2 (A.) (*), v.o[...] Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G[...] Odéon, 6e (325-71-08 ; Saint-Mic[...] 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e ([...] 83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-9[...] Napoléon, 17e (380-41-46) ; Ma[...] Convention, 15e (828-20-3[...] Liberté, 12e (343-01-59) ; Gaumo[...] Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumo[...] Madeleine, 8e (073-04-32).
LILY, AIME-MOI (Fr.) : Hau[te]feuille, 6e (633-79-38).
OPERATION LADY MARLENE (F[...] Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mis[...] 14e (734-20-70), jusqu'au 14 ; [...] 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e ([...] 15-71).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Clu[ny-]Palace, 5e (033-07-76), St-Laz[are-]Pasquier, 8e (387-58-16), Le P[...] 8e (359-53-99), Montparnasse-Pa[...] 14e (326-65-13), Gaumont-Con[ven]tion, 15e (828-42-27), Maxevill[e] (770-72-87).
PROFESSION REPORTER (It., v.[...] Luxembourg, 6e (633-97-77). [...]sées-Point-Show, 8e (225-67-29).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr[...] Cinoche de Saint-Germain, (633-10-82).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v[...] Hollywood-Boulevard, 9e (770-10[...] Marignan, 8e (359-92-82), Gaum[ont-]Sud, 14e (331-51-16).
LE SHERIF EST EN PRISON [...] v.o.) : Studio Galande, 5e ([...] 72-71), Elysées-Point-Show, 8e ([...] 67-29).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr[...] Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), [...]Germain-Huchette, 5e (633-87[...] St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35[...] Gaumont-Rive Gauche, 6e ([...] 26-36), 14-Juillet, 11e (700-51[...] Gaumont-Convention, 15e ([...] 42-27).
TARZOON, LA HONTE DE LA J[UN]GLE (Belg., v. am.) : Ermitag[e] 359-15-71), Vendôme, 2e (073-9[...] Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). V.[...] Rex, 2e (236-83-93), Rotonde (633-08-22), Murat, 16e (288-99-[...] Cambronne, 15e (734-42-96). [...]tral, 14e (734-20-70) (à partir du[...]
LA TENDRESSE DES LOUPS ([...] v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e ([...] 67-42) (mer., sam., mar.).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) ([...] Biarritz, 8e (359-42-33).
TOMMY (A., v.o.) (*) : Paramou[nt-]Opéra, 9e (073-34-37) (jusqu'à je[...] Kinopanorama, 15e (vers. stéréo[...]
UNE ANGLAISE ROMANTIQ[UE] (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (0[...] 35-40). V.f. : Athéna, 12e (3[...] 07-48), Royal-Passy, 16e (527-41-[...]
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olymp[ic-]Pigozzi, 14e (783-67-42) (jeu., lun[...]
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Marivau[x] 2e (742-83-90), Paramount-Elysé[es] 8e (359-49-34), Paramount-Mo[nt]martre, 18e (606-34-35), Paramou[nt-]Montparnasse, 14e (326-22-17), [Pa]ramount-Maillot, 17e (758-24-[...] Paramount-Orléans 14e (580-03-[...] Publicis Saint-Germain, 6e (2[...] 72-80), Boul'-Mich', 5e (033-48-[...] Paramount-Bastille, 12e (343-79-[...]
VIOLENCE ET PASSION (It., angl.) : Cinoche de Saint-Germ[ain], 6e (633-10-82).
YAKUSA (A., v.o.) (*) : Mercury, (225-75-90). V.f. : Abc, 2e (2[...] 55-54).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 12 h., 24 h.
LA CHINE (Fr.-it.-all) : Le Sei[ne] 5e (325-92-46), à 12 h. (sf dim.).
CINQ PIECES FACILES (FI[VE] EASY PIECES) (A. (**) : Sai[nt-]André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : [La] Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24
EASY RIDER (A., v.o) (**) : La Cl[ef] 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) (*[...] La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE ([...] v.o.) : Luxembourg, 6e (633-[...] 77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.[...] Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 12 h. et 24 h.
THE LAST PICTURE SHOW ([...] v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (3[...] 48-18), à 12 h. et 24 h.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

«Made in Récamier»

● « *Les Enfants de Kennedy* », venus au monde adulte après l'assassinat du président, élevés dans les certitudes du rêve américain, vivent [mal] les soubresauts de son écroulement. La pièce de Robert Patrick raconte cinq histoires parallèles, monologues de cinq enfants vieillis qui perdent pied. Elle s'est jouée pendant des mois avec un énorme succès, dans un pub londonien, avant de s'institutionnaliser — avec autant de réussite — dans un vrai théâtre du West-End.

● L'Amérique passionne Antoine Bourseiller. Pour lui, ce qui se passe là-bas se passe ici. L'Europe n'est séparée des Etats-Unis que par un décalage de temps. On peut le *déplorer*, on ne peut pas le nier. Mais le théâtre d'ici et celui de New-York n'ont pas les mêmes traditions. La transposition est souvent hasardeuse.

« Si l'on veut, dit Bourseiller, éclairer ce documentaire spécifiquement américain, il faut éviter l'exotisme ; ne pas essayer de reproduire le réalisme anglo-saxon. Je voudrais que les spectateurs soient plongés immédiatement dans une atmosphère. Il ne s'agit pas de leur présenter un bar à New-York, en février 1974, mais un endroit intemporel, reconnaissables de nulle part, de partout où il soit « normal » de se laisser aller à ses pensées, en buvant.

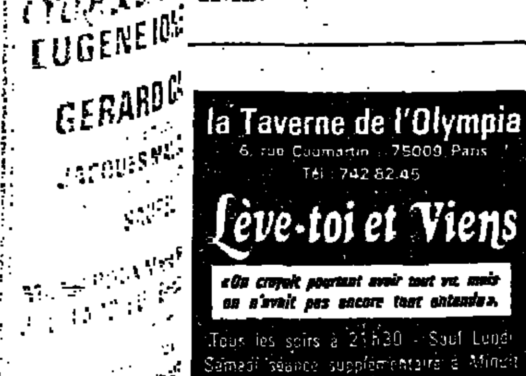
» Pendant un mois, nous avons répété sans accessoires. Comme, malgré tout, les acteurs ne peuvent pas mimer, ils se servent maintenant de coupes à champagne vides. *La forme* d'une coupe est plus théâtrale que celle d'un verre, et puis, c'est un souvenir personnel : je suis allé en Arizona, j'ai habité dans un vieil hôtel pour cow-boys. Là-bas, ils vivent un peu comme des ouvriers agricoles ; ils se louent pour une saison ou moins, ils sont un peu nomades. Un matin, de bonne heure, j'en ai vu au *bar, tout rudes et* terreux, qui buvaient des coupes de champagne... C'était à la *fois* bizarre et naturel...

» Les acteurs ont eu du mal à faire le lien entre ces coupes vides et des attitudes qui doivent rester « naturelles ». Ils ont eu beaucoup de mal à trouver le ton. Ce style de théâtre, *qui* mise sans fausse honte ni romantisme sur les simplifications du mélodrame, est tout à fait inhabituel en France. Pour être « justes » dans le mélo, les acteurs doivent prendre en compte ce qu'ils disent. On doit pouvoir les définir et y croire dès qu'ils entrent en scène. Ils doivent trouver un moyen terme entre la projection normale du théâtre et le bourgonnement de la confidence. »

Cinq acteurs qui se parlent à eux-mêmes et s'adressent au public. Un personnage muet (*leur seul lien avec le monde* extérieur, puisqu'ils lui paient leurs verres) : « Il ne faut pas, dit Bourseiller, l'assimiler à un symbole, mais j'ai tenu à ce qu'il appartienne au tiers-*monde et qu'il assiste, imper*turbable, indifférent, à l'écroulement d'une civilisation.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Récamier, à partir du 18.



Musique

Un festival pour orchestrer la correspondance de Berlioz

Les Français se font tellement tirer l'oreille pour prendre au sérieux le génie de Berlioz que l'on n'hésite plus aujourd'hui à employer, à son exemple, les grands moyens pour le faire connaître.

Pour orchestrer la parution du deuxième tome de sa *Correspondance générale* (1), comprenant plusieurs centaines de lettres inédites, qui représente un immense travail, un festival d'un mois a été mis sur pied avec le concours des principaux orchestres parisiens (2). Ces manifestations d'un éclat unique en France, auxquelles on regrette seulement que l'Opéra n'ait pu s'unir, encadreront un colloque international qui se tiendra à Paris les 3 et 4 octobre avec les meilleurs spécialistes français et anglo-saxons. Berlioz devrait ainsi être vengé, six ans après la célébration du centenaire de sa mort, qui fut fort décevante à Paris. Depuis, il est vrai, le vent a tourné, grâce, en particulier, aux Anglais, aux enregistrements magistraux de Colin Davis (Philips) et aux représentations, enfin intégrales, des *Troyens* à Londres et à Genève, qui ont dessillé les yeux des incroyants les plus endurcis.

Préludant à ce festival, Radio-France nous offrait jeudi, avec *Béatrice et Bénédict* (transmis en direct par France-Musique) une image délicieuse du Berlioz de l'arrière-été. Pour sa dernière œuvre théâtrale, il choisit une comédie de Shakespeare (*Beaucoup de bruit pour rien*), qu'il orne d'une musique étonnamment douce et tendre en tons pastel. Le génie sans doute y parle moins haut, mais il n'en reste pas moins libre et captivant, comme dans certaines sérénades du dernier Mozart ou le Fauré de *Masques et Bergamasques*.

Musique suave, délicate ironie, airs à l'italienne, mais francisés avec le goût exquis et la souplesse inimitable des mélodies de Berlioz, qui se coule si naturellement dans la langue française. Les petits tableaux de genre de l'épithalame et de la chanson à boire sont un écho atténué de la verve impitoyable des *Soirées de l'orchestre* ou des *Grotesques de la musique* et font ressortir le lyrisme de ces airs, duos, trios, où le vent léger de l'amour soulève les cœurs dans un paysage de clair de lune frémissant sous la brise, accompagnée par « *le bruit sourd des ruisseaux sur la mousse* ».

L'interprétation de l'Orchestre lyrique et des chœurs de Radio-France, dirigés par André Jouve, était harmonieuse et sensible, *exactement accordée au style et* à la finesse de l'œuvre, malgré quelques gaucheries et certains décalages dus à un chanteur et à deux guitaristes. Distribution de qualité avec Andrée Esposito, Hero à la voix neigeuse, un peu enveloppée et lointaine, parfois, malgré son brio, Denise Sharley, Claude Meloni, Pali Marinov, Michel Philippe, et surtout Nadine Denize (Béatrice) dont la voix s'est parfaitement épanouie, avec un timbre si pur, vivant et personnel qu'il est aujourd'hui transparent à l'émotion, à la tendresse et à la passion. On regrettera seulement la présence d'un ténor tirant désespérément sur l'aigu d'un timbre trop grave pour incarner le charmant Bénédict. Les répliques parlées étaient heureusement confiées à des acteurs.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Correspondance générale*, tome II (1832-1842). Edition en six volumes, avec le concours du C.N.R.S., sous la direction de Pierre Citron, texte établi et présenté par F. Robert, collection « Nouvelle bibliothèque romantique », éditions Flammarion.

(2) L'Orchestre national et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dirigés par L. Bernstein (*Requiem*, aux Invalides, les 25 et 26 septembre), l'Orchestre de Paris, dirigé par D. Barenboïm (*Roméo et Juliette*, le 23 septembre au Palais des congrès et le 25 aux Champs-Elysées), l'Orchestre de l'Ile-de-France, direction J. Fournet (à l'Odéon le 30 septembre et dans sept villes de la région parisienne), l'Orchestre national, direction M. Le Roux (*Symphonie fantastique* et *Lelio*, le 7 octobre à la maison de Radio-France), et la Musique des gardiens de la paix, dirigée par D. Dondeyne, pour des œuvres de plein air, aux jardins du Luxembourg, le 27 septembre.

En bref

Théâtre

« La Solitude du gardien de but »

Un gardien de but appelé Blumenberg n'a plus l'occasion de toucher le ballon parce que l'*arrière-centre bloque* exprès *tous* les coups. Blumenberg a « pris » *la femme* de cet arrière, qui se venge en rendant ainsi le gardien superfétatoire, ridicule.

Didier Kaminka, jeune auteur dramatique dont la pièce *Viens chez moi, j'habite chez une copine*, trouve en ce moment une audience, a imaginé cet argument sportif pour exprimer, *seul sur scène, dans un mono*logue de deux fois quarante-cinq minutes, quelques-unes de ses idées sur la question juive, la vie conjugale, le suicide, etc.

Ces idées ne sont pas très fortes, ni nettes. Elles sont plus proches du cabaret que de Pascal ou de Sartre. Telle plaisanterie sur les Egyptiens qui ont fui en laissant sur le sable leurs *chaussures est peut-être déjà* usée. La misogynie radicale manifestée contre cette femme qui a changé de mari est peut-être misérable, en tout cas elle tombe bien mal au moment où, par le biais d'*Histoire d'O*, nous constatons une relance de ce que le mépris des femmes a de plus abject.

Tout cela n'empêche que *Didier Kaminka a, bizarrement*, quelque chose d'attachant. Il pourrait sans doute écrire bien, s'il allait moins vite. Il a de la finesse. Il a dû être malheureux. On dirait qu'il l'est encore, et qu'il lutte comme il peut, pour s'en sortir, par exemple en écrivant et jouant cette pièce, que nous ne pouvons quand même pas, pour guérir Didier Kaminka, *trouver bonne.* — M. C.

★ Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45.

« Rashomon »

Devant un rideau, un bateleur montre un masque dont la bouche béante mutile la main des hypocrites. Derrière le *rideau se joue* la *comédie* des contradictions, dans un paysage aux lignes courbes et nettes, un décor de théâtre, lieu magique où se rencontrent les vivants et les morts, le réel et l'imaginaire, *le* mensonge et la vérité.

Où est la vérité des êtres, de leurs paroles, de leurs pensées ? La question est éternelle, la réponse sans importance. « *La seule chose vraie, c'est le mensonge, il suffit d'y croire* », tel est le mot de la fin.

D'une suite de contes japonais, Roland Menard a tiré une suite de tableaux en camaïeu, *mis en scène* avec une simplicité raffinée pa. Pierre Santini et qui s'enroulent lentement autour d'une notion vide, d'un mirage : la vérité, ou plutôt la certitude. Mais tout est mouvement, *changement, apparence*, t ·t est prétexte à jeu, tout est faux, à l'exception du jeu.

Di· comédiens français tentent avec plus ou moins de bonheur de transposer ces contes d'une cruauté feutrée, à la frontière du fantastique et du quotidien. Ils restent *parfois* prisonniers des apparences qu'ils cherchent à vaincre. Il est difficile à des cartésiens de se familiariser avec la mystique impitoyable de la culture japonaise. — C. G.

★ Théâtre Romain-Rolland, Villejuif, 20 h. 30.

■ Les cinéastes Henri-Georges Clouzot et Claudio Bertieri se sont retirés du jury du Festival international du film de San-Sebastian pour protester contre la « situation politique en Espagne ». Pour les mêmes raisons, la Suède ne sera pas représentée.

■ Un tableau de Louis David, *représentant le comédien François-*Joseph Talma, a été volé au Palais des beaux-arts de Lille.

■ Les Petits Chanteurs du Marais (église Saint-Eustache) recrutent des garçons de huit à treize ans pour les pupitres des soprani et des alti, ainsi que des jeunes gens et adultes pour les voix de ténors et de basses. Renseignements et inscriptions à la salle des répétitions, église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, 75001 Paris.

■ La fontaine bruxelloise du Manneken-Pis a été classée monuments historique par le conseil des ministres belges.

Danse

La saison chorégraphique

(Suite de la première page.)

Dans les projets de 1976, on retient la création des « Noces », de Stravinsky, dans la chorégraphie de Nijinska, la reprise d' « Etudes », d'Harold Lander, brillant panorama de la danse académique très délicat à restituer dans sa pureté initiale. En mai, l'Opéra créera « Nana », grande fresque de Roland Petit sur une musique de Marius Constant.

Pour l'instant, Roland Petit s'installe au *Théâtre de la Porte-Saint-Martin*. Il y donne à partir du 18 septembre une relecture de « Coppélia ».

Autre spectacle de Roland Petit : « Septentrion », argument *d'Yves Navarre, musique de Marius* Constant, a été créé cet été à Marseille. Pour Roland Petit, c'est son premier ballet sans chaussons, une expérience nouvelle. « La découverte d'une autre signification des mouvements de la danse », dit-il.

L'aventure est du côté de Maurice Béjart ; en même temps qu'il crée « Pli selon pli », de Boulez, le 22 octobre à Bruxelles, il travaille à son « *Faust* ». *Ce ballet*, bâti comme une tragédie grecque, avec des textes de Goethe dits en français et en allemand, oppose à une pléiade de démons un Faust *enfant*, puis adolescent, et enfin, *devenu vieux (rôle tenu par Béjart)*. En octobre, Bartoluzzi danse à nouveau chez Cardin et la Maison de la culture de Créteil reçoit le Jeune Ballet de Moscou.

Carolyn Carlson a entrepris une vaste tournée dans la France entière. En février, elle présentera, au palais Garnier, une nouvelle création du Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra. On pourra *découvrir en juin au Théâtre de la* Ville un autre groupe de recherche, celui de Cologne, groupe à direction *collective*, composé de danseurs de l'Opéra municipal. Le Forum international de la danse, organisé par Jean Robin et le Festival d'automne, va permettre de confronter d'autres expériences, d'autres styles, au cours d'un vaste « non stop », où vingt compagnies, venues *du monde entier, se produi*ront, du 10 au 22 novembre, dans toutes les salles et le hall du Théâtre des Champs-Elysées.

Si l'on ajoute la création de « *Sebastian* », de Menotti, à Bordeaux, un « Lac des cygnes » à Strasbourg, un spectacle Ravel à Nancy, une « Salomé » à Toulouse, un hommage à Stravinsky à Rouen, un « Combat de Tancrède » à *Tours, des animations à La Ro*chelle et au Havre, on se trouve en présence d'une irrésistible progression de la danse.

Il est de bon ton depuis quelques années de promouvoir les jeunes compagnies ; mais elles doivent se battre pour subsister. Si l'on excepte les troupes d'Anne Béranger, de Joseph Russillo et de Serge Keuten, qui se maintiennent bon an *mal an, les autres, cette année* encore, vont tourner péniblement d'un théâtre de la périphérie à l'autre. Le concours de Bagnolet est le seul actuellement qui leur offre vraiment une occasion de promotion. *Quarante troupes se sont pré*sentées à la dernière session, quatre *d'entre elles* se retrouveront le 22 septembre à l'Opéra-Comique pour la finale du concours de ballets du Festival estival.

Une loi inappliquée

On peut reprocher très souvent à ces jeunes compagnies, prises *d'un furieux et sympathique besoin* de créer, la pauvreté de leurs moyens d'expression et leur manque de formation, surtout en matière de danse moderne. Dès juin 1974, le secrétaire d'Etat à la culture, *M. Michel Guy, conscient de cette* carence, avait annoncé la création d'un centre chorégraphique, animé par Merce Cunnigham. Depuis, le projet a évolué. Il devrait se concrétiser prochainement par la création d'une école de danse où seront enseignées simultanément et en permanence les techniques de la Modern Dance prises à leurs sources (Graham, Cunnigham, Ni*kolaïs, Limon*).

D'autre part, M. Michel Guy veut faire modifier le texte de la loi votée en 1965 portant création d'un diplôme d'Etat. Les textes d'application, très longs à mettre au point, ne sont jamais sortis. M. Michel Guy estime que, pour être viable, cette loi doit subir des aménagements concernant notamment le programme des épreuves *et la composition du jury*. Il vient cette semaine de soumettre pour avis au Conseil d'Etat un projet de révision. Présenté avec tous les textes d'application, ce texte sera inscrit à la prochaine session du Parlement.

MARCELLE MICHEL.

Cinéma

«Leonor»

L'amour plus fort que la mort : attention, thème dangereux ! Juan Bunuel, qui aime le fantastique, mais *en refuse les conventions*, s'y *frotte* dans *Leonor*, son troisième film. Au risque d'ébrécher le capital de confiance que lui avait valu sa première réalisation, *Au rendez-vous de la mort joyeuse*.

Dans un Moyen Age à la Bergman, couleur de feuilles mortes et de pain bis, un seigneur (Michel Piccoli, barbu et véhément) perd sa femme, la douce Leonor (Liv Ullman, exsangue). Remarié avec une jeune beauté, il ne peut oublier sa première épouse. Après avoir lutté dix ans contre la douleur, il rencontre un loqueteux, sorcier ou envoyé du diable, qui lui propose d'arracher Leonor au gouffre de la mort. Apparemment intacte, bien qu'un peu hagarde, la défunte sort du tombeau. Ivre de joie, le seigneur poignarde sa seconde femme pour avoir le champ libre. Est-ce le bonheur ? Pas tout à fait. Leonor manque de passion, la peste répand la terreur, les enfants du village disparaissent mystérieusement. Accusée de sorcellerie, une fillette est brûlée vive. *Mais à voir Leonor retrouver sa* fraîcheur et son goût pour les ébats conjugaux chaque fois qu'un enfant disparaît, nous devinons vite de quoi il retourne. Vampire ? Discret, pudique, Juan Bunuel se garde de laisser pointer *la moindre canine*. Aux gouttes de sang il préfère les pétales de roses. Le seigneur commence pourtant à se douter de quelque chose quand il découvre les cadavres de ses fils.

Avec son mystère, son crescendo dramatique, ses sombres paysages, la conclusion du film ne manque pas de grandeur. De la retenue délibérée de Juan Bunuel naît une sorte d'envoûtement. Mais, pour en arriver à ces dernières images, il nous faut traverser un interminable tunnel. Comme son époux, nous languissons dans l'attente de la résurrection de Leonor, et, quand enfin l'amour accomplit son miracle, les méandres du récit continuent de mettre notre patience à l'épreuve.

La nouvelle dont s'inspire le film a pour auteur Ludwig Tieck, écrivain romantique allemand, grand ami de Novalis. Cette nouvelle s'intitulait *Ne réveillez pas les morts*. Sage conseil que Juan Bunuel aurait sans doute eu intérêt à entendre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « Les films nouveaux ».

SPORTS

Football

NICE TOUJOURS EN TÊTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

Nice, qui a fait match nul (2 à 2) contre Metz conserve la première place du classement après les rencontres de la sixième journée du championnat de France de première division. Nice compte deux points d'avance sur Lyon et Sochaux, qui a gagné une place en battant précisément Lyon, vendredi 12 septembre. Les deux derniers matches de la sixième journée de championnat (Lens-Nîmes et Bastia-Troyes) seront disputés ce 13 septembre.

RESULTATS

*Sochaux b. Lyon	1-0
*Metz et Nice	2-2
Nancy b. *Marseille	3-1
*Monaco b. Valenciennes	3-1
*Avignon b. Lille	1-0
*Reims et Bordeaux	0-0
*Saint-Etienne et Paris-S.-G.	1-1
*Strasbourg et Nantes	1-1

Classement. — 1. Nice, 12 pts ; 2. Lyon et Sochaux, 10 ; 4. Saint-Etienne, 9 ; 5. Paris-S.-G. et Marseille, 8 ; 7. Nîmes, Monaco et Nancy, 6 ; 10. Troyes, Reims, Valenciennes, Nantes, Strasbourg; Lille, Metz et Bordeaux, 5 ; 18. Lens et Bastia, 4 ; 20. Avignon, 2.

AUTOMOBILISME

Nouveau champion du monde des conducteurs

NIKI LAUDA : une vocation dévorante

L'Autrichien Niki Lauda a de la suite dans les idées. En 1968, alors qu'il est âgé de dix-neuf ans, il décide tout de go qu'il sera un jour champion du monde. Cette ambition bien arrêtée n'a pas l'heur de plaire à sa famille. C'est que Lauda est né à Vienne, dans un milieu « grand bourgeois » peu enclin à apprécier le sport automobile et son côté saltimbanque. Niki Lauda devra donc se passer de l'aide familiale dans une activité où cependant l'argent peut représenter une aide déterminante pour qui débute. Mieux, lorsqu'il demande, en 1972, un prêt de 400 000 F pour « acheter sa place » dans une écurie de formule 1, quelques interventions sont faites auprès des banquiers pour les dissuader de donner suite. Lauda obtient quand même gain de cause. C'était, dira-t-il, « le meilleur des investissements ».

Le voilà donc parvenu à ses fins, sans avoir traîné en route. Il ne lui aura fallu que quatre ans pour devenir champion du monde. L'investissement était réellement de premier ordre, à tous égards, si l'on considère que le sport automobile assure de très hauts revenus aux pilotes qui réussissent. Les prédécesseurs de Lauda, Stewart et Fittipaldi, sont milliardaires. Tout indique que Lauda le sera sous peu.

Paradoxalement, ce garçon arrivé, comblé, semble toujours un peu crispé. Il n'a rien, par exemple, de la décontraction, de la sérénité, du charme même, d'Emerson Fittipaldi. Et il paraît bien que Niki Lauda se rend compte qu'il aura du mal à s'imposer, hors sa voiture, sans son casque. On le dit timide, comme pour expliquer son contact difficile et le peu d'attrait qu'il exerce, pour l'instant, sur le monde de la course et auprès du public.

Peut-être aussi est-il conscient de ne pas avoir tout à fait convaincu qu'il était bien, en qualité, le successeur de Fittipaldi et de Stewart. Il a trop été affirmé que sa Ferrari était de loin la plus compétitive des voitures pour qu'il ne perçoive pas que son mérite personnel passe encore, pour beaucoup, au deuxième plan.

C'est en fait une position confortable — disposer du meilleur matériel — et à la fois inconfortable, parce que la réputation de la voiture ne peut que concurrencer la sienne. Même si Lauda est le plus adroit de tous — et c'est bien possible — il aura du mal à le faire savoir, tant sa fantastique Ferrari l'a avantagé.

Ce qui est sûr, c'est que le nouveau champion du monde est un professionnel accompli et que chacun s'accorde sur ce point. La course passe au premier plan de ses préoccupations, peu d'autres choses sont à même de l'en distraire. Le programme d'essais intensifs de Ferrari sur le circuit privé proche de l'usine, où sont reproduites quelques-unes des principales difficultés des autres circuits ne pouvait aller qu'au-devant de ses souhaits. Niki Lauda est entré dans le sport automobile comme d'autres entrent en religion.

C'est sans doute cette vocation dévorante qui ne lui a pas encore permis de se faire apprécier autant qu'il le mérite. Son physique sévère, son visage grave sur lequel l'apparition d'un sourire semble être un accident, ne sont pas faits non plus pour le servir. La vérité pousse à dire que pour l'instant, il s'en moque. Il est champion du monde, le reste...

FRANÇOIS JANIN.

ÉDUCATION

Compromis entre M. René Haby et le Syndicat des instituteurs

Aucun enfant ne sera refusé lundi dans les écoles maternelles

La « guerre du trente-sixième élève » n'aura pas lieu dans les écoles maternelles. Le conflit s'est dénoué presque aussi vite qu'il s'était engagé : le déroulement apparaît, après coup, comme un scénario bien monté. Le Syndicat national des instituteurs (SNI) oblige le ministère à préciser son calendrier et à ouvrir quelques classes supplémentaires à la rentrée : ainsi apparaît-il à la fois énergique, « efficace » et « réaliste ». Le ministère a fait preuve de sa volonté de négocier et de son intérêt pour le développement des maternelles, avec ce qu'il faut de rappel aux exigences du service public pour que l'on pût craindre un affrontement.

Mais aucun des deux acteurs n'avait intérêt à le provoquer : chacun connaît trop bien les atouts de l'adversaire. Le S.N.I. peut difficilement refuser d'accueillir des enfants déjà inscrits, même s'il n'y a pas d'obligation scolaire. L'effectif élevé des classes est le signe même que les familles tiennent à y mettre leurs enfants. Le ministère ne peut entrer en conflit ouvert avec le SNI : c'est pour lui la garantie de la « paix sociale ». Il ne peut pas non plus contredire un objectif affiché à la fois par le projet de réforme et par le plan de relance de l'économie. Tout était donc prêt pour des concessions.

« *Tous les élèves inscrits dans les classes maternelles seront accueillis normalement lundi dans les écoles...* », a déclaré vendredi 12 septembre au soir M. André Ouliac, secrétaire général du SNI, à l'issue d'un entretien de plus de trois heures avec M. René Haby, ministre de l'éducation, et Mme Annie Lesur, secrétaire d'État chargée de l'éducation préscolaire. Le ministre ayant accepté d'engager des discussions sur le développement des écoles maternelles et d'ouvrir des classes dans certaines écoles surchargées, le syndicat a accepté de ne pas appliquer la consigne donnée aux institutrices de n'accueillir que trente-cinq élèves par classe.

Dès lundi prochain, les dirigeants du syndicat seront reçus une nouvelle fois, indique le « *relevé de conclusions* » de l'entretien, pour commencer « *une étude en commun du plan de développement des écoles maternelles préparé par le ministère pour répondre, d'une part, à l'accroissement des taux de préscolarisation, d'autre part, à l'abaissement prévu des effectifs maxima* ».

D'autre part, « *dans l'immédiat, là où les conditions particulières le justifieraient (effectifs présents dépassant trente-cinq élèves par classe, bâtiments et équipements disponibles, etc.), l'inspecteur d'académie, après avis du comité technique paritaire, est autorisé à ouvrir une classe nouvelle en fonction des moyens nouveaux qui seront mis à sa disposition par le ministère dans le cadre de son budget* ».

En principe, la consigne du SNI n'est que suspendue : c'est un conseil national du syndicat qui, mardi 16 septembre, doit prendre une décision définitive à ce sujet. Le SNI espère notamment que, dans les localités où les classes sont surchargées, les municipalités sauront trouver des locaux pour abriter de nouvelles classes. M. Pierre Mauroy, secrétaire national du parti socialiste, justifiant le soutien apporté par le P.S. aux revendications du syndicat, avait déclaré : « *Quand M. Haby, ministre de l'éducation, aura procédé à la création des postes nécessaires pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions possibles, les municipalités socialistes feront ce qu'elles ont toujours fait : elles mettront à la disposition de l'enseignement public les locaux et le personnel de service nécessaires.* »

Le secrétaire général du SNI avait demandé, vendredi, à être reçu par M. Haby, après avoir reçu une lettre de celui-ci déclarant notamment : « *Le projet de réforme, en établissant au bénéfice des familles le droit à l'éducation préscolaire, a admis en première étape l'abaissement à trente-cinq des maxima d'élèves présents dans une classe. J'ai étudié au cours de l'été avec mes services les modalités d'application de ces principes impliquant la formation des maîtres et la construction des locaux nécessaires, par effort conjoint de l'État et des collectivités locales au cours des trois années qui viennent. Je suis à même de vous donner aujourd'hui les éclaircissements que vous pouvez souhaiter sur ce plan de résorption des classes à effectifs nombreux, qui répond aux préoccupations des maîtres, des familles et des élus locaux. Plutôt que de voir se développer entre eux des tensions et des conflits préjudiciables à l'esprit qui dans la communauté nationale doit présider au règlement des problèmes d'éducation, je souhaite très vivement que les difficultés actuelles fassent l'objet d'une étude en commun permettant de dégager rapidement des solutions utiles.* »

LE ROSE ET LE NOIR

Cela dure depuis des années. A chaque rentrée scolaire, à chaque discussion budgétaire, à chaque projet de réforme, s'affrontent deux thèses contradictoires sur la situation de l'enseignement dans le pays. Côté ministère, tout est rose : la rentrée se passera bien, l'effort budgétaire permettra d'améliorer le fonctionnement du système scolaire, la modernisation de celui-ci est en marche. Côté syndicats, qu'il s'agisse de ceux affiliés à la Fédération de l'éducation nationale, à la C.G.T. ou du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), tout, ou presque, est noir : les classes sont surchargées, il manque des dizaines de milliers de postes d'enseignants, le budget ne permet aucun progrès, les réformes envisagées sont une aggravation de la situation existante (1).

La vérité est-elle, comme on serait tenté de le croire, entre les deux ? Là n'est pas, présentement, la question essentielle. Deux points, en effet, sont implicitement ou explicitement reconnus par le ministre comme par ses adversaires :

1) L'éducation nationale est impliquée dans la crise économique actuelle et la lutte contre le chômage ;

2) L'inadaptation du système scolaire au monde moderne, à l'emploi, aux mentalités des jeunes, aux méthodes pédagogiques nouvelles, réclame une refonte en profondeur.

De ces deux constatations jaillit, aux yeux de beaucoup, une évidence : puisqu'il s'agit d'enrayer le chômage, donc de créer des emplois, l'État ne peut-il faire un effort supplémentaire important ? Les propositions syndicales — ainsi que l'action du Syndicat national des instituteurs (le Monde du 13 septembre) — rejoignent là celles de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste (le Monde du 11 septembre), qui réclame la création de 130 000 postes de fonctionnaires, dont 25 000 pour l'éducation. De telles créations permettraient de faire droit à une revendication déjà ancienne : l'abaissement des effectifs d'élèves dans les classes surchargées. Donc d'améliorer la qualité de l'enseignement. A cet égard le chiffre de 25 élèves, qui, certes, n'a pas de signification pédagogique précise, représente, en particulier, pour le S.G.E.N.-C.F.D.T., « un maximum au-delà duquel un enseignant ne peut pas s'occuper correctement de ses élèves ».

Limiter le nombre des fonctionnaires

Le ministère de l'éducation n'a jamais réfuté cette argumentation. L'abaissement des effectifs par classe est une préoccupation constante de l'administration — qui peut notamment faire valoir que le nombre de classes surchargées a beaucoup diminué — et figure dans les « propositions pour une modernisation du système éducatif » du ministre, M. René Haby. Mais il se trouve désormais placé devant deux données contradictoires sinon incompatibles. D'un côté, la crise et la nécessité d'y faire face. De l'autre, les limites d'un budget déjà pesant et qui n'est pas extensible à l'infini : avec, de plus, la volonté gouvernementale, nettement affirmée ces dernières années, de limiter la croissance des effectifs des fonctionnaires. Le « plan de relance » du président de la République ne vient pas contredire cette orientation.

De plus, l'accroissement du nombre des enseignants ne peut seul résoudre le problème d'adaptation du système éducatif, il n'est qu'un facteur de la rénovation pédagogique. Cette opinion prévaut depuis un certain temps déjà dans les conférences internationales de spécialistes, et dans les travaux des chercheurs en éducation ou des tenants d'une pédagogie nouvelle. En France, elle se heurte précisément aux intérêts d'un corps enseignant nombreux et entièrement à la charge de l'État.

Jusqu'à présent, les revendications traditionnelles de l'automne, avancées notamment par les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (cinq cent cinquante mille adhérents), étaient essentiellement quantitatives, ce que l'on a désigné par le slogan : « Des crédits, des locaux, des maîtres. » Cette fois pourtant, il semble que les organisations d'enseignants soient conduites à un effort supplémentaire d'explications et de propositions, car elles sentent bien que leur « discours » a peu de chances d'être compris par une opinion publique inquiète des évolutions de l'enseignement, désorientée par les réformes ou projets de réforme, confondant, parfois à juste titre, les enseignants avec leur administration... Les parents d'élèves sont davantage préoccupés désormais de l'orientation de leurs enfants, des débouchés des études, de l'organisation de celles-ci, de la discipline, etc.

C'est le sens qu'il faut donner aux initiatives de M. André Henry, secrétaire général de la FEN. Celui-ci déclare notamment : « Les revendications syndicales deviendront nécessairement qualitatives » *(2) et propose de réformer complètement la fin des études obligatoires en* « imaginant » *une nouvelle* « formation initiale pour tous » *(le Monde du 13 septembre).*

Le leader syndical sera-t-il suivi par ses troupes ? Il semble qu'un long chemin reste à parcourir, tant il est vrai que l'inertie et la routine touchent autant les organisations que les administrations. Et que les enseignants, mal aimés, mal dans leur peau, confrontés à des évolutions sociales auxquelles leur formation ne les a guère préparés, ne semblent pas encore, dans leur masse, prêts à cette « remise en cause ». C'est en tout cas une voie intéressante, qui pourrait modifier, à l'avenir, les termes du débat de rentrée.

YVES AGNÈS.

(1) Pour ne citer qu'eux : le Syndicat national des enseignements de second degré (FEN) estime que « *de nombreux besoins ne sont pas couverts* » et envisage une action pouvant aller jusqu'à « *l'arrêt de travail* » ; le syndicat C.G.T. des collèges d'enseignement technique réclame cent mille places nouvelles dans les C.E.T. et la création de vingt mille postes ; le syndicat FEN des C.E.T. demande une « *amélioration de l'accueil* » dans ces établissements, etc.

(2) *Le Monde de l'éducation*, n° 9, septembre 1975.

● Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), qui réunit les professeurs de cette discipline, appelle ses adhérents à faire grève à la rentrée dans les établissements où l'emploi du temps des classes ne permet pas au moins deux heures d'éducation physique par semaine. « *Mieux vaut pour les enfants comme pour les maîtres qu'il n'y ait pas d'éducation physique du tout plutôt qu'une caricature* », a déclaré M. Marcel Berge, secrétaire général du syndicat, au cours d'une conférence de presse, vendredi 12 septembre.

M. Berge a aussi annoncé que le SNEP participera à la journée « pour la défense de l'emploi », organisée pa la C.G.T. et la C.F.D.T., le 4 octobre. Enfin, le syndicat invite les professeurs d'éducation physique à une semaine d'action pour manifester leur opposition au projet de loi Mazeaud qui devrait être soumis à l'Assemblée nationale le 2 octobre. « *Nou veillerons*, a ajouté M. Berge, *à ce que cette semaine converge avec les actions envisagées par les autres enseignants de la FEN* (Fédération de l'éducation nationale) *et avec l'ensemble des travailleurs sur la défense du pouvoir d'achat et contre le chômage.* »

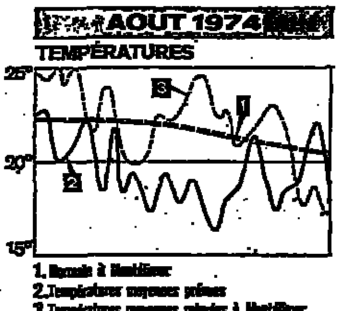
SCIENCES

Les marchands du temps : météorologues ou astrologues ?

Les aléas météorologiques conditionnent d'innombrables secteurs de l'économie. Au premier rang de ceux-ci il faut citer, évidemment, les diverses activités agricoles. Qu'ils « fassent » des céréales, des betteraves, des primeurs, des fruits, de la vigne ou de l'élevage, tous les agriculteurs ont besoin de connaître, le plus longtemps possible à l'avance, les variations de température et les caprices des précipitations. D'autres branches économiques souhaitent aussi savoir, six mois ou un an à l'avance, s'il va faire chaud ou froid, sec ou humide : ainsi, les brasseurs et marchands de boissons, les confectionneurs, bonnetiers et autres marchands de vêtements pourraient planifier leurs fabrications ou leurs stocks.

On comprend dès lors les succès temporaires des officines qui « vendent » des prévisions météoroligiques à long terme.

Tous les services météorologiques s'essayent, certes, à faire des prévisions à quinze jours ou un mois. Mais tous — et également l'Organisation météorologique mondiale — savent qu'en l'état actuel des connaissances il n'existe aucune méthode pour prévoir le temps à plus de quelques jours. Et encore les spécialistes avouent-ils modestement que, même dans ce cas, ils n'ont que 75 à 80 % de chances de faire des prévisions exactes.



Certains « marchands du temps » rédigent prudemment leurs prévisions en termes vagues et passe-partout et utilisent des formules assez comparables au style omnibus de nombreux horoscopes. Ainsi l'un d'eux a-t-il prévu pour la première quinzaine de mars 1974 : « *Retour à des paramètres climatologiques plus normaux pour la saison. Humidité en baisse, températures très variables avec des nuits dans l'ensemble plus fraîches et des journées souvent agréables. Temps à giboulées vers le milieu de la première décade.* »

Il arrive aussi que, même rédigée en termes vagues, la « prévision » tombe vraiment mal. Un hebdomadaire annonçait, le 14 décembre 1974, que l'hiver 1974-1975 serait particulièrement froid en France. Las ! L'hiver dernier a été le plus doux que nous ayons eu depuis 1873 !

D'autres, plus téméraires, ou simplement dépourvus de scrupules, établissent des cartes météorologiques journalières qui sont le plus souvent en parfaite contradiction avec les observations réelles. Ainsi la situation « prévue » pour le 7 août dernier montrait-elle une dépression (1 005 et 1 000 millibars), centrée sur la Scandinavie ; or, ce jour-là, les mesures ont prouvé que le nord de l'Europe était recouvert par une zone de hautes pressions supérieures à 1 025 millibars. De toute façon, ces cartes « prévisionnelles » sont faites pour la situation au sol. Rien n'y indique la situation en altitude. Or, la connaissance de la structure verticale de l'atmosphère est essentielle pour déterminer les types de temps et pour établir les prévisions météorologiques.

La comparaison entre les « prévisions » précises faites à quelques mois d'échéance et les températures ou précipitations réellement observées est, elle aussi, très éloquente, ainsi qu'en témoigne l'exemple ci-contre qui concerne la Drôme et la moyenne vallée du Rhône et qui a été confronté aux relevés de la station météorologique de Montélimar.

Notons que la même officine avait annoncé à ses clients de cette même région des températures très au-dessous de la normale pour juillet dernier et pour les deux premières décades du dernier mois d'août...

L'honnêteté oblige à reconnaître que toutes les prévisions à longue échéance ne sont pas aussi fausses que les exemples cités plus haut. Mais elle oblige aussi à admettre qu'un simple tirage au hasard donnerait des résultats ni meilleurs ni pires que les prévisions vendues au prix fort.

L'opinion des scientifiques s'appuyant sur l'état des connaissances actuelles et les résultats... décevants des « prévisions » à longue échéance ne découragent pourtant pas les « marchands du temps ». Ceux-ci en sont actuellement à vendre des prévisions trois ans et même cinq ans à l'avance ! Mais que leur importe la déception des clients ? Ils en trouveront d'autres, et d'autant plus facilement que les besoins sont réels et que certains contrats d'abonnement interdisent « *la divulgation verbale ou écrite des renseignements* [qui doivent être] *considérés comme strictement personnels. Toute divulgation volontaire sera considérée comme préjudiciable à* [...] *et soumise au conseil d'administration qui fixera le montant des dommages et intérêts* » ! En outre, les clauses de certains contrats d'abonnement prévoient que « *pour tout nouveau client, l'engagement* [est] *de trois ans* », et qu'une résiliation présentée après le 15 décembre ne prend effet que le 31 décembre de l'année suivante pour laquelle l'abonnement doit être payé, bien sûr.

Les abonnements sont, en général, calculés, pour les agriculteurs, en fonction de la superficie et de la nature des cultures. Ainsi, les tarifs annuels proposés en 1973 par l'une de ces officines était, par hectare, de 1,10 F pour les prairies permanentes ; 4,25 F pour les cultures de plein champ ; 13,50 F pour les arbres fruitiers et la vigne de qualité supérieure et 50 F pour la vigne d'appellation contrôlée. A cela, il fallait ajouter 10 F de droit d'entrée, 30 F de dépôt de cautionnement, 100 F de cotisation fixe pour les personnes physiques ou 200 F de cotisation proportionnelle pour les personnes morales.

Certaines officines, enfin, sont d'une mauvaise foi insigne. L'une d'entre elles a publié au printemps de cette année une plaquette rassemblant un exposé d'une « méthode » de prévision à longue échéance et des lettres de clients satisfaits. L'une de ces lettres a été envoyée le 29 octobre 1965 par le Groupement interproducteurs du cru Banyuls. Celui-ci nous a confirmé que, effectivement, il avait été abonné en 1963 et en 1964 (moyennant 3 500 F puis 5 000 F), mais, devant l'inutilité des dépenses, il avait renoncé, il y a huit ans, aux « prévisions » à longue échéance.

YVONNE REBEYROL.

Une méthode qui ignore la notion de quantité

La plupart des « vendeurs » de prévisions météorologiques à longue échéance se gardent bien de donner des précisions sur leurs méthodes. « Je ne peux vous donner d'explication, car nous espérons en tirer beaucoup d'argent », *dit naïvement le représentant d'une de ces officines. Un autre écrit seulement dans sa luxueuse plaquette publicitaire :* « Nos prévisions sont scientifiques et objectives. Elles sont basées sur quatre méthodes éprouvées (numérique, analogique, deux lunaires) »... *sans autre précision.*

La méthode dont nous avons eu connaissance est fondée, en bonne partie, sur le rayonnement X de la Lune lié aux éruptions solaires. Les rayons X jouent, certes, un rôle dans le comportement de l'ionosphère qui entoure la Terre, mais la Lune n'est pas le seul objet céleste qui donne naissance à un rayonnement X, comme en témoignent les calculs publiés par l'ESRO le 7 février 1973 (1) *dans l'annexe « C » du document MS 347 :*

● *LE SOLEIL, pendant une de ses éruptions, envoie sur la Terre de 1 000 à 10 000 photons X par centimètre carré et par seconde.*

● *DES OBJETS ASTRONOMIQUES autres que le Soleil (restes de super-novae, objets galactiques par exemple) nous font parvenir de 50 à 100 photons X au maximum par centimètre carré et par seconde.*

● *LA LUNE, lorsqu'elle est pleine et que le Soleil est en éruption, envoie un flux de photons X, variant de 4/10 000 de photon X par centimètre carré et par seconde, au maximum à 4/1 000 de photon X par centimètre carré et par seconde.*

On peut donc dire, en chiffres ronds, que le nombre de photons X envoyés par la Lune est au moins de 100 000 à 20 000 000 de fois plus petit que celui des photons X provenant du Soleil, et de 10 000 à 200 000 fois plus petit que celui des photons X arrivant d'autres objets astronomiques. Dès lors, on peut douter de l'importance des réactions du rayonnement X de la Lune sur l'environnement terrestre. D'autant plus que la seule rotation de la Terre faisant varier les positions relatives des sources astronomiques de rayonnement X, modifie de 1 à 10 le nombre de photons X arrivant dans les hautes couches de l'atmosphère terrestre. En outre, comment peut-on sérieusement prévoir le temps à échéance de trois ans, alors que les éruptions solaires, moteur essentiel du rayonnement X parvenant jusqu'à notre atmosphère, ne peuvent être prévues à quelques jours près ?

(1) Il faut noter que la bibliographie fournie par l'auteur de la méthode ne comporte que des publications anciennes dont aucune n'est postérieure à 1952 !

JUSTICE

Après l'enlèvement de Firminy

M. LARADJI EST INCULPÉ DE SÉQUESTRATION

M. Mohamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie, a annoncé le 12 septembre qu'il venait d'être inculpé d'arrestation illégale et de séquestration de personne après l'enlèvement, le 16 août, par un groupe d'anciens harkis, de M. Djelloul Belfadel, responsable de l'Amicale des Algériens pour le secteur de Firminy (Loire). Les ravisseurs exigeaient que le gouvernement français ouvre des négociations avec l'Algérie pour obtenir la libre circulation des anciens harkis et de leurs familles entre les deux pays. (*Le Monde* des 19 et 20 août.)

Séquestré au camp de Bias (Lot-et-Garonne), M. Belfadel avait été libéré le 18 août. M. Laradji a indiqué que d'autres dirigeants de son organisation avaient également été inculpés pour cette affaire.

● *Un complice des deux « automobilistes fous »* du Val-d'Oise, accusés d'être les auteurs de l'accident qui, le 13 août dernier, avait coûté la vie à Mme Marie-Claude Manteaux, vient d'être arrêté à Clermont (Oise). Il s'agit de Patrick G..., âgé de quinze ans, recherché par la police dès l'arrestation de Jean-Patrick Dorkel, dix-sept ans, et Joël L..., quinze ans (*le Monde* du 23 août). Patrick était interné à l'hôpital psychiatrique de Clermont. Inculpé d'homicide volontaire, il a été écroué à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

● *Détenus à la maison d'arrêt d'Arras* depuis le 26 mars dernier sous l'inculpation de vol à main armée, MM. Adolphe Massart et Jean-Louis Lebas ont été remis en liberté jeudi 11 septembre après une décision de la chambre d'accusation de Douai. Les deux hommes, accusés d'avoir dérobé 20 000 francs à l'encaisseur d'une banque, avaient commencé une grève de la faim le 12 août dernier pour clamer leur innocence. Ils estimaient n'avoir pas été formellement reconnus par la victime.

DÉFENSE

LES ÉTATS-UNIS ENVISAGERAIENT LA VENTE DE CHASSEURS F-15 A LA CHINE

Washington (A.F.P.). — Le porte-parole du département d'État a confirmé, vendredi 12 septembre, que les États-Unis seraient prêts à « étudier » une demande éventuelle de la Chine populaire en vue d'acquérir des chasseurs américains F-15. Il s'est toutefois empressé d'ajouter que l'éventualité d'une demande chinoise était « très hypothétique » et qu'aucun contact à ce sujet n'avait jusqu'à présent eu lieu entre Washington et Pékin. Conçu par McDonnell-Douglas, le F-15 est le bi-réacteur de combat le plus moderne et le plus puissant de l'armée de l'air américaine.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

EN MARGE DU CONGRÈS DE VERSAILLES

…es adhérents de la C.F.T. : des « malgré eux » aux convaincus

…s en congrès extraordinaire à Ver-…es 13 et 14 septembre, les responsables …Confédération française du travail …doivent élire une nouvelle équipe …te et modifier leurs statuts. Un conflit ouvert depuis le printemps oppose le secrétaire général de la Confédération, M. Simakis, « démissionné » par ses pairs, et les dirigeants des syndicats de l'automobile. Après avoir rappelé dans nos éditions datées 13 septembre, sous la signature de J.-P. Dumont, l'histoire mouvementée de la C.F.T., nous donnons ci-dessous quelques témoignages sur ce que sont ses militants convaincus et ses adhérents « involontaires ».

…mari n'est pas là. De …çon, il ne vous dirait …us savez monsieur, chez …r, moins on en dit, mieux …orte. » Rapidement, avec …le sourire d'excuses, la …de cet ouvrier de Chrysler-à Poissy referme sa porte …le journaliste importun.

…hmed Chaieb, un O.S. …n de la même entreprise, …té, lui, de nous parler. Une … plus tard, un groupe …es l'entoure soudain, un …i soir, à la sortie de son … Roué de coups de poing, … il sera admis à l'hôpital …e en sang, les vêtements …s. Dans sa déposition au …ur de la République, il est … : il a reconnu, dans trois …ns de ses agresseurs, des …s ou des responsables de …T.

… l'étroit local de l'union … des Yvelines, un perma-…esse, documents à l'appui, …lacable réquisitoire à l'en-…du syndicat indépendant : …ation du personnel, agres-…pétées, truquage des élec-…nnivence avec la direction …reprise, la liste n'en finit …*out ce qui n'est pas C.F.T., …st traqué, chassé, dépisté. …bout, c'est souvent le ma-…e ou la porte qui attend …i ne plaisent pas.* »

… qu'à l'usine de Poissy le …t indépendant règne en … Son président fait partie …dres de direction. Une …le permanents ou de semi-…ents, de conseillers so-…renforce les élus des di-…instances légales. Plusieurs …es de collecteurs — char-…recueillir les timbres syn-… — bénéficient pour accom-…te besogne de une à cinq … de liberté quotidienne.

…n d'entre eux, sans doute, …roublé par les accusations … C.G.T. Pour cet agent …ne, délégué C.F.T. de l'ate-…tillage, la cause est en-… : « *La C.G.T. est furieuse …u'elle ne parvient pas à s'implanter dans l'entreprise. Avec la C.F.T., les gens sont heureux. Ils n'ont qu'à demander et ils obtiennent.* » Quant aux violences, cet ancien légionnaire, baroudeur d'Indochine et d'Algérie, est étonné qu'elles puissent exister, puisque la C.F.T. y est opposée. La preuve ? « *M. Fiorentino (1) nous a réunis en assemblée générale et nous a demandé si nous étions pour l'usage de la violence. Tout le monde a voté contre.* »

Un autre délégué, administratif celui-là, affirme que, « *si la participation d'un membre de la C.F.T. à une agression était prouvée, des sanctions seraient certainement prises à l'intérieur du syndicat* ». Il se trouve qu'avec son frère, qui se veut « un simple militant », ils ont maintes fois été dénoncés par la C.G.T. comme les auteurs de violences. L'aîné le nie tranquillement. Mais le plus jeune — le torse musculeux moulé dans un tee-shirt — s'emporte : « *Les cocos,* explique-t-il, *ne savent que pleurer. Mais s'ils me touchent il y aura du sang.* »

C'est dans une chambre d'un foyer d'immigrés, les volets clos, qu'il faut sans doute chercher une partie de la réponse. Assis, serrés sur l'unique lit, ils sont quatre Marocains. Tous ont été ou sont adhérents du syndicat indépendant, qu'ils critiquent violemment. L'un d'eux résume leur histoire :

« *Une mission de l'ONI* (2) *accompagnée d'un personnage qui se révéla être par la suite un permanent de la C.F.T. est un jour arrivée dans ma commune, au nord-est du Maroc. Elle cherchait à embaucher quatre cents travailleurs pour Simca-Chrysler-France. Le caïd et le garde-champêtre se sont occupés des inscriptions, le permanent de la C.F.T. a vérifié notre état physique. Quelque temps après, nous partions pour la France. A la gare d'Austerlitz, un car nous a aussitôt emmenés au foyer où nos chambres étaient réservées. On nous a donné un acompte de 150 F et, en même temps, retenu 8 F pour la carte C.F.T. Un responsable du syndicat a pris la parole : « C'est un syndicat indé- » pendant qui saura vous défen- » dre. Surtout ne vous occupez » pas de politique, et tout ira » bien. » Nous n'étions même pas entrés dans nos chambres, après quatre jours de voyage, que ce jour-là la C.F.T. avait augmenté ses effectifs de quatre-vingt-dix adhérents !* »

Après avoir fait l'expérience de ce qu'étaient réellement le rôle et l'efficacité de la C.F.T., ils ont voulu quitter le syndicat. Deux d'entre eux ont fini par s'y risquer. Trois mois après, le premier était licencié. Le second fut muté et condamné, deux mois durant, à effectuer chaque jour une tâche différente, parmi les plus pénibles.

Etendu à certaines entreprises de transport, à des grands magasins ou à des chaînes de blanchisserie, ce type de méthodes assure évidemment à la C.F.T. un gonflement facile de ses effectifs.

Il ne manque pas pourtant d'adhérents volontaires. Témoin ce gardien d'immeuble, ancien ouvrier d'imprimerie cégétiste, qui affirme péremptoirement : « *Moi, je ne regarde pas leur étiquette, mais leur capacité à me défendre.* » Il résume probablement ainsi l'opinion de la majorité des membres du SNIGIC, l'important syndicat C.F.T. des concierges et gardiens d'immeubles, qui revendique le placement de vingt-cinq mille adhérents.

Il existe enfin des salariés qui ont adhéré à la C.F.T. par conviction idéologique sur la base de ses deux grands principes : indépendance politique et participation. Ce jeune agent de la R.A.T.P. l'illustre avec énergie. Il était militant de l'U.J.P., l'organisation des jeunes gaullistes. Confronté avec le monde du travail, il n'a, dit-il, retrouvé que dans le programme de la C.F.T. « *les grandes idées sociales du général de Gaulle* ».

Les cheveux coupés ras, des yeux de myope derrière des lunettes à gros foyers, ce cadre de la chimie murmure, lui aussi, qu'il a trouvé à la C.F.T. ce qu'il avait cherché en vain dans les autres syndicats. « *J'ai toujours été persuadé qu'un syndicalisme de concertation, exempt de toutes pressions d'où qu'elles viennent, pouvait être plus gênant pour le patronat qu'un syndicalisme politisé et finalement négatif* », assure-t-il.

Il leur faut pourtant, ces convaincus, se confronter bien souvent avec une réalité singulièrement différente des idées qu'ils expriment. L'indépendance à l'égard des partis politiques doit ainsi s'accommoder d'un recours fréquent à des députés « amis » de la majorité.

Quant au « *syndicalisme de concertation* », il tourne fréquemment à la collaboration pure et simple avec le patronat. Un ex-militant de la C.F.T., passé à Force ouvrière, confiait ainsi avoir créé des sections C.F.T. dans certains grands magasins à l'instigation directe de ses employeurs.

Il leur faut enfin, ces partisans de la liberté et de la démocratie, tolérer les agissements musclés du syndicat de l'automobile.

Il est vrai qu'ils peuvent toujours changer d'avis.

Comme ce responsable national de la C.F.T., M. Cohen, qui, après avoir côtoyé durant des années les dirigeants du syndicat de l'automobile au sein du bureau confédéral, vient de découvrir, à la veille du congrès, que « *leurs pratiques n'ont rien à voir avec le syndicalisme* », et s'en indigne. L'ironie des choses veut que, dans l'un de ses derniers tracts, la C.G.T. qualifiait ce même responsable de « *chef de commando* ».

B. A.

(1) Président du syndicat C.F.T. de Chrysler.

(2) Office national de l'immigration.

JOURNÉE D'ACTION LE 23 SEPTEMBRE

La C.G.T. et la C.F.D.T. veulent « imposer » de véritables négociations

Les modalités de la journée d'action lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T., le 23 septembre, seront décidées à la base. Les deux centrales préconisent des arrêts de travail, sans donner des consignes interprofessionnelles ; les cheminots, les électriciens, les agents des services publics sont donc, chacun pour leur part, arrêter leurs décisions. Des manifestations sont à prévoir sur la voie publique.

MM. Georges Séguy et Edmond Maire, devant la presse, le 12 septembre, ont souligné que si l'abaissement de l'âge de la retraite et celui de la durée du travail étaient réclamés prioritairement pour libérer des emplois, les revendications sur le pouvoir d'achat venaient également en tête.

La journée du 23 septembre doit montrer la volonté des travailleurs « *d'imposer de véritables négociations* » face aux « *méthodes dilatoires* » du gouvernement et du patronat. Elle sera une étape dans le développement de *l'action, la suivante* étant déjà fixée, le 4 octobre, pour l'emploi des jeunes. La C.G.T. et la C.F.D.T. rencontreront la FEN le 17 septembre pour s'efforcer de développer l'action unitaire.

LA C.F.T.C. APPELLE LES JEUNES A « UNE ACTION CONSTRUCTIVE »

Dans le discours de rentrée qu'il a prononcé, le 12 septembre, à Tinchebray (Orne), M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., a souligné la nécessité d'imposer un caractère social aux mesures de relance.

L'utilisation des crédits ouverts aux entreprises, dit-il, doit être discutée avec les travailleurs eux-mêmes pour l'arrêt des licenciements et l'engagement rapide de nouveaux travailleurs, partout où c'est possible. Les pouvoirs publics, estime le leader chrétien, doivent mettre tout en œuvre pour éviter que « *les quelques dizaines de milliards jetés soudain dans le circuit ne déclenchent une nouvelle poussée d'inflation* ».

Pour l'emploi des jeunes, M. Bornard réclame un inventaire immédiat et complet des possibilités d'embauche dans chaque région, avec l'offre aux jeunes d'une formation adaptée à ces emplois précis et une revalorisation matérielle et morale de certains travaux. « *Ce n'est,* a-t-il conclu, *ni à la révolte ni à la haine que la C.F.T.C. appelle les jeunes, mais à une action constructive, organisée, continue, plus efficace que la recherche d'une révolution toujours reportée ou toujours à refaire.* »

CRÉDIT

L'ITALIE ET LES PAYS-BAS ABAISSENT LEUR TAUX D'ESCOMPTE

Après la France et l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas viennent d'abaisser leur taux de l'escompte.

● EN ITALIE, le ministre du Trésor, M. Emilio Colombo, a signé vendredi 12 septembre, le décret abaissant le taux d'escompte de la Banque d'Italie de 7 à 6 %. Cette mesure, qui sera suivie d'une baisse générale des taux, fait partie des actions entreprises pour relancer la production. Le Parlement vient d'ailleurs d'entamer le débat sur les mesures prévues par le plan de relance présenté par le gouvernement et prévoyant une injection de quelque 4 000 milliards de lires (26 milliards de francs) dans l'économie italienne.

● AUX PAYS-BAS, la Banque centrale a baissé le taux de l'escompte de 4 à 3,5 %. Cette mesure entre en vigueur le 15 septembre.

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi



ETH Zürich

THE SWISS FEDERAL INSTITUTE OF TECHNOLOGY ZURICH (ETH) SWITZERLAND

offers a professorship in

PHILOSOPHY OF THE SCIENCES

Interested parties should not only be competent in the field of philosophy, but also be qualified in one of the disciplines taught at ETH (de ti mathematics, physics, chemistry, biology, the engineering sciences or others) and proof basic knowledge in the history of the sciences.

Applications with curriculum vitae and list of publications should be sent to the president of ETH, Rämistrasse 101, CH- 8006 ZURICH, Switzerland, until November 30, 1975.

On offre 180 F par jour HOMME ou FEMME de n'importe quel âge et degré de culture disposant de temps libre pour distribuer dépliants publicitaires dans leur ville et commune voisine. Réponse immédiate.
Ecr. à Ed. PICCOLI, Casella postale 1.561, 20100 MILAN.

Ch. **ENSEIGNANT** Sciences, Physique première et seconde C, niv. maîtrise exigé. Tél. FON. 43-50

Expert-comptable, SAINT-CYR cherche COMPTABLE expérim. Ecr. avec C.V. et prétentions sous référ. 2.457 à GAUTRON, 29, r. Rodier, 75009 Paris, q. tr.

Cabinet d'architectes recherche SECRETAIRE STENODACTYLO expérimentée, ordonnée et dynamique, bonne orthographe exig. Ecrire avec C.V. au nº 7.287, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

ECOLE PRIVEE LANGUES **SECRETAIRE (HOMME)** Min. 30 ans pr assurer contacts client., tél., courrier, réception. Situation intéressante. Exc. présent., réf. 1ᵉʳ ord. exig. LIBRE IMMEDIATEMENT. Ecr. av. C.V. CLAIR, 38, rue des Mathurins, 75008 qui transm.

Régionales

Rech. pour établissement hospitalier privé 1.000 lits, région Sud-Est, Directeur, 40 ans minimum, très qualifié, sérieuses références, expérience hospitalière exigée. Salaire et avantages sociaux. C.C. 1951. Joindre C.V., photo. Ecrire à HAVAS 63000 CLERMONT-FD nº 68.698.

Professeur certifié d'anglais, originaire Midi, nommé dans Puy-Dôme, ch. prof. cert. angl. affecté dans Midi désirant retour Puy-de-Dôme. - Ecrire à HAVAS 1.883 AIX 13.625.

représent. offre

Société italienne cherche REPRESENTANT pour vente de galets pour tracteurs à chenille. Ecr. à CASELLA Postale, 1249 PUBLICITAS, VIA E. FILIBERTO, 4 20149 MILANO.

Maison cartonnages et fournitures emballage cherche représentants. Ecr. au nº 37.891 B. BLEU PUBLIC., 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui transme.

Sté de Publicité par l'objet pleine expansion recherche dames, demois., représentantes. Formation assurée. Sit. stable, tr. bien rémunér. Avant. soc. Statut V.R.P. Ecr. C.V. à : ASTER B.P. 103, 24104 BERGERAC.

autos-vente

OCCASION UNIQUE. - Coupé Mercedes 220 SE. Nombreux accessoires. Tél. 985-16-50, H.B.

SM 72. Toutes options. Radio. Très propre. Gros crédit. Téléphone 985-16-50 H. B.

perdu-trouvé

Perdu passeport syrien Saffouh Barikhan, 8, r. Rochechouart, 9ᵉ.

demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL recherche sur BORDEAUX AQUITAINE poste à responsabilité. Formation Gds Magasins, suc. multiples. Exposit., Gestion, Achat, Vente, Stock, Personn. Excell. contact humain, introduit dans région, étudierait toutes propositions. Ecrire E. 22.521 HAVAS BORDEAUX.

CADRE SUPERIEUR 39 a., ESSC + chbre Brit. + chbre Espagn., interprète angl., esp. Expér. commerc. 4 a. dont 2 à TRANSPORT (Direction et Frigorifique) rech. sit. Paris ou région parisienne. Ecr Nº 21.846, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

J. F., habitant MARSEILLE, expér possédant voiture et tél., très bonne présentation, ch. représentation exclusivem. produits de luxe pour Bouches-du-Rhône. Ecr. Nº 07717, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

J. H., format. supér. + DECS complet, première expérience de cabinet, cherche situation dans cabinet expertise comptable et audit pour compléter stage Anglais. Ecrire nº 16.569, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

J. F., 29 a., lic. allem., connais. angl., expér. presse et secrétariat 5 a., ch. empl. presse, tourisme, édition ou publicité. Libre imméd. Tél 924-35-82.

bateaux

CONCORDE 40 vendu par particulier, année 70, plus beau que neuf, RADIO SAILOR 100 W - V.H.F. SONDEUR - GONIO groupe ONAN 3 KWA. Tt électrique FLYING Bridge double commande TAUD d'hivernage. Décoré intérieur et extérieur par décorateur en 1974. Prix intéressant. Visible Côte d'Azur (France). Ecrire G. NICOLAS, Villa BRASILIA, Parc Marveyre, 13008 MARSEILLE - Tél. 77-63-09

L'immobilier

appartements vente

Paris

CŒUR DE PARIS. 82 m², tout cft, dble livg, chbre, s. de bs, gd dress.-room, cuis. équ., ch. c. indiv. Tél. nbrx rangem. moqu. INSONORISE. 350.000 F. 955-06-35.

12ᵉ. VUE SUR SEINE Propriétaire vend dans bel imm. rénové avec ascens. en cours. 2 P. à partir de 75.000 F, 3 P. à partir de 150.000 F. S/pl., sam., dim., 14 h./18 h. 30, 2, quai de la Rapée

AUTEUIL. Vd direct. 2 p., tt confort, ascens. Sam., dimanche. Téléphone : 647-85-26.

FOCH - MAILLOT Bel immeuble traditionnel, restauration et décoration de prestige. Studios, 2 pièces, duplex. Visite ce jour, de 12 h. à 19 h., 10, aven. Alphand, PARIS-16ᵉ.

GAMBETTA - Trois magnifiques Studios, ds imm. entièrement rénové - Excellente rentabilité. **80.000 F** 636-52-80 de 11 h à 19 h.

17ᵉ MONCEAU BEL IMM. PIERRE TAILLE 5ᵉ ETAGE, ASCENS, BALCON **5 P.**, sal. bains + sal. eau, moquette, tél., chauff. centr. LUXUEUSEMENT RENOVE **PRIX 550.000 F** S/pl. samedi, lundi, 14 h-18 h 30 : **6. RUE** LEON-COGNIET ou 723-91-51

GAMBETTA 2 magnifiques Duplex Ds imm. entièrement refait neuf **DEJA RENTABILISE** Excell. placement. Propriétaire, me tél. tous les jours 11 h/19 h (sauf dimanche) : 636-52-80.

MAIRIE D'IVRY Bel imm. de style, restaurat. de classe, eds stud., 2 Pièces, duplex, depuis : 71.000 francs. Location et gestion assurées. Possible 80 % crédit. GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix. Tél. : 073-15-57 - 073-80-23.

RENTABILITE IMMEDIATE recherche locative et gérance assurées. - Apport minimum. Solde sur 20 ans. LE RAINCY, « Le Cèdre Bleu », 106, avenue Thiers. Sur place, du vendredi au lundi, 14-19 h., ou : 887-83-06.

93-AULNAY, Part. vd appt F-3. Px 10.5 U. Adr. 3, av. Savigny, 1ᵉʳ ét. Vis. sam. 13/9, 19-20 h.

Région parisienne

NEUILLY 75 quater, rue de VILLIERS, studio, kitch., dche, refait neuf, 60.000 F. Samedi, dim., 14-19 h.

Les HAUTS DE SEVRES résidence pr. bois de Meudon, imm. 1972, 7ᵉ ét., 2 p. pr., tt conft, 55 m² parkg. parfait état. Visite lundi, 15 h. à 18 heures, 1, ROUTE DE GALLARDON, 13, allée des Acacias.

GENTILLY Mº. Part. vd 3-4 p., 80 m², grand balc., réc., calme, ch. centr. indiv. Tél. 588-09-37.

HABITABLE DE SUITE Apport minim., solde sur 20 ans. Centre commercial sur place, près gare (15 min. gare Est) LES FLORALIES, à GAGNY, rue de la Montagne-Savart. Sur place, tous les jrs, 14 à 19 h., sauf mardi, ou 887-83-06.

ISSY-LES-MOULINEAUX 2 magnif. studios, dans imm. entier. rénové. Tr. hte rentabilité **58.000 F** 636-52-80 de 11 h à 19 h.

Ds parc boisé Part. vd F-3 exc. état. RER Paris 20'. 165.000 F. STIEBERT, 16, parc Ardenay. PALAISEAU.

Prop. à Part. 100 m2 Mº Croix-de-Berny, 4 P., expos. Sud, tout conft, cave, park., résid. standing : 260.000 F comptant. Tél. : 666-35-60, après 19 h.

MONTMORENCY RESIDENTIEL De particulier à particulier A vendre TRES BEL APPT 100 m2, tout confort, vue imprenable, séjour, loggia, balc., 2 chambres, cuisine, office, lingerie, séchoir, sal. de bains, w.-c., 1ᵉʳ étage av. ascens., garage en sous-sol, etc. Pour visiter : Tél. : 989-50-74.

Province

EXCEPT. A vendre à LYON Libre de suite, en bordure du Parc de la Tête d'Or avec accès privé, APPARTEMENT 170 m2 1ᵉʳ étage, 6 pièces + cuis. + hall + 2 salles de bains, gar. privé, sous-sol cave. Tél. hres de bur. (16-78) 42-79-16 LYON.

appartem. achat

Dispose paie cpt chez notaire, ach. 1 à 3 P., préfér. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 12ᵉ. Ecr. Lagache, 16, avenue Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

locations non meublées Offre

Région parisienne

Loue, Fontenay-aux-Roses, 2 P., cuis., S. de B., moqu., balc., Tél., box. Disponible le 15 sept. 660-47-15, soir et week-end.

constructions neuves

GARCHES 92 Résidentiel 29, rue Henri-Régnault Petite résidence de classe pierre de taille, 2 étages, asc., confort total électrique. Du studio au 5 pièces. Livraison été 76 Prix moyen 4.200 F le m2 Bureau de vente sur place : samedi, dim., de 11 h à 18 h, ou GECOM : 747-59-50.

locaux commerciaux

AMIENS. Loue 950 m² centre, sans pas-de-porte, mag. ou bureaux. Renseignem. Mᵉ HERNAS. Tél. (22) 91-28-26.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30 au 233.44.31

pour tous renseignements : 233.44.21

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

fonds de commerce

Grande VILLE MODERNE de l'Ouest, vds fds de DISQUES. C.A. 1.000.000 F. Prix demandé 370.000 F. Possib. ach. murs. Fermé dim. et lundi. Mise au courant fac. Assur. Ecrire au nº T 73.725 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

villas

EN CONSTRUCTION Villas livrables en mars **7-8 P.** av. terrasse, barbecue, etc. Très belle architecture. 622.300 F. Prix fermes. S/pl. sam., dimanche apr.-midi : 46, RUE DU PROGRES - LE PLESSIS-ROBINSON - 631-14-48.

COTE D'AZUR Pieds dans l'eau. Villa 110 m2 hab. Sél, salon, 3 ch., terrasse, gar. à bateau, cave, chauff. cent. Jardin 600 m2 clos, arboré. 580.000 F. Facilités. Sélection gratuite sur demande. Agence MOLLARD 37, Les Arcades du Port, 83110 SANARY-sur-MER Tél. : (94) 74-25-03

domaines

ANGLETERRE - BERKSHIRE A 45 km. de Londres, à proxim. d'Ascot, de Windsor et de l'autoroute M4, EXCEPTIONNEL PROPRIETE à VOCATION RESIDENTIELLE ET AGRICOLE D'ENVIRON 220 ha. ELEGANT MANOIR XVIIIᵉ BIEN MODERNISE - réceptions, 8 chambres, 6 s. de bs, 2 appartements personnel, garage et étables surmontés d'un appartement. Piscine et court de tennis en dur. Deux pistes pour avions de 600 m. avec hangar. Ferme, 4 bungalows, 2 cottages. Bâtiments agricoles modernes. A VENDRE EN TOTALITE A UN PRIX ETUDIE OU EN PARTIE. KNIGHT FRANK & RUTLEY, 20, Hanover Square, London W1R 0AH. Tél. (01) 629-81-71. Télex 265384. 4614/KM.

manoirs

PLACEMENT + PLAISIR Direct. par autoroute. Sur 6 ha TOURAINE - MANOIR XVIᵉ gd cft, pisc. chauff., mais. gard. R. FORT, 30, rue des Déportés, 37000 Tours - Tél. (47) 05-71-47.

châteaux

BAS-BERRY. Site remarquable, CHATEAU Gargilesse, dépend., parties médiévales, 25 ha. terre et prés. - S'adresser à M HIVERNAT, not. EGUZON (Indre). Téléph. (54) 47-43-15.

propriétés

SCHWEIZ zu verkaufen im Berner-Oberland in Winter und Sommer-Station Eigentums-Wohnungen mit evtl. Zwischenvermietung. Auskunft erteilt : Notar Dr. W. Beitler, Waldeggstr. 3 3800 Interlaken.

ORNE 140 km PARIS Propriétaire vend FERME 300 m2 luxueus. aménagés sur 11.000 m2. VUE MAGNIFIQUE. Prix 290.000 F. Vis. 13 et 14 sept., à DORCEAU lieudit « l'HOTEL FOUCAULT » TÉL. 12 Bivilliers (34-25-91-11)

SUD - PACY-sur-EURE Superbe CHAUMIERE rustique, cuis., gd séjour, 2 ch. + 1 petite, tt cft. sur 2.500 m2 PARC BOISE - 355.000 F. Embarcadère sur l'Eure. Tél. 479-50-63

PROVENCE - LUBERON Mas restauré, exposé plein Sud, 300 m2 habitables + maison d'hôtes et dépendances. Vue exceptionnelle sur le village de BONNIEUX. Terrain 3 hectares lavand, oliviers. E. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Téléphone : (90) 92-01-52.

Petit château XVIIᵉ restauré, limite Périgord, Saintonge : 12 Pièces, tout sanitaire, habitable de suite, sacrifié 400.000 F avec 1 hectare parc ; 450.000 F avec 7 hectares. photos.

Ancien couvent restauré, Montagne-s/Gironde, style Louis XVI (1778), salon 60 m2, Salle à Manger, 5 chambres, toutes avec cabinet de toilette et bains ; seconde maison avec 3 chambres, chauffage central, sanitaires, grande cheminée, poutres, parc et potager clos 7.500 m2.

Exclusivités PROMOTEL S.A., « LE SEILLERY », LA CLISE, 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-08.

78 - FEUCHEROLLES PROPRIETE RURALE de caractère, 200 m2 habitables, possib. de doubler, sur 1.600 m2. 457-44-80.

FONTAINEBLEAU Dans village calé à forêt Propriété de caract., gd standing tt cft, séj. 40 m2, s. à manger, 5 chbres, 2 bains, garage 2 voit. PARC 1.700 m2 CLOS murs. CALME, état IMPECCABLE. Sacrifié. 560.000 F 424-38-36.

CANNES - GRACE Magnifique MAS provençal en pierre de pays, salon, salle à m. + 5 P., 2 bains, marbre noir, terrasse, gar. 2 voit. Très jolis arbres, 1.600 m2 terr. Résidence St-Claude LOU MAS, allée Sidi-Brahim, GRACE. Tél. 255-91-30 et 36-01-13 (Cannes)

terrains

23-MARSAC. Vd terr. 2.500 m², toutes viabilités, tous comm. Médecin, pharmacien, gare, piscine - Téléphone : 528-17-44.

ETANGS de BEON (Loiret) TERRAINS A BATIR - DOMAINE EXCEPTIONNEL Deuxième tranche en vente - Prix intér. Crédit maximum M. AMAR, tous les jours BAZOCHE-s.-LE Betz, direct. A 6 NEMOURS - CHEROY TEL. 15-38-92-18-75

pavillons

EVREUX, près gare, Pavillon 5 P., tt cft, gar., jard. 250.000. - Téléphone : 32-33-28-94.

LA VIE ÉCONOMIQUE

PRIX

Seuls les tarifs du fuel domestique (+ 7,1 %) et du gas-oil (+ 3,6 %) sont relevés

Café : + 13 %

Le « Bulletin officiel du service des prix » du samedi 13 septembre publie l'arrêté fixant les nouveaux tarifs du fuel domestique et du gas-oil. A compter du 15 septembre, le consommateur paiera, dans la zone atlantique, l'hectolitre de fuel domestique 60,50 F contre 56,50 F. Le litre de gas-oil sera désormais vendu 1,16 F contre 1,12 F. Les tarifs des carburants et du fuel industriel ne subissent aucun changement. En outre, le B.O.S.P. autorise des hausses de prix à la production pour les cafés (+13 % pour le café en grains et +6 % pour le café soluble) et les conserves à base de sardines (+4,5 %). Par contre, des baisses devront être appliquées sur les cotons (de 2,5 % à 5 %) et les conserves de thon blanc (—3 %).

Après une ultime discussion entre les divers ministres concernés, une légère modification a été apportée vendredi après-midi 12 septembre au nouveau barème des fuels domestiques et du gas-oil mis au point par les services de la direction des prix. Contrairement à ce que nous annoncions vendredi, il n'y aura pas de majoration des prix du fuel industriel. Cette hausse, bien que d'une très faible ampleur (il était prévu 5 francs par tonne, soit 1,5 %), a finalement été jugée inopportune. Argument officiel avancé par M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, vendredi soir : les prix des fuels industriels sont plus élevés en France que dans la plupart des pays européens. Une augmentation aurait encore creusé l'écart, alors que l'on tend au sein des pays de la Communauté à l'harmonisation des prix des produits pétroliers.

Il ne fait guère de doute, également, que les pouvoirs publics n'ont pas voulu gêner — même légèrement — l'industrie au moment où l'on tente de relancer l'économie. On a donc modulé différemment la hausse moyenne accordée aux compagnies pétrolières (15 francs par tonne à la sortie de la raffinerie). Il a fallu répartir sur le fuel domestique et le gas-oil la hausse initialement prévue sur le fuel industriel. C'est ce qui explique que l'augmentation sur le fuel domestique soit de 7,1 % (4 francs par hectolitre pour les consommateurs), au lieu de 6,1 %, et sur le gas-oil de 3,6 % (4 centimes par litre) contre 2,5 % envisagé précédemment.

La répercussion de la hausse du fuel domestique sur les charges locatives ne sera pas négligeable. La Confédération nationale du logement a déjà émis une protestation et demandé un allégement de la T.V.A.

Ces deux hausses représentent une « ponction » au niveau du consommateur de 1,8 milliard de francs environ, soit plus du tiers du montant prévu en faveur de la consommation (5 milliards de francs) dans le plan de relance.

IMPORTANT DÉFICIT DE LA BALANCE BRITANNIQUE EN AOUT

Le déficit de la balance commerciale britannique s'est fortement aggravé en août — pour le troisième mois consécutif — en raison surtout d'une accélération des arrivages de pétrole. Les prix du brut risquent en effet d'être relevés par l'OPEP à la fin du mois, et les Anglais prennent leurs précautions. Autre cause du déficit : l'importation de deux plates-formes pétrolières coûtant au total 80 millions de livres (745,6 millions de francs) et destinées aux gisements de la mer du Nord. Le déficit est estimé à 260 millions de livres (2,4 milliards de francs) en août, contre 183 millions de livres (1,7 milliard de francs) en juillet.

Une bonne nouvelle compense ce mauvais résultat : les prix de détail ont augmenté de 0,6 % en août par rapport à juillet. C'est la plus faible hausse mensuelle depuis un an.

● *Au cours de l'émission « 60 minutes pour convaincre »*, à laquelle a participé M. Michel Debré (*le Monde* du 13 septembre 1975), « l'échantillon représentatif » de l'opinion des Français n'était pas constitué, comme les téléspectateurs et nous-mêmes avons pu le croire, par les personnes présentes au studio. Le sondage de TF 1, organisé par l'IFOP, avait enregistré cent vingt mille réponses. Cinq cents personnes avaient été ensuite choisies pour l' « échantillon ». C'est elles qui, interrogées à domicile sur trente-cinq questions tout au long de l'émission, devaient être ou non convaincues par les arguments de M. Michel Debré. Ce n'est qu'après l'exposé du problème et le premier film opposé à l'ancien premier ministre que la « cote » a fait une chute brutale. — J. P.

(PUBLICITÉ)

CONSEIL DE L'EUROPE STRASBOURG

Appel d'Offres

pour la livraison des fournitures de bureau et des papiers pendant l'année 1976

Dépôt des soumissions et des échantillons

le 31 octobre 1975

Les formulaires précisant les conditions du concours ainsi que la nomenclature des articles sont à la disposition des intéressés au :

Conseil de l'Europe
Division des Services Techniques et des Conférences
avenue de l'Europe
67006 STRASBOURG CEDEX

MONNAIE

LES AVOIRS OFFIC[...] DE CHANGE DE LA F[...] ONT AUGMENTÉ EN [...]

A la fin du mois d'[...] les avoirs officiels de ch[...] France s'élevaient à 94 5[...] de francs, en augmen[...] 1 406 millions de francs [...] à la fin de juillet. Les a[...] qui s'élèvent à 69 190 [...] francs, n'ont pas varié.

Les avoirs en devises on[...] de 1 408 millions de f[...] suite des opérations eff[...] le Fonds de stabilisation [...] Conformément aux déci[...] à l'initiative de la Fran[...] la réintégration officielle [...] dans le mécanisme de ch[...] péen, le Fonds de stabi[...] changes est intervenu a[...] mois pour éviter l'ap[...] tensions.

Les créances de la Fr[...] F.M.I. (droits de tirage [...] la tranche-or et de su[...] or et droit de tirag[...] s'élèvent à 3 564 million[...] en légère diminution [...] par rapport au mois pr[...] fait du remboursement [...] en francs effectués par [...] africains.

AGRICULTURE

En attendant la décision de la Commission de B[...]

Les viticulteurs français sont sati[...] de la taxation des vins itali[...]

L'Italie prendra éventuellement des mesures de rétorsion contre les importations de produits agricoles français après que la Commission de Bruxelles aura statué, lundi 15 septembre, sur la taxation des importations de vins annoncée jeudi par M. Chirac. C'est ce qu'a indiqué M. de Mita, ministre italien du commerce extérieur, à l'issue du comité interministériel de politique économique internationale réuni vendredi 12 septembre à Rome.

De son côté, le ministre du Trésor, M. Colombo, a condamné la violation par les autorités françaises du principe de la libre circulation des marchandises à l'intérieur de la C.E.E. Il a indiqué que son gouvernement s'efforcerait d'obtenir du collège européen le rétablissement immédiat de ce principe.

En France, le m[...] l'agriculture, M. Christ[...] a redit sur les ondes [...] qu'il ne croyait pas [...] sures de rétorsion ita[...] ministre, ainsi que M. [...] reçu une lettre du [...] Montpellier, M. Franç[...] (rép. ind.), indiquant [...] mesures adoptées par [...] nement correspondent [...] occupations des viticult[...]

De son côté, le comit[...] d'action viticole, qui s[...] vendredi 12 septembre [...] a marqué sa satisfacti[...] les résultats obtenus. [...] le porte-parole a indiqu[...] vignerons veilleront a[...] strict des décisions [...] Le MODEF, enfin, esti[...] taxation des importatio[...] « *vient trop tard* » et [...] insuffisante pour com[...] différence de prix.

(PUBLICITÉ)

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES COMMUNICATIONS DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DIVISION DE L'ÉQUIPEMENT

AVIS DE CONCOURS INTERNATIO[...]

CONSTRUCTION DU BARRAGE DE TAMZ[...] SUR L'OUED ISSEN

PRÉSÉLECTION DES SOUMISSIONNAIRE[...]

Le Ministre des Travaux Publics et des Communication[...] tion de l'Hydraulique - lance un concours pour la constru[...] barrage de TAMZAOURT sur l'oued Issen.

Le concours a pour objet la construction d'un barrage en béton du type à contreforts, d'une digue auxiliaire de c[...] ouvrages annexes (évacuateur de crues, vidanges de fond [...] d'eau).

Le site du barrage est situé à 70 kilomètres environ au [...] de la ville d'Agadir.

L'ouvrage principal est constitué de vingt plots d'une lo[...] 17 mètres chacun. Le volume du béton est de 850.000 mètr[...] Les plots sont entièrement fondés sur le rocher et peuvent [...] 98 mètres de haut au-dessus de la fondation.

L'étanchement de la fondation est assuré par un rideau [...] tion sous le pied amont des plots.

Les matériaux pour les granulats de béton seront ext[...] plages alluvionnaires à l'amont du barrage. Le volume reconn[...] dépôts est de 1.700.000 mètres cubes au moins.

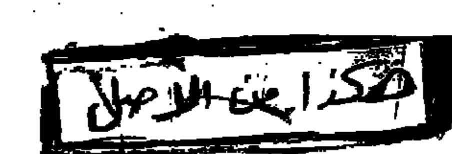
La digue de col est constituée d'un noyau central en m[...] argileux, pris entre deux massifs d'appui en enrochements.

Les entreprises générales de Génie Civil intéressées [...] construction du barrage pourront se procurer à l'adresse c[...] une notice de renseignements sur l'ouvrage et les travaux à e[...] un questionnaire et un modèle d'admission à concourir.

Le questionnaire et la demande d'admission dûment [...] devront parvenir par lettre recommandée au plus tard le 12 [...]bre 1975 à l'adresse suivante :

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES COMMUNICATIONS DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE CASIER - RABAT - CHELLAH RABAT - (MAROC)

La liste des Entreprises qui seront admises ultérieurement [...]senter des offres sera dressée par une Commission désignée [...] Ministre des Travaux Publics et des Communications.



LA SEMAINE FINANCIÈRE

[…]ur les marchés des changes

[…]ONNE TENUE DU DOLLAR

[…]lle hausse du DOLLAR, […]nue de la LIVRE STER[LING] […]fritement du DEUTSCHE[MARK] : tels ont été les faits […]ts de la semaine sur le […] des changes.

[…]aine n'avait pourtant pas […] commencé pour le DOL[LAR] […] s'effritait lundi en raison […]es difficultés financières […]le de New-York. Ce recul […]tefois de courte durée, […] dès le lendemain, lorsque […]ue la décision du gou[…] de l'Etat de New-York […]er une garantie portant […] milliards de dollars à la […]alité, une hausse de la […] américaine s'amorçait, […]it s'accélérer pendant les […] suivantes. Bien que des […]énéficiaires aient quelque […]nti le mouvement à la […] week-end, le bilan de ces […]ances reste très positif […] DOLLAR, qui a progressé […]s les places et a dépassé […]aux atteints en juillet […]

[…]t pas douteux que l'évo[…]s taux d'intérêt des deux […]

lors de la dernière réunion du F.M.I. selon lesquelles les Européens se seraient mis d'accord pour « tirer » le DOLLAR. Ce ne sont là que des rumeurs, et elles doivent être accueillies avec prudence. Il n'en reste pas moins que la devise américaine a atteint cette semaine, à Paris et à Francfort, son plus haut niveau depuis le début de l'année...

La LIVRE STERLING s'est également bien comportée. Il en est ainsi depuis plusieurs semaines. Le STERLING bénéficie tout à la fois des taux d'intérêt très élevés pratiqués outre-Manche et de l'amélioration toute relative du climat social et des comptes extérieurs de la Grande-Bretagne.

A l'inverse, le DEUTSCHEMARK s'est effrité. Le FRANC, bien orienté au début de la semaine, a légèrement fléchi par la suite. Au sein du « serpent », il continue d'occuper la quatrième place, précédé par le FLORIN, la COURONNE DANOISE et le FRANC BELGE, et suivi de la COURONNE SUEDOISE, du DEUTSCHEMARK et de la COURONNE NORVEGIENNE. Il faut constater que les écarts entre les devises du « serpent » sont très modestes. Là encore, les banques centrales veillent avec attention. Autre remarque : depuis plusieurs semaines les cours du FRANC SUISSE varient fort peu par rapport au bloc européen. Certains voient dans ce phénomène l'annonce d'une prochaine entrée de la devise helvétique dans le « serpent ».

[…]noyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
	5,5954	1,4172	5,4647		2,1075	9,3256	5,6776
	5,5719	1,4138	5,4454		2,1090	9,3091	5,6563
	37,6647	0,1486	38,5653	2,1075		22,5988	37,1195
	37,8501	0,1491	38,7296	2,1090		22,6551	37,2856
	166,66	6,3799	170,65	9,3256	4,4250		164,25
	167,07	6,5841	170,95	9,3091	4,4140		164,57
	101,4689	4,0059	103,8951	5,6776	2,6940	60,8828	
	101,5140	4,0605	103,8729	5,6563	2,6820	60,7612	
	97,6647	3,8557		5,4647	2,5930	58,5994	96,2509
	97,7289	3,8514		5,4454	2,5820	58,4956	96,2714

[…] l'Atlantique explique pour […]ge part le phénomène. […] la First National City […] porté de 7 1/4 à 8 % […]ne rate (taux de base). […]cision, attendue, et même […], ne pouvait que favo[riser la] devise américaine, et ce […] que la Bundesbank, […]imitée par la Banque […]t la Banque centrale des […], a annoncé une nouvelle […] de son taux d'escompte.

[…]tant, ces considérations […]s, pour importantes […]oient, n'expliquent sans […]s tout. A l'issue de ces […]ces, bien des cambistes […]eaient sur le rôle des […] centrales. A maintes re[prises, ce]lles-ci sont intervenues […]nt des dollars. Interven[tion ponc]tuelle ou volonté délibé[rée de fai]re monter la devise amé[ricaine ?] Les instituts d'émission […] coutume de commenter […]rations sur le marché, […] des spécialistes ont vu […] achats la confirmation […]urs qui avaient circulé

L'once d'or en dessous de 150 dollars

Sur le marché de Londres, la baisse de l'or s'est poursuivie. Le cours de l'once, après avoir fléchi jusqu'à 147,65 dollars jeudi, s'est finalement établi à 148 dollars, contre 153,25 dollars le vendredi précédent. Selon les spécialistes, ce premier recul, plus qu'une forte pression des ventes, traduit le manque d'intérêt des acheteurs.

PHILIPPE LABARDE.

[…]urses étrangères

NEW-YORK
Marché lourd

[…]a semaine précédente, le […] New-York s'est franche[ment orie]nté à la baisse cette […] indice Dow Jones perdant […] points à 809,29 contre […]

[…] toujours les mêmes fac[teurs qui] dépriment les opérateurs […] : remontée de l'inflation, […]usse des taux d'intérêt, […]t en août des ventes du […]e détail, libération éven[tuelle du] prix du pétrole produit […]nis, situation financière de la ville de New-York toujours délicate.

Tous les compartiments ont été affectés, les plus touchés étant les papiers, les grands magasins, les chimiques, les compagnies aériennes et les mines d'or. L'activité au cours de la semaine a augmenté avec 65 millions de titres échangés contre 48 millions pour la semaine précédente, de quatre jours, il est vrai.

	Cours 5 sept.	Cours 12 sept.
Alcoa	47 1/8	46
A.T.T.	47 1/8	45
Boeing	26 3/4	25 1/2
Chase Man. Bank	30 7/8	28 7/8
Du Pont de Nem.	124	120
Eastman Kodak	91 1/4	87 1/2
Exxon	86 1/8	86 1/4
Ford	38 1/4	36 1/4
General Electric	46 1/4	43 1/4
General Foods	24 3/4	23
General Motors	49 5/8	47 1/8
Goodyear	19	18 1/2
I.B.M.	190	190
I.T.T.	19 3/4	19 1/2
Kennecott	34 1/8	33 3/8
Mobil Oil	42 1/8	42
Pfizer	25 3/8	24 3/8
Schlumberger	75 5/8	74 1/8
Texaco	23 1/2	23 1/2
U.A.L. Inc.	21 7/8	19 1/8
Union Carbide	60 3/8	59 5/8
U.S. Steel	68 1/2	66 3/8
Westinghouse	15 1/8	14 3/8
Xerox Corp	54 3/4	52 3/8

[…]ONDRES
Repli

[…]é de Londres a été dé[…] toute la ligne cette […] possibilité d'un relève[ment du pr]ix du pétrole par l'OPEP, […]nt du déficit budgé[taire, …] résultats décevants du [commerce] extérieur en août, le […]ea taux d'intérêt inté[…] niveaux élevés, tout cet […] favorable a maintenu les […] dans la plus complète […]

[…] repli sensible initial, la [baisse des in]dustrielles s'est ralentie, [des ve]dettes comme I.C.I. et […]cusaient des pertes de […]n. British Petroleum a […] sur des rumeurs d'un […]ital. La chute des mines […]oursuivie avec toutefois [une re]prise en fin de semaine. [Indices du] Financial Times : […] 318,5 contre 327,3 ; […]t, 61,03 contre 61,63 ; […] 289,5 contre 315,4.

	Cours 5 sept.	Cours 12 sept.
[…]	158	151
[…]um	546	529
[…]	175	162
[…]	129	129
[…]	305	295
[…]eduld *	26 5/8	26 1/4
[…]ores	183	180
[…]al	286	265
[…]	344	336
[…]	139	135
[…]	26 9/16	26 3/8

[…]s sterling.

ALLEMAGNE
Marché stable

Pas de grande variation de cours cette semaine. Lundi le marché avait fait preuve de fermeté, ensuite, subissant l'influence de Wall Street, il revenait en arrière pour reprendre le jeudi, stimulé par la baisse du taux de l'escompte et par les bonnes nouvelles publiées par les constructeurs automobiles, à l'occasion de l'ouverture du Salon de Francfort.

	Cours 5 sept.	Cours 12 sept.
A.E.G.	72	72,10
B.A.S.F.	134,50	132,40
Bayer	113,90	112
Commerzbank	201,50	199,50
Hoechst	128,50	127
Mannesmann	268	270,50
Siemens	262,50	263
Volkswagen	120,30	122,50

Bourse de Paris

SEMAINE DU 8 AU 12 SEPTEMBRE

Repli

MAUVAISE semaine pour la Bourse de Paris, où la déception causée par le plan de relance a entraîné un repli assez prononcé des valeurs françaises. Le recul amorcé le vendredi précédent se poursuivait lundi, pour se ralentir mardi, et reprendre mercredi. Jeudi, après une ouverture en baisse sensible sur des ventes étrangères, une timide reprise s'ébauchait sur l'intervention des organismes de placement collectif, pour se poursuivre, mais de manière très irrégulière, à la veille du week-end. Les différents indices n'en ont pas moins cédé 3 % à 4 % d'une semaine à l'autre.

Les « vaches sacrées » n'ont pas été épargnées, pas plus Moulinex, Carrefour ou Casino, valeur la plus touchée. Même les banques ont reperdu du terrain, tandis que PUK s'inscrivait au plus bas de l'année.

La mauvaise humeur et le scepticisme sur les effets à court terme du plan de relance ont continué à régner en maîtres. En outre, les milieux financiers commencent à percevoir que les résultats des sociétés risquent d'être bien plus mauvais que prévu en 1975.

La Bourse, néanmoins, vit d'espoir. On le voit bien pour la sidérurgie, où la certitude d'enregistrer les bilans les plus catastrophiques depuis quarante ans n'empêche pas les opérateurs — et certains investisseurs institutionnels — de jouer une amélioration de la conjoncture en 1976.

Autre facteur de baisse, les ventes étrangères ont été plus nourries cette semaine, notamment sur ordres allemands.

Le repli de Wall Street, enfin, a contribué à alourdir encore la tendance.

Aux valeurs étrangères, le recul américain sur leur place d'origine a été en partie compensé par la hausse du dollar, tandis que les allemandes reperdaient leurs gains et que les mines d'or étaient vivement affectées par la baisse persistante du cours du métal.

Le lingot a cédé 640 F à 21 600 F et le napoléon 5,70 F à 244 F. — F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du café et du zinc

METAUX. — Les cours du cuivre semblent avoir trouvé, après leur récente baisse, un point d'équilibre à court terme au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont encore enregistré un sensible accroissement de 9 925 tonnes et atteignent désormais 398 205 tonnes. Quant aux stocks mondiaux de métal raffiné, ils s'élevaient à fin juillet à 1 045 100 tonnes, supérieurs à 31 5000 tonnes à ceux du mois précédent. Les expéditions de métal zambien par l'Angola vont-elles reprendre prochainement ?

Repli des cours du zinc à Londres. pourtant, un important producteur américain a décidé de relever le prix de son métal de 2 cents par livre pour le porter à partir du 10 octobre à 41 cents, soit l'équivalent de près de 430 livres par tonne. Aussi, cette majoration permet de supposer que, lors de leur réunion à Bruxelles le 1er octobre, les producteurs européens pourraient augmenter leurs prix de 40 livres pour le porter à 400 livres par tonne. Pour la troisième fois consécutive, les stocks américains de métal se dégonflent. A fin août, ils sont revenus à 98 157 tonnes contre 114 331 tonnes à fin juillet. Il y a un an, ils n'atteignaient que 20 583 tonnes.

Sur le marché libre de Londres, les prix du nickel s'établissent à 1,88-1,98 dollard la livre. Les autres producteurs ont majoré leur prix suivant l'exemple donné par International Nickel. La grève paralyse toujours les installations de Falconbridge au Canada.

Les cours de l'aluminium ne varient pas à 340-350 livres la tonne sur le marché libre de Londres. A fin juillet, les stocks mondiaux de métal s'élevaient à 3 332 000 tonnes contre 3 267 000 tonnes a fin juin. Ainsi, se confirme au fil des mois, le ralentissement du gonflement des stocks. Le marché parait donc s'orienter timidement vers une reprise, Il y a un an toutefois, les stocks n'étaient que de 1 358 000 tonnes.

TEXTILES. — Légère progression des cours du coton à New-York. Une diminution de la récolte est prévue aux Etats-Unis, au Mexique et en Egypte. En revanche, il faut s'attendre à une augmentation peu importante au Pakistan et en Inde.

DENREES. — Nouvelle baisse des cours du café à Londres. L'importance des dégâts causés par le gel à la récolte brésilienne semble exagérée, estiment de nombreux négociants. En outre, des rumeurs relatives à une reprise des expéditions d'Angola ont pesé sur le marché.

CEREALES. — Les cours du blé se stabilisent sur le marché aux grains de Chicago. La récolte canadienne atteindrait pour la campagne en cours 595 millions de boisseaux au lieu de 488,5 millions de boisseaux pour la précédente récolte et une moyenne décennale de 598 millions de boisseaux pour la période 1964-1973. Aux Etats-Unis, la récolte de blé serait supérieure de 20 % à celle de l'an dernier.

Cours des principaux marchés du 12 septembre 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 578 (579), à trois mois 600 (600,50) ; étain comptant 3 130 (3 165), à trois mois 3 192 (3 225) ; plomb 174 (175) ; zinc 351,50 (359). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 56,40 (56,90) ; aluminium (lingots) inch. (41) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 75,34 (76,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (143-150). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 982 3/8 (1 005 3/4).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 52,55 (51,55), déc. 53,40 (52,21) ; laine suint oct. 160,50 (164), déc. 157,50 (160). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 160 (162) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (195). — Roubaix (en francs par kilo) : laine sept. 17,20 (17). Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (455).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 33-34,50 (33,75-34). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 144-144,50 (146,75-147,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 54,25 (53,40), mars 50,40 (50,65) ; sucre disp. 15,85 (16,30), oct. 15,75 (15,96). — Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 180,50 (173,50), déc. 177 (189,50) ; café nov. 709 (724), janv. 714,50 (727) ; cacao déc. 589,90 (574), mars 566 (557). — Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 557,50 (538), mars 542,50 (526,50) ; café nov. 665 (660), janv. 662 (682) ; sucre (en francs par tonne) oct. 1 865 (1 900), nov. 1 915 (1 900).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 434 (432 1/2), mars 445 1/8 (445) ; maïs déc. 300 1/2 (298 3/4), mars 308 1/4 (308).

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	12 septembre	Diff.		12 septembre	Diff.
Casino	1477	— 12,8	Carrefour	1651	— 6,5
SIAS	352,50	— 8,8	Inst. Mérieux	838	— 6,2
Cetelem	224	— 8,5	Viniprix	588	— 5,7
Dumez	670	— 7,9	Ferodo	324,50	— 5,4
J. Borel I	485	— 7,6	Pernod Ricard	522	— 5
Sommer	473	— 7	B.C.T.	183	— 4,4
S.N.I.	280	— 6,8	Michelin	1102	— 4,3
Maisons Phénix	1360	— 6,7	Mumm	464	— 4,3

Hausses (%)

Cotelle et Foucher	92	+ 4,20	Kléber Colombes	70,50	+ 2,5
Seichimé	117	+ 3	SCOA	72	+ 1,5

VALEURS ETRANGERES

Baisses (%)

Sony	41,30	— 10,60	Brasserie Quilmès	255	— 7,6
Asturienne des Mines	202,50	— 7,9	Banque Ottomane	241,5	— 7,4

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Reprise en main

La fête est finie sur le marché monétaire, après la réduction des taux bancaires et l'assouplissement intervenu sur les réserves obligatoires et les conditions de crédit. La Banque de France a fermement repris en main le marché, à supposer qu'elle lui ait laissé auparavant un peu plus de liberté. Intervenant d'autorité sur bons du Trésor et même, mercredi, sur effets privés de première catégorie, l'Institut d'émission a fait coter 7 % les deux premiers jours de la semaine, puis 7 1/8 % mercredi et jeudi, pour revenir vendredi à 7 %. Certains établissements, dit-on, auraient pris un peu de retard dans la constitution de leurs réserves, qui, on le sait, vont baisser de 20 milliards de francs à partir du 22 septembre, et il convenait de les avertir, comme il convient toujours de défendre le franc, et de lutter contre l'inflation. S'éloignent donc les possibilités d'une nouvelle baisse du loyer de l'argent dans un proche avenir, qu'escomptaient encore certains.

Ce n'est pas le cas en Allemagne fédérale, où la Bundesbank, désireuse de contribuer à la relance de l'économie et surtout d'éviter une tension due aux emprunts gouvernementaux, a encore réduit son taux d'escompte, ramené de 4 % à 3,50 %, ce qui ne constituerait pas un plancher.

Nouvelle escalade, en revanche, aux Etats-Unis, où la Citybank relève d'un quart de point son taux de base, fixé à 8 %. Une certaine incertitude règne en ce domaine : la croissance de la masse monétaire revient à un rythme jugé normal, les crédits bancaires recommencent à augmenter, tout en s'étant contractés de 8 milliards de dollars sur l'année précédente, et le Trésor contribue à accroître la tension par ses appels répétés. Tout dépend, en définitive, de la Réserve fédérale et de son président, M. Arthur Burns.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 5 9	COURS 12 9
Or fin (kilo en barre)	22150	21501
— (kilo en lingot)	22240 ..	21600
Pièce française (20 fr.)	249 70	244
Pièce française (10 fr.)	172	173
Pièce suisse (20 fr.)	223 60	214 80
Union latine (20 fr.)	209 80	204 80
● Pièce tunisienne (20 fr.)	165	155
Souverain	213 80	204
● Souverain Elizabeth II	218 50	206 50
● Demi-souverain	224 ..	222
Pièce de 20 dollars	1076 20	1042
— 10 dollars	532 ..	516
— 5 dollars	349 80	335
— 50 pesos	888 50	848 50
● — 20 marks	338 ..	340 ..
— 10 florins	205 50	190
● — 5 roubles	137 ..	133 ..

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	93 200	49 374 262
Carrefour	9 770	16 215 580
Michelin	9 440	10 347 580
Moulinex	36 175	9 348 404
Maisons Phénix	6 210	8 674 500
Schlumberger	19 925	6 603 534

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	5 sept.	12 sept.
Indice général	82,2	»
Assurances	124,4	»
Banq. et sociétés financ.	78,9	»
Sociétés foncières	83,4	»
Sociétés investiss. portef.	91,8	»
Agriculture	78,2	»
Aliment., brasseries, distil.	93,2	»
Auto., cycles et leurs équi.	71,6	»
Bâtim., matér. constr. T.P.	102,2	»
Caoutchouc (ind. et comm.)	80,7	»
Carrières salines, charbon	87,3	»
Constr. mécan. et navales	88,9	»
Hôtels, casinos, thermal.	114,4	»
Imprimeries pap., cartons	82,6	»
Magas., compt. d'exportat.	71,3	»
Matériel électrique	97,6	»
Métall. com. des pr. métal.	102,7	»
Mines métalliques	103,1	»
Pétroles et carburants	84,5	»
Prod. chimiq. et al.-mét.	115,6	»
Services publics et transp.	91	»
Textiles	73	»
Divers	89,1	»
Valeurs étrangères	92,9	»
Valeurs à rev. fixe ou ind.	110	»
Rentes perpétuelles	71,4	»
Rentes amort., fonds gar.	139,1	»
Sect. indust. publ. à r. fixe	95,2	»
Sect. ind. publ. à rev. ind.	158,9	»
Secteur libre	89	»

INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	192,7	»
Val. franç. à rev. variable	538,9	»
Valeurs étrangères	606,6	»

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	75,8	72,9
Produits de base	51,8	50,3
Construction	102,7	97,4
Biens d'équipement	69,9	67,8
Biens de consom. durables	173	106,2
Biens de cons. non durabl.	69,6	66,9
Biens de consom. aliment.	91,1	87,4
Services	110,9	106,1
Sociétés financières	87,7	85,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	147,1	143,3
Valeurs industrielles	67,8	65,2

La fille plutôt que la mère

Le 6 octobre prochain expire l'offre faite aux actionnaires de la Paternelle S.A. d'échanger leurs titres contre ceux de sa filiale à 67,7 %, les Assurances du groupe de Paris (A.G.P.), à raison de deux actions Paternelle S.A. contre une action A.G.P. Cette opération constitue l'épilogue — sur le plan boursier seulement, hélas ! — de l'extraordinaire affaire Flatto, qui éclata en février 1974, et dans laquelle fut impliquée, malheureusement pour la Paternelle S.A., une de ses filiales, la Société auxiliaire hypothécaire (S.A.H.), au travers de deux dirigeants de cette dernière. De 1969 à 1971, Samy Flatto, prodigieux escroc, réussit à monter un réseau compliqué où, derrière le paravent de plus de soixante-dix sociétés immobilières ou autres, se déroula un ballet sulfureux de banquiers véreux, d'avocats marrons, de notaires complaisants, d'experts complices et de fonctionnaires corrompus, tout cela raconté avec verve dans le livre « F... comme fraude fiscale », paru en avril 1974 chez l'éditeur Alain Moreau. Encaissant, en espèces, d'énormes plus-values sur des terrains revendus, parfois dans la journée, à une cascade de sociétés créées à cet effet, et d'existence éphémère, Samy Flatto et ses amis, avant de prendre la fuite avec leurs gains, avaient floué le fisc de plusieurs centaines de millions et mis en posture plus que difficile la S.A.H., leur banquier pour leur affaire de promotion immobilière, dont les gages hypothécaires s'avérèrent très surévalués.

Pour éviter le dépôt de bilan de sa filiale, la Paternelle S.A. lui avança sans intérêts 420 millions de francs. A cet effet, elle vendit à sa filiale principale, les A.G.P., presque toutes ses participations. Faute de revenus suffisants, elle ne pourra distribuer de dividendes en 1976 et en 1977, et a donc offert à ses actionnaires l'échange avec A.G.P., deuxième groupe d'assurances privé, dont les activités sont florissantes et la solvabilité plus que garantie. Les actionnaires, qui ont déjà reçu en mai 1975 10,23 F, recevront en décembre, s'ils procèdent à l'échange, l'équivalent de la moitié du dividende A.G.P., 16,50 F divisé par deux : 8,25 F, et au moins autant en décembre 1976, soit 26,73 F en dix-huit mois (protara « temporis », 12,98 F en 1975 et 13,75 F en 1976).

Cela ne se termine pas trop mal pour eux sur le plan pécuniaire. Sur le plan de la responsabilité, les dirigeants de la Paternelle S.A. avanceront qu'en 1973, avant que tout éclate, le Crédit foncier de France avait fait son inspection de routine à la S.A.H., le fisc, ses vérifications, et la prestigieuse Fiduciaire de France, son audit comptable : tout était en ordre. Si l'affaire se solde par une très lourde perte, elle conforte dans leur opinion les investisseurs avisés qui avaient toujours préféré les A.G.P. à la Paternelle S.A., la fille à la mère. — F.R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	8 sept.	9 sept.	10 sept.	11 sept.	12 sept.
Terme	54 344 368	65 771 381	81 309 742	93 911 675	52 596 507
Comptant R. et obl.	48 305 646	60 290 414	77 813 055	91 466 807	96 838 092
Actions	26 955 255	28 207 158	29 944 144	31 076 026	36 120 554
Total	129 605 269	154 268 953	189 066 941	216 454 508	185 555 153

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	130,5	130,5	127,7	127,3	—
Etrang.	124,5	124,4	122,2	122,7	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	74,8	74,2	73,8	72,7	72,9

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. EUROPE
— ESPAGNE : après la condamnation à mort de trois membres du FRAP.

3. DIPLOMATIE

3. PROCHE-ORIENT
— La tension persiste dans le nord du Liban.

3. AFRIQUE
— L'« affaire Claustre ».

4. AMÉRIQUES
— CHILI : un rapprochement s'est esquissé entre les adversaires du général Pinochet.

4-5. POLITIQUE
— La fin de la session parlementaire extraordinaire.
— Au conseil des ministres.

6. EQUIPEMENT ET REGIONS

LE MONDE AUJOURD'HUI
Pages 7 à 13
— Naufrage : Le dernier voyage de Boualem.
— Identité : On ne choisit pas son nom, mais...
— Au fil de la semaine : Les suicides, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Djeddali, par J.-P. Péroncel-Hugoz.
— Dublin : Une maison-refuge pour femmes battues.
— Revue des revues, par Yves Florenne.
— RADIO-TELEVISION : La nouvelle couleur de France-Musique ; Les Ecritures selon Maurice Clavel.

14-15. ARTS ET SPECTACLES
— CINÉMA : Leonor, de Juan Bunuel.
— MUSIQUE : un festival pour orchestrer la correspondance de Berlioz.

16. SCIENCES
— Les marchands du temps : astrologues ou météorologues ?

16. ÉDUCATION
— Des professeurs d'éducation physique appellent à la grève.

17-18. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AGRICULTURE : les viticulteurs sont satisfaits par la taxation des vins italiens.
— CONJONCTURE : seuls les tarifs du fuel domestique et du gas-oil sont relevés.

19. LA SEMAINE FINANCIÈRE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (8 à 10)
Annonces classées (13) ; Aujourd'hui (13) ; carnet (14) ; « Journal officiel » (13) ; Météorologie (13) ; Mots croisés (13).

Le numéro du « Monde » daté 13 septembre 1975 a été tiré à 538 972 exemplaires.

QUATRE JOURS APRÈS LES FAITS

Les auteurs présumés de la prise d'otages de l'avenue de Breteuil sont arrêtés

Six personnes sont interrogées par la police

Au cours de la journée du 12 septembre, la police a arrêté à Paris six personnes — quatre hommes et deux femmes, — parmi lesquelles se trouvent les auteurs présumés du hold-up et de la prise d'otages de l'avenue de Breteuil, le 8 septembre. Il s'agit de : Mahmoud El Shennawi, vingt et un ans, possédant la double nationalité égyptienne et française ; Taleb Hadjadj, vingt ans, d'origine algérienne, qui seraient les deux agresseurs du Crédit industriel et commercial, et de quatre complices : Jean Petitjean, vingt-quatre ans, sa femme Jocelyne, Alain Sumara, vingt-sept ans, et Marie-Claire Voisin.

Les armes qui ont servi au hold-up ont été découvertes par les policiers, mais l'argent de la rançon n'a pas encore été retrouvé. De nombreuses perquisitions ont déjà eu lieu le 12 septembre. M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, a précisé que, pour respecter les dispositions légales, elles avaient été interrompues au début de la nuit avant d'être continuées ce samedi matin.

Lors du conseil des ministres, qui avait lieu vendredi soir à l'Elysée, M. Jacques Chirac, premier ministre, s'est adressé au ministre de l'intérieur pour lui dire que, « tant dans l'affaire de la banque de Nice que dans celle de l'avenue de Breteuil à Paris, la police avait répondu rapidement à la situation ». Il a demandé à M. Michel Poniatowski de « transmettre aux policiers les félicitations du gouvernement ».

A la sortie du conseil, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a déclaré que ces arrestations étaient « un succès important », et il a ajouté : « Je souhaite que les réquisitions du parquet soient rigoureuses et rapides. »

L'arrestation des deux hommes qui avaient, le 8 septembre dernier, pris sept otages dans la succursale du C.I.C., avenue de Breteuil, à Paris, pour se faire remettre une rançon de 6 millions de francs, et de quatre de leurs complices (deux hommes et deux femmes) dans la journée du vendredi 12 septembre, semble, à en croire M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, être le résultat de la logique policière alliée à une population *« qui a fourni de nombreux renseignements »*.

Les deux malfaiteurs présumés, Mahmoud Shennawi, âgé de vingt et un ans, et Taleb Hadjadj, âgé de vingt ans — tous deux déjà condamnés à plusieurs reprises pour vol et escroquerie, — s'ils avaient fait preuve d'une grande maîtrise lors de l'exécution de la prise d'otages, ont, étrangement, laissé les voitures qu'ils avaient utilisées près de leur domicile. *« Nous avons pensé,* a expliqué M. Ducret, *que s'ils avaient mis du poivre sur les coussins des voitures pour annihiler le flair des chiens policiers, c'est qu'ils avaient l'intention de partir à pied. Avec les sacs de la rançon, ils ne pouvaient aller bien loin. »*

Les voitures avaient été retrouvées avenue du Maine et avenue de Saint-Ouen. C'est dans ces deux quartiers que les deux hommes et leurs complices ont été arrêtés au cours d'une opération qui a été menée conjointement par plus de quarante inspecteurs de la brigade de recherche et d'intervention et de la brigade de la répression du banditisme.

Les policiers, qui avaient recensé tous les malfaiteurs habitant dans les quartiers où ont été retrouvés les véhicules, auraient aussi reçu de très nombreuses indications de la population, notamment sur des allées et venues bizarres de voitures Citroën CX métallisées (les malfaiteurs avaient volé quatre de ces voitures dans un garage, en plus d'une Autobianchi).

Forts de ces renseignements, ils ont d'abord appréhendé un complice chez lequel ils ont retrouvé les armes de l'agression. A partir de cette arrestation, en perquisitionnant chez les « amis » de ce jeune homme, les enquêteurs ont retrouvé les auteurs de la prise d'otages et d'autres complices, dont deux femmes qui auraient pu jouer un rôle (notamment la mise en marche des moteurs des voitures relais). Les policiers ont aussi retrouvé certains documents — liste des billets de la rançon, plan de la banque, liste du matériel utilisé — qui les confirment dans leur certitude de détenir les auteurs du méfait.

En revanche, la police, qui estime qu'il peut y avoir d'autres complices, encore en liberté, n'a pas récupéré la rançon. Tout au plus a-t-elle mis la main sur 1 000 francs en billets, dont les numéros ne correspondent pas à ceux de la rançon. *« Mais ils peuvent déjà avoir été changés »*, a précisé le directeur de la police judiciaire. *« L'enquête ne fait que commencer »*, a ajouté ce dernier, en refusant de donner les identités des personnes mises en garde à vue, et en ne précisant pas si celles-ci avaient avoué.

La revanche des obscurs

Sans perdre de vue, l'euphorie d'un beau succès aidant, la présomption d'innocence, il faut d'abord observer que, avec la prompte arrestation des auteurs de la prise d'otages de l'avenue de Breteuil, l'ordre public a été rétabli dans l'ordre. Dans l'ordre puisque l'intégrité des otages a, d'abord, été préservée, avant que la police se préoccupe de « neutraliser » les malfaiteurs. Et que le premier souci n'a pas compromis le second.

Il est vrai, ce faisant, que les amateurs de rodéo ont été privés de spectacle. A un méfait de grand éclat n'avait pas répondu un égal éclat du côté des policiers. C'est pourquoi d'aucuns avaient pu s'exclamer : « Echec à la brigade antigang ! » Etait-ce, alors, vraiment le souci de la paix et de l'ordre publics de l'ordre qui les animait ?

La police ne se divise pas. En matière de lutte contre la délinquance comme en d'autre domaines, il ne saurait y avoir des vedettes toujours appelées sur les coups et d'autres à qui ne seraient dévolues que les tâches obscures. Cette fois-ci, comme cela devait immanquablement se produire, les seconds ont joué un rôle essentiel dans un succès qui vient opportunément raviver le blason terni du ministre de l'intérieur.

La brigade antigang a, certes, procédé aux arrestations. Mais elle n'aurait pu le faire sans le secours des méthodes classiques et de ceux qui y ont recours, sans éclat, sans apparition à la télévision, et... sans fusillades. C'est l'opportune revanche des obscurs.

C'est heureusement rappeler que l'action de la police ne se réduit pas à des apparitions à grand spectacle, dans la « prestation » de quelques vedettes au talent d'ailleurs irrégulier.

PH. B.

M. PONIATOWSKI : le crime n'a pas payé.

Au cours d'une brève conférence de presse, vendredi 12 septembre vers 23 heures 30, au ministère de l'intérieur, M. Michel Poniatowski a tout d'abord présenté ses félicitations à M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, à M. Jean Paolini, préfet de police, ainsi qu'à la brigade anti-gang et à la brigade de répression du banditisme, en précisant : *« Car c'est eux qui ont réalisé cette arrestation. C'était un travail difficile et qui a remarquablement réussi ».*

Le ministre de l'intérieur a, d'autre part, ajouté : *« Le crime n'a pas payé. Et nous ferons tout pour que, le plus souvent, il ne paie pas. Je tiens à dire que pour la police dans son ensemble, cette arrestation, venant après l'affaire de Nice, est un encouragement. C'est aussi la justification de l'effort que le gouvernement fait et va faire en faveur de sa police. La police a pour rôle de vous protéger les uns et les autres, de protéger votre sécurité et donc votre liberté. C'est une dette que chaque citoyen a à l'égard de sa police et, ce soir, après ce succès, je tiens à lui dire, au nom du gouvernement, comme cela m'a été exprimé tout à l'heure : merci. »*

● *Une mise au point de Force ouvrière.* — Après la prise d'otages de l'avenue de Breteuil et les précisions données dans *le Monde* du 11 septembre sur une réunion des organisations syndicales représentatives au Crédit industriel et commercial, la section F.O. du C.I.C. écrit : *« Que ce soit à propos des événements de l'avenue de Breteuil, ou bien même pour d'autres affaires similaires, nous déplorons l'attitude néfaste des moyens d'information, qu'ils soient presse, radio et télévision. Tant après que pendant les événements, l'avidité du sensationnel qui meut les trusts d'information entraîne une relation des faits qui tend trop souvent à l'incitation. Nombreux sont les détails faits qui sont autant de conseils à l'intention de ceux qui, demain peut-être, recommenceront une opération semblable.*

» Nous reconnaissons toutefois que votre journal est un des rares qui soit peu concerné par certaines de ces remarques. »

EN RAISON DE LA FATIGUE DE Mme PERON

Le président du Sénat argentin assure l'intérim du chef de l'État

Mme Isabel Peron devait transmettre, ce samedi 13 septembre dans la soirée, ses pouvoirs de chef de l'Etat à l'actuel président du Sénat, M. Italo Luder. Mme Peron a sollicité officiellement un congé de trente-cinq jours pour raisons de santé. Elle se rendra d'abord dans la province de Cordoba, puis, vraisemblablement dans le Sud du pays. Ces dernières semaines, la présidente s'était évanouie à plusieurs reprises, éclatant en larmes. M. Italo Luder, le nouveau chef de l'Etat par intérim, est un péroniste historique, qui jouit d'un certain respect dans les milieux politiques, syndicaux et militaires.

Les parents du président par intérim de la République Argentine lui ont symboliquement donné, il y a cinquante-six ans, deux prénoms : Italo et Argentino. Le premier par nostalgie de la patrie européenne qu'ils avaient quittée, comme près de la moitié des habitants du sud de Rio-de-la-Plata ; le second par fidélité au pays qui les avaient accueillis.

Grand, mince, le cheveu gris légèrement ondulé, M. Luder a aussi quelque chose, dans son apparence physique, de l'hidalgo d'origine espagnole : bref, un véritable argentin...

Docteur en droit, spécialisé au pénal, le président par intérim est un péroniste historique. Il avait participé à la rédaction de la Constitution de 1949. En 1955-1956, après la chute du général Peron, il avait, comme avocat, pris part à la défense du *lider* déchu, accusé de « trahison à la *patrie* ».

Elu en 1973 sénateur de la province de Buenos-Aires, il avait été porté, en juillet dernier, à la présidence de la Chambre haute, devenant ainsi l'éventuel successeur de Mme Peron. Celle-ci avait tout fait pour éviter que l'actuel président du Sénat fût son dauphin. Sous les conseils de M. José Lopez Rega, son ministre du bien-être social et conseiller privé, elle préférait laisser, le cas échéant, la magistrature suprême à une personnalité plus proche de la « famille » : M. Raul Lastiri, gendre de M. Lopez Rega.

Elu contre le vœu du chef de l'Etat, M. Leder avait fait l'objet de très vives attaques du courant péroniste le plus réactionnaire. Accusé de *« trahison »*, il avait, quelques jours après sa nomination, échappé à un attentat : l'explosion d'une lettre piégée. *« J'ai risqué pire en 1955 »*, nous confiait-il le 14 juillet dernier à l'occasion d'une réception à l'ambassade de France. En revanche, M. Luder bénéficie de soutiens importants dans les milieux syndicaux, notamment au sein de la puissante Union des ouvriers métallurgistes (U.O.M.), colonne vertébrale de la C.G.T. Il aurait également l'oreille de certaines milieux militaires.

Cinquième personnage à assumer la magistrature suprême en un peu plus de vingt-sept mois, M. Luder hérite d'une situation difficile : une économie devenue folle sous l'effet d'une inflation galopante, une recrudescence des attentats terroristes qui entraîne une participation de plus en plus voyante de l'armée aux tâches de maintien de l'ordre.

Peu connu du grand public, M. Luder jouit d'une certaine considération dans les milieux politiques. C'est un homme modeste, modéré et sincèrement désireux de dialoguer avec l'opposition.

J.-P. C.

LA COOPÉRATION MILITAIRE DU TOGO AVEC LA FRANCE EST RENFORCÉE

Le chef de l'Etat togolais, le général Eyadema, s'est entretenu, le vendredi 12 septembre, avec le ministre français de la défense, M. Bourges, qui a ensuite annoncé que la coopération militaire franco-togolaise allait être renforcée. La France, a-t-il indiqué, fournira notamment au Togo cinq avions d'entraînement à réaction Fouga-Magister, qui seront livrés dans les premiers jours de 1976, et deux patrouilleurs côtiers, livrables l'été et l'automne prochains. La France fournira d'autre part son assistance technique pour la formation des pilotes et des cadres techniques. Une vingtaine d'officiers et sous-officiers togolais sont déjà à l'entraînement à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence et à celle de Rochefort.

Le président togolais a également rencontré M. Ceyrac. Le président du C.N.P.F., qui se félicite du *« sérieux »* et du *« réalisme »* des Togolais, a annoncé une prochaine reprise des achats de phosphates au Togo par la France. Les relations entre les deux pays avaient été perturbées au début de 1974 lorsque le Togo avait pris le contrôle de sa production de phosphates, qui était auparavant le fait d'une société française, la Compagnie togolaise des mines du Bénin.

● *Le corps de J.-C. Vella,* un malfaiteur connu des services de police, a été découvert, vendredi 12 septembre, dans le coffre d'une voiture garée à l'angle de l'avenue de Choisy et de la place de Port-aux-Princes, à Paris-13[e]. L'homme avait été tué de deux balles dans la tête.

Jean-Claude Vella était à la tête du « gang des Lyonnais », une des bandes de malfaiteurs qui avait disputé aux frères Zemmour le « marché » parisien du racket et de la prostitution.

APRÈS LA MANIFESTATION A LA MAIRIE D'A...

Une reprise partielle des activités d'Idéal-St... (trois mille cinq cents salariés) est à l'étu...

Le conflit d'Idéal-Standard, entreprise spécialisée dans ... cation d'appareils de chauffage, où trois mille cinq cents sal... menacés de perdre leur emploi, a été marqué, vendredi 12 s... par des incidents à Autun, où se trouve l'une des usin... société. Un député U.D.R. et le sénateur-maire de la vill... « retenus » pendant plusieurs heures par des ouvriers. Il... libérés dans la soirée après que des assurances leur ... données sur l'avenir de leur usine. Il semble cependan... solution industrielle à l'étude n'évitera pas la fermeture de... établissements de la région parisienne.

Des ouvriers d'Idéal-Standard rentrant, jeudi soir, en car, d'une manifestation à Paris aperçoivent sur l'autoroute du Sud, au péage d'Avallon, une DS dans laquelle se trouve M. Lacagne, député U.D.R. Après être descendus s'asseoir sur le capot de la voiture, leurs délégués obtiennent un rendez-vous pour le vendredi matin à la mairie d'Autun.

Vendredi 12, 9 heures : les ouvriers annoncent qu'ils ont tous cessé le travail et qu'ils accompagneront les délégués pour les soutenir.

11 h. 30 : alors que les délégués sont en discussion avec M. Lacagne, trois cents ouvriers forcent la porte de la mairie et annoncent qu'ils feront durer la permanence du député jusqu'à ce qu'une solution écartant tout licenciement soit trouvée.

14 heures : M. Marcel Lucotte, sénateur (R.I.), maire d'Autun, arrive entre-temps du Palais du Luxembourg, rédige avec M. Lacagne un télex qu'il adresse au premier ministre et aux ministères intéressés, demandant aux pouvoirs publics d'intervenir pour apporter une solution *« en vue du sauvetage de l'entreprise »*.

17 h. 30 : la réponse arrive de Paris : *« Une solution est à l'étude pour résoudre les difficultés de l'usine d'Autun de la société Idéal-Standard. Le comité interministériel d'aménagement des structures industrielles a été saisi du dossier à la demande du premier ministre ; la mise au point d'une solution permettant de maintenir l'activité de l'usine devrait intervenir très rapidement. »*

Le sénateur, après avoir lu ce texte, ajoute : *« Au comité interministériel réuni le matin même, les pouvoirs publics ont annoncé qu'ils participeraient financièrement à une solution de reprise par la Société générale de fonderie à la condition que les effectifs des usines de Dole et d'Autun ne soient pas allégés. »*

19 heures : les gendarmes mobiles arrivés sur les lieux sont prêts à intervenir. Les ouvriers ont le sentiment qu'ils n'obtiendront plus rien ce soir-là et se dispersent vers 22 heures après avoir « libéré » MM. Lucotte et Lacagne.

Les difficultés de la société Idéal-Standard, filiale du groupe américain American-Standard, datent de l'automne 1974 (*le Monde* du 30 octobre 1974). Dès cette époque, l'effondrement de l'activité de la branche chauffage (85 % du chiffre d'affaires), dû à la fois aux inquiétudes et à la confusion nées de la crise énergétique, à la progression des installation de chauffage intégré, enfin au développement du radiateur en acier, amenait la direction à licencier mille cinq cents des cinq mille salariés qu'elle employait. Cette mesure n'a pas permis d'améliorer une situation qui a continué à se dégrader au fil des mois. L'exercice 1974 s'est finalement soldé par une perte d'exploi... 48,5 millions de fran... un bénéfice de 10 m... 1973). Parallèlement, ... ment vis-à-vis des ban... sait de 2,6 à 90,3 m... francs. Le premier sem... n'a guère apporté d'am... bien au contraire, pui... soldé par une perte de ... de francs.

Confronté à ces dif... conseil d'administratio... le 27 juillet 1975... de... ner. Un administrateur ... a été nommé.

Le ministère de l'i... de la recherche tente, ... mois, de trouver un... industrielle permettan... une partie de l'entrep... emplois. On reste très ... de Grenelle, sur les p... en cours. La solution ... avec la Société génér... derie entraînerait la ... d'unités de la région ... et des suppressions d'... parie de deux mille)...

Sans nier les effets ... sur l'activité d'Idéal..., les syndicalistes de... dénoncent la manœu... rican-Standard, qui v... *tous les secteurs peu... tables, en profitant ... en France de la ... favorable à ses des...* syndicalistes rappellen... le groupe américain ... sa fonderie de Vibro... Bruxelles, et qu'il en... même en Grande-Bret...

Les responsables ... Standard n'ont pas ... ces accusations. Depuis ... let 1975, date de la dé... conseil d'administratio... *disparu dans la nat...* reprendre l'expression ... tionnaire...

● *La grève des pompistes s'étend dans le Midi.* — Depuis samedi matin, les dépôts de carburants d'Avignon (Shell, Total, Esso) et du Pontet (Elf, B.P. et Fina sont bloqués par des commandos de pompistes indépendants venus du Gard. Cette opération constitue un acte de solidarité avec les pompistes de l'Hérault et du Gard (*le Monde* du 13 septembre), qui sont en grève pour protester contre les remises de prix pratiquées par certains hyper-marchés (15 centimes par litre d'essence à Montpellier). — *(Corresp. part.)*

À Washingto...

LES EMPLOY... D'UNE FIRME AM... MANIFESTENT D... L'AMBASSADE DE ...

Les quatre mille six ce... de la société américaine ... Corporation, dont le ... Pittsburgh, et qui a r... un chiffre d'affaires de ... de dollars (1,4 millia... production d'aciers all... tent assez violemment ... tentative de prise de co... tuée par la société franç... (ex-Société française ... Cette dernière a lancé ... septembre une offre pub... sur la totalité des acti... le capital de Copperwe...

Les employés de l... convoitée ont manif... l'ambassade de France ... ton et devant le Capit... des banderoles et bra... placards avec des fo... cutantes du genre « Go... chie ». En réponse à ... de M. John Dent, repr... Congrès pour la F... M. Guy de Rothschil... d'Imétal, a refusé de ... une réunion dans la vil... port, estimant le délai ...

Cette affaire est caract... nationalisme économiq... développe aux Etats-U... contraste avec la politi... sition menée à l'extéri... sociétés américaines, ... soucieuses du sort ulté... acquisitions, comme d... d'Idéal Standard.

A B C D F G H